

Cent soixante et onzième session

171 EX/4
Partie I
PARIS, le 31 mars 2005
Original anglais/français

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

**RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL SUR L'EXÉCUTION DU PROGRAMME
ADOPTÉ PAR LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE**

PARTIE I

RÉSUMÉ

Le présent rapport vise à informer les membres du Conseil exécutif de l'état de l'exécution du programme adopté par la Conférence générale. La Partie I du rapport contient les principaux résultats obtenus au cours de la première année de l'exercice 2004-2005, correspondant au document 32 C/5.

La Partie II contient le Tableau de bord de l'exécution du programme en 2004-2005 (32 C/5 approuvé).

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page</u>
GRAND PROGRAMME I - ÉDUCATION.....	1
GRAND PROGRAMME II - SCIENCES EXACTES ET NATURELLES	19
GRAND PROGRAMME III - SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES	46
GRAND PROGRAMME IV - CULTURE.....	64
GRAND PROGRAMME V - COMMUNICATION ET INFORMATION.....	81
INSTITUT DE STATISTIQUE DE L'UNESCO	95
PROJETS RELATIFS AUX THÈMES TRANSVERSAUX	
<i>(i) L'élimination de la pauvreté, en particulier l'extrême pauvreté</i>	99
<i>(ii) La contribution des technologies de l'information et de la communication au développement de l'éducation, de la science et de la culture et à la construction d'une société du savoir</i>	109
Coordination de l'action en faveur de l'Afrique	119
Programme de bourses.....	121
Information du public	123
Planification stratégique et suivi de l'exécution du programme	126
Relations extérieures et coopération	131
Programme de participation	138
Gestion des ressources humaines	138
Élaboration du budget et suivi de son exécution	141
Administration, maintenance et rénovation des bâtiments du Siège.....	142

GRAND PROGRAMME I - ÉDUCATION

Évaluation globale

1. Outre le regroupement des activités qui devaient être menées à bien dans le cadre du grand programme I pour 2004-2005, la première année de ce biennium a été aussi une période de réflexion, d'examen, de recentrage et de réajustement de l'action menée par l'UNESCO en vue d'atteindre les buts et objectifs de Dakar. Comme suite à la décision que le Conseil exécutif a prise à sa 169^e session (169 EX/3.4.4), il a été procédé à un examen stratégique complet du rôle de l'UNESCO après Dakar, et les résultats de cet examen ont été portés à l'attention du Conseil exécutif à sa 170^e session (document 170 EX/8). Sur la base du rapport du Directeur général, le Conseil a pris un certain nombre de décisions essentielles (décision 170 EX/3.4.2) concernant les mesures de suivi nécessaires.
2. En conséquence, depuis la dernière réunion du Conseil, un certain nombre d'équipes spéciales intersectorielles ont été mises sur pied pour appliquer ces décisions, notamment celle relative à l'élaboration d'une stratégie d'EPT de l'UNESCO pour la période 2005-2015 et de plans de mise en œuvre correspondants, axés sur les résultats. La stratégie et les plans de mise en œuvre, qui sont le produit de l'équipe intersectorielle qui a été constituée pour s'acquitter de cette tâche, sont présentés dans le document 171 EX/8.
3. En application de la décision demandant à l'UNESCO de mieux recentrer ses programmes, en particulier dans les domaines où l'intervention de l'Organisation peut constituer une valeur ajoutée et correspond à un avantage comparatif par rapport à d'autres partenaires de l'EPT, le travail, peu aisé, de "cartographie" des trois nouvelles initiatives principales - Initiative d'alphabétisation pour accéder à l'autonomie (LIFE), Initiative pour la formation des enseignants en Afrique subsaharienne et Initiative mondiale VIH/sida et éducation - bat son plein. Outre l'explicitation des aspects de fond, ce processus préparatoire capital a permis d'étudier les divers moyens de relier et harmoniser ces trois initiatives au niveau du contenu, de la gestion et de l'exécution. L'approfondissement de ce processus devrait se poursuivre une fois que le Conseil, à sa session en cours, aura statué sur la stratégie et les plans de mise en œuvre (document 171 EX/8).
4. Au niveau international, le mouvement de collaboration engagé par les partenaires et autres intervenants dans le processus de l'EPT a été renforcé à l'occasion de la quatrième réunion du Groupe de haut niveau sur l'EPT tenue du 8 au 10 novembre 2004 à Brasilia (Brésil). Galvanisé par le contenu du "Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2005 : l'impératif de qualité", le Groupe de haut niveau a de nouveau souligné qu'il faut s'attaquer simultanément au problème de l'accès et à celui de la qualité, et insisté sur la nécessité d'améliorer l'intégration de cet objectif de l'EPT aux plans et politiques nationaux de l'éducation, ainsi qu'aux initiatives internationales dans ce domaine. En tant qu'institution spécialisée dont le mandat porte sur l'éducation, l'UNESCO voit dans la promotion de la qualité de l'éducation un créneau dans lequel elle peut apporter une contribution efficace et elle s'emploie à faire en sorte que les conclusions du rapport susmentionné soient pleinement prises en compte dans la mise en œuvre du grand programme I.
5. L'UNESCO a aussi contribué à braquer davantage les projecteurs sur l'enseignement secondaire à l'occasion de deux grandes manifestations organisées au cours de la première moitié du biennium, à savoir la réunion du Groupe consultatif interinstitutions sur la réforme de l'enseignement secondaire et les affaires relatives à la jeunesse, tenue à Paris du 30 juin au 2 juillet, et la 47^e session de la Conférence internationale de l'éducation (CIE), qui avait pour thème "Une éducation de qualité pour tous les jeunes : défis, tendances et priorités". Ce

dernier thème a été retenu en raison des sérieuses préoccupations que suscite, partout dans le monde, l'éducation des jeunes âgés de 12 à 18/20 ans, et pour veiller à ce que le soutien résolu à l'EPT ne soit pas limité au seul enseignement primaire. À cet égard, le Conseil exécutif pourrait aussi contribuer à la dynamique tendant à ce que le souci d'un enseignement secondaire de qualité soit plus présent à l'esprit des décideurs.

6. La première année du biennium a été aussi pour le Secteur de l'éducation une période d'activité particulièrement intense s'agissant de la fonction normative de l'Organisation. Le Secteur a effectué le travail de base nécessaire pour s'acquitter de la responsabilité statutaire qui lui incombe de rédiger des lignes directrices de l'UNESCO/OCDE sur la "Qualité dans l'enseignement supérieur transnational" et le texte de la Convention internationale contre le dopage dans le sport. L'élaboration de ce dernier instrument a reçu un sérieux coup de pouce à l'occasion de MINEPS IV, tenue du 6 au 8 décembre à Athènes, qui a également traité d'autres questions importantes telles que l'amélioration et le développement de l'éducation physique et des sports dans les systèmes éducatifs, notamment la rédaction d'un projet de charte pour la promotion des jeux et sports traditionnels, et la promotion des possibilités offertes aux femmes dans le domaine sportif.

Programme I.1 :
L'éducation de base pour tous

	Crédits ouverts pour les plans de travail 2004-2005	Dépenses au 31.12.2004	Dépenses par rapport aux crédits ouverts pour les plans de travail au 31.12.2004
	\$	\$	%
Sous-programme I.1.1	21.867.691	9.016.971	41,2
Sous-programme I.1.2	14.011.977	5.175.846	36,9
Programme I.1	35.879.668	14.192.817	39,6

I.1.1 : L'éducation de base pour tous : ciblage d'objectifs clés

01111 **Axe d'action 1 : Faire du droit à l'éducation une réalité pour tous les enfants**

7. Résultat escompté : Introduction et développement de politiques développant l'accès équitable, améliorant la qualité de l'enseignement primaire et des programmes d'EPPE et garantissant l'éducation des enfants exclus.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Un projet d'examen mondial des politiques d'EPPE a été lancé conjointement avec l'OCDE pour aider quatre pays cibles (Brésil, Indonésie, Kazakhstan et Kenya) à identifier et adopter des mesures concrètes permettant de mettre en œuvre de meilleures politiques en vue de développer l'accès, améliorer la qualité et garantir l'égalité des chances.
- (ii) Des contributions techniques ont été fournies pour aider le Kenya, le Nigéria, le Rwanda, l'Inde et l'Indonésie à élaborer des mesures d'ordre législatif propres à mieux réaliser le droit à l'éducation.

- (iii) L'UNESCO, en coopération avec le Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'éducation, a publié un manuel sur l'éducation fondée sur les droits qui doit servir d'ouvrage de référence pour veiller à ce que les critères relatifs aux droits de l'homme soient respectés lors de la réalisation des objectifs de l'EPT dans la région de l'Asie et du Pacifique.
- (iv) Une assistance ciblée sera consacrée à peaufiner le projet de programme-cadre soudanais pour la reconstruction et le développement de l'éducation de base dans les parties tant septentrionale que méridionale du pays.
- (v) Participation à la mission d'évaluation conjointe des Nations Unies chargée d'analyser les besoins éducatifs pour la période intérimaire de six ans.
- (vi) Facilitation des travaux de recherche nécessaires pour élaborer un plan d'action national sur l'éducation et la formation et préparer un bilan général de l'éducation au Burundi.
- (vii) Mise en place d'un réseau de pays africains et asiatiques pour l'élaboration de lignes directrices méthodologiques sur les principales questions relatives au VIH/sida et aux enfants des rues.
- (viii) Forum régional sur les droits des enfants des rues, organisé en collaboration avec le Consortium pour les enfants des rues (Royaume-Uni) à Dakar, auquel ont participé 70 délégués venus de 15 pays d'Afrique francophones.
- (ix) Forums de la jeunesse pour les orphelins du sida, organisés en Zambie (août 2004) et au Swaziland (septembre 2004), qui ont réuni une centaine d'enfants avec des responsables des ministères et des membres du personnel enseignant pour des cours de sensibilisation et de formation aux droits des enfants, d'apprentissage de la prévention du VIH/sida, d'acquisition des qualifications nécessaires dans la vie courante et d'initiation à la création d'entreprise.

8. Résultat escompté : Personnel enseignant plus nombreux et mieux formé, en particulier dans les pays en développement, et existence de mécanismes de surveillance de leurs résultats, de soutien et de perfectionnement professionnel.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) L'IPE a augmenté le nombre des stages de formation de courte durée organisés dans les pays pour améliorer la planification et l'exécution des programmes d'EPT, ces stages ayant accueilli plus de 700 participants de diverses régions du monde.
- (ii) Les activités menées aux échelons national, régional et international ont notamment porté sur la formation à la définition des grandes orientations et des stratégies d'accès équitable à l'EPPE, sur un programme informatisé de formation à l'orientation et au conseil à l'intention du personnel enseignant, assuré par le Centre pour le conseil, l'orientation et l'épanouissement des jeunes en Afrique, à Lilongwe (Malawi) et sur l'initiation à l'éducation intégratrice à l'intention des spécialistes de l'éducation et des coordonnateurs de l'EPT en Afrique et dans la région de l'Asie et du Pacifique.

01112 **Axe d'action 2 : Garantir l'égalité entre les sexes dans l'EPT**

9. Résultat escompté : Sensibilisation accrue à l'égalité entre les sexes aux fins de l'EPT.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

L'UNESCO a organisé, avec cinq autres partenaires de l'Initiative UNGEI, une consultation de décideurs sur la définition de pratiques optimales en matière d'éducation des filles en Afrique, et pris les dispositions nécessaires en vue d'une consultation ministérielle dans le cadre de la 47e session de la CIE, à Genève.

10. Résultat escompté : Recommandations et principes directeurs fondés sur la recherche concernant la création d'environnements pédagogiques favorables aux filles et réussite des filles dans l'enseignement primaire et secondaire.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

Publication et large diffusion d'une étude sur la question des politiques, structures et programmes de promotion de l'éducation des filles et des femmes dans 26 États membres africains.

11. Résultat escompté : Progrès mesurables en matière de scolarisation dans les cycles primaire et secondaire.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

Activités menées en Afrique subsaharienne, en partenariat avec le FAWE, la FAO et le PNUD, pour accroître la scolarisation des filles dans l'enseignement secondaire et, grâce à la formation par les pairs des éducateurs, aider les filles touchées, directement ou indirectement, par le VIH/sida à poursuivre leur scolarité.

01113 **Axe d'action 3 : Promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie par l'alphabétisation et l'éducation non formelle**

12. Résultat escompté : Mobilisation des organisations internationales et des gouvernements pour susciter un engagement mondial en faveur de l'alphabétisation pour tous.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) La 47e session de la Conférence internationale de l'éducation (CIE), tenue du 8 au 11 septembre 2004 à Genève (Suisse), a permis de constituer des communautés mondiales œuvrant à l'alphabétisation pour tous.
- (ii) La Journée internationale de l'alphabétisation, célébrée parallèlement à la CIE, a permis de mettre l'accent sur l'importance de l'alphabétisation en tant que droit humain et condition préalable à la participation aux activités sociales, culturelles et économiques (des centaines de ministres de l'éducation et autres hauts responsables des États membres qui participaient à la CIE étaient présents à la cérémonie).

13. Résultat escompté : Reconnaissance et prise en compte dans les politiques de l'éducation du rôle de l'éducation non formelle dans l'apprentissage tout au long de la vie.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) L'enquête internationale de l'IUE sur la reconnaissance et la validation de l'apprentissage fondé sur l'expérience dans le cadre de l'éducation non formelle pour un apprentissage tout au long de la vie a permis de disposer d'une abondante synthèse des politiques et cadres juridiques nationaux, des mécanismes de coordination, des exemples de programmes et d'activités, des procédures et méthodes d'évaluation, des qualifications et compétences à reconnaître et des buts et objectifs primordiaux identifiés par les pays pour la reconnaissance de l'apprentissage informel et non formel.
- (ii) Un "dialogue international de décideurs sur l'homologation et la validation de l'apprentissage informel et non formel", organisé à Paris (décembre 2004) pour promouvoir les échanges Nord-Sud et Sud-Sud de modèles optimaux (plus de 55 participants venus de 21 pays).

14. Résultat escompté : Amélioration du suivi de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle ainsi que des méthodes d'évaluation.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Les membres d'un groupe d'experts internationaux se sont mis d'accord sur un ensemble d'indicateurs et de méthodes à inclure dans un prototype de système intégré de gestion de l'éducation non formelle (NFE-MIS) qui permettrait d'améliorer les méthodes de suivi et d'évaluation de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle.
- (ii) Dix-sept pays d'Afrique subsaharienne se sont mis d'accord sur les grandes lignes d'un dossier documentaire régional pour la formation des facilitateurs de l'alphabétisation/éducation non formelle, le but étant que des millions d'adolescents et d'adultes puissent apprendre à lire et à écrire et acquérir les qualifications nécessaires à la vie quotidienne dans les sociétés d'aujourd'hui.
- (iii) L'UNESCO a mis en route un projet sur l'intégration des programmes d'éducation non formelle et de moyens d'existence durable en Ouganda pour renforcer les capacités des organisations communautaires en matière de qualifications nécessaires pour la vie courante et d'éducation non formelle, le but étant d'améliorer l'éducation de base et les moyens d'existence parmi les groupes les plus vulnérables dans différentes zones urbaines exposées au risque de forts taux de prévalence du VIH, de pauvreté et d'analphabétisme.

01114 **Axe d'action 4 : Améliorer la qualité de l'éducation**

15. Résultat escompté : Élaboration de démarches et de stratégies partagées en matière d'éducation de qualité grâce à un large dialogue.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Le Programme mondial d'éducation dans le domaine des droits de l'homme, proclamé par l'Assemblée générale des Nations Unies le 10 décembre 2004, dans sa résolution A/RES/59/113, réaffirme qu'il appartient à l'UNESCO de fixer des normes en la matière et de jouer un rôle de catalyseur de la coopération internationale.
- (ii) Le Plan d'action relatif à la première phase (2005-2007) du Programme mondial d'éducation dans le domaine des droits de l'homme favorise une démarche globale en la matière - conçue en concertation avec le Haut Commissariat aux droits de l'homme.
- (iii) L'UNESCO a accru sa visibilité dans la région Europe en renforçant sa coopération avec le Conseil de l'Europe pour l'éducation à la citoyenneté démocratique et la politique linguistique.
- (iv) Le projet de programme international d'application de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable a été présenté à la cinquante-neuvième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, et des principes directeurs ont été formulés pour les pays.
- (v) Un document de travail destiné à la session finale de la réunion de catégorie II prévue en janvier 2005 a été élaboré à partir des recommandations de la MINEPS (quatrième Conférence internationale des ministres et hauts fonctionnaires responsables de l'éducation physique et du sport), ainsi que des observations reçues de 36 États membres, de l'Agence mondiale antidopage et du Conseil de l'Europe au sujet de l'avant-projet de Convention internationale contre le dopage dans le sport.

16. Résultat escompté : Meilleure prise en compte des éléments clés d'une éducation de qualité dans les politiques et cadres éducatifs.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Une étude consacrée aux châtiments corporels appliqués aux enfants par opposition à d'autres formes de discipline et de socialisation a été faite en collaboration avec l'Institut international pour les droits et le développement de l'enfant, qui fait partie de l'Université de Victoria (Canada) ; il s'agissait de préciser les raisons et la justification de l'abandon des châtiments corporels comme mesure disciplinaire et de donner des orientations pour le choix et l'adoption de pratiques disciplinaires constructives qui respectent la dignité de la personne.
- (ii) Un "outil d'assurance qualité pour l'éducation à la citoyenneté démocratique à l'école" a été mis au point en collaboration avec le Centre d'études des politiques éducatives de l'Université de Ljubljana (Slovénie) et divers instituts de recherche de l'Europe du Sud-Est, en vue de promouvoir l'autoévaluation à l'aide

d'indicateurs qualitatifs élaborés à cet effet et d'encourager la planification du développement à l'école.

17. Résultat escompté : Renforcement des capacités des États membres dans certains domaines à l'appui de l'éducation de qualité.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Dans le cadre du Programme de reconstruction des systèmes éducatifs dans les pays qui sortent d'un conflit, un plan a été mis au point pour introduire les notions de paix, de droits de l'homme et de citoyenneté dans le système éducatif au Libéria, en collaboration avec le Ministère de l'éducation de ce pays et le BIE.
- (ii) Des plans de travail ont été élaborés en vue de la conception de programmes d'enseignement et de matériels didactiques destinés à la formation des enseignants par l'enseignement à distance, en Sierra Leone, et la distribution en urgence de 8,75 millions de manuels a été menée à bien.
- (iii) Les capacités nationales de révision des manuels, leur impression et les réseaux de distribution informatisée ont été renforcés en Iraq.
- (iv) Des matériels de formation pédagogique ont été révisés, perfectionnés et testés à l'échelon local au Pakistan, dans le Soudan méridional, en Somalie, en Érythrée, en Sierra Leone et au Libéria, et 1.000 enseignants, d'après les estimations, ont été formés grâce au Programme interorganisations d'appui technique à l'éducation pour la paix (avec le concours financier de la Norvège).
- (v) Dans le cadre de ce même programme interorganisations financé par la Norvège, un cours type a été élaboré pour la mise en place dans les pays sortant d'un conflit d'une éducation de qualité portant sur la paix et les droits de l'homme, la prévention du VIH/sida et la santé sexuelle et génésique ainsi que l'environnement, suivant une démarche intégrée.
- (vi) L'appui à l'éducation en milieu multilingue a progressé dans les États membres d'Afrique subsaharienne, grâce à l'organisation d'ateliers pour enseignants/linguistes et décideurs, l'élaboration d'un document de stratégie et la diffusion via l'Internet des résultats d'études portant sur les langues d'enseignement dans différentes régions du monde.
- (vii) L'IPE a encore amélioré ses ressources en logiciels pour conduire des enquêtes dans le cadre de projets de recherche ; le logiciel SAMDEM et son manuel sont désormais disponibles en français.
- (viii) Le SACMEQ a lancé son troisième projet de recherche sur les politiques éducatives, et à la mi-juin, un forum de décideurs (réunissant 50 hauts fonctionnaires de divers pays et des représentants d'institutions internationales ou d'organismes donateurs), a examiné les questions liées aux avantages et aux limites d'une participation aux études internationales concernant la qualité des résultats scolaires.
- (ix) L'IPE a aidé le SACMEQ à afficher ses archives sur la Toile, donnant ainsi accès à des données qui représentent 10 ans de recherches.

01115 **Axe d'action 5 : Éducation et VIH/sida**

18. Résultat escompté : Promotion de l'éducation préventive dans tous les cadres d'apprentissage, formels et non formels, y compris les programmes d'enseignement et la formation des enseignants, tout particulièrement en Afrique.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Un cadre et des outils d'orientation ont été élaborés en matière de santé scolaire ; plus de 100 documents éducatifs concernant la nutrition, la santé et l'hygiène, le paludisme, la violence et l'abus des drogues ont été établis, révisés et publiés en ligne.
- (ii) Huit notes de synthèse préconisant des réformes des politiques éducatives pour faire face à la pandémie de VIH/sida ont été établies à l'intention des ministres de l'éducation et doivent être publiées dans le cadre de l'Initiative mondiale VIH/sida et éducation (GIHAE).

19. Résultat escompté : Formulation des politiques à partir des faits et modification des pratiques en fonction des études d'impact.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

Élaboration d'un cadre et d'outils d'orientation concernant la santé scolaire et le VIH/sida ; révision, compilation et présentation en ligne de plus de 70 outils éducatifs dans le cadre d'une stratégie d'ensemble englobant une politique scolaire, un environnement d'apprentissage protecteur et un enseignement axé sur l'acquisition de compétences en matière de VIH/sida, ainsi que des services complémentaires d'orientation-conseil en vue de faciliter les changements de politique et de pratique éducatives pour faire face à la pandémie (site Web FRESH pour la santé scolaire et site présentant une "boîte à outils VIH/sida").

20. Résultat escompté : Modification et adaptation des systèmes d'enseignement pour que les personnes affectées ou infectées par le VIH/sida puissent exercer leur droit à l'éducation.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Contribution à l'initiative OMS/ONUSIDA "3 millions [sous traitement] d'ici à 2005", par le lancement d'une réflexion sur l'éducation en matière de traitement et les modèles de détermination des coûts avec une analyse des avantages du point de vue de la réduction des risques de l'action des ministères de l'éducation qui assurent un traitement antirétroviral aux enseignants, aux autres personnels de l'éducation nationale et à leurs familles.
- (ii) L'IIRCA a réalisé six vidéos sur l'éducation relative au VIH/sida et à la prévention et en a distribué plus de 1.000 copies aux institutions éducatives dans huit pays d'Afrique très contaminés.
- (iii) Le CD-ROM interactif sur le VIH/sida intitulé "*Vaincre le VIH/sida en Éthiopie*" a été terminé, et une centaine de copies en ont été distribuées parmi les institutions éducatives de ce pays.

21. Résultat escompté : Coordination et concertation pour lancer des campagnes d'éducation préventive et de sensibilisation à tous les niveaux afin d'arrêter la pandémie.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Le Centre d'échange d'information sur l'impact du VIH/sida dans le domaine de l'éducation, mis en place par l'IPE, a resserré ses liens avec le BIE et les Bureaux de l'UNESCO à Bangkok, Harare et Dakar ; l'Université de Pretoria s'est associée à ce réseau, de sorte qu'on trouve désormais sur le site Web du Centre un sous-portail donnant accès au site du Centre for the Study of AIDS de cette université.
- (ii) Le Centre a accru sa visibilité en prenant une part active à la dernière Conférence internationale sur le VIH/sida, qui s'est tenue en juillet 2004 à Bangkok.
- (iii) Le Centre a déjà diffusé la moitié des études commandées pour le projet de recherche-action concernant l'impact du VIH/sida sur les systèmes éducatifs (Malawi, Ouganda et Tanzanie), les autres en étant à divers stades d'avancement.

I.1.2 Encourager l'adoption de stratégies pour l'EPT

01121

Axe d'action 1 : Planification de la mise en œuvre de l'EPT

22. Résultat escompté : Intégration complète des plans nationaux d'EPT aux stratégies nationales de développement et aux Documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP).

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) L'UNESCO a effectué une enquête (au 30 septembre 2004, 80 réponses au total avaient été reçues) en vue d'obtenir un bilan général à jour des progrès réalisés dans la planification et la mise en œuvre de l'EPT au niveau national.
- (ii) L'IPE a publié une étude sur les approches sectorielles de l'éducation en Namibie.
- (iii) L'IPE a réexaminé la place de l'éducation à la demande du DfID (Royaume-Uni) et publié les recherches qu'il y a consacrées.
- (iv) L'IPE a discuté des publications susmentionnées avec plus de 20 organismes internationaux à la dernière réunion (en novembre 2004 à Washington) du Groupe de travail international sur l'éducation, dont il assure le secrétariat et convoque les réunions, la dernière en date ayant été organisée avec le concours de la Banque mondiale pour examiner des questions concernant l'éducation et la gouvernance.

23. Résultat escompté : Soutien et suivi de l'élaboration et de la mise en œuvre des plans nationaux d'EPT et ajustement des plans conformément au Cadre d'action de l'EPT.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Des ateliers de renforcement des capacités ont été organisés pour le Nigéria et pour les pays d'Amérique centrale, en matière de planification d'actions axées sur les résultats pour le développement sectoriel et la concrétisation de l'EPT, le but

recherché étant de faciliter l'élaboration et l'examen de plans de développement du secteur de l'éducation à la lumière des objectifs de l'EPT.

- (ii) Un séminaire sur la mise en œuvre de l'EPT consacré à la gestion des ressources financières et humaines de l'éducation dans le cadre de la décentralisation a été organisé en janvier 2005 à Hyderabad (Inde), avec le concours du National Institute for Educational Planning and Administration (NIEPA) et de l'Administrative Staff College of India (ASCI); tous les pays de l'E-9 y ont participé, ainsi que le Mozambique, comme pays offrant un bon exemple de l'Initiative de mise en œuvre accélérée.

24. Résultat escompté : Développement des capacités nationales dans les pays en transition et les pays en crise ou en reconstruction pour répondre aux problèmes de l'éducation.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) L'UNESCO a établi à Monrovia une antenne pour le Libéria et la Sierra Leone, qui veille au bon déroulement du programme de reconstruction au Libéria et a entamé la phase de conception du programme de reconstruction pour la Sierra Leone.
- (ii) L'UNESCO a organisé une série d'ateliers sur le thème "Améliorer les compétences pédagogiques des formateurs d'enseignants", en collaboration avec l'Institut de formation pédagogique de l'Université du Libéria (25-26 novembre 2004 et 4 décembre 2004).
- (iii) L'UNESCO s'est associée au Réseau interinstitutionnel pour l'éducation dans les situations d'urgence (INEE) en vue d'établir et de publier des Normes minimales d'éducation dans les situations d'urgence, les crises chroniques ou les phases de reconstruction, sur la base d'une série de consultations régionales avec les partenaires de cette opération et les parties intéressées.
- (iv) Une consultation mondiale a réuni du 2 au 4 décembre 2004 au Cap (Afrique du Sud), plus de 100 participants, comprenant des hauts fonctionnaires et des représentants de grandes organisations, de donateurs ou d'ONG.
- (v) Une évaluation complète des besoins en matière d'éducation a été menée à bien en Iraq.
- (vi) La Haute Commission indépendante sur l'éducation pour l'Afghanistan a achevé son rapport final, intitulé "*The Revival and Development of Education in Afghanistan-Policies, Objectives and Strategies*", dont la traduction en dari et en pachtou est en cours.

01122 **Axe d'action 2 : Entretenir les efforts pour respecter les engagements politiques et financiers**

25. Résultat escompté : Renforcement et élargissement du partenariat international pour l'EPT, par l'intermédiaire du Groupe de haut niveau et du Groupe de travail sur l'EPT.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) À sa quatrième réunion, tenue du 8 au 10 novembre 2004 à Brasilia (Brésil), le Groupe de haut niveau sur l'EPT, en s'appuyant sur le Rapport mondial de suivi sur l'EPT pour 2005, a examiné diverses questions, qualité de l'éducation, rôle des enseignants et mobilisation des ressources, y compris l'efficacité de l'aide, ainsi qu'un objectif urgent de l'EPT concernant la parité des sexes ; le communiqué final de cette quatrième réunion à haut niveau appelle l'attention sur la nécessité de s'occuper d'urgence de ces domaines clés pour réaliser l'EPT.
- (ii) Les réunions de l'Initiative de mise en œuvre accélérée (IMOA), de l'Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles (UNGEI) ainsi que de la Table ronde sur les partenariats publics-privés concernant l'éducation de base pour les besoins du développement, organisée avec le Forum économique mondial en marge de la réunion du Groupe de haut niveau à Brasilia, témoignent d'une articulation plus efficace entre les mécanismes de l'EPT et les parties intéressées.

26. Résultat escompté : Faits indiquant des progrès dans le sens des objectifs de l'EPT dans les pays de l'E-9.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) L'UNESCO a prêté son appui au nouveau secrétariat tournant de l'E-9, qui était installé en Égypte en 2004, et des coordonnateurs nationaux ont été désignés dans tous les pays de l'E-9 pour coordonner les travaux concernant l'Initiative E-9.
- (ii) Les délégués permanents des pays de l'E-9 ont été invités à une réunion d'information, le 6 avril 2004 au Siège de l'UNESCO, pour un échange d'idées et un suivi consacrés à la Réunion ministérielle tenue en décembre 2003 au Caire et pour une mise à jour sur les activités du Secteur de l'éducation concernant l'Initiative E-9.

01123 **Axe d'action 3 : Suivi des progrès et évaluation des stratégies d'EPT**

27. Résultat escompté : Analyse et présentation annuelle des principales évolutions en matière de politiques, de processus, de capacités et de financements au service de l'EPT.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Le Rapport mondial de suivi sur l'EPT pour 2005, intitulé "L'exigence de qualité", a été achevé et présenté au monde entier le 8 novembre 2004 à Brasilia ; il a été traduit en arabe, chinois, espagnol, français et russe.
- (ii) Des présentations régionales du Rapport ont été organisées à Bangkok, Beyrouth, Dakar et Santiago du Chili par les bureaux régionaux de l'UNESCO pour l'éducation, et des points de presse, à Genève et à New York.

- (iii) Ce rapport a été très largement distribué aux partenaires internationaux, régionaux et nationaux de l'EPT, et notamment aux institutions des Nations Unies et aux organismes bilatéraux, aux organisations non gouvernementales et aux établissements de recherche nationaux.
- (iv) Des aperçus régionaux ont été établis pour chacune des huit régions de l'EPT à partir des conclusions du Rapport.
- (v) Ce Rapport a été présenté et bien accueilli à des séminaires organisés par des organismes bilatéraux en Europe, par l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique à Kigali et par le South African Institute of International Affairs.

**Programme I.2 :
Édifier des sociétés "apprenantes"**

	Crédits ouverts pour les plans de travail 2004-2005	Dépenses au 31.12.2004	Dépenses par rapport aux crédits ouverts pour les plans de travail au 31.12.2004
	\$	\$	%
Sous-programme I.2.1	4.798.528	1.769.430	36,9
Sous-programme I.2.2	2.218.760	1.049.910	47,3
Programme I.2	7.017.288	2.819.340	40,2

I.2.1 : Au-delà de l'éducation primaire universelle

01211 **Axe d'action 1 : Rénovation de l'enseignement secondaire**

28. Résultat escompté : Le dialogue sur les politiques sera encouragé et des avis seront donnés aux États membres dans le contexte de l'EPT concernant la réforme de l'enseignement secondaire.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) La réunion du Groupe consultatif interinstitutions organisée par l'UNESCO (Paris, 30 juin - 2 juillet) a beaucoup contribué à sensibiliser les bailleurs de fonds au rôle essentiel que l'enseignement secondaire joue dans la réalisation des objectifs de l'EPT et des Objectifs du Millénaire pour le développement.
- (ii) Les principaux résultats obtenus sont notamment les suivants : publication de bonnes pratiques sur l'enseignement relatif à l'entreprise dans le secondaire (avec l'OIT), production d'un CD-ROM interinstitutions (avec la Banque mondiale, l'OCDE et l'ADEA) en vue d'un échange d'innovations et d'informations sur les réformes de l'enseignement secondaire, lancement d'un projet visant à améliorer l'accès à l'enseignement secondaire dans les zones rurales d'Afrique (avec la FAO) et réalisation avec le Refugee Education Trust d'un enregistrement vidéo sur les besoins des élèves du secondaire en situation d'urgence.

01212 **Axe d'action 2 : Promotion de l'enseignement et du renforcement des capacités dans le domaine de la science et de la technologie**

29. Résultat escompté : Renforcement des capacités nationales d'élaboration de politiques et plans d'exécution et d'établissement de programmes d'études s'agissant de développer et administrer l'enseignement des sciences, des technologies et des techniques de l'ingénieur (EST).

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

Renforcement des capacités et compétences de 51 décideurs et concepteurs de programmes scolaires de 26 pays (Amérique latine/Caraïbes : 12, Asie-Pacifique : 14) grâce à deux ateliers régionaux financés par l'UNESCO qui ont abouti à un plan d'action régional d'amélioration des politiques et programmes d'enseignement en coopération avec des scientifiques/technologues (les pays s'emploient à prendre les mesures de mise en œuvre en amont et l'UNESCO participe activement à l'apport de conseils techniques aux 26 pays).

30. Résultat escompté : Nombre d'enseignants formés en vue de mieux adapter les programmes nationaux aux besoins locaux.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) En tout, 172 enseignants d'EST de cinq pays représentant toutes les régions du monde (Roumanie, Ghana, Viet Nam, Pérou et Mali) ont été formés à adapter les programmes d'enseignement nationaux aux attentes et besoins locaux dans le cadre d'ateliers inspirés/financés par l'UNESCO où les participants ont recensé les points forts et points faibles de leurs politiques/programmes d'enseignement nationaux d'EST et ont proposé des recommandations, en particulier sur les moyens de tirer partie des faiblesses.
- (ii) Amélioration des connaissances et des compétences pédagogiques de 42 enseignants de 12 pays du SEMEP grâce à un cours d'été organisé en Grèce en coopération avec le Ministère grec de l'éducation.

31. Résultat escompté : Meilleure connaissance des sciences, des technologies et des questions environnementales et intérêt accru pour ces sujets chez les élèves et étudiants - en particulier les filles et les jeunes femmes - et dans le grand public.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Dans trois pays (Indonésie, Cambodge et Népal), apport à un grand nombre de jeunes filles marginalisées de compétences technologiques utiles sur le marché du travail dans le cadre du projet transversal "La formation professionnelle axée sur la technologie pour les jeunes filles marginalisées" ; ces pays ont également adopté des directives pour assurer la continuité de cette initiative au niveau national.
- (ii) Sensibilisation à la parité dans l'enseignement des sciences, technologies et disciplines environnementales de 258 cadres importants de ministères de l'éducation et de points focaux pour l'EPT, de formateurs d'enseignants, d'associations d'enseignants, d'associations de parents d'élèves et d'ONG compétentes en Argentine, au Burkina Faso, en Égypte et au Népal, par le biais de quatre ateliers

nationaux organisés dans le cadre du projet de renforcement des capacités dans le domaine de l'initiation scientifique et technologique sur une base paritaire en vue de consolider les aptitudes utiles pour la vie, l'objectif étant d'intégrer cette dimension dans les plans d'action d'EPT des pays concernés.

01213 Axe d'action 3 : Réforme de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels

32. Résultat escompté : Renforcement des capacités des responsables de la politique de l'éducation, en particulier dans les PMA, s'agissant de mettre en œuvre et de suivre la réforme de la politique de l'EFTP et de procéder à des réexamens de la politique nationale de développement des connaissances et compétences individuelles.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) L'UNESCO a enrichi les compétences pour mettre en œuvre les réformes nationales de la politique de l'EFTP chez 38 responsables de l'éducation de 19 pays arabes et de républiques d'Asie centrale par le biais de séminaires sous-régionaux de promotion/de formation en ce qui concerne l'application des bonnes pratiques énoncées dans les instruments normatifs de l'UNESCO sur l'enseignement et la formation techniques et professionnels.
- (ii) Formation accordée à 40 responsables de l'éducation de PMA dans le domaine de l'intégration des compétences fonctionnelles dans les programmes d'éducation de base.
- (iii) Bilan de la récente réforme de la politique d'EFTP établi en vue de préparer la réunion Séoul + 5 adressé à tous les États membres de l'UNESCO ; il en ressort que 21 pays ont pris en considération les recommandations de Séoul ainsi que la *Recommandation révisée concernant l'enseignement technique et professionnel (2001)*.
- (iv) Réunion Séoul + 5 de 148 experts de l'EFTP intitulée *Apprendre pour travailler, citoyenneté et durabilité*, organisée à Bonn (Allemagne) en octobre 2004 ; adoption à cette occasion de la *Déclaration de Bonn*, qui insiste sur la place centrale de l'EFTP dans la Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable et dans le développement durable en général.
- (v) Relance des systèmes d'EFTP à Bahreïn, au Bangladesh, en Éthiopie, en Libye et au Nigéria par un renouvellement continu des programmes d'enseignement et des programmes de recyclage des enseignants financés avec des ressources extrabudgétaires.

01214 Axe d'action 4 : Promouvoir la diversité et la coopération dans l'enseignement supérieur

33. Résultat escompté : Participation d'un plus grand nombre de pays à la réforme de l'enseignement supérieur, conformément aux recommandations du Comité international de suivi de la CMES.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

En partenariat avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'Association internationale des universités et le Higher Education Funding

Council for England, l'UNESCO a mis en route une étude de faisabilité sur la création d'un portail relatif aux politiques d'enseignement supérieur au niveau international.

34. Résultat escompté : Élargissement de la coopération internationale dans le domaine de l'enseignement supérieur en vue notamment de renforcer les capacités de recherche sur ce sujet dans les pays en développement.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) La coopération internationale en matière d'enseignement supérieur s'est élargie et les capacités de recherche dans les pays en développement ont été renforcées dans ce domaine au moyen de séminaires régionaux de recherche organisés pour l'Asie et le Pacifique (l'évolution des politiques de recherche en Asie), l'Afrique (Banque mondiale, enseignement supérieur en Afrique et enquêtes historiques), l'Amérique latine et les Caraïbes (science, technologie et enseignement supérieur : convergence et tensions), les États arabes (restructuration et différenciation des structures de l'enseignement supérieur dans les États arabes) et l'Europe et Amérique du Nord (techniques de gestion et évaluation).
- (ii) Premier colloque sur les politiques dans le domaine de la recherche et de l'enseignement supérieur (1er-3 décembre 2004, Paris) sur le thème "Connaissance, accès et gouvernance : stratégies en faveur d'un changement", en vue d'accroître les connaissances et informations sur l'enseignement supérieur et les systèmes de recherche et de réaffirmer l'importance de la recherche pour la création du savoir et sa contribution au développement.

01215 **Axe d'action 5 : Soutenir les enseignants et le personnel éducatif**

35. Résultat escompté : Renforcement des politiques nationales et internationales visant à améliorer les normes professionnelles et le statut des enseignants et à les faire participer au dialogue social concernant l'EPT.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Amélioration du statut, des conditions de travail et des résultats des enseignants par le biais du volet "De meilleurs enseignants" du Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2005, qui récapitule les bonnes pratiques nationales et les leçons tirées, ainsi que par l'intermédiaire de campagnes médiatiques nationales inspirées par l'UNESCO et appuyées par les pouvoirs publics sur des thèmes comme "Qu'est-ce qui fait un enseignant de qualité ?" (Pakistan).
- (ii) Sous la direction du Bureau régional de l'UNESCO pour l'éducation en Amérique latine et dans les Caraïbes (OREALC), le projet Quipus a permis de mettre en réseau des dizaines d'universités et d'instituts de formation d'enseignants de la région en vue d'échanges de bonnes pratiques et de travaux de recherche sur la formation d'enseignants de qualité et sur des problèmes de statut du personnel enseignant (conditions de travail, santé des enseignants, etc.).

36. Résultat escompté : Accroissement des capacités nationales de formation des enseignants, en particulier dans certains des principaux établissements africains de formation des enseignants, ainsi que des capacités de conception de matériels destinés à la formation pédagogique.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) L'UNESCO a organisé la formation de 700 inspecteurs pédagogiques en République démocratique du Congo ainsi que de doctorants en pédagogie au Burkina Faso et au Togo dans le cadre de son Initiative de renforcement des capacités des enseignants.
- (ii) L'IIRCA a mis en route des activités en collaboration avec des établissements de formation des enseignants en Afrique ; en tout, six programmes universitaires ont été réalisés en 2004 avec 294 participants (37 femmes et 257 hommes), dont 99 ont obtenu une maîtrise ou un diplôme d'études supérieures de pédagogie, 89 ont achevé leur première année de maîtrise de pédagogie en 2 ans et 106 ont commencé des études de doctorat et des maîtrises de lettres.
- (iii) L'UNESCO a apporté un soutien technique au Libéria, à la Sierra Leone et à la Côte d'Ivoire pour élaborer des plans de remise en état des capacités, de recyclage des enseignants et d'évaluation des besoins dans l'enseignement supérieur.

37. Résultat escompté : Accroissement des capacités nationales de formation des enseignants, en particulier dans certains des principaux établissements africains de formation des enseignants, ainsi que des capacités de conception en matière d'EPT.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Le Bureau de l'UNESCO à Dakar a organisé des ateliers pour des formateurs d'enseignants de 17 pays d'Afrique francophone de la CEMAC et la CEDEAO est parvenue à un accord sur les prochaines étapes de l'introduction des TIC et de l'enseignement ouvert et à distance pour la formation des enseignants.
- (ii) Les modules UNESCO Asie/Pacifique sur CD-ROM pour la formation des maîtres en vue du développement durable ont atteint des groupes d'utilisateurs nationaux plus vastes après avoir été adaptés/traduits pour le Cambodge, le Japon, le Kazakhstan et l'Inde.

I.2.2 : Éducation et mondialisation

01221

Axe d'action 1 : Saisir les opportunités et relever les défis

38. Résultat escompté : Les décisions en matière d'éducation s'appuieront sur des recommandations et des notes d'orientation concernant les opportunités à saisir et les défis à relever dans le contexte de la mondialisation appliquée à l'éducation.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Adoption par la Conférence générale à sa 32e session de la résolution sur l'"Enseignement supérieur et la mondialisation" pour prendre en compte les chances qu'offre la mondialisation et des défis qu'elle pose.

- (ii) À la suite de la résolution susmentionnée, organisation de trois réunions d'élaboration rassemblant des États membres et des parties prenantes de l'enseignement supérieur (Paris, avril 2004 ; Tokyo, octobre 2004 ; Paris, janvier 2005) pour élaborer conjointement avec l'OCDE des lignes directrices destinées à garantir la qualité dans l'enseignement supérieur transnational.
- (iii) Lancement d'un projet visant à constituer un réseau régional d'échange d'informations sur la reconnaissance des qualifications et l'assurance de qualité à la suite des recommandations du Comité intergouvernemental chargé de l'application de la Convention internationale sur la reconnaissance des études, des diplômes et des grades de l'enseignement supérieur dans les États arabes et les États européens riverains de la Méditerranée.

01222**Axe d'action 2 : Réseaux mondiaux à l'appui de l'EPT, de l'éducation aux droits de l'homme et de l'éducation pour une culture de la paix**

39. Résultat escompté : Attribution aux trois réseaux d'un rôle actif et bien défini dans le cadre de la stratégie de décentralisation de l'UNESCO, les secteurs du programme et les bureaux hors Siège recourant davantage aux réseaux pour leurs activités, et en particulier pour l'EPT.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Signature de 31 nouveaux accords dans les domaines de l'éducation sanitaire, de la formation des enseignants, de l'assurance de qualité, de l'éducation environnementale et du développement humain ainsi que du dialogue interculturel à la suite de l'initiative "Universitaires sans frontières".
- (ii) L'UNESCO a reçu 140 rapports sur le programme UNITWIN avec l'aide des États membres, résultat remarquable pour la période (l'aire géographique couverte s'est élargie puisque le programme s'étend à Chypre, à la Mongolie, au Tadjikistan et aux Caraïbes anglophones (Université des Antilles occidentales)).
- (iii) Le Centre international de l'UNESCO pour l'enseignement et la formation techniques et professionnels, UNEVOC, a organisé une réunion internationale d'experts sur le thème "Apprendre pour travailler, citoyenneté et durabilité" (25-28 octobre 2004, Bonn, Allemagne), au cours de laquelle des représentants de l'OMS, de la Banque mondiale, de l'ONU, du PNUE, de l'OIT et de l'ETF ont discuté sur la question de l'EFTP et du développement durable.
- (iv) L'UNESCO a organisé une réunion internationale sur l'innovation et l'excellence dans la carrière professionnelle et la formation des enseignants d'EFTP (8-10 novembre 2004, Hangzhou, Chine) en vue de définir des stratégies et procédures pour améliorer les qualifications professionnelles des enseignants d'EFTP et envisager de créer un programme de niveau de maîtrise pour l'enseignement de l'EFTP.
- (v) Le Centre UNESCO-UNEVOC a joué son rôle de plaque tournante en rassemblant, communiquant, diffusant et mettant en commun des informations, des connaissances et des bonnes pratiques en matière d'EFTP (le Service d'information et de documentation a reçu quelque 200 demandes d'information sur

diverses questions d'EFTP et a diffusé environ 8.500 publications ; le Centre de documentation a enrichi son fonds de quelque 2.000 titres nouveaux).

- (vi) Une exposition de messages d'élèves du Système des écoles associées du monde entier où ceux-ci donnaient leur avis sur l'éducation de qualité pour le XXI^e siècle a été organisée lors de la 47^e session de la Conférence internationale de l'éducation (8-11 septembre 2004, Genève, Suisse).
- (vii) Lors d'un premier atelier international (26-29 octobre 2004, Kazan, Fédération de Russie), l'UNESCO a lancé la "Route de la Volga", nouveau projet éducatif transversal visant à élaborer de nouvelles approches pédagogiques pour sensibiliser au patrimoine mondial et à l'éducation pour le développement durable grâce à une utilisation efficace des TIC.
- (viii) 1.470 équipes d'établissements secondaires du RéSEAU représentant 126 pays ont participé au concours scolaire Mondialogo associant 25.000 élèves qui, par le biais de projets de leur choix, ont entrepris un dialogue interculturel ; la cérémonie de remise des prix a eu lieu à l'occasion du Colloque international Mondialogo (Barcelone, Espagne, 17-20 septembre 2004), rassemblant des enseignants et élèves de 36 pays. Vu le succès de cette initiative, le groupe Daimler-Chrysler a annoncé que le concours Mondialogo serait repris en 2005-2006.
- (ix) Un forum international de jeunes a été organisé du 12 au 16 novembre 2004 à Port-of-Spain (Trinité-et-Tobago) avec la participation d'experts, d'enseignants du RéSEAU et d'élèves d'Afrique, des deux Amériques, des Caraïbes et de l'Europe à l'occasion de l'Année internationale de commémoration de la lutte contre l'esclavage et de son abolition, qui a abouti à la préparation d'une campagne scolaire internationale de lutte contre le racisme qui sera lancée le 21 mars 2005.
- (x) Les coordonnateurs nationaux du RéSEAU pour l'Asie et le Pacifique se sont rassemblés pour une réunion régionale de deux jours organisée par la Commission nationale australienne pour l'UNESCO dans le cadre de la Conférence de l'UNESCO sur l'éducation aux valeurs partagées pour la compréhension interculturelle et interreligieuse (Adélaïde, Australie, 28 novembre - 3 décembre 2004) ; la version spéciale pour le Pacifique du dossier éducatif sur le patrimoine mondial, récemment produite, a été présentée à cette occasion.

GRAND PROGRAMME II - SCIENCES EXACTES ET NATURELLES

Évaluation globale

40. Dans le domaine de l'eau et des écosystèmes associés, les principaux résultats sont le fruit des travaux du PHI, de l'UNESCO-IHE, du Programme mondial pour l'évaluation des ressources en eau récemment désigné programme phare par le Groupe de l'eau (UN-Water), et des activités menées conjointement avec le programme MAB dans le domaine de l'écohydrologie. S'agissant plus particulièrement de l'UNESCO-IHE, l'accent a été mis sur la nécessité d'établir des relations étroites entre l'Institut et le PHI, et notamment d'aider les pays à atteindre les OMD liés à l'eau douce, de continuer à former les cadres des pays en développement au milieu de leur carrière, et d'augmenter le nombre de bourses pour faire face à une très forte demande. Deux nouvelles initiatives internationales de grande envergure ont été lancées : une Initiative internationale conjointe UNESCO/OMM sur les inondations dont l'objet est de contribuer à atténuer les dégâts causés par les inondations, et l'Initiative internationale relative à la sédimentation (ISI) qui a trait à la mise au point d'un système d'aide à la décision pour la gestion des sédiments. Enfin, le premier Rapport mondial sur la mise en valeur des ressources en eau a été largement diffusé.

41. Le Congrès géologique international organisé conjointement avec l'UNESCO en août 2004 a réuni toute l'expertise mondiale dans le domaine des géosciences puisqu'environ 5.000 scientifiques y ont participé. La nécessité de sensibiliser l'opinion publique a été soulignée et l'accent a été mis sur la place des géosciences dans la Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable. En outre, des activités ont été menées dans le domaine de la prévention des catastrophes, y compris des séminaires de formation et des études sismiques qui, comme à Bam, ont débouché sur l'établissement d'une carte de zonage en vue d'une reconstruction future. L'UNESCO a aussi participé activement à la Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes à Kobe, Japon (2005) et, dans le prolongement de cette Conférence, elle continuera d'encourager les activités interdisciplinaires pour tenter de résoudre le problème de la vulnérabilité des pays exposés aux catastrophes naturelles.

42. Le Conseil international de coordination du MAB a tenu sa 18e session en octobre 2004 et a approuvé la désignation de 19 nouvelles réserves de biosphère, portant ainsi le Réseau mondial à 459 réserves de biosphère dans 97 pays. L'École régionale supérieure d'aménagement intégré des forêts tropicales (ERAIFT) a bénéficié d'un financement supplémentaire et sa dimension internationale a été renforcée. Aux niveaux régional et local, un appui a été fourni à plusieurs pays pour qu'ils créent de nouvelles réserves de biosphère, y compris des réserves transfrontières, et qu'ils améliorent le fonctionnement des réserves existantes. Le Programme pour la survie des grands singes (GRASP) a été mené à bien dans le cadre du partenariat de type II avec le PNUE, et un atelier sur le GRASP a été organisé lors de la manifestation sur le Congo qui s'est tenue en septembre au Siège de l'Organisation.

43. L'UNESCO a participé activement aux travaux préparatoires en vue de la Réunion internationale de Maurice sur les PEID ; un site Web interactif a été créé pour faire connaître l'action de l'UNESCO en faveur des petits États insulaires et une publication a été mise au point et largement diffusée. Les activités visant à encourager les pratiques rationnelles dans les zones côtières et à favoriser l'utilisation des savoirs autochtones et locaux ont également été appuyées dans toutes les régions.

44. Les principaux faits marquants de l'action de la Commission océanographique intergouvernementale (COI) ont été notamment les suivants : l'achèvement de la Stratégie de la COI pour le renforcement des capacités qui doit être examinée par la vingt-troisième session de l'Assemblée accompagnée d'un plan de mise en œuvre ; l'importante couverture accordée dans la presse mondiale et les revues scientifiques spécialisées (New York Times, CNN, BBC, Financial Times of London, Revue de recherche géophysique-océans, etc.) aux résultats du colloque international sur "L'océan dans un monde à forte concentration en CO₂" (10-12 mai 2004) au cours duquel ont été exposés les derniers résultats de la recherche, à savoir que l'océan a absorbé environ 50 % des émissions de CO₂ provenant des hydrocarbures depuis le début de l'ère industrielle, et que cette augmentation du CO₂ océanique est en train d'acidifier les océans ; l'élaboration de directives pour les travaux futurs de la JCOMM ; la planification et la préparation de JCOMM-II (septembre 2005, Halifax) qui procédera à un bilan critique des progrès réalisés dans le domaine de la météorologie marine opérationnelle depuis 1999 et élaborera des plans pour les quatre prochaines années.

45. Les activités et programmes dans les domaines des sciences fondamentales et des sciences de l'ingénieur ont porté principalement sur le renforcement des capacités humaines et des ressources. Les partenaires habituels ont continué de fournir un appui essentiel et des ressources extrabudgétaires. Une attention particulière a été accordée à l'interdisciplinarité dans la mise en œuvre des programmes existants et à la définition de nouveaux centres d'intérêts et domaines d'action. À cet égard, l'utilisation des TIC pour améliorer l'accès à l'information scientifique et l'efficacité du transfert de cette information a été encouragée avec l'ouverture de nouveaux chantiers de coopération immédiate et durable avec le Secteur de la communication et de l'information. Dans le prolongement du SMDD, les énergies renouvelables ont été considérées comme une priorité majeure pour le système des Nations Unies, et l'UNESCO a été désignée organisation chef de file pour la définition d'activités et de stratégies dans ce domaine.

46. L'UNESCO a fourni une assistance technique au Nigéria, au Congo, au Soudan et au Liban pour l'évaluation et l'élaboration de politiques scientifiques et techniques. À l'échelon régional, l'Organisation a aidé le NEPAD à élaborer son plan d'action scientifique et technique et a été désignée chef de file du système des Nations Unies pour le volet science et technologie du NEPAD. L'UNESCO a également contribué à rétablir la coopération scientifique dans les Balkans dans le domaine des indicateurs et statistiques scientifiques et techniques. L'entreprenariat technologique a été favorisé par le renforcement de la coopération entre l'université, l'industrie et les pouvoirs publics. Afin d'encourager l'échange de données d'expérience et de savoir-faire dans le domaine de l'élaboration de politiques de la science, de la technologie et de l'innovation, des forums scientifiques et technologiques régionaux ont été organisés à l'occasion du Forum mondial sur la science tenu à Budapest. L'UNESCO, en coopération avec l'ISESCO et la TWAS, a également organisé, à Marrakech, la première Conférence générale de l'Académie mondiale des jeunes scientifiques à laquelle ont participé 130 jeunes chercheurs de 87 pays de toutes les régions. Enfin, deux nouvelles chaires UNESCO sur les femmes et la science ont été créées.

Temps forts de la Réunion internationale de Maurice

47. L'UNESCO a participé activement à l'examen du Programme d'action de la Barbade pour le développement durable des petits États insulaires en développement (PEID) et au processus de planification prospective issu de la Réunion internationale de Maurice.

48. La Réunion internationale de Maurice, accueillie par la République de Maurice du 10 au 14 janvier 2005, avait pour objet de passer en revue la mise en œuvre du Programme d'action de la Barbade. Y ont participé 18 présidents, vice-présidents et premiers ministres, une soixantaine de ministres et près de 2.000 délégués, représentants de la société civile et journalistes de 114 pays et 15 organismes multilatéraux ou des Nations Unies.

49. La délégation de l'UNESCO était dirigée par le Directeur général qui a donné une conférence de presse dont on a largement fait état sur le rôle que l'UNESCO compte jouer dans la mise en place d'un système mondial d'alerte aux tsunamis. Lors du débat de haut niveau, le Directeur général a évoqué la catastrophe du tsunami, ses prolongements ainsi que l'action récente, en cours et future de l'UNESCO dans le domaine du développement durable des petits États insulaires en développement. Il a également souligné qu'il était capital de créer des partenariats diversifiés pour résoudre les problèmes liés à la fragilité écologique des PEID.

50. Les principaux résultats de cette réunion sont la Stratégie de Maurice, ensemble de mesures proactives destinées à poursuivre la mise en œuvre du Plan d'action de la Barbade, et la Déclaration de Maurice qui représente un engagement au niveau politique.

51. La **Déclaration de Maurice** réaffirme la validité constante du Programme d'action de la Barbade qui constitue "un cadre fondamental pour le développement durable des petits États insulaires en développement". Rappelant que la vulnérabilité de ces États, désormais largement admise, ne fera que croître si des mesures ne sont pas prises d'urgence, la Déclaration réaffirme l'engagement pris par la communauté internationale d'appuyer les efforts que déploient les petits États insulaires en développement pour qui le développement durable demeure une nécessité particulière. Elle reconnaît que les conséquences tragiques du tremblement de terre et du tsunami dans l'océan Indien mais aussi de la récente saison de cyclones dans les Caraïbes et le Pacifique soulignent la nécessité de mettre en place des mécanismes efficaces de réduction des risques de catastrophes, des systèmes d'alerte précoce, des secours d'urgence et des capacités de relèvement et de reconstruction, et de renforcer ceux qui existent déjà. À cet égard, la Déclaration souligne qu'il faut s'attacher tout particulièrement à donner aux petits États insulaires en développement les moyens de se relever, grâce notamment à la mise au point et au transfert de technologies, au renforcement des capacités et à la mise en valeur des ressources humaines. Elle reconnaît en outre que le commerce international joue un rôle important en ce qui concerne la capacité de relèvement et le développement durable ; par conséquent, elle invite les institutions financières internationales à accorder l'attention voulue aux handicaps et fragilités structurels des petits États insulaires en développement. Enfin, ses auteurs s'engagent à mettre en œuvre la Stratégie de Maurice dans les délais prévus.

52. La **Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action de la Barbade** souligne que les petits États insulaires en développement (PEID), "sont situés dans des régions qui sont parmi les plus vulnérables du monde en raison de l'intensité, de la fréquence et de l'impact de plus en plus lourd des catastrophes naturelles et écologiques qui s'y déroulent, et ils doivent faire face à des conséquences économiques, sociales et écologiques disproportionnées", comme l'ont montré la tragédie du tsunami du 26 décembre 2004 dans l'océan Indien et la dernière saison d'ouragans, cyclones et typhons dans les Caraïbes et le Pacifique. Reconnaissant que les PEID doivent faire face à un grand nombre de problèmes qui vont des catastrophes naturelles et du changement climatique à la fragilité des écosystèmes terrestres et marins en passant par l'éloignement, les pertes sur le plan commercial et les menaces que fait peser le VIH/sida, la Stratégie définit toute une série d'activités dont l'objet est de surmonter les fragilités économiques et écologiques des petites îles et d'assurer le soutien et l'assistance de la communauté internationale.

53. Plusieurs manifestations ont été organisées dans le cadre de la Réunion de Maurice, y compris un Forum sur la société civile auquel l'Organisation a apporté son soutien et une autre manifestation en marge du projet "La voix des petites îles". Dans le cadre de la séance plénière du débat de haut niveau, un mémorandum d'accord a été signé ; il concerne la création d'un consortium des universités des PEID auquel sont associées dans un premier temps les universités de Malte, de Maurice, du Pacifique Sud, des îles Vierges et des Antilles occidentales. Ce consortium a principalement pour objet de renforcer les capacités nationales des petits États insulaires pour qu'ils puissent mettre en œuvre la Stratégie. L'éventuelle intégration du consortium au réseau UNITWIN de l'UNESCO et la possibilité d'établir des liens avec la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable sont actuellement à l'étude.

54. Sous l'autorité du Secteur de la culture, le panel de l'UNESCO sur "**Le rôle de la culture dans le développement durable des petits États insulaires en développement**" a indiqué qu'il soutenait résolument la reconnaissance de la culture comme une composante indispensable et omniprésente de la vie et du développement humain, en insistant sur l'importance de questions telles que l'identité et la diversité culturelles, la protection du patrimoine matériel et immatériel, l'intégration des langues locales et des savoirs traditionnels dans l'éducation formelle et les perspectives économiques offertes par la culture, en particulier par le biais des industries culturelles.

55. En outre, la manifestation spéciale organisée par l'UNESCO sur le thème "**Vision des jeunes sur la vie dans les îles**" a réuni des jeunes de différentes régions insulaires du monde qui ont échangé leurs points de vue et leurs aspirations concernant l'avenir de leurs îles. Les débats ont été organisés autour de trois grands thèmes : "La vie et l'amour dans les îles" (les modes de vie et cultures insulaires) ; "Mon île natale" (la sauvegarde des milieux insulaires) ; et "L'argent dans ma poche" (perspectives économiques et débouchés). Les conclusions présentées en plénière à la Réunion de Maurice figurent dans une déclaration autour de laquelle s'articulent les différents rôles que les jeunes insulaires pensent pouvoir jouer pour contribuer de façon décisive au développement des petites îles. Cette déclaration invite la communauté internationale à aider les jeunes à jouer un rôle important dans la prise des décisions, à renforcer leur action en tant que défenseurs de l'environnement, à prendre en compte leurs besoins et priorités, y compris la prévention du VIH/sida et la sensibilisation à l'abus des substances toxiques, et plus particulièrement à les accompagner dans la recherche d'emplois viables. Les représentants des jeunes se sont également engagés à entreprendre d'intenses activités de suivi à l'échelon local. Le Directeur général a participé avec le Secrétaire général de l'ONU à la cérémonie de clôture de cette manifestation.

56. À la Réunion internationale de Maurice, l'Organisation des Nations Unies et ses institutions spécialisées ont été invitées "à renforcer leur appui à la Stratégie en améliorant la cohésion, la coordination et le suivi approprié de leur action". En conséquence, l'actuel programme de travail de l'UNESCO a été revu afin de contribuer pleinement à la mise en œuvre de la Stratégie de Maurice. S'agissant du prochain exercice biennal (33 C/5), l'UNESCO continuera à appliquer une approche à deux volets qui associe les techniques traditionnelles et les nouvelles technologies de l'information et de la communication au renforcement des capacités endogènes insulaires. Afin de renforcer ces capacités et de protéger les diversités, le projet de 33 C/5 inclut des activités qui ciblent l'éducation au service du développement durable des petites îles, les méthodes d'éducation formelle et non formelle et les capacités de formation, la conservation et la surveillance de la biodiversité ainsi que le renforcement des savoirs locaux et autochtones utiles pour le développement durable. Une attention particulière sera portée à la culture, aux peuples autochtones, aux jeunes et à la prévention des catastrophes. Ainsi, les fragilités écologiques des petites îles seront traitées

dans le cadre du système mondial d'alerte précoce proposé par l'UNESCO, qui portera non seulement sur les tsunamis mais aussi sur d'autres catastrophes naturelles. Bien entendu, l'UNESCO continuera également de promouvoir des approches intégrées du développement durable dans les PEID, en particulier par une coopération interdisciplinaire et intergénérationnelle.

**Programme II.1 :
Sciences, environnement et développement durable**

	Crédits ouverts pour les plans de travail 2004-2005	Dépenses au 31.12.2004	Dépenses par rapport aux crédits ouverts pour les plans de travail au 31.12.2004
	\$	\$	%
Sous-programme II.1.1	9.311.000	4.118.000	44,2
Sous-programme II.1.2	3.059.000	1.304.000	42,6
Sous-programme II.1.3	1.435.000	763.000	53,2
Sous-programme II.1.4	850.000	422.000	49,7
Sous-programme II.1.5	4.741.000	2.036.000	42,9
Programme II.2	19.396.000	8.643.000	44,6

II.1.1 : L'eau - Phénomènes d'interaction : systèmes menacés et défis sociaux

02111 **Axe d'action 1 : Les changements planétaires et l'eau : avancement des sciences hydrologiques en vue d'améliorer l'évaluation**

57. Résultat escompté : Réalisation d'une évaluation du stress hydrique dans diverses conditions socioéconomiques, dans certains bassins fluviaux et certains aquifères.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Trois nouveaux bassins ont été ajoutés au réseau "L'hydrologie au service de l'environnement, de la vie et de la formulation des politiques" (HELP). Ce réseau compte désormais 67 bassins (dont 14 transfrontières), dans 56 États.
- (ii) Création à Dundee d'un Centre PHI-HELP spécialisé dans les questions juridiques, la formulation de politiques et les sciences relatives à l'eau, en collaboration avec l'Institut international de recherche sur la législation relative à l'eau (IWLRI).

58. Résultat escompté : Préparation du deuxième Rapport mondial sur la mise en valeur des ressources en eau (le rapport sera présenté en 2006).

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) L'UNESCO et l'OMM ont achevé le chapitre sur l'état des ressources.
- (ii) Le PHI a préparé le Programme mondial d'évaluation et de cartographie hydrogéologiques (WHYMAP).

59. Résultat escompté : Élaboration de politiques visant à améliorer la coordination entre les pays partageant des systèmes aquifères transfrontières (ISARM), amélioration de la gestion des ressources communes en eaux souterraines.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Organisation de colloques et conférences au niveau international dans le cadre du Projet sur la gestion des ressources des aquifères transnationaux (ISARM) afin de promouvoir une coopération transdisciplinaire et une meilleure compréhension des aquifères transfrontières.
- (ii) Mise en place d'une coopération avec le Fonds pour l'environnement mondial (FEM).
- (iii) Signature avec l'Organisation des États américains d'un mémorandum d'accord portant sur les activités de l'ISARM.

60. Résultat escompté : Amélioration de la gestion des bassins fluviaux.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Lancement du chapitre sud-américain du projet FRIEND.
- (ii) Activités de renforcement des capacités menées à bien par le Programme international mixte AIEA-UNESCO d'application des isotopes à l'hydrologie (JIIHP).
- (iii) Lancement de plusieurs projets en partenariat avec l'Agence spatiale européenne pour mettre en place des services permanents d'observation de la Terre en vue d'une gestion intégrée des ressources en eau dans les pays en développement, notamment lancement de projets d'application des techniques spatiales à l'évaluation des ressources en eaux souterraines et à leur gestion en Afrique (Pretoria, novembre 2004).

61. Résultat escompté : Amélioration des méthodes appliquées pour atténuer les effets des inondations et des sécheresses.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Élaboration d'un document conceptuel sur la mise en œuvre de l'IFI par le Comité mixte de l'Initiative internationale conjointe UNESCO/OMM sur les inondations (IFI), en collaboration avec l'UNU, la SIPC de l'ONU et l'Association internationale des sciences hydrologiques.
- (ii) Réalisation à Jakarta au niveau communautaire d'un projet pilote de prévention et d'atténuation des effets des inondations.

02112 **Axe d'action 2 : L'eau pour satisfaire les besoins humains**

62. Résultat escompté : Amélioration des capacités de gestion des ressources en eau dans les zones rurales et urbaines.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

Dans le cadre de ses activités de renforcement des capacités, le PHI a organisé deux ateliers sur la sécurité des eaux urbaines (en partenariat avec l'Université de Sao Paulo et la Fédération des industries de Sao Paulo - Sao Paulo, juin 2004) et sur l'éducation en matière d'eau urbaine (Paris, décembre 2004), ainsi qu'une Conférence internationale sur le thème "Les villes comme bassins hydrographiques : un urbanisme sensible aux questions d'eau 2004" (Adélaïde, Australie, novembre 2004).

63. Résultat escompté : Amélioration de la gestion intégrée des bassins fluviaux grâce à des approches joignant les aspects sociaux et institutionnels.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

Mise en place des éléments essentiels pour un examen global des principes directeurs de gestion intégrée des bassins fluviaux.

64. Résultat escompté : Meilleure compréhension du rôle des eaux souterraines dans la satisfaction des besoins humains.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

Publication de "Management of Aquifer Recharge and Subsurface Storage", première d'une série d'initiatives sur la question des eaux souterraines dans les situations d'urgence.

65. Résultat escompté : Renforcement des capacités des pays en développement et amélioration des principes directeurs pour une gestion efficace des ressources en eau dans les zones côtières et les régions montagneuses.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Plusieurs partenaires ont suivi à Mombasa (Kenya) les travaux d'un atelier organisé dans le cadre du NEPAD sur le thème : "Études des bassins hydrologiques africains : effets côtiers, environnementaux et sociaux des prélèvements et retenues - Réaction face aux changements globaux et scénarios".
- (ii) Organisation à Berchtesgaden (Allemagne) d'une Conférence internationale sur l'hydrologie du milieu montagneux qui a beaucoup contribué à la mise en place de partenariats de coopération.
- (iii) Examen de la possibilité et des moyens de constituer un réseau de surveillance des glaciers des Andes dans le cadre des ateliers organisés à Valdivia (Chili) et Huaraz (Pérou) sur le bilan de masse des glaciers andins.

66. Résultat escompté : Amélioration des méthodes de résolution des conflits relatifs à l'eau et de la coopération dans ce domaine.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Constitution d'un ensemble d'indicateurs concernant les méthodes de règlement des conflits relatifs à l'eau.
- (ii) Organisation par le PHI et le Bureau de l'UNESCO à Téhéran d'un atelier sur la recharge artificielle pour permettre à la région d'élaborer une stratégie d'augmentation de ses ressources en eaux souterraines.

02113 **Axe d'action 3 : Éducation relative à l'eau et renforcement des capacités pour assurer un développement durable et la sécurité**

67. Résultat escompté : Développement des capacités d'éducation en vue de la gestion durable des ressources en eau.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Réalisation d'activités de renforcement des capacités en Afghanistan par le Centre régional de Téhéran sur la gestion de l'eau dans les zones urbaines (RCUWM) et organisation d'un atelier régional de formation de formateurs.
- (ii) Formation par l'UNESCO-IHE d'experts irakiens en gestion des ressources en eau.
- (iii) 14e stage de formation PHI-Université de Nagoya sur le thème de l'hydrologie en Asie organisé au Centre de l'eau pour les régions tropicales humides de Kuala Lumpur.

68. Résultat escompté : Amélioration des méthodes de contrôle qualitatif et de suivi de la mise en pratique des connaissances, surtout dans les pays les moins avancés.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

L'UNESCO-IHE a mis au point une technique peu coûteuse d'élimination de l'arsenic dans l'eau potable et l'a testée avec succès au Bangladesh. Cette technique a reçu le Prix "Holland Innovation" 2004.

69. Résultat escompté : Mise au point de méthodes de résolution des conflits et de coopération dans le domaine de l'eau et intégration de ces méthodes dans les programmes d'études au niveau universitaire.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

Élaboration d'un projet générique de programme sur un an en matière de résolution des conflits dans le domaine de l'eau en coopération avec l'UNESCO-IHE et adaptation de ce projet aux Balkans.

70. Résultat escompté : Élaboration de modules et d'instruments pour intégrer la dimension culturelle à la gestion des ressources en eau.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Publication en collaboration avec le Secteur des sciences sociales et humaines et la COMEST d'une brochure intitulée "L'eau et la gouvernance : quelques exemples des meilleures pratiques éthiques".
- (ii) Préparation par le PHI et la COMEST des 12 premiers volumes de la collection "L'eau et l'éthique" du PHI.
- (iii) Élaboration par le PHI en coopération avec Veolia Water et l'ONG française *Programme Solidarité Eau* de la publication "Water, Sanitation and Sustainable Development".
- (iv) Création en Égypte du Centre régional arabe d'éthique de l'eau.

02114 Axe d'action 4 : Pour une gestion durable des interactions terre-eau

71. Résultat escompté : Intensification des réseaux de recherche et de renforcement des capacités qui constituent une base d'informations, de données et de connaissances pour la gestion durable des ressources en eau, élément clé de la lutte contre la pauvreté.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Création d'un mastère régional scientifique sur les approches écohydrologiques à l'Université de La Plata (Argentine).
- (ii) Lancement avec le soutien de l'UNESCO d'un réseau mondial consacré à la gestion des risques de toxines et d'efflorescences de cyanobactéries dans les ressources en eau (CYANONET).
- (iii) Lancement du projet régional "Gestion et développement intégrés durables des zones arides et semi-arides de l'Afrique australe (SIMDAS)" pour mettre en œuvre une approche écohydrologique dans la sous-région de la SADC.

72. Résultat escompté : Mise au point d'approches écohydrologiques et écosystémiques pour la gestion intégrée des ressources en eau dans divers écosystèmes, y compris à l'échelle du bassin fluvial.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

Le Comité consultatif scientifique sur l'écohydrologie est convenu d'une méthodologie commune.

73. Résultat escompté : Intégration de l'approche écohydrologique dans les programmes de travail de la Convention relative aux zones humides (Ramsar, Iran, 1971), de la Convention sur la diversité biologique et de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

Approbation du financement par le Gouvernement flamand de Belgique du Projet sur la gestion durable des terres arides marginales (SUMAMAD). Ce projet vise à lutter contre la désertification dans huit pays d'Afrique du Nord et d'Asie grâce à des recherches menées en collaboration.

74. Résultat escompté : Amélioration des instruments hydro-informatiques en vue de la modélisation intégrée et de la gestion opérationnelle des hydrosystèmes.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

L'Initiative interdisciplinaire de l'UNESCO pour le développement durable du bassin Volga-Caspienne, auquel participent les cinq programmes scientifiques intergouvernementaux de l'UNESCO, a débouché sur la publication de l'ouvrage "Vision de la Volga".

75. Résultat escompté : Promotion et application de dispositions institutionnelles novatrices pour la gestion des hydrosystèmes et des écosystèmes associés dans les réserves de biosphère, les sites du patrimoine mondial et les zones humides relevant de la Convention de Ramsar.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

Présentation pour examen de principes d'écohydrologie aux secrétariats des accords multilatéraux environnementaux en ce qui concerne l'utilisation durable de la biodiversité des eaux continentales et l'utilisation rationnelle des écosystèmes de terres humides ainsi que l'aménagement et la conservation durables des paysages naturels et mixtes.

76. Résultat escompté : Révision et diffusion de méthodes et techniques d'évaluation d'impact dans le contexte des ressources en eau et des écosystèmes appropriés.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

Publication des travaux des ateliers scientifiques internationaux qui se sont tenus à la Réserve de biosphère d'Entlebuch (Suisse) et à Vienne (Autriche) dans le cadre du projet "Initiative de recherche sur le changement climatique dans les réserves de biosphère de montagne : les questions de méthode et la surveillance environnementale et sociale".

77. Résultat escompté : Justification et diffusion des résultats de la recherche sur les interrelations entre le changement climatique et le développement durable dans les régions de montagne.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Financement par la Communauté européenne d'une étude collective sur l'incidence du changement climatique mondial sur les réserves de biosphère situées en montagne, à laquelle a participé l'UNESCO.
- (ii) Deux ateliers thématiques ont identifié un certain nombre d'indicateurs cryosphériques et socioéconomiques et ont évalué les méthodologies pour mesurer l'incidence du changement planétaire.

78. Résultat escompté : Renforcement des capacités scientifiques et élaboration de matériels didactiques pour la remise en état des écosystèmes terrestres et hydrologiques détériorés.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

Publication en portugais et en anglais d'un ouvrage intitulé "Issues of local and global use of water from the Amazon" à la suite de deux séminaires organisés à Belém (Brésil).

II.1.2 : Sciences écologiques : Promouvoir une gestion respectueuse de la nature par les populations

02121 Axe d'action 1 : Réserves de biosphère : approches du développement durable

79. Résultat escompté : Promotion de l'utilisation durable des ressources naturelles.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) 19 nouvelles réserves de biosphère ont été intégrées au Réseau mondial de réserves de biosphère (WNBR).
- (ii) Une nouvelle série de subventions de l'UNESCO-ISC destinées à renforcer les réserves de biosphère dans la Fédération de Russie ont été allouées par le Bureau de Moscou dans le cadre du programme ROLL.

80. Résultat escompté : Amélioration de l'accès aux avantages dont les ressources naturelles sont la source, lesquels seront aussi mieux partagés.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

Un rapport du Groupe de travail sur les économies de qualité dans les réserves de biosphère a été présenté au CIC-MAB, y compris l'adoption éventuelle d'un système national de labels d'origine des réserves de biosphère.

81. Résultat escompté : Progrès vers la réalisation des objectifs relatifs à la biodiversité.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) La septième réunion de la Conférence des parties à la Convention sur la diversité biologique (CDB) a adopté un programme de travail sur les aires protégées reconnaissant à l'UNESCO-MAB le statut de partenaires mondial.
- (ii) Une brochure contenant des études de cas sur l'approche écosystémique de la CDB a été produite conjointement avec l'Union mondiale pour la nature (UICN).
- (iii) Le CIC-MAB a adopté un deuxième programme d'activités conjointes avec la Convention de Ramsar sur les terres humides (octobre 2004).
- (iv) Le Bureau de Jakarta a apporté des compétences techniques pour l'évaluation des mécanismes d'entretien de la diversité biologique dans la Réserve de biosphère de Tonle Sap (Cambodge).

82. Résultat escompté : Amélioration du fonctionnement des réseaux régionaux et thématiques du MAB.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Des rapports sur les activités d'AfriMAB, ArabMAB, SACAM, EABRN, SeaBRNet, ASPACO, NordMAB et IberoMAB ont été présentés au CIC-MAB.
- (ii) La deuxième réunion du Réseau MAB pour l'Asie du Sud et l'Asie centrale (SACAM), tenue en République islamique d'Iran, a désigné l'écotourisme et la remise en état des zones dégradées comme domaines pouvant donner lieu à une collaboration.
- (iii) Le rôle des réserves de biosphère du MAB dans la facilitation de la coopération transfrontière en Europe du Sud-Est a été examiné au cours d'un atelier international organisé conjointement, à Belgrade, par le Bureau de l'UNESCO à Venise et le Bureau régional de l'UICN pour l'Europe.
- (iv) Le premier cours de formation aux applications des SIG pour la gestion des réserves de biosphère s'est tenu à Beijing, avec le soutien financier de la Commission nationale coréenne pour l'UNESCO et l'appui technique du Bureau de Beijing.

83. Résultat escompté : Aménagement de certaines réserves de biosphère pour qu'elles servent de sites de démonstration de modes d'existence durables et diffusion des résultats.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

Un projet PNUE-FEM/UNESCO-MAB portant sur six réserves de biosphère, au Bénin, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Mali, au Niger et au Sénégal, a été mis en route dans le but de tester et de comparer les actions menées dans les domaines du renforcement des capacités, de l'utilisation durable de la diversité biologique, de la

recherche scientifique et des approches participatives de la gouvernance de la biodiversité dans les écosystèmes de savane.

02122 **Axe d'action 2 : Contribuer à réduire la perte de biodiversité : la science et le renforcement des capacités au service de la durabilité écologique**

84. Résultat escompté : Amélioration de la capacité des États membres de mettre en œuvre une gestion intégrée.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

Financement par la CE d'une nouvelle "Initiative de recherche sur le changement climatique dans les réserves de biosphère de montagne" (GLOCHAMORE), mise en œuvre en tant qu'entreprise conjointe PHI-MAB dans 28 réserves de biosphère.

85. Résultat escompté : Amélioration de l'éducation à la biodiversité, en liaison avec des secrétariats d'accords multilatéraux relatifs à l'environnement.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Distribution du kit pédagogique sur la lutte contre la désertification, établi conjointement par l'UNESCO et l'UNCCD, en anglais, arabe, espagnol et français, par l'entremise du Réseau du système des écoles associées du Secteur de l'éducation.
- (ii) Le plan de mise en œuvre de l'Initiative mondiale sur la communication, l'éducation et la sensibilisation du public à la diversité biologique (CESP), sous les auspices de la CDB, a été établi par l'UNESCO et d'autres partenaires et approuvé par la Conférence des parties à la CDB à sa septième réunion.

86. Résultat escompté : Amélioration de la capacité des États membres, en particulier en Afrique, de traiter les problèmes d'environnement et de développement.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Programme conjoint ERAIFT/Université Columbia sur la problématique biosphère et société (CUBES) en vue de renforcer les capacités des pays en développement en mettant en relation différentes communautés.
- (ii) Un mémorandum d'accord a été signé entre l'ERAIFT et l'ENEF (École nationale des eaux et forêts) du Gabon afin de promouvoir les réseaux régionaux et les échanges académiques avec des universités et des centres de recherche africains.
- (iii) Trois chaires UNESCO-Cousteau d'écotechnie ont été créées au Computer Man College (Soudan), à l'Université du Rhode Island (États-Unis d'Amérique) et à l'Université Rutgers (Université d'État du New Jersey, aux États-Unis d'Amérique).
- (iv) Le Bureau du MAB a choisi les dix lauréats auxquels une bourse du MAB pour jeunes scientifiques sera attribuée en 2005.

87. Intégration des systèmes urbains et de l'interface ville/campagne dans les plans-cadres des États membres en matière de protection de l'environnement.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

Étude de cas sur les "réserves de biosphère urbaines", notamment au Cap (en collaboration avec CUBES) et à Dakar (l'applicabilité du concept de réserves de biosphère aux zones urbaines a été étudiée dans le volume 1023 des *Annales de l'Académie des sciences de New York* "Biosphère urbaine et société").

02123 **Axe d'action 3 : Améliorer la prise en compte des liens entre diversité biologique et diversité culturelle qui est une condition de base du développement durable**

88. Résultat escompté : Progrès des connaissances sur l'interdépendance de la diversité biologique et de la diversité culturelle et ses incidences.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

À des fins de sensibilisation et de promotion du dialogue, un atelier sur les "diversités culturelles et biologiques durables" a été organisé dans le cadre de la Conférence scientifique internationale "Biodiversité : science et gouvernance - Décider aujourd'hui pour vivre demain".

89. Résultat escompté : Meilleure durabilité de la diversité, tant culturelle que biologique, sur certains sites.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Collecte de données sur la connaissance autochtone des ressources côtières, les indicateurs environnementaux et socioéconomiques et les possibilités et conséquences du tourisme dans la mer d'Andaman (Thaïlande).
- (ii) Des travaux sont en cours afin d'évaluer l'impact du dernier tsunami, documenter le rôle des savoirs autochtones dans la réaction à cette catastrophe et guider les opérations de secours au moyen des données de base réunies à ce jour.

II.1.3 : Sciences de la terre : Mieux comprendre la terre solide et améliorer la prévention des catastrophes

02131 **Axe d'action 1 : La géologie au service de la société : interactions roches-eau-vie**

90. Résultat escompté : Promotion de bonnes pratiques de gestion en sciences de la terre par le biais d'activités relatives aux géosciences et à l'hydrologie appliquée, l'accent étant mis sur l'Afrique et les pays en développement d'autres continents, les femmes et les jeunes scientifiques.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

Cinq nouveaux projets du PICG dans le domaine de l'hydrologie, dont quatre en Afrique et deux faisant appel à de jeunes scientifiques.

91. Résultat escompté : Renforcement des capacités institutionnelles et individuelles en matière d'hydrogéologie, d'écosystèmes anciens, de désertification, de changements climatiques, de zones côtières, de catastrophes écologiques et de patrimoine géologique.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Renforcement des capacités par la création d'une équipe spéciale PICG-PHI sur l'hydrogéologie permettant d'élargir le champ des projets du PICG aux questions relatives aux eaux souterraines, au cycle du carbone, aux deltas moussoniers et leur évolution, aux terres sèches et à l'évolution du niveau de la mer Caspienne.
- (ii) Renforcement des capacités relatives aux méthodes de protection et de gestion du patrimoine géologique dans les géoparcs à l'occasion d'une Conférence internationale sur les géoparcs, organisée à Beijing, qui a réuni 400 experts de 50 pays (sous l'égide du Ministère de la terre et des ressources de la République populaire de Chine).
- (iii) Activités de mise en réseau, formation et renforcement des capacités du Bureau de l'UNESCO à Montevideo, en collaboration avec les universités et les autres institutions géoscientifiques de la région, le réseau GEOLAC par exemple.

02132

Axe d'action 2 : Partenariat mondial pour l'observation de la Terre depuis l'espace au service du développement durable

92. Résultat escompté : Définition d'ensembles fondamentaux de paramètres d'observation de la Terre.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

Définition de séries supplémentaires de données de base sur les paramètres d'observation des environnements géologiques, hydrologiques et côtiers par l'entremise du CEOS et du partenariat IGOS.

93. Résultat escompté : Identification et essai des meilleures pratiques dans le domaine de l'enseignement des applications spatiales dans certains instituts universitaires d'Afrique, d'Asie, du Pacifique et d'Amérique latine.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Dans le cadre du Programme d'éducation spatiale, une première série de stages a été organisée aux Philippines, en coopération avec l'Institut de l'éducation scientifique des Philippines, des agences spatiales et des universités, essentiellement pour partager et démontrer les meilleures pratiques d'enseignement des sciences et technologies spatiales et faire mieux connaître les applications de ces technologies.
- (ii) Des activités de sensibilisation ont été organisées à l'intention des étudiants, en coopération avec le Centre spatial norvégien et EURISY.
- (iii) Recensement des centres d'observation de la Terre en Afrique, à titre de contribution au processus du NEPAD.

- (iv) Des bourses ont été accordées à 44 géoscientifiques de pays en développement pour leur permettre de participer à six différents stages internationaux de troisième cycle sur les méthodes géochimiques et d'exploration minière, la protection de l'environnement, la géo-information et l'observation de la Terre, et l'analyse et l'évaluation des risques naturels.
- (v) Les dernières parties de la carte métallogénique de l'Amérique du Sud, de la carte géodynamique de la Méditerranée, et de la carte géodynamique de l'Asie ont été établies en coopération avec la Commission de la carte géologique du monde (CCGM).

02133 Axe d'action 3 : Améliorer la prévention des catastrophes et de la capacité d'y faire face

94. Résultat escompté : Amélioration de la capacité des États membres en matière de prévention des catastrophes, en particulier dans les communautés à risque.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

L'UNESCO a activement participé au processus préparatoire de la Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes (Kobe, janvier 2005) et a été désignée organisation chef de file pour un grand module thématique de la Conférence - "Savoir, innovation et éducation - construire une culture de communautés mieux préparées". L'UNESCO a été également coorganisateur de trois sessions thématiques sur l'éducation au service du développement durable, la gestion des risques relatifs au patrimoine culturel et les nouvelles initiatives internationales en matière de recherche sur les risques liés aux inondations et aux glissements de terrain et l'atténuation de leurs effets.

95. Résultat escompté : Méthodes et applications mises en œuvre pour accroître la résistance des sites et des structures aux catastrophes.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Achèvement réussi de la première phase d'installation du réseau sismique national de la Jamahiriya arabe libyenne.
- (ii) Publication électronique d'un module de formation sur le renforcement des capacités en matière de prévention des catastrophes naturelles, établi dans le cadre du Programme d'action régional pour l'Amérique latine.

96. Résultat escompté : Élaboration et mise en œuvre de plans directeurs de prévention des risques applicables à certaines communautés exposées.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Promotion de la communication éducative et de la sensibilisation du public à la réduction des risques de catastrophe, par un soutien aux radios communautaires en Afrique, par une grande réunion technique régionale en Amérique latine et aux Caraïbes organisée pour examiner les politiques et stratégies de communication éducative et par le parrainage d'un programme scolaire de sécurité et de préparation aux tremblements de terre en Indonésie.
- (ii) L'UNESCO a contribué à rééquiper le Laboratoire scientifique du Musée de la Bohême centrale (République tchèque) dévasté par les inondations en 2002.

- (iii) Mobilisation en vue de préparer les secours et l'aide au relèvement et à la reconstruction après le tremblement de terre et le tsunami indonésiens du 26 décembre.
- (iv) Poursuite de la promotion, par l'intermédiaire de l'Alliance, de la reconstruction d'une ville plus résistante aux tremblements de terre après le séisme de Bam.

II.1.4 : Vers des conditions d'existence viables dans les petites îles et les régions côtières

02141 Axe d'action 1 : Promouvoir un programme intersectoriel et interrégional d'action dans les petits États insulaires en développement

97. Résultat escompté : Renforcement de l'aptitude des petits états membres insulaires en développement à contribuer à la réunion d'examen de l'ONU de haut niveau (Barbade + 10).

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Contribution aux préparatifs de la Réunion internationale de Maurice (janvier 2005) et de l'examen décennal du Programme d'action de la Barbade.
- (ii) Préparation aux diverses activités préparatoires entreprises par les Nations Unies et l'Alliance des petits États insulaires (AOSIS), et notamment contributions au rapport de synthèse du Secrétaire général de l'ONU à la Commission du développement durable.
- (iii) Diffusion d'informations et organisation de débats mondiaux dans le cadre du Forum Internet sur les pratiques éclairées en vue du développement durable des régions côtières (20.200 participants).
- (iv) Mise en lumière, grâce à un site Web interactif, des activités de l'UNESCO à l'appui du Sommet des petits États insulaires.
- (v) Publication de dossiers sur les petits États insulaires dans le "Nouveau Courrier" de l'UNESCO et "Planète science".
- (vi) Publication et diffusion, avant la Réunion internationale de Maurice, d'une brochure intitulée "Agenda pour les îles 2004 et après : réagir au changement et entretenir la diversité dans les petites îles".

98. Résultat escompté : Établissement de liens entre des projets relatifs aux petites îles dans les régions des Caraïbes, de l'océan Indien et du Pacifique.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Intégration des questions de développement durable dans les programmes d'enseignement des sciences dans 16 pays insulaires grâce au projet Sandwatch.
- (ii) Partage des données d'expérience, renforcement des capacités et promotion des principes d'autosuffisance communautaire dans les îles des Caraïbes, grâce à un atelier sur les réponses communautaires à l'érosion du littoral organisé à Cuba avec la coopération du Bureau de La Havane.

02142 **Axe d'action 2 : Élaborer des pratiques éclairées : créer des moyens de gérer les conflits relatifs aux ressources côtières dans les petites îles et les régions côtières**

99. Résultat escompté : Renforcement des moyens dont disposent les pays pour gérer des conflits portant sur des ressources côtières ou des valeurs sociales, économiques et culturelles.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Grâce à la coopération régionale dans le cadre du réseau UNITWIN "WiCoP-Europe", publication des premiers manuels en russe sur la gestion côtière intégrée.
- (ii) Récapitulation des enseignements tirés d'une initiative visant à promouvoir la gestion, sur la base du volontariat, du Trochus et d'autres ressources des régions côtières dans une publication intitulée "Evolution of village-based marine resource management in Vanuatu" (Dossier CSI n° 15).
- (iii) La traduction en créole des lois relatives à la pêche a permis à la population locale de Haïti de s'informer du cadre juridique applicable à l'environnement marin, des responsabilités de l'État en la matière, ainsi que de comprendre la façon dont l'application de ces lois peut être bénéfique pour les communautés de pêcheurs.
- (iv) Évaluation de la situation socioécologique et économique des pêcheurs d'Aqaba, sur les rives de la mer Rouge en Jordanie, afin de leur assurer des moyens d'existence durables, et mobilisation des acteurs en vue de la protection de la zone côtière ; suite à cette action de sensibilisation, le gouvernement a acheté des bateaux pour les pêcheurs, les a aidés à trouver d'autres sources de revenus et a élaboré une stratégie globale de gestion côtière.

II.1.5 : Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO

02151 **Axe d'action 1 : Résoudre les incertitudes scientifiques concernant la gestion de l'environnement marin et les changements climatiques**

100. Résultat escompté : Développement des avis scientifiques et techniques fournis aux États membres sur les observations et les recherches nécessaires pour comprendre le rôle de l'océan dans l'évolution du climat et dans le cycle mondial du carbone.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Présentation des résultats des travaux récents de recherche lors d'un colloque scientifique international sur le thème "L'océan dans un monde à forte teneur en gaz carbonique" (organisé par le Groupe sur le CO₂ océanique du SCOR et de la COI), à l'occasion duquel il a été indiqué que les océans ont absorbé environ 50 % du dioxyde de carbone libéré par la combustion des matières fossiles depuis l'époque préindustrielle et que cette augmentation du taux de CO₂ entraîne l'acidification des océans ; le rapport de la réunion sur les priorités de la recherche internationale a retenu l'attention des médias mondiaux, notamment du New York Times, du Cable News Network (CNN), du Financial Times of London et de la British Broadcasting Company (BBC) ; les communications scientifiques présentées lors du colloque feront l'objet d'un numéro spécial du *Journal of Geophysical Research* consacré aux océans.

- (ii) La publication "Guide of Best Practices for Oceanic CO₂ Measurement and Data Reporting" a été mise au point sous sa forme définitive.

101. Résultat escompté : Amélioration de la capacité des programmes scientifiques et de recherche en matière d'évaluation de la santé des écosystèmes océaniques.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Une base de données sur les communautés benthiques et les niveaux de pollution dans cinq régions différentes a été constituée.
- (ii) La COI et l'Université du Queensland ont été choisies comme agences d'exécution du projet "Recherches ciblées sur les récifs coralliens et renforcement des capacités" (projet de 23 millions de dollars financé par le FEM et la Banque mondiale).
- (iii) Le Groupe mondial NEWS (Global Nutrient Export from WaterSheds) a bénéficié d'un projet de taille moyenne du FEM (230 millions de dollars) pour ses activités de formation et de sensibilisation.
- (iv) Le Programme TTR, qui étudie les processus de couplage géosphère-biosphère du point de vue de la protection du milieu marin en haute mer a obtenu des fonds du Gouvernement belge (250.000 dollars des États-Unis) et du projet Hermes de l'Union européenne (100.000 dollars des États-Unis).
- (v) La publication de trois monographies sur les récifs et les moyens d'existence a marqué la fin des activités conjointes DFID/GCRMN/COI.
- (vi) Le rapport du GCRMN sur l'état des récifs coralliens dans le monde, dans lequel sont également suggérés des remèdes possibles, a été publié et largement diffusé auprès des parties intéressées.
- (vii) Les résultats du Groupe de travail COI/SCOR sur l'élaboration de modèles des écosystèmes marins à l'échelle des bassins et à l'échelle mondiale ont été publiés dans *Science*.

102. Résultat escompté : Amélioration des capacités des États membres en matière de surveillance et de prévision des efflorescences algales nuisibles (HAB).

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Publication, dans la série "Monographs in oceanographic methodology", d'indications relatives aux méthodes modernes d'échantillonnage, d'identification, de culture, d'analyse des toxines, de suivi et de gestion des efflorescences algales nuisibles.
- (ii) Élargissement, en coopération avec la PICES, de la base de données COI-CIEM sur les événements algals nuisibles (HAE-DAT).
- (iii) Révision, conjointement avec l'OMS et la FAO, des directives concernant les biotoxines marines du Codex Alimentarius.

- (iv) Possibilités individuelles de formation et d'étude offertes à plus de 50 personnes par l'intermédiaire des centres COI d'études scientifiques et de communication à Copenhague (Danemark) et d'un atelier de travail au Koweït.

103. Résultat escompté : Augmentation de la capacité des régions et pays côtiers d'appliquer une gestion intégrée des zones côtières (ICAM).

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

Création d'un réseau technique d'experts pour la mise en œuvre de l'ICAM dans la région des Caraïbes et de l'Amérique latine.

104. Résultat escompté : Capacités des États membres africains en matière de gestion régionale des côtes améliorées.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

La COI a été choisie comme agence d'exécution d'un projet d'un million de dollars sur l'adaptation, grâce à l'ICAM, au changement climatique et la gestion des modifications du tracé des côtes en Afrique de l'Ouest.

02152

Axe d'action 2 : Développement des capacités de surveillance continue et de prévision nécessaires à la gestion et à la mise en valeur durable de la haute mer et des mers bordières

105. Résultat escompté : Système mondial d'observation de l'océan (GOOS) élargi et pleinement opérationnel.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

Achèvement de l'avant-projet de Plan stratégique de mise en œuvre du module côtier du Système mondial d'observation de l'océan, qui fournira aux États membres des indications sur la façon de mettre en œuvre le GOOS dans leurs zones côtières.

106. Résultat escompté : Modèles de prévision climatique et océanique débouchant sur de nouveaux produits océaniques à haute résolution améliorés.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

En septembre 2004, 1.362 flotteurs-profileurs du programme Argo avaient été déployés, soit 45 % du total escompté de ces flotteurs, qui constituent la source la plus abondante de données permettant d'établir des profils subsuperficiels en haute mer.

107. Résultat escompté : Flux d'informations climatiques et météorologiques connexes amélioré.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

Le Centre CMOM de soutien pour les plates-formes d'observation *in situ* (JCOMMOPS) a mis au point des outils techniques améliorés pour l'océanographie et la météorologie marine opérationnelles grâce à son site Web et a mis au point un logiciel pour la collecte de métadonnées provenant de bouées dérivantes et fixes.

02154 **Axe d'action 4 : Développer les questions de gouvernance des océans et accroître l'efficacité des organes directeurs de la COI**

108. Résultat escompté : Coordination accrue entre les gouvernements, les OIG, les ONG, le secteur privé et les institutions de recherche dans le cadre de l'exécution du Plan d'application du SMDD.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

Quatre documents d'analyse des politiques en matière de gouvernance de l'océan dans les PEID, établis par le Forum mondial avec la participation de la COI, ont été présentés à la Réunion internationale de Maurice.

02155 **Axe d'action 5 : Développer la capacité et l'efficacité des États membres en matière de recherches scientifiques marines et de gestion et de développement durable de l'océan côtier et de la haute mer**

109. Résultat escompté : Augmentation du nombre de bourses attribuées à des individus et des institutions pour une formation/des études scientifiques, techniques et en sciences de l'ingénieur.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Cinq bourses de voyage ont été accordées à des jeunes scientifiques présentant des communications lors de conférences/manifestations scientifiques importantes et deux bourses d'études de niveau supérieur pour des travaux de recherche novateurs sur les zones côtières ont été attribuées par le secrétariat de TEMA.
- (ii) TEMA, l'un des principaux contributeurs au programme de bourses SCOR-COI-POGO, a fourni un appui financier dont pourront bénéficier jusqu'à 20 candidats et mis à disposition des fonds devant permettre à 7 jeunes scientifiques de participer à la 6^e réunion du POGO en France, en novembre 2004.
- (iii) TEMA a soutenu le programme de formation par la recherche avec la participation active de la chaire UNESCO de l'Université d'État de Moscou et a organisé la croisière 2004 (TTR 14) à bord du RV Professor Logachev dans l'Atlantique Nord et la Méditerranée occidentale (5 juillet - 18 septembre 2004).
- (iv) TEMA a financé l'organisation de cinq conférences/stages de formation scientifiques comportant un important volet portant sur le renforcement des capacités.

**Programme II.2 :
Renforcement des capacités scientifiques et technologiques
au profit du développement**

	Crédits ouverts pour les plans de travail 2004-2005	Dépenses au 31.12.2004	Dépenses par rapport aux crédits ouverts pour les plans de travail au 31.12.2004
	\$	\$	%
Sous-programme II.2.1	6.934.000	2.849.000	41,1
Sous-programme II.2.2	1.070.000	397.000	37,2
Programme II.2	8.004.000	3.246.000	40,6

II.2.1 : Renforcement des capacités en sciences fondamentales et sciences de l'ingénieur

02211 **Axe d'action 1 : Partenariats interdisciplinaires pour la promotion de la recherche fondamentale et l'utilisation du savoir scientifique**

110. Résultat escompté : Élargissement des capacités nationales en recherche fondamentale.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Renforcement des capacités en sciences fondamentales, en particulier en Amérique latine, dans les Caraïbes et les Caraïbes anglophones, grâce à l'intensification des activités transdisciplinaires de recherche-développement dans le cadre du Réseau Red-FaC de facultés des sciences en Amérique latine et dans les Caraïbes, et du Réseau CARISCIENCE.
- (ii) Développement des capacités régionales et nationales d'analyse et d'études prospectives dans le domaine de l'homologation des diplômes universitaires en Amérique latine et dans les Caraïbes.
- (iii) Soutien aux échanges universitaires et programmes en coopération entre directeurs de thèses de doctorat afin de freiner la fuite des cerveaux.

La science au service de la paix au Moyen-Orient : SESAME (programme phare)

111. Résultat escompté : Nouvelle installation de recherche d'une importance majeure pour la région créée et opérationnelle.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

L'édification du bâtiment qui doit abriter le Centre SESAME doit s'achever en août 2005 (le pays hôte assume l'intégralité des frais de construction).

112. Résultat escompté : Mise en place d'une nouvelle communauté de recherche et de nouveaux partenariats scientifiques dans la région.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Le Comité technique de SESAME a entériné le principe général du système d'accélérateur.
- (ii) Un accord tripartite de coopération a été signé par le CERN, la Jordanie et SESAME.
- (iii) Cinq orientations scientifiques ont été définies pour SESAME, à savoir les sciences physiques, les sciences biologiques et médicales, les sciences de l'environnement, les applications industrielles et l'archéologie.

02212 Axe d'action 2 : Renforcement des capacités dans les sciences fondamentales

113. Résultat escompté : Amélioration des capacités de recherche et d'enseignement en mathématiques, physique et chimie et leurs applications.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Près de 2.000 scientifiques et spécialistes originaires de pays en développement, surtout des femmes et des jeunes chercheurs, ont été formés par le biais du Centre international de physique théorique (CIPT) et du Centre international de mathématiques pures et appliquées (CIMPA) dans le cadre de plus d'une dizaine de cours, ateliers et stages.
- (ii) Une cinquantaine de facultés de physique ont bénéficié d'un atelier international de formation de personnes ressources, organisé à Quezon City, Philippines, en août, et d'un atelier régional de formation de professeurs de physique au niveau universitaire à Cape Coast, Ghana, en novembre, qui étaient axés sur une méthode active d'apprentissage mettant l'accent sur des activités pratiques en optique et en photonique (des manuels de formation à l'apprentissage actif de la physique générale, de l'optique et de la photonique sont en cours de préparation).
- (iii) Les Bureaux hors Siège de Jakarta, de Yaoundé et d'Iran ont aidé des scientifiques de la région à participer à diverses conférences internationales concernant les mathématiques, la physique et la chimie.
- (iv) Des ateliers et programmes de formation à l'enseignement de la chimie et aux expériences en microsciences ont été organisés au Bashkortostan, au Tatarstan (Fédération de Russie) et en Turquie.
- (v) Des malles d'expérimentation en microsciences et des produits chimiques ont été fournis à Singapour, au Timor-Leste, au Pakistan, au Tadjikistan, à la Finlande, à la Norvège, à la Suède, à la Lettonie, à la Bosnie-Herzégovine, au Bashkortostan, au Tatarstan (Fédération de Russie), à la Turquie et à la Tanzanie.
- (vi) Un nouveau centre satellitaire de l'Institut Trace élément pour l'UNESCO a été créé à l'Académie nationale des sciences de Bélarus.

114. Résultat escompté : Reconnaissance accrue, de la part du public, de l'importance des mathématiques, de la physique et de la chimie pour la vie et le développement social.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Les préparatifs de l'Année internationale de la physique 2005 comprenaient la participation, avec des partenaires, à l'organisation de la cérémonie et de la conférence inaugurales sur le thème "La physique pour demain", qui ont eu lieu au Siège de l'UNESCO à Paris (du 13 au 15 janvier 2005), et la Conférence mondiale sur la physique et le développement durable qui doit se tenir du 31 octobre au 2 novembre 2005 parallèlement à l'Assemblée générale 2005 de l'UIPPA (la couverture médiatique de ces manifestations est assurée par Physics Today, Physics World et Europhysics News).
- (ii) Une exposition internationale itinérante sur "La découverte des mathématiques", organisée par l'UNESCO et d'autres partenaires, a été présentée lors du 10e Congrès international sur l'enseignement des mathématiques (ICME-10) du 4 au 10 juillet 2004, à Copenhague, Danemark, et à la *Maison des Métalos*, à Paris du 9 au 31 décembre 2004.

115. Résultat escompté : Renforcement des capacités endogènes et compétences en matière de recherche dans les domaines de la biologie cellulaire et moléculaire, ainsi que dans des disciplines novatrices des biotechnologies et de la bio-informatique.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Sept ateliers de formation et 16 réunions ont été organisés et menés, 34 bourses de recherche fournies en collaboration avec des partenaires traditionnels et des bureaux hors Siège de l'UNESCO.
- (ii) Cinq éminentes spécialistes mondiales sont devenues lauréates du prix 2004 L'ORÉAL-UNESCO pour les femmes et la science en raison de l'excellente de leurs travaux de recherche en science de la matière condensée.
- (iii) Quinze jeunes chercheuses pleines de promesses ont reçu des bourses UNESCO/L'ORÉAL pour mener des projets internationaux de recherche en sciences de la vie.

116. Résultat escompté : Sensibilisation accrue du public à la sécurité, à la santé et à d'autres questions qui interviennent dans l'application des avancées scientifiques, eu égard notamment à la biotechnologie.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Publication d'un numéro de la revue de biotechnologie et de bioéthique et distribution de 1.000 exemplaires à des universités par le biais du Bureau de l'UNESCO à Beijing afin de sensibiliser davantage le public aux questions de bioéthique.
- (ii) Séminaire d'une demi-journée, consacré à la biotechnologie et à la bioéthique, organisé par la Commission nationale mongole pour l'UNESCO ; participants : environ 200 étudiants/enseignants et 30 experts.

117. Résultat escompté : Promotion de la recherche en vue de la découverte et de la diffusion de thérapies et méthodes de prévention peu coûteuses du sida et d'autres maladies infectieuses.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Mise en œuvre de la deuxième phase du projet "Families First Africa" en vue de la mise au point d'un vaccin pédiatrique destiné à empêcher la transmission du sida de la mère à l'enfant.
- (ii) Dans le cadre du programme MIRCEN, des questions comme le fardeau des maladies imputables à des agents pathogènes présents dans l'eau et des méthodes simples pour lutter contre l'une des principales maladies véhiculées par l'eau comme le choléra et pour tester la qualité de l'eau ont été discutées à l'occasion d'une session spéciale du Congrès mondial de l'eau récemment organisé à Marrakech.

02213

Axe d'action 3 : Renforcement des capacités en sciences de l'ingénieur et en technologie

118. Résultat escompté : Meilleure défense, connaissance et promotion de l'ingénierie en tant que composante de la société du savoir et qu'outil au service du développement socioéconomique.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Coparrainage de la Convention mondiale des ingénieurs qui s'est tenue en 2004 à Shanghai en présence de 3.000 personnes venues de 70 pays.
- (ii) Mise en réseau et développement de projets favorisés par une réunion thématique internationale organisée à Washington.
- (iii) Participation active aux travaux de l'Équipe spéciale du Projet du Millénaire (des Nations Unies) sur la science, la technologie et l'innovation.

Promotion des énergies durables et renouvelables au service du développement (programme phare)

119. Résultat escompté : Développement des capacités dans les États membres, surtout les pays en développement et les petits États insulaires, pour formuler les politiques et plans énergétiques et gérer, exploiter et entretenir les sources d'énergie renouvelables.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Atelier régional organisé en collaboration avec l'ISESCO à Dakar, Sénégal, en guise de contribution à la composante énergie de l'Initiative du NEPAD dans le cadre du Programme mondial d'éducation et de formation en matière d'énergies renouvelables (GREET).
- (ii) Treizième session du Cours annuel d'été de l'UNESCO destiné aux pays francophones, organisé au Siège de l'Organisation sur le thème "L'électricité solaire au service des zones rurales et isolées" en vue de la mise en œuvre du chapitre africain du programme GREET.

120. Résultat escompté : Promotion d'une collaboration novatrice entre des organisations non gouvernementales spécialisées et des organes intergouvernementaux encourageant les programmes innovants dans l'utilisation des énergies renouvelables, surtout en Afrique et dans des pays moins avancés d'autres régions.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) L'UNESCO a participé à la Conférence mondiale sur les énergies éoliennes et à l'exposition sur les énergies renouvelables qui se sont tenues à Beijing, Chine, et où des priorités nationales et régionales ont été définies.
- (ii) Un atelier sur "l'innovation conceptuelle dans le domaine de l'intégration du photovoltaïque aux bâtiments" a été organisé à Kuala Lumpur, Malaisie, en guise de contribution de l'UNESCO au lancement du projet sur le photovoltaïque intégré aux bâtiments (BIPV).
- (iii) Création d'un village solaire pilote afin de favoriser les conditions de vie ainsi que la situation sanitaire et économique de la population rurale de Bougou au Burkina Faso (opération réalisée en guise de contribution au plan de mise en œuvre du SMDD pour donner suite à une demande nationale).

02214

Axe d'action 4 : Promotion de l'éducation et du renforcement des capacités dans le domaine de la science et de la technologie

121. Résultat escompté : Renforcement des capacités nationales d'élaboration de politiques et de plans d'exécution et d'établissement de programmes d'études s'agissant de développer et d'administrer l'enseignement des sciences, des technologies et des techniques de l'ingénieur.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

Création en Asie d'un réseau régional de scientifiques et de professeurs de sciences en vue de partager informations et/ou expériences concernant les politiques et pratiques nationales dans le domaine de l'enseignement scientifique et technologique (EST) et d'améliorer lesdites politiques et pratiques.

122. Résultat escompté : La science, la technologie et l'environnement devront bénéficier d'un plus grand intérêt et d'une meilleure compréhension de la part des étudiants, surtout des filles et des jeunes femmes, et du grand public.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

Réunion du Groupe de travail de l'UNESCO sur la communication et l'éducation relative aux OGM parallèlement au Forum mondial sur la biotechnologie organisé par l'ONUDI à Conception, Chili, qui a rassemblé des scientifiques, des éducateurs et des spécialistes de la communication.

II.2.2 : Politiques scientifiques et technologiques au profit du développement durable

02221 Axe d'action 1 : Renforcement des capacités et gestion des politiques dans le domaine des sciences, des technologies et des innovations

123. Résultat escompté : Amélioration des capacités nationales à évaluer et formuler des politiques et programmes dans les domaines des sciences, des technologies et des innovations.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Ateliers de formation à l'intention des décideurs organisé à Brazzaville et Paris.
- (ii) L'UNESCO a techniquement aidé à l'élaboration du plan d'action du NEPAD dans les domaines de la science et de la technologie et a été désignée comme chef de file du Groupe d'institutions du système des Nations Unies chargées du volet science et technologie du NEPAD.
- (iii) L'UNESCO est parvenue à susciter l'intérêt du public pour la science en créant des comités parlementaires régionaux et sous-régionaux sur la science.

126. Résultat escompté : Élaboration de programmes d'investissement scientifiques et technologiques pour lutter contre la pauvreté dans les pays les moins avancés.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

Trente et un participants originaires de pays en développement ont été formés à la gestion des parcs scientifiques à l'occasion d'un atelier de formation à la bonne gestion des parcs scientifiques et technologiques organisé à Bergame, Italie, en coopération avec l'Association internationale des technopoles et le Département des affaires économiques et sociales (DAES) de l'ONU.

125. Résultat escompté : Amélioration de la gouvernance des systèmes relatifs aux sciences, aux technologies et aux innovations.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) La Conférence sur l'optique parlementaire de la politique scientifique, technologique et de l'innovation dans le monde arabe, organisée au Caire, Égypte, a eu pour principal résultat la création du Forum arabe des sciences (réunissant des membres de 12 parlements arabes ainsi que des membres de la société civile).
- (ii) L'UNESCO a créé, en coopération avec l'ISESCO, deux chaires UNESCO pour les femmes et les sciences, l'une au Pakistan et l'autre au Soudan.
- (iii) L'UNESCO a organisé, en coopération avec ses partenaires, la première Conférence générale de l'Académie mondiale des jeunes scientifiques (WAYS) à Marrakech (130 jeunes scientifiques du monde entier, représentant environ 87 pays, y ont assisté).
- (iv) La Journée mondiale de la science au service de la paix et du développement 2004 a été marquée par la création à Paris de l'Organisation israélo-palestinienne pour la science (IPSO) ; M. Jean Audouze (France) a reçu dans ce cadre le Prix Kalinga

de vulgarisation scientifique (en présence de lauréats du Prix Nobel et des représentants d'établissements scientifiques américains et européens).

GRAND PROGRAMME III - SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES

Évaluation globale

126. Au cours de la première année de l'exercice, le Secteur a procédé à une mise en œuvre progressive du programme en fonction des domaines prioritaires indiqués. Il s'est attaché en particulier à améliorer les liens entre recherche et politique et a appuyé les réseaux de recherche régionaux et sous-régionaux.

127. Au titre de la priorité principale - **l'éthique des sciences et des technologies, en particulier la bioéthique** -, les activités se sont essentiellement concentrées sur l'élaboration d'une déclaration relative à des normes universelles en matière de bioéthique et sur la diffusion de la Déclaration internationale sur les données génétiques humaines. Les efforts ont également visé à renforcer les capacités nationales et à confirmer le rôle de l'Organisation en tant que catalyseur de la coopération internationale dans le domaine de la bioéthique. En ce qui concerne la Commission mondiale d'éthique des connaissances scientifiques et des technologies (COMEST), on s'est employé à mettre en œuvre le programme approuvé par la Conférence générale à sa 32e session et qui consiste à porter le débat global sur l'éthique des sciences et des technologies au niveau régional et à insister sur l'importance de l'enseignement de l'éthique.

128. Au titre des autres priorités du programme, des activités ont été menées pour mettre en œuvre la **Stratégie de l'UNESCO relative aux droits de l'homme** et la **Stratégie intégrée de lutte contre le racisme, la discrimination, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée** adoptées par la Conférence générale à sa 32e session. Pour renforcer l'action contre le racisme, la discrimination et l'exclusion dans les villes, une Coalition européenne des villes contre le racisme a été lancée le 10 décembre 2004 à Nuremberg. Des activités ont également été mises en train pour constituer des coalitions de ce type dans d'autres régions.

129. Les efforts pour faire connaître la **philosophie** se sont poursuivis avec la troisième Journée de la philosophie (18 novembre 2004). Cette journée, qui a attiré de nombreuses personnes au Siège (6.000), a également été célébrée dans 78 États membres. Le Secteur a aussi coopéré étroitement avec les délégations permanentes, les commissions nationales pour l'UNESCO et d'autres partenaires pour élaborer une stratégie intersectorielle en matière de philosophie, qui sera présentée au Conseil exécutif à sa 171e session.

130. À la suite de l'assistance apportée au **Forum des ministres du développement social** d'Amérique latine, le Secteur a appuyé la première réunion des ministres du développement social de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) qui s'est tenue au Cap en novembre 2004, et où ont été étudiées les possibilités de mise en place d'un réseau de ce type. Un soutien sera également apporté à l'organisation d'une réunion des ministres du développement social de la CEDEAO. Ces réunions ont pour objectif d'accroître l'utilisation des recherches sur les politiques menées par les réseaux de recherche avec le soutien du programme MOST.

131. Pour améliorer la coordination, la cohérence et l'efficacité de l'exécution du programme, les rapports et le suivi sont devenus plus systématiques. Par exemple, des examens

périodiques des programmes ont lieu avec le personnel de SHS sur le terrain et au Siège et un séminaire annuel est organisé en juin.

132. Les efforts se sont poursuivis pour accroître la visibilité des activités de SHS et promouvoir les partenariats dans l'exécution du programme. Outre les lettres d'information et publications régulières, le Secteur a publié une brochure intitulée "Sciences sociales et humaines : stratégies et actions", qui a été largement diffusée. De surcroît, le Secteur a organisé une série de réunions d'information sur ses activités avec les délégués permanents, les ONG et les autres secteurs.

Programme III.1 **L'éthique des sciences et des technologies, en particulier la bioéthique**

	Crédits ouverts pour les plans de travail 2004-2005	Dépenses au 31.12.2004	Dépenses par rapport aux crédits ouverts pour les plans de travail au 31.12.2004
	\$	\$	%
Programme III.1	3.096.500	1.518.600	49

133. Pendant la première année de l'exercice 2004-2005, les principaux résultats obtenus ont eu essentiellement trait à l'aide apportée aux États membres pour renforcer et élargir leur infrastructure dans le domaine de l'éthique et améliorer les conditions de mise en œuvre des instruments normatifs.

03101 **Axe d'action 1 : Bioéthique**

134. Résultat escompté : Définition d'un cadre éthique normatif commun en matière de bioéthique.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

L'UNESCO a axé ses efforts sur l'élaboration d'une déclaration relative à des normes universelles en matière de bioéthique (voir document 171 EX/13).

135. Résultat escompté : Diffusion et promotion des principes de la Déclaration universelle sur le génome humain et les droits de l'homme et de la Déclaration internationale sur les données génétiques humaines auprès des milieux scientifiques, des décideurs, des relais d'opinion et de publics cibles, tant au niveau international qu'au niveau national.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Une brochure sur la Déclaration internationale sur les données génétiques humaines et la résolution relative à sa mise en œuvre (déjà disponible en anglais, espagnol et français) a été publiée en arabe, en chinois, en portugais et en russe (la version portugaise a été établie en collaboration avec la Commission nationale portugaise pour l'UNESCO) et largement diffusée ; toutes les versions sont également disponibles en ligne.

- (ii) Une conférence spécialement consacrée à la mise en œuvre de la Déclaration internationale sur les données génétiques humaines a été organisée à Hamadan (mai 2004), en coopération avec la Commission nationale iranienne pour l'UNESCO.
- (iii) Le Comité international de bioéthique (CIB) et le Comité intergouvernemental de bioéthique (CIGB) ont procédé à un échange de vues sur un plan d'action visant à mettre en œuvre la Déclaration internationale sur les données génétiques humaines à la 11e session du CIB (Paris, août 2004).
- (iv) Participation à la 3e Conférence internationale sur l'enseignement de l'éthique dans les facultés de médecine (mars 2004), à la 27e réunion du Comité directeur pour la bioéthique (CDBI) du Conseil de l'Europe (novembre 2004), à la 7e session du Comité intergouvernemental de l'OMPI sur la propriété intellectuelle en rapport avec les ressources génétiques, les savoirs traditionnels et le folklore (novembre 2004), au 7e Congrès mondial de bioéthique (novembre 2004), à l'élaboration de la Déclaration universelle sur la bioéthique (Buenos Aires, novembre 2004), et diffusion de la Déclaration internationale sur les données génétiques humaines.
- (v) La Déclaration internationale sur les données génétiques humaines a été reproduite en partie ou intégralement dans plusieurs publications universitaires (les références sont disponibles au Secrétariat).

136. Résultat escompté : Renforcement des capacités nationales et de la coopération internationale en matière de bioéthique.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Élaboration et étude de portraits types d'éthiciens (répertoire des éthiciens).
- (ii) Envoi à 4.000 experts d'un questionnaire pour rassembler des données.
- (iii) Publication et diffusion des rapports et des actes des réunions et des sessions du Comité international de bioéthique (CIB) et du Comité intergouvernemental de bioéthique (CIGB) pour informer les États membres et l'opinion des travaux et réflexions menées à bien.
- (iv) Création d'un *Centre régional de documentation sur la bioéthique* à la Faculté de médecine de l'Université de Vilnius, en collaboration avec la Commission nationale lituanienne pour l'UNESCO ; ce centre, inauguré le 13 septembre 2004, collabore avec l'UNESCO pour mettre en place et développer l'Observatoire mondial d'éthique (GEO) et en traduire les travaux en russe.
- (v) En tant qu'elle est chargée du Secrétariat permanent du Comité interinstitutions des Nations Unies sur la bioéthique, l'UNESCO a accueilli les 3e et 4e sessions du Comité à Paris en juin et décembre 2004, respectivement (ces deux réunions ont essentiellement porté sur la future déclaration sur la bioéthique (voir document 171 EX/13)).
- (vi) Poursuite du projet "L'éthique dans le monde" par le biais de conférences itinérantes à La Haye (Pays-Bas, mars 2004), Hamadan (République islamique d'Iran, mai 2004), Vilnius (Lituanie, septembre 2004), Ankara (Turquie,

septembre 2004), Buenos Aires (Argentine, novembre 2004), Séoul (République démocratique de Corée, novembre 2004), Mexico (Mexique, novembre 2004) et Jakarta (Indonésie, décembre 2004), en coopération avec les commissions nationales pour l'UNESCO de ces pays, ce qui a permis de diffuser des informations sur le programme de l'UNESCO et d'établir des liens avec des professionnels et experts de ces pays (les conférences étaient essentiellement consacrées à des consultations sur le projet de déclaration (voir document 171 EX/13)).

- (vii) Publication du dossier d'information sur les questions éthiques liées au clonage en arabe, chinois, espagnol, français et russe.

137. Résultat escompté : Stimulation de la réflexion éthique et développement d'une prise de conscience aux différents niveaux nationaux.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Lancement en 2004 du "Programme d'éducation à l'éthique" (EEP), en vue de créer des réseaux professionnels d'enseignants de l'éthique ainsi que d'élaborer et de renforcer les programmes d'enseignement dans différentes régions.
- (ii) Mise au point de descriptions de programmes types pour constituer le fondement de la base de données GEO sur l'enseignement de l'éthique.
- (iii) Organisation à Budapest (octobre 2004) de la première réunion d'experts pour étudier les programmes d'enseignement de l'éthique dans les pays d'Europe centrale.

03102 **Axe d'action 2 : L'éthique des sciences et des technologies**

138. Résultat escompté : Le rôle, la portée et les effets de la COMEST en tant que principale tribune multilatérale sur cette question seront accrus.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Les activités de l'UNESCO en matière d'éthique des sciences et des technologies ont essentiellement porté sur l'opportunité de rédiger une déclaration internationale sur l'éthique de l'espace (voir document 169 EX/15) ; des études préalables seront soumises à la Commission mondiale d'éthique des connaissances scientifiques et des technologies (COMEST) à sa 4e session ordinaire en mars 2005 à Bangkok.
- (ii) La COMEST a été davantage associée aux activités de l'UNESCO ; par exemple une session extraordinaire de la COMEST s'est tenue à Paris en mai 2004 à la demande du Directeur général pour examiner les méthodes de travail et préparer les plans de travail en relation avec les décisions prises par le Conseil exécutif à sa 169e session.
- (iii) Lancement des préparatifs de la deuxième édition du Prix Avicenne d'éthique scientifique pour accroître la visibilité de l'éthique scientifique (les candidatures seront examinées en mars 2005 par un jury international composé de membres de la COMEST).

139. Résultat escompté : Mise en place et amélioration d'un cadre international sur les questions d'éthique des sciences et technologies.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Des consultations ont été organisées avec des représentants du monde de la recherche spatiale en vue d'une action internationale éventuelle sur l'éthique de l'espace extra-atmosphérique ; il en est ressorti qu'il est préférable de sensibiliser l'opinion et de renforcer les efforts d'éducation plutôt que d'élaborer un instrument international.
- (ii) Un colloque sur "les problèmes juridiques et éthiques des séjours d'astronautes dans l'espace" organisé conjointement par la COMEST et l'Agence spatiale européenne s'est tenu à Paris (le 29 octobre 2004) pour sensibiliser l'opinion aux problèmes éthiques que posent et poseront les activités dans l'espace.
- (iii) Des liens de collaboration étroite ont été établis avec le Comité des Nations Unies des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (COPUOS).
- (iv) Le Groupe d'experts sur le principe de précaution a étudié la structure internationale relative aux questions éthiques pour apporter des précisions sur le principe de précaution et a examiné le document d'orientation sur l'éthique de l'environnement.
- (v) L'UNESCO a mené à bien des études sur l'éthique de l'environnement qui ont abouti à l'élaboration d'un document d'orientation sur l'éthique de l'environnement où figurent des propositions de mise en place d'un cadre de principes éthiques pour l'utilisation durable de l'environnement.

140. Résultat escompté : Des débats nationaux et régionaux sur les dimensions éthiques des sciences et des technologies auront été encouragés et des mécanismes nationaux et régionaux mis en place.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Un Observatoire mondial d'éthique (GEO) a été conçu ; il deviendra opérationnel en même temps que la première de ses quatre bases de données, qui concerne les éthiciens.
- (ii) Le GEO donnera aux États membres des ressources utiles pour développer leurs capacités dans le domaine de l'éthique des sciences et des technologies.
- (iii) Agrandissement, actualisation et rénovation complète du site Web www.UNESCO.org/ethics.
- (iv) Les activités de la COMEST ont fait partie intégrante de la série de conférences intitulée "L'éthique autour du monde".

141. Résultat escompté : Développement de l'éducation à l'éthique dans le cadre des efforts de l'UNESCO en vue de promouvoir l'éthique et la responsabilité des sciences et des technologies.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) La COMEST a participé à l'atelier sur "Les technologies de l'information et de la communication et l'éthique" organisé à Bruxelles en octobre 2004 et qui avait pour objet de procéder à une réflexion approfondie sur les conséquences éthiques des nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) ainsi que de recenser les possibilités d'étude des conséquences sociales et éthiques de ces technologies (atelier organisé par la Direction générale de la Société de l'information et des médias de la Commission européenne de Bruxelles).
- (ii) L'UNESCO a procédé à des études prospectives sur la nanotechnologie ; de plus, une brochure sur les implications éthiques de la nanotechnologie est en préparation.
- (iii) Un premier groupe d'experts a été constitué pour examiner les implications éthiques de la nanotechnologie.

**Programme III.2 :
Promotion des droits de l'homme et lutte contre la discrimination**

	Crédits ouverts pour les plans de travail 2004-2005 \$	Dépenses au 31.12.2004 \$	Dépenses par rapport aux crédits ouverts pour les plans de travail au 31.12.2004 %
Programme III.2	2.125.300	885.900	41,7

03201 **Axe d'action 1 : Promotion des droits de l'homme**

142. Résultat escompté : Explication accrue du contenu et de l'application des droits de l'homme ainsi que des recours en justice les concernant.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Réalisation de travaux de recherche pour mettre en œuvre la stratégie de l'UNESCO relative aux droits de l'homme (document 32 C/27) notamment dans les domaines suivants : l'indivisibilité et l'interdépendance de tous les droits de l'homme, les droits économiques, sociaux et culturels, l'état d'avancement des indicateurs des droits économiques, sociaux et culturels, le contenu et la portée du droit à l'éducation en tant que droit de l'homme et les obstacles à son exercice, ainsi que le droit de bénéficier des résultats du progrès scientifique et de ses applications.
- (ii) Un soutien a été apporté à l'ONG "Frontline - la Fondation internationale pour la protection des défenseurs de droits humains" en vue de la traduction en espagnol,

français et russe du manuel en ligne sur les droits économiques, sociaux et culturels.

- (iii) Création d'une base de données sur les établissements de recherche et les experts en matière de droits économiques, sociaux et culturels pour faciliter le lancement du programme de recherche.
- (iv) Création d'un réseau latino-américain de recherche sur les droits économiques, sociaux et culturels (LARNO) ; la création du site Web du réseau est quasiment achevée.
- (v) Atelier du LARNO sur le droit à l'éducation organisé à Quito (Équateur) en juin 2004.
- (vi) Traduction de l'anglais vers l'espagnol par l'UNESCO d'une étude (préparée par le Bureau du Médiateur en Colombie) sur les indicateurs relatifs à l'exercice du droit à l'éducation.

143. Résultat escompté : Amélioration des connaissances sur les normes et procédures relatives aux droits de l'homme et sur les meilleures pratiques utilisées dans ce domaine.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Publication (en anglais/français pour distribution gratuite) de la brochure *Droits de l'homme : les principaux instruments internationaux, état au 31 mai 2004*, qui donne des informations sur la ratification, l'adhésion ou la succession des États concernant une centaine d'instruments sur les droits de l'homme, tant universels que régionaux.
- (ii) Le rapport sur le *Forum mondial des droits de l'homme* (Nantes, France, mai 2004) est quasiment achevé.
- (iii) Édition 2004 mise à jour de *Human Rights: Questions and Answers* ; une nouvelle édition française est en préparation.
- (iv) Le Prix UNESCO de l'éducation aux droits de l'homme a été attribué à Vitit Muntarbhorn, spécialiste thaï reconnu des droits de l'homme et professeur de droit ; quatre mentions d'honneur ont été attribuées à deux personnalités et à deux organisations non gouvernementales (à savoir, respectivement, M. Anatoly Azarov (Fédération de Russie), M. David Jan McQuoid-Mason (Afrique du Sud), la Coalition d'Oslo sur la liberté de religion ou de croyance (Norvège) et l'Institut péruvien de l'éducation aux droits de l'homme).
- (v) Les noms du lauréat du Prix de l'UNESCO et des bénéficiaires de la mention d'honneur ont été proclamés à l'occasion de la Journée des droits de l'homme (10 décembre 2004) ; une cérémonie de remise des prix sera organisée en coopération avec la Commission nationale de Thaïlande pour l'UNESCO (Bangkok, 24 mars 2005).

144. Résultat escompté : Mise en place d'un partenariat mondial pour les droits de l'homme.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

L'UNESCO a sensiblement resserré sa coopération et son interaction avec le système des Nations Unies en participant et en contribuant à divers séminaires et réunions, en particulier avec le HCDH, la Commission des droits de l'homme, la Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme, des organes créés en application de traités et des institutions du système des Nations Unies.

03202 **Axe d'action 2 : Égalité entre les sexes et développement**

145. Résultat escompté : Renforcement des capacités et mise en place de mécanismes dans les États membres pour encourager la promotion de la femme.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) La section Rapports sociaux entre hommes et femmes et développement a organisé avec succès une réunion "en soutien aux femmes palestiniennes" (Tunis, février 2004) pour recenser leurs besoins stratégiques dans le domaine des sciences sociales et humaines, et pour définir les éléments d'un plan d'action grâce auquel l'UNESCO pourrait contribuer à répondre à ces besoins ; ce plan d'action a été finalisé et des discussions ont eu lieu avec le Ministère palestinien des affaires féminines et autres ministères et services pertinents en Palestine, y compris des organismes des Nations Unies, au sujet de la création d'un centre de documentation palestinien sur les femmes.
- (ii) Des documents de recherche sur le conflit congolais et ses effets sur les femmes ont été préparés et des études ont été demandées à des universitaires africains concernant la culture et les droits des femmes dans la région des Grands Lacs.
- (iii) Des travaux préliminaires ont été entrepris sur la situation des femmes en Iraq afin de préparer des activités concernant l'autonomisation des femmes.

146. Résultat escompté : Renforcement de la capacité institutionnelle à répondre aux besoins dans les domaines de compétence de l'UNESCO.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

Une série de séminaires mensuels a été organisée sur les aspects liés à l'égalité entre les sexes autour de thèmes faisant l'objet de recherches en sciences sociales et humaines.

147. Résultat escompté : Application des mesures de sensibilisation et de renforcement des capacités pour promouvoir les droits des femmes.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Mise en réseau et sensibilisation dix ans après Beijing centrées sur la production d'un numéro spécial de la *Revue internationale des sciences sociales* intitulé *Taking Stock: Women's Empowerment Ten Years After Beijing* [Faire le point : femmes et pouvoirs dix ans après Beijing], dont la publication est prévue en septembre 2005.

- (ii) Ensemble d'indicateurs "*Gender Indicators on Women's Empowerment: Measuring Women's Civil, Political, Economic, Social, and Cultural Participation and Rights*" [Indicateurs de l'autonomisation des femmes : mesure des droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels des femmes et de leur participation] préparés au Siège et projet d'article à paraître dans le numéro spécial de la RISS faisant le point dix ans après Beijing.
- (iii) Articles demandés en vue d'une éventuelle publication sur : la réforme du droit de la famille dans les pays arabes ; l'interface entre les instruments relatifs aux droits des femmes et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels ; "l'activisme virtuel" ou l'utilisation de l'Internet par les organisations féminines dans les pays arabes pour appliquer la réforme juridique ; les femmes dans le système judiciaire en Amérique latine.
- (iv) Des contacts ont été pris avec les chaires UNESCO sur les femmes/questions d'égalité entre les sexes et plusieurs missions ont été entreprises pour participer à des conférences et des réunions de réseaux de recherche.

03203 Axe d'action 3 : Lutte contre le racisme et la discrimination

148. Résultat escompté : Établissement d'un partenariat avec des réseaux de municipalités en vue de renforcer l'action contre le racisme, la discrimination et l'exclusion au niveau des villes.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) L'initiative lancée en mars 2004 en vue de la création en 2007 d'une Coalition internationale des villes contre le racisme visant à constituer un réseau de villes intéressées par l'échange d'expériences et d'expertise ainsi que par l'amélioration de leurs politiques en matière de lutte contre le racisme. Afin de prendre en compte les spécificités et les priorités de chaque région, des Coalitions sont d'abord créées à l'échelle régionale qui se dotent chacune d'un Plan commun d'action en dix points.
- (ii) Le Plan d'action européen a été adopté lors de la réunion d'experts, organisée en juillet 2004, en coopération avec la ville de Nuremberg (Allemagne) qui joue le rôle de "Ville-chef de file" pour l'Europe. Ces dix engagements couvrent différents domaines de compétence locale, tels que l'éducation, le logement, l'emploi ou les activités culturelles et sportives. Des recherches sont en cours visant à développer des indicateurs sur le racisme et la discrimination dans les villes à l'usage des décideurs politiques.
- (iii) La Coalition européenne des villes contre le racisme et la xénophobie a été lancée le 10 décembre 2004, à Nuremberg (Allemagne), lors de la quatrième Conférence européenne des villes pour les droits de l'homme, qui a réuni des représentants de 140 villes ; 13 villes - Badalona, Barcelone et Madrid en Espagne ; Gap, Lyon et Paris en France ; Bologne, Pescara et Santa Maria Capua Vetere en Italie ; Londres ; Nuremberg ; Sarajevo et Stockholm - ont signé la déclaration d'intention. Après approbation par les instances municipales, ces villes rejoindront le réseau. D'autres villes ont manifesté leur intention de se joindre à la Coalition. Dans le cadre de ce projet, l'UNESCO a établi des liens de coopération avec les

Cités et gouvernements locaux unis (CGLU). Des coalitions similaires seront initiées dans les autres régions en 2005 et 2006.

149. Résultat escompté : La coopération avec les principaux partenaires dans la lutte contre la discrimination et le racisme renforcée.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Sur recommandation d'un jury international, présidé par Andrés Pastrana Arango, ancien Président de la République de Colombie, l'écrivain et journaliste bangladaise Taslima Nasrin a été désignée par le Directeur général, lauréate 2004 du Prix UNESCO-Madanjeet Singh pour la promotion de la tolérance et de la non-violence. La cérémonie de remise du Prix a eu lieu le 16 novembre au Siège de l'UNESCO.
- (ii) Plusieurs activités à l'intention des jeunes ont été menées à l'occasion de la célébration de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale (21 mars 2004).

150. Résultat escompté : Le dialogue sur le développement de politiques publiques en matière de lutte contre les formes de discrimination, y compris la discrimination contre les porteurs du VIH/sida, initié et les politiques nationales formulées.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Le projet "Initiative destinée à la jeunesse sur le VIH/sida et les droits de l'homme" (entrepris dans le cadre du budget - plan de travail intégré de l'ONUSIDA) a été élargi à la région Amérique latine et à la région couverte par le Bureau multipays de Moscou en 2004.
- (ii) Le Conseil latino-américain et caraïbe des organisations de services contre le sida (LACASSO) et *L'Acción Ciudadana Contra el SIDA* (ACCSI) ont coparrainé à Caracas, Venezuela (juin 2004) une réunion de consultation régionale préparatoire avec les principaux partenaires et les représentants de jeunes afin d'aborder ces grandes questions dans une optique régionale.
- (iii) Une mission conjointe UNESCO/ONUSIDA a été envoyée à Moscou en juin 2004 pour consulter le Groupe thématique des Nations Unies sur le VIH/sida dans la région couverte par le Bureau multipays de Moscou et pour lancer le projet sur le VIH/sida, centré en particulier sur l'intensification des efforts visant à réduire la réprobation sociale et la discrimination.
- (iv) La coopération a été renforcée avec les États membres (Thaïlande, Guatemala, Mali, Niger, Brésil, Fédération de Russie, Allemagne) et un certain nombre de projets ont été définis, soutenus et mis en œuvre par le Programme pour l'éducation des enfants en détresse.
- (v) Six Bureaux de l'UNESCO (Namibie, Fédération de Russie, Thaïlande, Costa Rica, Brésil et Chili) ont reçu des fonds du Programme pour l'éducation des enfants en détresse en 2004 pour financer des activités dans les pays qu'ils couvrent.

**Programme III.3 :
Prospective, philosophie, sciences humaines et sécurité humaine**

	Crédits ouverts pour les plans de travail 2004-2005 \$	Dépenses au 31.12.2004 \$	Dépenses par rapport aux crédits ouverts pour les plans de travail au 31.12.2004 %
Programme III.3	3.873.600	1.540.200	39,8

03301 Axe d'action 1 : Anticipation et prospective

151. **Résultats escomptés : Meilleure anticipation des tendances prévisibles et défis émergents dans les domaines de compétence de l'UNESCO/Sensibilisation des États membres, des communautés scientifiques et intellectuelles, des médias et des institutions de la société civile à la nécessité de renforcer les capacités nationales et régionales en matière d'anticipation et de prospective.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) L'UNESCO a organisé trois *Entretiens du XXIe siècle* : "Faut-il démocratiser la mondialisation ?", avec Boutros Boutros-Ghali, Arjun Appadurai, Daniel Cohen et Edgar Morin ; "Où vont les valeurs ?", à l'occasion de la publication de la seconde anthologie des *Entretiens et Dialogues du XXIe siècle*, avec Paul Ricœur, Hélé Béji, Axel Kahn et Gianni Vattimo ; "Peut-on maîtriser la pandémie de sida ? Prospective, éducation, prévention" avec Cristina Owen-Jones, Jim Yong Kim et Luc Montagnier.
- (ii) Une session de deux jours des *Dialogues du XXIe siècle* s'est également tenue, hors Siège (Séoul, juillet 2004), sur le thème des "sociétés du savoir", en partenariat avec la Commission nationale pour l'UNESCO de la République de Corée, à l'occasion de la célébration du 50e anniversaire de cette Commission (ces *Dialogues* ont réuni 28 experts internationaux dont 16 de la région Asie-Pacifique).
- (iii) Publication, en français (coédition UNESCO/Albin Michel) et en anglais (coédition UNESCO/Berghahn Books), de la seconde anthologie des *Entretiens et Dialogues du XXIe siècle*, intitulée "*Où vont les valeurs ?*" ainsi que la diffusion d'articles dans les médias de référence de plusieurs dizaines de pays du monde (d'autres versions linguistiques de l'ouvrage "*Où vont les valeurs ?*" sont en préparation, notamment en espagnol et en arabe).

03302 **Axe d'action 2 : Réflexion philosophique et sciences humaines**

152. Résultats escomptés : Renforcer les approches transculturelles et interdisciplinaires par les sciences humaines/Meilleure reconnaissance du rôle de la philosophie et des sciences humaines.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Dans le cadre du projet interdisciplinaire "Chemins de la pensée", un colloque a été organisé à Morelia (Mexique) en novembre 2004, sur le thème "Lectures de l'utopie", en coopération avec les autorités mexicaines. La diffusion des travaux du projet "Chemins de la pensée" a été assurée grâce à une coopération avec le Conseil international de la philosophie et des sciences humaines et la revue *Diogène*. En outre, *Diogène* vient de publier en français les résultats d'un colloque sur les nouveaux humanismes (Égypte, 2003). Ont aussi été publiées dans la même revue les versions espagnole (en ligne) et anglaise des actes de la "Rencontre des rationalités" (Bénin, 2002) et des "Horizons de la mémoire" (Brésil, 2002), ainsi que la version arabe de la première consultation consacrée aux sociétés de la connaissance (Italie, 2001), dont une anthologie chinoise qui en reprend quelques aspects. Les résultats de ces colloques ont en outre été publiés en portugais.
- (ii) La troisième Journée de la philosophie a été célébrée le 18 novembre 2004, au Siège de l'UNESCO : plus de 150 philosophes de différentes régions y ont participé ; 13 tables rondes thématiques et journées d'études ont été organisées avec de nombreux partenaires, organismes et institutions parmi les plus éminents dans cette discipline, en France et à travers le monde. Près de 6.000 entrées ont été enregistrées.
- (iii) La Journée de la philosophie a par ailleurs été marquée par l'organisation, dans 78 États membres, d'un ou plusieurs événements dont 22 en Afrique, 21 en Europe et Amérique du Nord, 16 en Asie-Pacifique, 11 en Amérique latine et dans les Caraïbes et 6 dans les États arabes. Au total, 90 institutions/universités/associations ont participé à la célébration de la Journée.
- (iv) Un nouveau projet intitulé *Dialogues philosophiques interrégionaux* visant à promouvoir la réflexion philosophique et le dialogue entre différentes régions du monde a été lancé afin de favoriser une meilleure connaissance réciproque des traditions de la pensée philosophique à travers le monde et d'encourager la coopération intellectuelle pour étudier les difficultés auxquelles doit faire face aujourd'hui la recherche en philosophie dans toutes les régions.
- (v) Le projet *Dialogues philosophiques interrégionaux Asie-monde arabe*, qui a été inauguré à l'occasion d'une conférence de deux jours au Siège de l'UNESCO en novembre 2004, a réuni 30 philosophes de ces deux régions qui ont étudié les principaux thèmes que ce projet pourrait aborder et les activités qu'il pourrait réaliser dans les régions concernées (le suivi de cette initiative sera assuré en particulier par les chaires UNESCO de philosophie).
- (vi) L'UNESCO a rédigé une Stratégie intersectorielle concernant la philosophie, conformément à la demande formulée par le Conseil exécutif de l'UNESCO à sa 169^e session ; cette stratégie est l'aboutissement d'une consultation de deux ans

entreprise en 2003, à laquelle des délégations permanentes auprès de l'UNESCO, des commissions nationales pour l'UNESCO, 500 ONG, 600 universités et environ 150 philosophes indépendants et d'éminentes personnalités ont été invités à participer (le projet de stratégie doit être présenté à la 171e session du Conseil).

- (vii) Dans le cadre de la coopération avec le Comité international des sciences historiques (CISH), un contrat a été établi avec le CISH en vue de la participation du Comité mixte UNESCO-CISH au Congrès mondial des sciences historiques (organisé par le CISH à Sydney, du 3 au 9 juillet 2005). L'UNESCO participera notamment à la séance plénière du Congrès, intitulée "Être historien demain".
- (viii) Plusieurs ouvrages sont en préparation et seront publiés en 2005 : les Actes du Colloque de Bamako (mars 1999) "Des frontières en Afrique du XIIe au XXe siècle" (en coédition avec les Éditions Karthala), les Actes du Colloque sur l'Amérique latine "*Los caminos de la democracia en América Latina*" (Les chemins de la démocratie en Amérique latine, Mexico, novembre 2003), ainsi que ceux du Colloque sur le monde arabo-musulman, "Réformes et mutations dans le monde arabo-musulman" (Rabat, décembre 2003).

03303 Axe d'action 3 : Promotion de la sécurité humaine et de la paix

153. Résultats escomptés : Promotion de la sécurité humaine et de la prévention des conflits à la source dans les domaines de compétence de l'UNESCO/Amélioration de la compréhension des liens entre les formes contemporaines de violence et le niveau de la sécurité humaine et du développement.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Trois réunions régionales sur le thème "Sécurité humaine, prévention des conflits et paix" sont en phase de réalisation : dans les États arabes, à Amman, Jordanie, les 14 et 15 mars 2005, en collaboration avec le *Centre régional pour la sécurité humaine de l'Institut jordanien de diplomatie* ; en Asie centrale, à Bichkek, Kirghizistan, en avril 2005, en collaboration avec l'*Académie de l'OSCE à Bichkek* ; en Asie du Sud-Est, à Jakarta, Indonésie, en juillet 2005, en collaboration avec l'ASEAN.
- (ii) Une publication intitulée "Human Security in East Asia" (2004) a été copubliée par l'UNESCO, la Commission coréenne pour l'UNESCO et l'*Institut Ilmin de relations internationales de l'Université de Corée*.
- (iii) D'autres publications portant sur les cadres éthiques, normatifs et éducatifs pour la promotion de la sécurité humaine en Asie de l'Est ainsi qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes sont actuellement sous presse.
- (vi) Une publication conjointe UNESCO-Economica est sous presse, faisant suite au colloque international "La violence et ses causes : où en sommes-nous ?" (UNESCO-IHEDN, 3 novembre 2003).

154. Résultat escompté : Élaboration et expérimentation de méthodes efficaces favorisant la réconciliation dans les situations de conflit ou d'après-conflit.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

Suite à la mission au Proche-Orient effectuée au début 2004 par l'ADG/SHS, les initiatives suivantes ont été prises : développement d'un prototype de "Principes directeurs du dialogue et de la coopération" adressés dans un premier temps aux académiciens et intellectuels israéliens et palestiniens ; étude des publications sur la coopération entre les ONG des deux parties ; lancement de l'Organisation israélo-palestinienne pour la science (IPSO) (en coopération avec SC) ; des démarches ont été entreprises pour obtenir des fonds extrabudgétaires ; une mission de suivi a été effectuée en décembre 2004.

155. Résultat escompté : Renforcement des liens entre démocratie et développement.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Quatre réunions marquant le lancement de la Stratégie intégrée sur la démocratie ont eu lieu à Beyrouth, Liban, en mars 2004 dans le cadre du Centre international des sciences de l'homme (document 167 EX/9), à savoir : la troisième réunion du Comité scientifique du Centre international des sciences de l'homme (CISH) à Byblos ; la sixième réunion du Conseil d'administration du Centre ; une réunion du Panel international sur la démocratie et le développement (PIDD) présidée par M. Boutros Boutros-Ghali ; et une réunion conjointe du Comité scientifique du Centre de Byblos et du PIDD, avec la participation de spécialistes de la démocratie dans les sociétés sortant d'un conflit (Afghanistan, Iraq et République démocratique du Congo).
- (ii) Le CISH a publié deux numéros de la série "Letters from Byblos" qui ont été diffusés aux États membres et aux partenaires concernés.

**Programme III.4 :
Gestion des transformations sociales : MOST - Phase II**

	Crédits ouverts pour les plans de travail 2004-2005 \$	Dépenses au 31.12.2004 \$	Dépenses par rapport aux crédits ouverts pour les plans de travail au 31.12.2004 %
Programme III.4	2.986.600	1.253.500	42

03401 **Axe d'action 1 : Formulation de politiques, coopération internationale et partage des connaissances en sciences sociales**

156. Résultat escompté : Renforcement des articulations entre recherche et formulation des politiques.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Le site Web de MOST a été reconfiguré de manière à présenter une méthode uniforme de diffusion et d'utilisation des connaissances utiles pour la formulation des politiques.
- (ii) L'intégralité de la base de documentation de MOST a été indexée (164 rapports en trois langues - anglais, espagnol et français) selon une méthodologie élaborée et examinée lors de la réunion commune du Comité de conseil scientifique et du Bureau du Conseil intergouvernemental de MOST en juillet 2004.
- (iii) MOST a produit notamment une bibliothèque numérique facile à utiliser qui permet d'améliorer la recherche et la récupération des documents, et une structure générique pour les documents d'orientation.
- (iv) SHS continue dans le cadre du programme MOST à faciliter les réunions périodiques du Forum des ministres du développement social d'Amérique latine afin de resserrer les liens de coopération existants en échangeant des données d'expérience sur des programmes qui ont prouvé leur efficacité pour la réduction des inégalités économiques et sociales.
- (v) Le cinquième Forum des ministres du développement social d'Amérique latine et des Caraïbes a eu lieu à Lima, Pérou, en mai 2004.
- (vi) SHS a coparrainé et participé à l'organisation d'une réunion au Cap, en novembre 2004, des ministres du développement social de la SADC à laquelle les participants ont recommandé au Comité intégré des ministres de la SADC de créer un Forum des ministres chargés du développement social (SHS prévoit d'apporter son soutien à cette initiative et de créer des réseaux similaires pour les pays de la CEDEAO et de l'Asie du Sud).
- (vii) Le 7 juillet 2004, l'OIT, le CISS et MOST ont organisé au Siège de l'UNESCO un débat sur le rapport de la Commission mondiale sur la dimension sociale de la

mondialisation intitulé : "Une mondialisation juste : créer des opportunités pour tous".

- (viii) Dans le cadre de sa participation à la Commission du développement social et à l'Assemblée générale des Nations Unies, l'UNESCO a présenté son rapport en vue de "Copenhague + 10", contribuant ainsi au suivi du Sommet mondial pour le développement social et à la définition d'un programme pour la formulation de politiques sociales.
- (ix) La quatrième Réunion plénière de "Bridge Initiative International" organisée par l'UNESCO au Siège de l'Organisation en décembre 2004 a lancé un processus bien structuré de consultation multipartite sur les principales questions liées aux transformations sociales, en coopération avec un grand nombre d'organisations internationales (OCDE, CE, Secrétariat des Nations Unies, CNUCED, UNESCO) et d'importants acteurs de la société civile (Ibase, FPH, Oxfam, Asia Pacific Alliance, BI).
- (x) MOST a constitué et coordonné la délégation intersectorielle qui a participé officiellement au 5e Forum social mondial tenu du 26 au 31 janvier 2005 à Porto Alegre, Brésil.

157. Résultat escompté : Amélioration du niveau scientifique et de l'universalité de la RISS.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Publication de quatre numéros (n° 179 "Usages et effets du savoir - Articuler sciences sociales et politiques publiques" ; n° 180 "L'excellence dans les sciences sociales" ; n° 181 "Mega-Cities" ; n° 182 "Exploration in Open Space. The World Social Forum and Cultures of Politics").
- (ii) Les efforts fournis pour mieux faire connaître et diffuser cette publication, notamment en renforçant les obligations contractuelles de chaque éditeur, ont conduit à une augmentation, évaluée à 40 %, du nombre d'articles envoyés spontanément.
- (iii) Le resserrement des relations de travail avec les bureaux hors Siège et d'autres secteurs a permis de mieux refléter les priorités du programme dans le cycle de planification de la RISS et d'élargir la représentation géographique et celle des différentes disciplines.

158. Résultat escompté : Renforcement du rôle du CISS.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

Le rôle du CISS s'est vu renforcé par l'adoption d'un nouveau plan stratégique, l'augmentation du nombre de membres, l'amélioration de l'équilibre géographique avec l'admission, à la 25e Assemblée générale, tenue à Beijing (novembre 2004) de nouveaux membres des régions Asie-Pacifique et Amérique latine, une coopération plus soutenue avec l'UNESCO (SHS et CLT) et la participation à des activités des Nations Unies (par exemple le SMSI).

03402 **Axe d'action 2 : Migrations internationales et politiques multiculturelles**

159. Résultat escompté : Renforcement des capacités de recherche sur les migrations internationales.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Renforcement des réseaux (en Asie du Sud-Est, en Europe centrale et orientale et dans les États arabes) et des institutions de recherche (en Afrique et en Amérique latine) afin d'effectuer des recherches de qualité sur les obstacles à la ratification et à la mise en œuvre de la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille et sur les perspectives qui s'offrent en la matière.
- (ii) Études détaillées par pays sur les questions de migration et d'intégration publiées dans 24 États membres (Algérie, Arménie, Azerbaïdjan, Bangladesh, Burkina Faso, Corée, Estonie, Fédération de Russie, Hongrie, Indonésie, Japon, Kazakhstan, Kirghizistan, Malaisie, Maroc, Nouvelle-Zélande, Nigéria, Ouzbékistan, République de Moldova, République tchèque, Sénégal, Singapour, Tunisie et Ukraine).

160. Résultat escompté : Meilleure connaissance des questions de migration et d'intégration.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Création et mise à jour d'un site Web pour donner des informations sur les politiques migratoires et faire connaître les meilleures pratiques appliquées dans ce domaine.
- (ii) Collecte de données sur les meilleures méthodes utilisées dans les politiques de lutte contre les migrations forcées et le trafic d'êtres humains.
- (iii) Publication d'un numéro spécial de la Revue de l'UNESCO sur les sociétés multiculturelles consacré au multilinguisme sur l'Internet (numéro réalisé en coopération étroite avec le projet B@bel du Secteur de la communication et de l'information).

161. Résultat escompté : Élaboration et diffusion d'un cadre d'action en vue de la formulation de politiques dans le domaine des migrations internationales.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Production d'une série de rapports sur des scénarios futurs à envisager pour les migrations internationales.
- (ii) Parution sur le site Web de l'UNESCO d'une série de rapports sur le thème des "Migrations sans frontières" avec des échanges de vues objectifs sur des questions éthiques, les droits de l'homme, les aspects économiques et sociaux liés à la plus grande liberté des mouvements migratoires (des universitaires éminents de toutes les régions du monde ont été invités à apporter leur contribution à une publication très complète sur cette question).

- (iii) L'UNESCO a contribué aux travaux de la Commission mondiale sur les migrations internationales en produisant des publications sur le lien entre droits de l'homme et migrations, et elle participe à la préparation du Dialogue de haut niveau sur les migrations et le développement qui doit avoir lieu à la soixante et unième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, en 2006.

03403 Axe d'action 3 : Développement urbain

162. Résultat escompté : Approches interdisciplinaires du développement durable.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) La coopération avec le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (UN-HABITAT) met l'accent sur la durabilité sociale des villes et la participation démocratique aux politiques urbaines avec la création d'un réseau de recherche coordonné par l'Université Carleton (Ottawa) et cofinancé par la municipalité de Séoul et la Commission nationale hongroise pour l'Europe centrale.
- (ii) La participation de la section "Développement urbain" au IIe Forum urbain mondial organisé par UN-HABITAT en septembre 2004 a permis l'élaboration d'un mémorandum d'accord entre cette organisation et l'UNESCO qui sera officiellement signé par le Directeur général et la Directrice exécutive d'UN-HABITAT, le 18 mars 2005.
- (iii) La coopération avec des professionnels d'ONG urbaines a abouti à l'élaboration d'une stratégie de partenariat avec le secteur privé pour le financement du Prix UNESCO d'architecture et du Prix UNESCO d'architecture paysagiste, ainsi qu'à la formulation du nouveau texte de la Charte UNESCO/UIA de formation des architectes qui sera présenté au XXIIe Congrès mondial des architectes à Istanbul, en juillet 2005.
- (iv) La Chaire UNESCO d'architecture paysagiste basée à Montréal a créé, avec le Maroc et le Liban, deux maîtrises dans ce domaine avec une aide financière de 300.000 euros fournie par l'Union européenne à ces deux pays.
- (v) L'aide financière de l'AUF (*Agence universitaire de la francophonie*) permettra à des enseignants et étudiants de pays francophones méridionaux de participer aux futures activités de cette chaire.

163. Résultat escompté : Élaboration de processus participatifs.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Les travaux de capitalisation méthodologique de la recherche-action ont été initiés pour le projet "*Quartiers du Monde*", ainsi que la formation méthodologique des neuf groupes de recherche, et la construction du site Internet (www.quartiersdumonde.org).
- (ii) "*Quartiers du Monde*" a participé au IIe Forum mondial urbain à Barcelone et a préparé sa participation au Ve Forum social mondial de Porto Alegre sur le thème : "Jeunes et participation citoyenne".

- (iii) Organisation conjointe avec le GEMDEV/Paris I, en mai 2004, d'un séminaire sur les liens entre la recherche, le développement urbain et la planification urbaine, et assistance technique à des collectivités locales pour le développement local.
- (iv) Un ouvrage publié en portugais sur les liens entre la recherche, le développement urbain et la planification urbaine sera traduit en anglais en 2005.

GRAND PROGRAMME IV - CULTURE

Évaluation globale

164. Conformément à la priorité principale du grand programme IV, le Secteur de la culture a mené à bien des activités de promotion de la diversité culturelle et du dialogue interculturel dans le cadre des trois objectifs stratégiques définis pour le programme dans le 31 C/4 : (i) promouvoir l'élaboration et l'application d'instruments normatifs dans le domaine culturel, (ii) protéger la diversité culturelle et encourager le dialogue entre les cultures et les civilisations, (iii) consolider les liens entre culture et développement par le renforcement des capacités et le partage des connaissances.

165. Des efforts ont été entrepris pour renforcer la contribution du **patrimoine culturel** sous toutes ses formes - physique, naturel ou immatériel - à la cohésion sociale, à la réédification des nations après conflit et au développement économique. Pour ce faire, on s'est attaché à lier les actions en faveur de la sauvegarde et de la reconstruction du patrimoine monumental aux savoirs et savoir-faire traditionnels qui lui sont associés ainsi qu'à créer des itinéraires culturels propices à un tourisme culturel respectueux de l'environnement et à des activités génératrices de revenus et/ou au développement de musées locaux et nationaux. La formation et le renforcement des capacités ont été des composantes constantes de toutes les activités.

166. En ce qui concerne les **interventions après conflit pour sauvegarder et remettre en état le patrimoine culturel** des actions ont été menées en Afghanistan en dépit du report temporaire de la tenue de la deuxième session du CIC pour des raisons de sécurité. Le Secteur a renforcé son engagement en faveur de la remise en état du patrimoine culturel en Iraq, ce qui a conduit à l'approbation d'un projet général à cet effet du Secteur de la culture de l'UNESCO au titre du *Fonds d'affectation spéciale du GNUD* pour l'Iraq d'un montant total de 5,5 millions de dollars. La première session plénière du Comité international de coordination pour la sauvegarde du patrimoine culturel de l'Iraq (ICC) s'est réunie à Paris (mai 2004), suivie du premier Forum culturel pour l'Iraq. Après les conflits qui ont déchiré ces pays, la remise en état du patrimoine culturel en Haïti, au Soudan, au Libéria et en République démocratique du Congo a été entamée au titre de la Convention du patrimoine mondial de 1972. Des actions en vue de la restauration de biens du patrimoine culturel ayant souffert des catastrophes naturelles ont en outre été lancées à Madagascar et en République islamique d'Iran (à la suite de la destruction de l'ancienne citadelle de Bam). Le *Comité conjoint UNESCO-Palestine* a élaboré des recommandations et des principes directeurs stratégiques sur la remise en état du patrimoine culturel au Moyen-Orient.

167. L'UNESCO a organisé six conférences régionales afin de sensibiliser les États membres à l'importance de l'identification de leur **patrimoine culturel immatériel**, et à la nécessité de le prendre intégralement en compte dans les politiques de conservation en tant qu'élément clé de la diversité culturelle et de la créativité humaine, ainsi que de promouvoir la ratification de la Convention de 2003. À la fin de 2004, sept pays (Algérie, Gabon, Japon, Maurice, Panama, Chine, République centrafricaine) avaient ratifié la Convention. À sa 28e session, le **Comité**

du patrimoine mondial a examiné 165 rapports sur l'état de conservation des sites et 48 nouvelles candidatures à l'inscription sur la Liste. La représentativité géographique de celle-ci s'est améliorée grâce à l'inscription de sites de cinq nouveaux pays : Sainte-Lucie, Togo, Andorre, République populaire démocratique de Corée et Islande ; le nombre total de sites inscrits sur la Liste du patrimoine culturel a été ainsi porté à 788.

168. Les trois réunions d'experts sur la préparation d'un **avant-projet de convention sur la protection de la diversité des contenus culturels et des expressions artistiques** ont mené à bien leurs travaux, et les États membres ont été consultés sur cet avant-projet. Des consultations officielles ont été ouvertes avec l'OMC, la CNUCED et l'OMPI à ce sujet. Une première réunion intergouvernementale a eu lieu en septembre 2004, suivie en décembre 2004 par la réunion du Comité de rédaction. Une deuxième réunion intergouvernementale a été organisée du 31 janvier au 12 février 2005 pour étudier les résultats et options recensés par le Comité de rédaction.

169. Dans le cadre de l'**Alliance globale pour la diversité culturelle**, on s'est efforcé d'aider les pays en développement ou en transition à créer des industries culturelles viables et compétitives, efforts qui ont conduit à la constitution d'une trentaine de partenariats pour le développement des industries culturelles et la lutte contre la contrefaçon dans les pays en développement.

170. Le programme concernant la **préservation des biens culturels meubles en péril et la création de musées** a été mis en place pour renforcer la préservation des biens culturels meubles dans les pays les moins avancés (PMA) et les pays en transition. Onze projets ont été retenus pour être réalisés par les bureaux régionaux de l'UNESCO au Kirghizistan, en Mongolie, au Pakistan, au Ghana, au Kenya, au Mali, au Soudan, au Yémen, au Guatemala, au Tadjikistan et en Afghanistan.

171. Suivi de la **résolution 32 C/35 : 2004 Année internationale de commémoration de la lutte contre l'esclavage et de son abolition** : À la suite de la résolution 31 C/28, l'Assemblée générale des Nations Unies, lors de sa cinquante-septième session en décembre 2002, a proclamé *2004 Année internationale de commémoration de la lutte contre l'esclavage et de son abolition* et a désigné l'UNESCO comme chef de file de cette célébration. Le lancement officiel de *l'Année 2004* a eu lieu à Cape Coast (Ghana) le 10 janvier 2004. Des lancements régionaux de *l'Année* se sont également déroulés à Cuba, en Haïti, à Maurice et aux Bahamas. Les activités et événements organisés à travers le monde ont été mobilisateurs et ont suscité l'intérêt des milieux universitaires, de la société civile et des médias, et ont également permis la collaboration avec de nouveaux partenaires.

172. Dans le cadre du projet phare *La Route de l'esclave*, plusieurs activités ont été mises en œuvre par l'UNESCO et ses États membres pour la célébration de *l'Année 2004*, et du 23 août, *Journée internationale du souvenir de la traite négrière et de son abolition*. La clôture de *l'Année* a eu lieu au Siège en décembre 2004 à l'occasion d'un concert exceptionnel de Gilberto Gil, ministre de la culture du Brésil, de l'organisation d'un colloque international, et de la remise du Prix UNESCO-Toussaint Louverture. L'exposition itinérante "Devoir de mémoire : le triomphe sur l'esclavage", réalisée par le Schomburg Center for Research on Black Culture de New York, a également été présentée à l'UNESCO.

173. Les Nations Unies ont consacré la journée du 10 décembre, date anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, à la commémoration de l'esclavage et de son abolition.

**Programme IV.1 :
Intégrer la diversité culturelle aux programmes politiques nationaux
et internationaux**

	Crédits ouverts pour les plans de travail 2004-2005	Dépenses au 31.12.2004	Dépenses par rapport aux crédits ouverts pour les plans de travail au 31.12.2004
	\$	\$	%
Sous-programme IV.1.1	4.365.145	1.938.404	44,4
Sous-programme IV.1.2	1.326.371	512.937	38,7
Programme IV.1	5.691.516	2.451.341	43,1

**IV.1.1 : Promotion de la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle
et mise en œuvre de son Plan d'action**

04111 **Axe d'action 1 : Application des principes de la Déclaration universelle de l'UNESCO
sur la diversité culturelle aux niveaux national et international**

174. **Résultat escompté : Rapport préliminaire élaboré sur la situation devant faire l'objet d'une réglementation ainsi que sur l'étendue possible de cette réglementation, accompagné d'un avant-projet de convention sur la protection de la diversité des contenus culturels et des expressions artistiques et soumission à la 33e session de la Conférence générale.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Trois réunions de catégorie VI (décembre 2003, février et mai 2004) ont été convoquées dans le but d'élaborer un avant-projet de convention et un comité de rédaction a été institué afin de proposer un texte révisé de l'avant-projet au cours de deux réunions (décembre 2004 et février 2005).
- (ii) Le Directeur général a mené des consultations avec l'OMC, la CNUCED et l'OMPI, conformément au mandat donné par la Conférence générale.

175. **Résultat escompté : Clarification des principes et approches relatifs aux enjeux posés par la diversité culturelle tels que contenus dans la Déclaration.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) L'UNESCO a fourni une documentation complète aux États membres et ONG concernés afin de stimuler un débat aux niveaux local, national, régional et international.
- (ii) Quelque 57 représentants des commissions nationales d'Amérique latine ont participé à la table ronde "Pluralisme, dialogue interculturel et peuples autochtones" qui s'est tenue à Aruba en mai 2004.

176. Résultat escompté : Principes de la Déclaration appliqués par les États membres dans leurs politiques culturelles, les institutions du système des Nations Unies et les autres organisations intergouvernementales et non gouvernementales concernées.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

L'assistance de l'UNESCO pour la formulation ou la mise à jour des politiques culturelles nationales a été sollicitée, en particulier par des États membres des régions Afrique, Amérique latine et Caraïbes ainsi que par les pays arabes.

177. Résultat escompté : Stratégie de diffusion de la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle et de son Plan d'action élaborée et consolidée (notamment dans le cadre de la Journée du 21 mai), y compris à l'usage des professionnels de la communication et des médias.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) La Déclaration a été publiée en trois versions linguistiques et traduite dans plusieurs langues nationales, en particulier dans le cadre de la célébration du 21 mai.
- (ii) Une version "jeunes" de la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle ("Tous différents, tous uniques : les jeunes et la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle") a été produite et diffusée.
- (iii) Une célébration régionale a été organisée en Amérique latine à l'occasion de la Journée du 21 mai, qui a rassemblé plus de 200 participants.

04112 Axe d'action 2 : Contribution du dialogue interculturel et du pluralisme au respect de la diversité culturelle

178. Résultat escompté : Diffusion aux États membres des outils pédagogiques issus des acquis du programme des Histoires en vue d'une réduction des stéréotypes et des préjugés.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

L'UNESCO a poursuivi la mise au point et la publication des derniers volumes des Histoires générales et régionales : le volume V, "The Caribbean in the Twentieth Century" de l'Histoire générale des Caraïbes (publié en anglais en décembre 2004), le volume VI, "La Construcción de las Naciones Latinoamericanas", de l'Histoire générale de l'Amérique latine (avril 2004) et le volume VI "The XIXth Century" de l'Histoire de l'humanité (en anglais).

179. Résultat escompté : Recensement des méthodologies issues des bonnes pratiques en matière de pluralisme culturel dans le cadre des projets pilotes validés à l'échelle nationale et locale y compris en matière de dialogue entre traditions spirituelles, religieuses et laïques.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) L'UNESCO a réalisé une série d'études relatives à l'impact de la mondialisation sur les civilisations nomades d'Asie centrale.

- (ii) Les chaires UNESCO sur le dialogue interculturel et interreligieux ont organisé une réunion pour obtenir leur intégration dans le réseau UNITWIN (Bucarest, octobre 2004).
- (iii) Une chaire UNESCO sur l'interaction et le dialogue des cultures dans le monde moderne a été créée à l'Université russo-slave tadjike de Douchanbé (Tadjikistan).
- (iv) Une centaine de pratiques novatrices en matière de convivialité urbaine ont été rassemblées, étudiées et incluses dans la base de données de l'UNESCO "*Villes pour la paix*".
- (v) De nouvelles approches ont été définies pour encourager le dialogue interculturel et la compréhension mutuelle entre communautés en Europe du Sud-Est.
- (vi) Un Congrès international sur les grandes figures des arts et de la culture des pays de la CEI a été organisé à Minsk (Biélorus) en juin 2004 sur le thème "La nouvelle génération et le dialogue des cultures dans les États postsoviétiques".

180. Résultat escompté : Prise en compte par les États membres des recommandations en vue d'élaborer des politiques culturelles et éducatives en faveur des peuples autochtones dans le cadre du bilan de la Décennie internationale des peuples autochtones du monde (2004).

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Mise à l'essai de méthodes et d'instruments de recensement des ressources culturelles pour accroître le sentiment d'autonomie au sein des communautés autochtones dans le cadre de huit projets portant sur différentes régions.
- (ii) Production de deux CD-ROM sur (i) la diversité culturelle et les populations autochtones, (ii) le Forum international sur les expressions culturelles locales et la communication.
- (iii) L'UNESCO a apporté une riche contribution à la Conférence de Tromsø (Norvège) qui s'est tenue en septembre 2004 sur le thème "Les savoirs de la prochaine génération : les grands défis de la durabilité des cultures autochtones".
- (iv) Le partenariat de l'UNESCO avec l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones s'est renforcé par le biais du Programme de bourses pour les jeunes autochtones mené conjointement avec le Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme (octobre/novembre 2004).

181. Résultat escompté : Dialogue interculturel élargi et consolidé au sein des instances publiques, en particulier dans le cadre du Projet Plan Arabia de dialogue euro-arabe et du Programme Méditerranée par le biais du projet extrabudgétaire "Les Routes de l'olivier" en vue d'établir des partenariats diversifiés.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Un colloque international sur le thème "Diversité culturelle et mondialisation : l'expérience arabo-japonaise, un dialogue interrégional", a eu lieu au Siège de l'Organisation les 6 et 7 mai 2004.

- (ii) Quatre sites historiques (au Kosovo, en Afghanistan, en Éthiopie et au Pérou) ont bénéficié d'un financement dans le cadre de l'accord de partenariat UNESCO/Grèce (Jeux olympiques de 2004).
- (iv) Dans le cadre du projet phare "La Route de l'esclave", plusieurs activités ont été mises en œuvre dans le cadre de la célébration de 2004, Année internationale de commémoration de la lutte contre l'esclavage et de son abolition, et du 23 août, Journée internationale du souvenir de la traite négrière et de son abolition.

IV.1.2 : Renforcement des liens entre politiques culturelles et politiques de développement

04121 Axe d'action 1 : Assistance aux États membres dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques culturelles novatrices

182. Résultat escompté : Politiques culturelles nationales révisées sur la base du paradigme "Diversité-dialogue-développement" et politiques nationales de développement ayant pris en compte la culture.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Trois réunions d'experts, une conférence interparlementaire et une mission d'assistance technique ont été réalisées afin d'assister les États membres à élaborer leurs politiques culturelles.
- (ii) Dans le cadre des activités de "Sanaa 2004, Capitale culturelle du monde arabe" (Yémen, février 2004), un séminaire sous-régional a eu lieu sur la promotion de la diversité culturelle.
- (iii) À Amman (Jordanie, juin 2004), une réunion a porté sur les liens de la culture avec les politiques éducatives, communicationnelles et touristiques.
- (iv) À Sao Paulo (Brésil, 21-22 octobre 2004), une conférence culturelle interparlementaire a réuni les commissions de la culture de 21 parlements nationaux d'Amérique latine pour la révision des politiques culturelles.

183. Résultat escompté : Formation de gestionnaires et de décideurs chargés de la mise en œuvre de politiques culturelles publiques notamment dans le cadre du NEPAD.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) L'UNESCO et la chaire UNESCO des politiques culturelles de l'Université de Girona ont organisé un séminaire international sur "la formation de gestionnaires culturels au sein d'un contexte compétitif et de mondialisation" dans le cadre du Forum universel des cultures de Barcelone (Espagne, août 2004).
- (ii) Une chaire UNESCO a été créée au Népal pour la gestion des ressources culturelles et la conservation de la vallée de Katmandou.
- (iii) A Viña del Mar (Chili, juin 2004), un séminaire sur l'économie de la culture, destiné aux autorités culturelles du MERCOSUR, a été organisé.

184. Résultat escompté : Projets exécutés sur le terrain en vue de la mise en œuvre de politiques culturelles communautaires ayant un impact sur le développement local.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) À Esmeralda (Équateur, mai 2004), le "Centre afro-andin pour la diversité culturelle et le développement" a été créé.
- (ii) À Luanda (Angola, octobre 2004), s'est tenu un atelier pour les créateurs de microentreprises, sur les techniques de marketing culturel.
- (iii) Un réseau latino-américain et des Caraïbes pour la prévention culturelle du sida a été créé.
- (iv) Une première expérience pilote de création de coopératives culturelles destinées aux femmes a été lancée au Costa Rica.
- (v) Plusieurs projets dans le domaine du tourisme culturel ont été mis en œuvre (Palestine, Nicaragua, Burkina Faso, Cap-Vert, Ghana, Mali, Niger, Sénégal).

185. Résultat escompté : Renforcement des capacités des États membres à formuler des politiques culturelles intégrant les nouveaux domaines de la culture et du développement.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Une réunion d'experts en matière de statistiques culturelles s'est tenue à Maputo, Mozambique, du 3 au 5 mars 2004 - la dernière d'une série de consultations régionales.
- (ii) Un plan de collaboration en matière d'élaboration d'indicateurs culturels nationaux a été établi entre l'UNESCO et l'Institut brésilien de recherches économiques et sociales.
- (iii) L'IPAE et l'UNESCO ont initié, en coopération avec le CONACULTA du Mexique, un plan d'assistance technique d'élaboration d'indicateurs pour les cinq pays de la sous-région.
- (iv) Dans le domaine de l'approche culturelle de la prévention et du traitement du VIH/sida, des forums de discussions et de débats sur l'éducation préventive ont été menés (Mozambique, Guatemala, Caucase) et des recherches sur ces facteurs culturels ont été lancées en Jordanie et en Chine, en Uruguay et à Cuba.
- (v) 630 professeurs ont été formés en Uruguay et à Cuba à l'utilisation des jeux didactiques dans la prévention du VIH/sida.

04122 **Axe d'action 2 : Améliorer la prise en compte des liens entre diversité biologique et diversité culturelle qui est une condition de base du développement durable**

186. Résultat escompté : Progrès des connaissances sur l'interdépendance de la diversité biologique et de la diversité culturelle et ses incidences.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

Une vingtaine d'études de cas sur l'interdépendance de la diversité biologique et de la diversité culturelle dans des sites appartenant au patrimoine culturel et naturel, des sites sacrés et des réserves de biosphère ainsi que sur l'utilisation du langage, les savoirs locaux et les modes de vie autochtones ont été entreprises.

187. Résultat escompté : Meilleure compréhension par les décideurs des liens entre biodiversité et diversité culturelle, notamment des éclairages apportés par la culture sur la création et le maintien des services propres aux écosystèmes.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) L'UNESCO a préparé deux documents de travail sur les liens entre diversité biologique et diversité culturelle en vue de deux manifestations qui auront lieu pendant l'exposition Aichi 2005 (avril-juin 2005).
- (ii) Dans le cadre du programme "Rivières et patrimoine", une aide a été apportée aux Gouvernements du Laos, du Mali, du Sénégal et de la Turquie en vue de la formulation de politiques et de programmes d'action tendant à protéger et valoriser le patrimoine culturel et naturel.
- (iii) Un parc naturel régional du bassin de la rivière Khan est en cours de création.
- (iv) Des mesures ont été prises pour assurer la protection du patrimoine culturel et naturel du bassin du fleuve Niger (Initiative du bassin du Niger).

**Programme IV.2 :
Contribution de l'UNESCO à la protection de la diversité culturelle du monde
par la sauvegarde du patrimoine culturel et naturel**

	Crédits ouverts pour les plans de travail 2004-2005 \$	Dépenses au 31.12.2004 \$	Dépenses par rapport aux crédits ouverts pour les plans de travail au 31.12.2004 %
Sous-programme IV.2.1	2.090.500	972.667	46,5
Sous-programme IV.2.2	7.479.183	3.405.103	45,5
Programme IV.2	9.569.683	4.377.770	45,7

IV.2.1 : Promotion et mise en œuvre de la Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel (1972)

04211 **Axe d'action 1 : Prestation de services aux organes directeurs du patrimoine mondial**

188. Résultat escompté : Les États membres doivent davantage prendre conscience du rôle de premier plan de l'UNESCO dans la mise en œuvre de la Convention de 1972.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) La 28e session du Comité du patrimoine mondial, qui s'est tenue à Suzhou (Chine) du 28 juin au 7 juillet 2004, a réuni plus de 600 participants.
- (ii) 34 nouveaux biens ont été inscrits dont : 29 culturels et 5 naturels portant à 788 le nombre de sites du patrimoine mondial.
- (iii) 165 états de conservation de sites inscrits ont été examinés, dont 35 sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en péril.
- (iv) Trois sites ont été enlevés de la Liste du patrimoine en péril (Angkor/Cambodge, Monts Ruwenzori/Ouganda et le Fort de Bahla/Oman) et trois sites l'ont intégrée (Bam et son paysage culturel/Iran, la Cathédrale de Cologne/Allemagne, et Kilwa Kisiwani et Songo Mnara (République-Unie de Tanzanie)).

189. Résultat escompté : Adoption et application des décisions de principe et des orientations prises par le Comité du patrimoine mondial et l'Assemblée générale des États parties pour mettre en œuvre la Convention du patrimoine mondial.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

Une septième session extraordinaire du Comité a été tenue en décembre 2004 au Siège.

190. Résultat escompté : Révision et diffusion des orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial en plusieurs langues.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

Le travail de révision des Orientations a été finalisé et la version finale de ce texte a été diffusée en deux versions linguistiques auprès des États parties début février 2005.

04212 **Axe d'action 2 : Protéger la diversité culturelle du monde et appuyer le processus de développement par le biais de la Convention de 1972**

191. Résultat escompté : Augmentation du nombre des États parties à la Convention pour la protection du patrimoine mondial et établissement de nouvelles listes provisoires.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Tonga est un nouvel État partie à la Convention du patrimoine mondial (avril 2004).
- (ii) Huit Listes indicatives ont été soumises par des pays n'en possédant pas.

- (iii) Cinq pays ont inscrit leurs premiers sites sur la Liste à l'occasion de la 28e session du Comité (Sainte-Lucie, Togo, Andorre, République démocratique populaire de Corée et Islande).

192. Résultat escompté : Accroissement du nombre de propositions d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial de biens culturels et naturels situés dans des régions - et en particulier dans des PMA - ou appartenant à des catégories qui sont actuellement sous-représentées ou non représentées.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) 50 pays ont bénéficié de séminaires de formation, d'activités de coopération technique et de conservation *in situ* des biens.
- (ii) 18 projets de conservation du patrimoine naturel ont été poursuivis.
- (iii) Dans le cadre de l'action pour le patrimoine naturel en péril, une manifestation internationale a été organisée au Siège, du 10 au 26 septembre 2004, pour le patrimoine naturel de la République démocratique du Congo (RDC).

193. Résultat escompté : Renforcement du processus de notification et de suivi de l'état de conservation du patrimoine mondial.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

L'exercice de rapport périodique sur 50 États parties de la région Europe et Amérique du Nord a été mené à bien.

194. Résultat escompté : Développement et extension de l'Initiative de partenariats du patrimoine mondial (IPPM).

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

Le réseau de partenariat au service du patrimoine mondial a été renforcé avec les principales agences spatiales, les universités et les centres de recherche spatiale.

IV.2.2 : Protéger la diversité culturelle par la préservation du patrimoine culturel sous toutes ses formes et par une action normative

04221

Axe d'action 1 : Préserver la diversité culturelle à travers la sauvegarde du patrimoine culturel physique

195. Résultat escompté : Sites culturels préservés, en particulier dans les PMA, notamment en Afrique.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Une trentaine de sites culturels, situés notamment dans 18 PMA, dont 9 en Afrique, font l'objet d'activités opérationnelles de sauvegarde.
- (ii) La restauration du palais du Roi Béhanzin à Abomey (Bénin) a été achevée (financée par le Japon).

- (iii) La stratégie pour la sauvegarde du patrimoine culturel des Émirats Arabes Unis a été achevée.
- (iv) L'évaluation des opérations de sauvegarde de la vieille ville de La Havane a été menée à terme.

196. Résultat escompté : Renforcement des capacités et expertise des spécialistes nationaux et sous-régionaux chargés de la conservation et de la gestion du patrimoine.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Un atelier de formation a été organisé en République arabe syrienne pour la préparation de plans de conservation pour les quartiers *extra-muros* de la vieille ville de Damas (financé par la France).
- (ii) Un réseau de spécialistes pour la formation des gestionnaires d'Asie centrale à la conservation des sites de pétroglyphes a été établi (financé par la Norvège).
- (iii) Au Kazakhstan, une trentaine de gestionnaires de sites de cinq pays d'Asie centrale ont été formés à la conservation et à la gestion des sites en terre (financé par le Japon).
- (iv) Une cinquantaine de responsables culturels des pays de la région himalayenne ont été formés au Ladakh (Inde) à la conservation des fresques et du patrimoine bouddhiste (financé par la Norvège).
- (v) Un cours régional de formation à la gestion des sites culturels a été organisé à Nioué pour des responsables du patrimoine culturel de huit États du Pacifique (financé par le Japon).
- (vi) Des cadres nationaux du Sénégal ont été formés à l'établissement d'inventaires du patrimoine culturel (financé par la France).
- (vii) 110 participants des pays du Maghreb ont été formés lors d'un atelier de travail, tenu à Alger (novembre 2004).
- (viii) Le septième cours d'été de l'UNESCO pour la protection du patrimoine culturel a été organisé par la Commission nationale polonaise à Zamosc (septembre 2004).

197. Résultat escompté : Aide à la création de musées ou à la mise en valeur de grands musées fournie pour renforcer leur rôle dans la protection de la diversité culturelle.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) La phase initiale de mise en œuvre des 11 projets pilotes de préservation des biens culturels meubles en péril et de développement des musées au Mali/Niger, au Ghana, au Kenya, au Soudan, au Yémen, au Pakistan, en Afghanistan, en Mongolie, en République kirghize, au Tadjikistan et au Guatemala, a démarré en coopération avec l'ICOM.
- (ii) La conception et la mise en place de l'architecture de la base de données du site Web sur les biens culturels en péril ainsi que la création d'un portail sur les musées des pays moins avancés et des pays à faible revenu sont en cours.

198. Résultat escompté : Les connaissances sur les nouvelles approches du patrimoine culturel et de sa conservation analysées et partagées.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Un relevé par laser 3D de la falaise de Bamiyan, des niches des bouddhas et des grottes monastiques a été réalisé.
- (ii) Un relevé topographique de la tombe de Yaksuri, en Corée du Nord, a été réalisé.
- (iii) Les trois numéros de *Museum International* prévus pour l'année 2004 ont été publiés dans leurs différentes versions linguistiques.
- (iv) Une conférence internationale a été organisée pour la protection des patrimoines matériels et immatériels (Japon).

199. Résultat escompté : Coordination assurée par l'UNESCO des efforts internationaux pour la sauvegarde du patrimoine culturel d'Afghanistan par le bon fonctionnement du Comité international de coordination.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Une réunion d'un groupe d'experts internationaux pour la préservation de Bamiyan s'est tenue à Tokyo (décembre 2004) et le plan d'action pour la sauvegarde du site a été établi.
- (ii) La réhabilitation du musée de Kaboul a été achevée (financée par la Grèce et les États-Unis d'Amérique).

200. Résultat escompté : Les capacités nationales dans les domaines de la conservation et de la gestion du patrimoine sont renforcées.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Les capacités nationales irakiennes ont été renforcées par l'organisation de séminaires de formation de gardes frontière et gardiens de sites archéologiques (financés par l'Italie et les fonds du GNUD).
- (ii) Des projets d'assistance aux institutions locales (Bibliothèques nationales, Maison des Manuscrits de Bagdad) ont été finalisés.
- (iii) Plusieurs "projets phares" de restauration ont été définis dans le cadre du Comité mixte UNESCO/Autorité palestinienne.
- (iv) Le 23 juillet 2004, le vieux pont de Mostar, restauré en coopération avec la Banque mondiale avec des financements italiens, hollandais, turcs et croates, ainsi que le vieux Hammam, ont été inaugurés grâce au financement français.
- (v) Au mois d'octobre 2004, un séminaire international a été organisé à Séoul pour la conservation des peintures murales des tombes de Koguryo (République populaire démocratique de Corée).

- (vi) En novembre 2004, un séminaire régional sur l'éducation pour le développement du patrimoine culturel a été organisé au Ghana.

04222 **Axe d'action 2 : Sauvegarde et promotion du patrimoine culturel immatériel**

201. Résultat escompté : Renforcement de la capacité des États membres d'élaborer des politiques de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Environ 70 États ont soumis des candidatures au titre de la troisième "Proclamation des chefs-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité" et plus de 50 États membres ont bénéficié d'une assistance financière et technique pour la préparation des dossiers de candidature et l'élaboration de plans d'action de sauvegarde.
- (ii) 16 plans d'action de sauvegarde parmi les 32 chefs-d'œuvre proclamés ont été mis en place dans le cadre du suivi de la deuxième Proclamation.
- (iii) La première phase du projet pour le "Maqam iraquien", chef-d'œuvre proclamé en 2003, a démarré (fonds du GNUD).
- (iv) Un séminaire de formation a été organisé à l'intention des responsables des directions du patrimoine culturel de huit pays de l'Afrique de l'Ouest (Dakar, mars 2004).
- (v) Des publications sur le patrimoine culturel immatériel ont été produites en plusieurs langues et quatre représentations de chefs-d'œuvre proclamés ont été présentées au Siège au cours de l'année 2004.
- (vi) La troisième cérémonie de remise du Prix Sharjah pour la culture arabe a eu lieu au Siège de l'UNESCO le 1er octobre 2004.

202. Résultat escompté : Institution d'un système de trésors humains vivants dans plusieurs États membres.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

Des systèmes nationaux de trésors humains vivants sont en cours d'établissement dans plusieurs régions.

203. Résultat escompté : Meilleure sensibilisation du public aux langues en danger et renforcement des capacités nationales et locales de préservation des langues.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Une deuxième série de courts-métrages co-produits avec la Chaîne Discovery a été diffusée au Forum universel des cultures à Barcelone (mai 2004).
- (ii) Le développement de l'Atlas en-ligne des langues en péril a été poursuivi.
- (iii) 14 projets ont été définis, et 6 projets pilotes développés par des ONG locales, sur les langues en danger.

204. Résultat escompté : Soutien et sauvegarde de musiques traditionnelles.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

La numérisation de la collection de disques a été achevée ; au total, 112 titres ont été numérisés, sous divers formats numériques.

04223 **Axe d'action 3 : Protection de la diversité culturelle par une action normative**

205. Résultat escompté : Adhésion d'au moins une vingtaine de nouveaux États à chacun des instruments normatifs internationaux établis par l'UNESCO.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Convention de La Haye pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé (1954) - trois nouveaux États ; (premier) Protocole de 1954 - un nouvel État, (deuxième) Protocole de 1999 - quatre nouveaux États ; Convention concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels (Paris, 1970) - trois nouveaux États, Convention sur la protection du patrimoine culturel subaquatique (Paris, 2001) - un nouvel État, et Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (Paris, 2003) - quatre nouveaux États.
- (ii) Une réunion régionale mixte UNESCO-CICR d'experts sur la "protection des biens culturels en cas de conflit armé" a été organisée au Cambodge en 2004 pour commémorer le 50e anniversaire de la Convention de La Haye.
- (iii) L'UNESCO a organisé en septembre 2004 au Cap, Afrique du Sud, un atelier régional sur la lutte contre le trafic illicite des biens culturels et la promotion de la Convention de l'UNESCO de 1970 et de la Convention d'UNIDROIT de 1995.
- (iv) Un "stage de formation concernant la norme Object ID et les informations complémentaires pour l'établissement d'inventaires" a été organisé à Amman en novembre 2004 à l'intention de professionnels irakiens de la culture.

206. Résultat escompté : Entrée en vigueur de la Convention de 2001 sur le patrimoine culturel subaquatique.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

L'UNESCO a organisé deux réunions régionales, l'une à Dakar (Sénégal) en juin 2004 et l'autre à Bogota (Colombie) en décembre 2004, afin de promouvoir la Convention.

207. Résultat escompté : Promotion en vue de l'entrée en vigueur de la Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Six réunions régionales ont été menées pour la promotion de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel : pour l'Afrique centrale et l'Afrique de l'Ouest, à Dakar (Sénégal) en juin 2004 ; pour l'Amérique latine à Paraty (Brésil), en juin 2004 ; pour l'Asie à New Delhi (Inde), en septembre 2004 ; pour l'Afrique de l'Est et du Sud à Nairobi (Kenya), en novembre 2004 ;

pour l'Europe et l'Amérique du Nord à Kazan (Fédération de Russie) en décembre 2004, à Alger (Algérie) du 5 au 6 janvier 2005.

- (ii) Fin décembre 2004, sept pays (Algérie, Gabon, Japon, Maurice, Panama, Chine, République centrafricaine) ont ratifié la Convention.

208. Résultat escompté : Diffusion de la Déclaration de l'UNESCO concernant la destruction intentionnelle du patrimoine culturel.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

La déclaration de l'UNESCO concernant la destruction intentionnelle du patrimoine culturel a été diffusée sur le site Web de l'UNESCO et dans le dossier de presse sur la Convention de La Haye de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé.

**Programme IV.3 :
Protéger la diversité culturelle par la créativité et le développement**

	Crédits ouverts pour les plans de travail 2004-2005 \$	Dépenses au 31.12.2004 \$	Dépenses par rapport aux crédits ouverts pour les plans de travail au 31.12.2004 %
Sous-programme IV.3.1	1.513.920	630.663	41,7
Sous-programme IV.3.2	1.459.345	544.772	37,3
Programme IV.3	2.973.265	1.175.435	39,5

IV.3.1 : Encourager les arts et l'artisanat pour le développement durable

04311 **Axe d'action 1 : Les arts vivants et leur contribution au développement humain et à la cohésion sociale**

209. Résultat escompté : Consolidation de la coopération avec les artistes et les réseaux spécialisés.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

La mise en place d'un Observatoire mondial sur la condition de l'artiste réunit à présent les données de plus de 37 États membres.

210. Résultat escompté : Soutien à des initiatives novatrices d'art et de créativité contemporains.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Une table ronde sur la situation de la musique en Asie a été organisée dans le cadre du Festival international de théâtre musical aux Philippines, en novembre 2004.

- (ii) Un atelier sous-régional pour jeunes comédiens sur le thème "L'espace dans le théâtre : chorégraphie et innovations" a eu lieu en mars 2004 à Dhaka, Bangladesh.
- (iii) Le VIIIe Festival mondial du théâtre d'enfants s'est tenu en juillet 2004 à La Havane, Cuba.

211. Résultat escompté : Meilleure intégration de l'éducation artistique dans les politiques nationales d'éducation formelle et non formelle.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) 19 artistes ont été récompensés pour leurs œuvres créatrices dans les différents domaines des arts par le Prix UNESCO pour la promotion des arts et le Prix UNESCO/CIM en 2004.
- (ii) Quatre revues et deux bulletins sur les arts et lettres ont été publiés par les ONG partenaires de l'UNESCO.

04312

Axe d'action 2 : Associer, grâce à l'artisanat et au design, croissance économique et lutte contre la pauvreté

212. Résultat escompté : Prise en compte, dans les politiques nationales, de l'importance de l'artisanat et de sa contribution au développement de l'industrie du tourisme culturel.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Le Prix UNESCO de l'artisanat a été attribué pour l'Amérique latine et les Caraïbes au Brésil (août 2004), et pour l'Afrique au Burkina Faso (SIAO, octobre 2004).
- (ii) Une assistance technique a été apportée à la Foire internationale de l'artisanat de Porto Rico pour l'adoption et l'attribution du "Seal of Excellence".
- (iii) Dix lauréats du Prix UNESCO de l'artisanat ont participé à la première Foire de l'artisanat à Santa Fé, États-Unis d'Amérique, en juillet 2004 (partenariat avec le Museum of New Mexico Foundation).
- (iv) Un accord de coopération avec la Fondation espagnole pour l'artisanat a été conclu.

213. Résultat escompté : Renforcement, au niveau local, des capacités professionnelles en matière de design, de production et de commercialisation.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) L'évaluation de l'atelier sous-régional pour les femmes artisanes d'Afrique centrale (2003) a eu lieu en novembre 2004.
- (ii) L'UNESCO a financé des études sur le développement de l'artisanat dans dix pays et des plans d'action correspondants ont été élaborés pour plusieurs pays d'Amérique centrale et des Caraïbes.

- (iii) Plus de 25 artisans hautement qualifiés ont été sélectionnés et ont bénéficié d'une promotion en participant à la 7e Foire ibéroaméricaine et la Foire internationale d'artisanat (FIART 2004).

214. Résultat escompté : Amélioration de l'accès des artisans et stylistes de pays en développement au marché international.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Des stylistes du monde entier ont bénéficié d'un appui logistique pour la réalisation de prototypes (concours FabDesign) et 30 designers ont été sélectionnés pour une exposition itinérante qui débutera au Japon en mai 2005 (Design 21).
- (ii) Le fonds Tribute 21 a permis la réalisation d'un "DREAM CENTER" (Centre d'activités culturelles et artistiques pour enfants) à Kaboul, Afghanistan (financé par le Groupe Felissimo/Japon).
- (iii) Une exposition "Love/Why" a été organisée au Forum universel des cultures, Barcelone 2004, regroupant des œuvres de stylistes professionnels.

IV.3.2 : Renforcer le rôle de la création culturelle dans le développement humain et économique

04321 Axe d'action 1 : Industries culturelles et droit d'auteur : politiques et partenariats

215. Résultat escompté : Renforcement, par l'Alliance globale, des capacités nationales permettant de promouvoir les industries et produits culturels locaux sur place et à l'échelle mondiale.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Des contributions nouvelles ont été obtenues des Gouvernements du Royaume-Uni, du Québec, de la NORAD, du Centre UNESCO-Pays basque, de l'Institut espagnol du commerce extérieur et de la Columbia University.
- (ii) De nouveaux partenariats ont été établis avec le Groupe Santillana (Espagne), le WOMEX (Allemagne), Sesame Workshop (États-Unis d'Amérique) et la Museum of New Mexico Foundation (États-Unis d'Amérique).
- (iii) Des initiatives d'appui aux politiques nationales du livre ont été développées au Sénégal, en République de Guinée, en Gambie et au Cambodge.
- (iv) Un réseau de "villes créatrices" a été lancé pour favoriser le développement social et économique et renforcer la diversité de la production culturelle sur les marchés nationaux et internationaux.

216. Résultat escompté : Renforcement des capacités professionnelles pour le développement des entreprises du secteur culturel par le biais de l'Alliance globale.

Progrès réalisés par rapports aux indicateurs de performance :

- (i) Des outils concourant à la formation du public dans le domaine du livre, à la promotion du droit d'auteur et à la prévention de la piraterie ont été développés.
- (ii) Des projets concernant la lutte contre la piraterie et le renforcement du droit d'auteur ont continué d'être mis en œuvre en Namibie, au Zimbabwe et en Colombie.
- (iii) Un séminaire de formation à la lutte contre la piraterie s'est tenu à Sofia, Bulgarie en mai 2004.
- (iv) Une version arabe du manuel de base "Droit d'auteur et droits voisins" a été publiée.

217. Résultat escompté : Renforcement du rôle des industries culturelles dans l'appui à la diversité culturelle.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Les dons de livres ont été favorisés au Sénégal et dans les pays en situation de postconflit.
- (ii) La diffusion d'un guide de l'UNESCO pour les dons de livres a été entreprise auprès de 1.500 bibliothèques publiques d'Afrique francophone.
- (iii) Un concours a été apporté à la préparation de la 6e Foire internationale du livre de Palestine.

218. Résultat escompté : Avancement des travaux entrepris pour élaborer un modèle de nature à inspirer les législateurs nationaux s'agissant d'un juste équilibre entre intérêts différents dans le cyberspace.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

Trois ateliers de formation ont été organisés pour les auteurs, illustrateurs et éditeurs de livres pour enfants en Afrique et dans le monde arabe.

GRAND PROGRAMME V - COMMUNICATION ET INFORMATION

Évaluation globale

219. L'exécution du grand programme V vise à la réalisation des trois objectifs stratégiques assignés au programme dans la Stratégie à moyen terme pour 2002-2007 (31 C/4), à savoir : (i) encourager la libre circulation des idées et l'accès universel à l'information ; (ii) promouvoir l'expression du pluralisme et de la diversité culturelle dans les médias et les réseaux d'information mondiaux ; et (iii) assurer pour tous l'accès aux technologies de l'information et de la communication, en particulier dans le domaine public.

220. Les tendances et innovations qui ont défini et orienté les activités entreprises au titre de la priorité principale (programme V.1), ainsi que des autres priorités (programme V.2), énoncées dans le précédent rapport, ont été renforcées au deuxième semestre 2004. Les principales sont : (i) la mise en œuvre du Plan d'action de la première phase du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI, Genève, décembre 2003) et, de concert avec d'autres secteurs de programme, la préparation de la deuxième partie du Sommet (Tunis, novembre 2005) ; (ii) l'importance croissante accordée à la nécessité et aux possibilités d'utiliser les TIC dans l'éducation de qualité, l'alphabétisation et d'offrir plus largement l'accès à l'enseignement à distance ; (iii) la nécessité permanente de sensibiliser l'opinion à la liberté d'expression et au respect de cette liberté ; (iv) la stratégie de l'UNESCO en faveur d'une action concertée et de la reconstruction dans les pays en situation de postconflit, surtout en matière d'assistance aux organismes de communication et d'information ; et (v) les efforts internationaux visant à accroître la contribution de la communication et de l'information à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), les premier et troisième surtout.

221. Autre fait saillant de cette période, les approches nationales et collectives de la préservation et de l'accessibilité du patrimoine documentaire sont de plus en plus largement reconnues, grâce surtout à une campagne internationale lancée par l'UNESCO. Il s'agit notamment de faire comprendre les enjeux représentés par l'information stockée sous forme numérique et d'enseigner des compétences et connaissances pratiques en matière de numérisation. Le programme Mémoire du monde est de plus en plus connu et de mieux en mieux accepté comme cadre international de référence pour la conservation du patrimoine documentaire mondial, à mesure qu'augmente le nombre de pays qui adoptent des dispositions en ce sens, conformément à la Charte sur la conservation du patrimoine numérique que l'UNESCO a adoptée à la 32e session de la Conférence générale et cherchent à faire en sorte que les collections héritées qui sont en leur possession soient inscrites sur le Registre international.

222. La mise en œuvre du programme a également été marquée par une augmentation des partenariats et une collaboration accrue avec les organisations du système des Nations Unies, des ONG internationales, régionales et nationales, des organismes professionnels, des établissements de formation et de recherche et des groupes de la société civile travaillant dans les domaines de la communication et de l'information conformément à l'objectif n° 8 du Millénaire. La signature d'un mémorandum d'accord avec Intel et d'un accord stratégique de coopération à l'échelle mondiale avec Microsoft a imprimé une vive impulsion au partenariat avec le secteur privé. Ces accords privilégient l'échange de connaissances et de données d'expérience dans la poursuite d'objectifs communs de développement ; ils appuient la stratégie d'ensemble de l'UNESCO qui a pour finalité d'utiliser les TIC afin d'améliorer l'enseignement et l'accès communautaire et d'accélérer le développement socioéconomique. Dans le cadre du partenariat avec Microsoft, a été défini un calendrier en huit points qui couvre des domaines de coopération allant de l'éducation à la création de communauté d'utilisateurs sur le Web, en passant par la diversité culturelle. Le partenariat entre l'UNESCO et Microsoft n'est pas exclusif et l'Organisation continuera de soutenir divers modèles de logiciels, y compris à source ouverte ainsi qu'à construire des communautés du savoir qui facilitent le partage des ressources intellectuelles. Les accords avec Intel et Microsoft soulignent la nécessité d'élaborer un programme de formation pour apprendre aux enseignants à intégrer les TIC en classe. L'opération a pour objet de donner de grandes orientations et des repères afin d'améliorer la qualité de la formation des enseignants à l'utilisation des TIC. Les négociations en vue de passer des accords avec d'autres partenaires du secteur privé sont en bonne voie là où les activités proposées concourent à la vision stratégique d'une action capable de réduire le fossé numérique dans les pays en développement.

**Programme V.1 :
Favoriser un accès équitable à l'information et au savoir pour le développement,
en particulier en ce qui concerne le domaine public**

	Crédits ouverts pour les plans de travail 2004-2005	Dépenses au 31.12.2004	Dépenses par rapport aux crédits ouverts pour les plans de travail au 31.12.2004
	\$	\$	%
Sous-programme V.1.1	4.180.103	1.889.878	45,2
Sous-programme V.1.2	2.205.089	739.419	33,5
Sous-programme V.1.3	3.636.363	1.427.378	39,3
Programme V.1	10.021.555	4.056.675	40,5

**V.1.1 : Favoriser l'adoption de mesures visant à réduire la fracture numérique
et promouvoir l'intégration sociale**

05111 **Axe d'action 1 : Promouvoir les recherches, les principes et les politiques qu'appellent
les sociétés du savoir**

**223. Résultat escompté : Renforcement du cadre international de coopération pour la
construction de sociétés du savoir et consolidation du programme Information pour tous
(IFAP).**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Le rôle et l'axe d'action de l'IFAP ont été précisés lorsque le Conseil du programme a adopté les trois domaines prioritaires du programme, initiation à la formation, préservation de l'information et compréhension des implications éthiques, juridiques et sociétales des TIC.
- (ii) Élargissement du réseau de comités nationaux pour l'IFAP (portant le total à une cinquantaine).

**224. Résultats escomptés : Positionnement et intervention de l'UNESCO en sa qualité
d'Organisation ayant un rôle clé pour la préparation de la seconde partie du Sommet
mondial sur la société de l'information (SMSI) (en 2005 à Tunis)/Mise en œuvre des
sections de la Déclaration de principes et du Plan d'action du SMSI (2003, Genève)
relevant de la compétence de l'Organisation.**

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

L'UNESCO a participé à la Conférence intitulée "Rôle et place des médias dans la société de l'information en Afrique et dans les États arabes" (Marrakech, Maroc, novembre 2004), qui a abouti à l'adoption d'un Plan d'action invitant les États arabes et africains à amorcer une réforme générale des lois limitant le droit à la liberté d'expression et d'opinion et demandant aux États qui ne l'ont pas encore fait de ratifier le Pacte international relatif aux droits civils et politiques de 1966 et d'intégrer ses principes, ainsi que les valeurs que sont la liberté d'expression et le droit à l'information, dans leurs constitutions (conférence organisée par le Ministère marocain de

l'information, le Réseau international de chaires UNESCO et d'associés en communication (ORBICOM) et l'Office fédéral suisse de la communication, à laquelle ont assisté environ 270 représentants d'organisations internationales et régionales de professionnels des médias et des experts des médias issus des milieux universitaires et de l'industrie concernée).

225. Résultats escomptés : Partage et renforcement des informations relatives aux enjeux des sociétés du savoir et des avancées des TIC pour les supports classiques et électroniques/Soutien et extension de la formulation de politiques et stratégies nationales et régionales de l'information et de la communication.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) L'Observatoire de la société de l'information de l'UNESCO a été restructuré et il a été décidé d'établir une plate-forme commune pour les observatoires régionaux.
- (ii) Quarante-cinq experts, y compris des représentants d'INFOLAC, de Microsoft, de l'Union européenne, de groupes appartenant aux secteurs privé et public ont mené des discussions approfondies sur la formulation de politiques publiques visant à construire des sociétés du savoir en Amérique latine et dans les Caraïbes et soumis leurs recommandations aux chefs d'État des pays andins.
- (iii) Ensemble d'instruments informatiques de planification et d'exécution de projets de cybergouvernement (offrant un cadre d'action pour toutes les parties prenantes) mis au point et diffusés en Asie et dans le Pacifique.

226. Résultat escompté : Amélioration de la liberté d'accès à l'information, de l'indépendance des médias et du pluralisme.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Assistance technique et service consultatifs fournis au Chili, à l'Éthiopie et au Timor-Leste pour qu'ils reformulent ou qu'ils instaurent une législation démocratique sur les médias.
- (ii) Conseils prodigués au Gouvernement de Namibie pour la révision de sa politique de l'information.
- (iii) Séminaire, d'une durée de trois jours, sur l'indépendance des médias et du système judiciaire en Asie du Sud organisé à Haryana, Inde (décembre 2004), ayant abouti à la recommandation d'une série de mesures à cet égard.
- (iv) Étude juridique comparative sur la liberté d'information, préparée par l'UNESCO et article XIX, traduite en indonésien et en russe.
- (v) Nouvelles lois sur l'accès à l'information adoptées au Paraguay et en Équateur.

05112 **Axe d'action 2 : Renforcement des capacités professionnelles et institutionnelles dans le domaine de la communication et de l'information**

227. Résultats escomptés : Développement des échanges d'information et de connaissances spécialisées dans les milieux de spécialistes de l'information et de la communication/Amélioration des compétences, des capacités et des possibilités d'apprentissage concernant les nouvelles tendances.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Mise en place d'un réseau opérationnel intitulé "Association des centres informatiques pour l'exploitation de synergies durables (ACCESS-net)", constitué de 25 institutions et 80 experts d'Europe, d'Asie et du Pacifique.
- (ii) En collaboration avec le PNUD et des donateurs privés, l'UNESCO a formé 400 professionnels aux technologies de pointe des réseaux et des systèmes et diffusé trois programmes et nouvelles méthodes de formation.

228. Résultat escompté : Renforcement des capacités des bibliothécaires, statisticiens et autres spécialistes de l'information en matière de maniement de l'information et d'accès aux connaissances.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) L'UNESCO a continué d'élaborer, de traduire et de diffuser des logiciels de gestion de bases de données (CDS/ISIS) et d'extraction de données/analyse statistique (IDAMS).
- (ii) Publication de WinIDAMS 1.2 en anglais, espagnol et français.
- (iii) Mise au point et diffusion aux fins d'essai de WinISIS 1.6, en collaboration avec le Ministère français des affaires étrangères.
- (iv) Mise à jour de la version arabe de CDS/ISIS.
- (v) Parution de l'outil logiciel en code source ouvert IsisSwissKnife 1.0 pour la maintenance des bases de données CDS/ISIS.
- (vi) Plus de 2.700 demandes concernant WinIDAMS et 5.400 concernant CDS/ISIS ont été reçues et traitées par le biais de l'Internet.
- (vii) Environ 500 distributeurs, experts et enseignants de 15 pays arabes ont été formés à l'utilisation de WinIDAMS.
- (viii) Des modules d'auto-apprentissage à WinIDAMS ont été produits en anglais, espagnol et français et publiés sur le site Web de l'UNESCO.

05113 **Axe d'action 3 : Accroître l'accès des communautés par l'entremise des télécentres/centres multimédias, bibliothèques, archives et autres fournisseurs de services d'information**

229. Résultat escompté : Amélioration de l'accès des communautés à la communication et à l'information et de leur aptitude à mettre ces dernières au service du développement.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) En coopération avec la Bibliothèque scientifique pédagogique de la République du Kazakhstan, l'UNESCO a formé 25 bibliothécaires ruraux à l'utilisation des TIC afin de faciliter l'accès aux collections.
- (ii) Soutien à la numérisation et à l'archivage des collections de trois musées en Jordanie.
- (iii) Conférence internationale sur les bibliothécaires asiatiques portant sur le rôle des bibliothèques, la constitution des collections, l'enseignement de la bibliothéconomie et la formation des bibliothécaires à l'ère numérique organisée en novembre 2004.
- (iv) Transfert des connaissances favorisé par l'octroi d'un soutien financier à des spécialistes de l'information pour qu'ils participent à des conférences et réunions internationales à condition d'organiser à leur retour des ateliers pour leurs homologues locaux - la Commission nationale des États-Unis des bibliothèques et des sciences de l'information (NCLIS) a fourni une contribution spéciale à cette fin en finançant un certain nombre de bibliothèques de pays en développement pour qu'elles servent de centres locaux de diffusion d'information sur la santé permettant ainsi aux utilisateurs de se renseigner dans ce domaine.

230. Résultat escompté : Amélioration de l'accès à l'information des jeunes issus de milieux défavorisés dans les pays en développement et les pays en transition.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Constitution d'une base de données rassemblant 160 portails sur la jeunesse d'Amérique latine et des Caraïbes.
- (ii) Portail Web sur les matériels pédagogiques et mécanismes interactifs en ligne mis en place en Palestine en association avec la Fondation William et Flora Hewlett.
- (iii) Seize dirigeants d'organisations de jeunes bénévoles formés à l'utilisation des TIC au cours d'un atelier régional s'adressant aux membres du réseau du Comité de coordination du service volontaire international (CCSVI) en Afrique de l'Ouest.

231. Résultats escomptés : Renforcement des capacités des communautés en matière d'accès à l'information et d'échange d'information au service du développement/Sensibilisation et familiarisation accrues des responsables des politiques et autres décideurs quant à l'importance de l'accès communautaire.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Création de nouveaux centres communautaires multimédias (CCM) pilotes dans des communautés marginalisées du Bénin, du Ghana, du Mali, du Mozambique et de Tanzanie, venus s'ajouter à ceux existant déjà en Afrique, en Asie et dans les Caraïbes.
- (ii) Formation de 100 personnes travaillant dans des stations radio communautaires au Cameroun.
- (iii) Production et diffusion de deux publications relatives à l'utilisation des TIC pour réduire la pauvreté, reposant sur des recherches menées dans neuf communautés d'Asie du Sud.
- (iv) Organisation de deux visites d'étude, l'une pour montrer à de hauts fonctionnaires de la République démocratique populaire lao un projet communautaire en Thaïlande, et l'autre pour faire connaître à des dirigeants angolais un projet UNESCO de développement des médias au Mozambique.

05114 **Axe d'action 4 : Renforcement de la radiotélévision de service public**

232. Résultats escomptés : Reconnaissance plus large de la fonction éducative et culturelle de la radiotélévision de service public, en tant que voie d'accès à la société du savoir/Renforcement du pluralisme et de l'indépendance des médias dans les États membres.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Appui à l'organisation de conférences et d'ateliers sur la radiotélévision de service public au Mexique et au Sénégal.
- (ii) L'importance de la radiotélévision de service public et la nécessité de transformer les stations de radiotélévision placées sous le contrôle de l'État en entités de service public dont les statuts garantissent l'indépendance éditoriale a été au cœur de la Conférence organisée sur le thème "Le rôle et la place des médias dans la société de l'information en Afrique et dans les pays arabes" (novembre 2004).
- (iii) Élaboration, en collaboration avec l'Association de radiodiffusion du Commonwealth, de matériels de référence sur les émissions parlementaires et de directives rédactionnelles pour les organismes de radiodiffusion ; distribution d'autres bonnes pratiques en matière de radiotélévision de service public.
- (iv) Apport d'un appui technique au Timor-Leste pour une radiotélévision de service public éditorialement indépendante.
- (v) Apport de services consultatifs à Fidji pour l'élaboration d'une législation générale sur une radiodiffusion démocratique en collaboration avec l'Institut de l'Asie et du Pacifique pour le développement de la radiodiffusion.

233. Résultat escompté : Amélioration de l'accès à l'information pour les auditeurs et spectateurs de la radiotélévision de service public.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Élaboration de politiques et stratégies de transfert sur support numérique de matériels audiovisuels grâce surtout à des ateliers de formation pour archivistes des collections audiovisuelles nationales et d'organisations de radiodiffusion.
- (ii) Choix du logiciel de gestion des connaissances eNRICH (traduit en russe) comme outil polyvalent le mieux adapté pour permettre à l'Agence de radiodiffusion Khabar du Kazakhstan d'accroître son audience et la participation du public.

V.1.2 : Mettre les TIC au service de l'éducation

05121

Axe d'action 1 : Promouvoir l'Éducation pour tous à travers les médias et autres moyens d'information

234. Résultat escompté : Amélioration de la compréhension de l'Éducation pour tous (EPT) dans le public.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Soutien à des campagnes dans les médias pour faire connaître les objectifs de l'EPT et constitution d'un réseau de journalistes de huit pays d'Afrique (Kenya, Malawi, Mozambique, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Swaziland, Zambie et Zimbabwe).
- (ii) Organisation en août 2004 d'un atelier régional pour 15 formateurs dans le domaine des médias de neuf pays d'Asie (Cambodge, Indonésie, Laos, Népal, Pakistan, Tadjikistan, Thaïlande, Timor-Leste et Viet Nam) pour faire le point sur la réalisation des objectifs d'EPT.
- (iii) Formation de 40 journalistes du Tadjikistan pour sensibiliser l'opinion à l'EPT, en particulier aux questions liées à l'éducation des jeunes filles.
- (iv) En Thaïlande, un atelier réservé aux responsables de chaînes de radio du Réseau des radios éducatives nationales a adopté un plan d'action pour associer les médias aux efforts en cours pour atteindre les objectifs d'EPT.
- (v) Le dossier de formation et de référence de l'UNESCO sur l'EPT "L'éducation fait l'info" a été produit et distribué à des professionnels des médias.
- (vi) Sensibilisation de journalistes professionnels aux questions d'EPT dans le cadre d'ateliers organisés par le CIESPAL à Quito (Équateur).
- (vii) Soutien apporté à la diffusion de programmes de radio dans l'ensemble de l'Amérique latine par "Radialistas Apasionadas" sur la nécessité d'une égalité des chances pour les femmes dans l'éducation.

05122 **Axe d'action 2 : Promouvoir les apports des TIC dans l'apprentissage**

235. Résultats escomptés : Sensibilisation accrue des décideurs aux possibilités offertes par les TIC pour améliorer l'apprentissage/Amélioration de l'accès aux ressources pédagogiques et à des logiciels libres et gratuits dans des domaines présentant un intérêt pour les institutions éducatives.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) L'UNESCO a appuyé les projets suivants : production et diffusion par l'Université du Cap occidental (Afrique du Sud) d'une refonte de la version pratique à code source libre du système de gestion de l'enseignement supérieur "Knowledge Environment for Web-based Learning" (KEWL), mise en place par l'Université ouverte arabe d'un système à code source libre de gestion des études dans toute la région, mise au point des programmes d'enseignement type et contenus y relatifs pour les modules de certification en ligne d'enseignants ainsi qu'élaboration de dossiers de formation électronique pour les programmes d'enseignement dans la région arabe, réalisation en Thaïlande d'un projet pilote sur l'utilisation de calculateurs de courbes peu coûteux dans l'enseignement des mathématiques et sciences à l'école, et organisation d'ateliers en Équateur pour des formateurs dans le domaine de la communication sur l'utilisation des ressources de formation en ligne.
- (ii) Le Bureau du Caire de l'UNESCO a mis en place un portail de ressources éducatives ouvertes (REO) pour fournir des didacticiels libres sous la forme d'objets d'apprentissage.
- (iii) Obtention de l'approbation des Gouvernements égyptien et saoudien pour les propositions de l'UNESCO tendant à appliquer des solutions à code source libre pour intégrer les TIC dans les systèmes de l'enseignement supérieur.

05123 **Axe d'action 3 : Autonomiser les populations en leur apprenant à utiliser l'information, les médias et les TIC**

236. Résultat escompté : Sensibilisation de la communauté internationale à l'importance de l'initiation aux médias.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Organisation à Samoa d'une série d'ateliers nationaux de familiarisation avec les médias.
- (ii) Publication et diffusion en collaboration avec le Système des écoles associées pour la région du Pacifique d'un guide sur l'enseignement en matière de médias pour les professeurs du secondaire.

**V.1.3 : Promouvoir l'expression de la diversité culturelle et linguistique
par la communication et l'information**

05131 **Axe d'action 1 : Appuyer les contenus culturellement diversifiés et multilingues**

237. Résultat escompté : Amélioration des connaissances et des compétences des professionnels de la communication et l'information pour ce qui est d'élaborer des contenus culturellement diversifiés et multilingues.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Application de la norme Unicode au *n'ko* et au *balinais* pour permettre aux locuteurs d'utiliser ces langues nationales dans la correspondance électronique, sur les pages Web, dans les blogs ou d'autres documents électroniques.
- (ii) Mise en place d'une formation pour concepteurs de polices de caractères, création de polices de caractères à code source libre ainsi que d'un portail pour les langues locales pour appuyer la production de journaux en ligne/déconnectés qui donnent aux populations rurales des informations en langue nationale.

238. Résultat escompté : Élargissement de l'audience internationale des programmes endogènes ou à contenu local et amélioration de la circulation Sud-Sud et Sud-Nord de l'information interculturelle.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Lancement en mai 2004 d'une plate-forme électronique audiovisuelle au titre du programme de l'UNESCO pour un contenu créatif; à la fin de 2004, 723 utilisateurs, 226 productions et 81 catalogues avaient été enregistrés.
- (ii) Soutien par l'UNESCO des initiatives suivantes : "Open Frame 2004" à New Delhi, Festival ZIFF à Zanzibar, Marché Sithengi au Cap (Afrique du Sud), et Festival Iberoamericano de Cortos, Imágenes Jóvenes en la Diversidad Cultural, à Buenos Aires (Argentine).
- (iii) L'UNESCO a financé la formation de 40 scénaristes au nord du Nigéria pour créer des courts métrages consacrés aux problèmes et aux récits de jeunes et illustrant la culture musulmane.
- (iv) Production de programmes radiophoniques par le réseau RADIPAZ, et diffusion de ces émissions dans toute l'Amérique latine.

05132 **Axe d'action 2 : Préservation du patrimoine documentaire et audiovisuel**

239. Résultat escompté : Établissement d'un cadre international pour la préservation du patrimoine documentaire et audiovisuel.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Le programme Mémoire du monde a gagné en ampleur et en visibilité pour devenir un cadre de référence international grâce aux initiatives suivantes : projection du film *Metropolis* et organisation de manifestations spéciales dans les États membres pour commémorer l'inscription de leur patrimoine documentaire au

Registre international, lancement du Prix UNESCO/Jikji Mémoire du monde financé par la République de Corée et qui récompense des efforts remarquables de préservation.

- (ii) Constitution de huit nouveaux comités nationaux Mémoire du monde (le total étant actuellement de 60) ; soumission et évaluation d'une soixantaine de nouvelles demandes d'inscription au Registre.

240. Résultat escompté : Amélioration des capacités de protection du patrimoine dans différents types de médias et renforcement de la préservation numérique et du patrimoine.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Formation accordée à 50 experts de la région Asie-Pacifique en matière de gestion de la préservation numérique et de transfert sur support numérique de documents audiovisuels ; formation de 50 professionnels camerounais des médias à la collecte et à la préservation numérique d'informations et de données du patrimoine audiovisuel.
- (ii) L'UNESCO a appuyé les initiatives suivantes : numérisation d'une troisième collection de manuscrits arabes/islamiques en sciences et mathématiques pour compléter les collections précédentes ; production de CD et de DVD présentant des archives audiovisuelles ; mise en place d'un dépôt d'archives publiques numériques de la radio et de la télévision dans les pays suivants : Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Fédération de Russie, Géorgie et Moldova ainsi que production de CD de collections de littérature classique en vue de leur diffusion dans les bibliothèques et écoles rurales de ces pays.

**Programme V.2 :
Promouvoir la liberté d'expression et le développement de la communication**

	Crédits ouverts pour les plans de travail 2004-2005 \$	Dépenses au 31.12.2004 \$	Dépenses par rapport aux crédits ouverts pour les plans de travail au 31.12.2004 %
Sous-programme V.2.1	2.676.427	1.127.117	42,1
Sous-programme V.2.2	1.754.688	845.385	48,2
Programme V.2	4.431.115	1.972.502	44,5

V.2.1 : Liberté d'expression et indépendance et pluralisme des médias

05211 **Axe d'action 1 : Promouvoir la liberté de la presse, la liberté d'expression et la démocratie**

241. Résultats escomptés : Sensibilisation accrue de l'opinion publique au fait que la liberté de la presse est un droit fondamental/Meilleure protection de la liberté de la presse et des droits des journalistes.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Après la Journée mondiale de la liberté de la presse (3 mai 2004), la Déclaration de Belgrade sur le soutien aux médias en situation de conflit et postconflit, adoptée à la Conférence internationale sur les médias dans les zones de conflit et les pays en transition (Belgrade, mai 2004), a été reproduite sous différentes formes et communiquée à divers partenaires et au public du monde entier.
- (ii) Entretien de relations avec des organisations régionales et internationales de médias et des groupes de défense de la liberté de la presse, notamment par le biais de l'IFEX, du Centre d'échange d'informations électroniques et du Réseau d'alertes action, qui ont prodigué une formation à plusieurs de ses membres.
- (iii) Un soutien a été accordé aux activités suivantes : activités de vulgarisation de l'IFEX au Népal, au Pakistan et au Sri Lanka afin de mieux veiller à la liberté de la presse et à la sécurité des journalistes et, en partenariat avec des spécialistes des médias de l'Université nationale kazakhe et des spécialistes locaux en technologie de l'information, de mieux suivre la mise en place de cours de formation aux médias en ligne relatifs à la liberté de l'information, la liberté d'expression et la sécurité des journalistes.

05212 **Axe d'action 2 : Promouvoir des médias indépendants dans les situations de conflit**

242. Résultats escomptés : Renforcement des capacités des médias indépendants afin d'assurer l'accès à une information non partisane/Renforcement du dialogue et de la coopération entre les professionnels des médias et la société civile afin de soutenir les efforts de rétablissement et de consolidation de la paix/Promotion de la liberté d'expression et d'un environnement médiatique démocratique dans les zones sortant d'un conflit.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) La Conférence nationale sur la réforme des médias au service d'une paix et d'une démocratie durables organisée par le Ministère de l'information, de la culture et du tourisme à Monrovia, Libéria, en 2004, avec l'aide de l'UNESCO et du PNUD et le concours de l'Union de la presse du Libéria, a adopté une déclaration : (a) définissant un plan d'action pour la réforme de la législation et de la politique relatives aux médias et (b) soulignant le caractère primordial de la liberté d'expression en tant que droit humain fondamental ainsi que de rôle essentiel des médias pour garantir le respect des valeurs démocratiques.
- (ii) L'UNESCO a lancé, avec des crédits provenant de l'initiative de financement accélérée du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies, un programme destiné à favoriser la réalisation de reportages professionnels sur les élections en Iraq grâce à la publication et à la diffusion d'un guide sur les élections, à favoriser la transparence et l'obligation de rendre compte par le biais de campagnes de défense, à encourager la communication intégrale, impartiale et efficace d'informations aux journalistes couvrant les élections, et à promouvoir une série d'activités sur la sécurité s'adressant aux journalistes et employés des médias.

- (iii) L'UNESCO a soutenu les activités suivantes en Afghanistan : la participation de 10 membres du personnel de la radiotélévision éducative (directeurs, chefs-scénaristes, producteurs, rédacteurs en chef, cameramen), y compris deux femmes, à un stage de perfectionnement d'un mois sur les techniques de production et de télédiffusion à l'Institut de l'Asie et du Pacifique pour le développement des émissions radiophoniques de Kuala Lumpur (novembre 2004) ; les efforts de "La voix des femmes afghanes" pour couvrir la campagne présidentielle d'octobre 2004, en équipant les locaux de production de "Radio-Télévision Afghanistan" (RTA) d'ordinateurs et en fournissant l'accès à l'Internet et un réseau doté d'un serveur.
- (iv) Un projet de dialogue israélo-palestinien a été mené à bien aboutissant à la coproduction d'une émission commune télédiffusée simultanément en Israël et dans les territoires palestiniens.
- (v) L'Organisation a élaboré le programme sur le "Renforcement de la démocratie et de la gouvernance par le développement des médias" en République démocratique du Congo afin de transformer le paysage médiatique du pays suivant différents axes : radio communautaire et CCM ; formation des journalistes ; accès aux TIC ; formation à la gestion ; et soutien à la presse écrite.
- (vi) Six nouveaux projets visant à améliorer le journalisme professionnel, la gestion des médias et la législation les concernant, à créer des associations professionnelles et de médias et à promouvoir la mise en place de réseaux régionaux reliant les organes d'information ont été lancés dans quatre pays (Croatie, ex-République yougoslave de Macédoine, Serbie-et-Monténégro et République de Slovénie).
- (vii) Les maisons de la presse de Kigali, Rwanda, et de Bujumbura, Burundi, ont bénéficié d'un soutien durable grâce à une série d'activités de formation destinées à développer leur rôle comme centres de ressources professionnels en vue de séminaires, d'ateliers et de débats ainsi que de la fourniture d'un accès à l'Internet à des journalistes locaux et, par ce biais, à diverses activités de mise en réseau.

V.2.2 : Appui au développement des moyens de communication

05221

Axe d'action 1 : Promouvoir le développement des médias

243. Résultat escompté : Capacités des moyens de communication des pays en développement et des pays en transition renforcées.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

La première réunion d'experts sur le développement des médias dans la région arabe organisée à Doha, Qatar (décembre 2004), en collaboration avec le Gouvernement qatarien et le réseau Al Jazeera, a abouti à la formulation d'un certain nombre de recommandations visant à orienter les activités futures du PIDC dans la région et a défini des projets prioritaires axés sur la promotion du pluralisme des médias et du renforcement des capacités (la réunion a contribué à renforcer le rôle du PIDC comme forum international capable de favoriser un environnement propice au pluralisme des médias).

05222

Axe d'action 2 : Renforcer la contribution de l'information et de la communication au développement durable

244. Résultat escompté : Partenariats avec les institutions d'information et de communication renforcés au service du développement durable.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) L'UNESCO a contribué activement à la neuvième Table ronde interinstitutions des Nations Unies sur la communication pour le développement (Rome, septembre 2004) où les discussions ont essentiellement porté sur la communication pour le développement dans le contexte de la gestion des ressources naturelles, des groupes isolés et marginalisés, de la recherche, de la vulgarisation et de l'éducation (en présence de représentants d'organisations des Nations Unies, d'établissements universitaires, d'ONG et de groupes s'occupant du développement).
- (ii) L'Organisation a participé à la réunion qui s'est tenue à Bellagio, Italie, du 8 au 11 novembre 2004 sur le thème "Stratégies de communication et de réduction de la pauvreté d'ici à l'an 2015 - Utilisation optimale de la communication en vue de la réalisation des OMD" au cours de laquelle des représentants des institutions du système des Nations Unies, de la communauté des donateurs et de la Banque mondiale ont adopté un plan d'action conçu pour favoriser la contribution de la communication à la réalisation des OMD.
- (iii) Collaboration avec les principales parties prenantes par le biais du Partenariat mondial pour le savoir axé sur l'utilisation des TIC au service du développement et des questions liées aux OMD.

245. Résultat escompté : Capacité des professionnels de l'information et de la communication de produire et de diffuser des messages relatifs au développement accrue.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

L'UNESCO a apporté son soutien aux activités ci-après : ateliers de formation à l'intention de professionnels de la communication et de l'information d'Asie du Sud-Est, d'Amérique latine et d'Afrique australe, sur l'utilisation des TIC pour présenter des questions liées au VIH/sida, la formation en matière de production et la sensibilisation de jeunes producteurs de télévision à la réprobation et à la discrimination liées au VIH/sida en Afrique australe et, en partenariat avec l'ambassade de France à Bangui, un atelier de formation à la collecte, au traitement et à la diffusion/radiodiffusion des nouvelles ainsi qu'à l'éthique professionnelle s'adressant à 26 professionnels des médias de République centrafricaine.

INSTITUT DE STATISTIQUE DE L'UNESCO

06004 Axe d'action 1 : Améliorer la base de données statistiques internationales de l'UNESCO

246. Résultat escompté : Fourniture aux États membres, et à d'autres utilisateurs importants, de données utiles à la formulation des politiques publiques dans les domaines de compétence de l'UNESCO qui soient complètes, fiables et livrées en temps voulu.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Un examen approfondi de l'enquête annuelle de l'ISU sur l'éducation a été entrepris à la fin août 2004 au moyen d'un questionnaire ciblé sur les principaux clients de l'Institut, dont les organisations internationales et bilatérales, dans le but de recueillir des informations sur les données et les métadonnées que ces utilisateurs attendent de l'enquête, ainsi que leurs idées et suggestions quant aux modifications ou aux améliorations qui pourraient lui être apportées.
- (ii) L'ISU a continué d'améliorer la qualité des données collectées par le biais de l'enquête annuelle sur l'éducation, qui sont maintenant disponibles plus tôt que les années précédentes.
- (iii) L'ISU a lancé en juin 2004 l'enquête sur la science et la technologie, conçue comme un questionnaire électronique, qui vise à recueillir des informations sur le personnel de la recherche-développement et les fonds consacrés à cette activité dans plus de 145 pays ; ce travail complète celui accompli par l'OCDE.
- (iv) En novembre 2004, l'ISU a lancé deux questionnaires consultatifs sur la presse et la radiotélévision, dans le cadre de son programme de statistiques sur la culture et la communication, lesquels serviront de base à l'élaboration d'une enquête internationale qui sera adressée à tous les pays du monde en 2005.
- (v) Des données culturelles ont été fournies au PNUD pour le Rapport annuel sur le développement humain.
- (vi) Une équipe spéciale interne sur le traitement des données a été créée pour examiner divers problèmes liés au traitement des données à l'ISU et à l'infrastructure technique mise en place pour le stockage, la diffusion et l'analyse des données.

247. Résultat escompté : Réseau coordonné comprenant des organisations internationales et des organismes de statistique.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

Le travail de liaison effectué avec la Division de statistique de l'ONU pour obtenir des données sur l'alphabétisation provenant d'un certain nombre de recensements nationaux qui n'avaient pas été fournies à l'ISU, et l'intégration des enquêtes en grappe à indicateurs multiples de l'UNICEF ont permis l'ajout de données observées pour 30 autres pays, si bien qu'au total des données observées ont été présentées pour 76 pays et des estimations de l'ISU pour 54 pays lorsque les données ont été mises à jour en septembre 2004 pour la Journée internationale de l'alphabétisation.

06005 **Axe d'action 2 : Mettre au point de nouveaux concepts, méthodes et normes statistiques**

248. Résultat escompté : Élaboration et amélioration de la méthode de collecte des statistiques aux fins de la formulation de politiques nationales et du suivi des objectifs internationaux de développement (dans tous les secteurs).

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Quatre ateliers nationaux d'information ont été organisés conjointement avec les responsables nationaux de projets du Programme d'évaluation et de suivi de l'alphabétisation (LAMP) dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation au Maroc, au Kenya, au Niger et en El Salvador.
- (ii) La réunion du Groupe d'experts a eu lieu en février 2004, et un atelier de formation sur la création, l'adaptation et la traduction d'éléments pour le programme LAMP s'est tenu en août 2004.
- (iii) L'ISU a créé un Conseil consultatif sur les statistiques de l'alphabétisation qui s'est réuni en février 2004 afin d'élaborer une nouvelle stratégie concernant l'utilisation des données sur l'alphabétisation, axée en particulier sur la période précédant la publication des données provenant de LAMP.
- (iv) L'ISU (dans le cadre du Projet sur les indicateurs de l'éducation dans le monde) a réalisé des enquêtes pilotes nationales dans les écoles primaires de 15 pays pour étudier la qualité de l'éducation et l'équité des conditions dans lesquelles les services éducatifs sont assurés (les résultats ont été analysés).
- (v) De vastes consultations ont eu lieu pour enrichir le document de stratégie de l'ISU qui est en préparation et vise à définir des domaines de travail à moyen et à long terme dans le domaine des statistiques sur la culture et la communication.
- (vi) L'ISU a participé activement au nouveau partenariat d'organismes internationaux (CNUCED, UIT, OCDE et commissions régionales des Nations Unies) visant à élaborer une proposition de projet concernant l'évaluation de l'impact des TIC pour le développement, dans le but de créer une série d'indicateurs TIC transnationaux et de renforcer les capacités nationales de collecte de ces indicateurs (l'ISU a contribué à une consultation nationale et participe à des réunions régionales qui se tiennent depuis octobre 2004).
- (vii) L'ISU a fait un exposé à la Commission de statistique des Nations Unies sur le système international de données scientifiques et mis en train un projet, avec l'appui de la National Science Foundation des États-Unis, visant à évaluer l'exode des cerveaux (ce travail est réalisé en collaboration avec l'OCDE et l'Office statistique de l'Union européenne).

06006 **Axe d'action 3 : Renforcement des capacités statistiques**

249. Résultat escompté : Renforcement de la volonté politique des pays de développer leur système statistique et d'utiliser des statistiques.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Le réseau ISU de conseillers régionaux (coordonné par l'ISU à Montréal et mis en œuvre par du personnel réparti dans les Bureaux de l'UNESCO à Harare, Dakar, Bangkok, Santiago et Apia) a continué d'élaborer des plans stratégiques pour renforcer les capacités statistiques dans les régions desservies par ces bureaux, sur la base de consultations et d'une coopération nationales et régionales avec les organismes régionaux concernés.
- (ii) Des missions de diagnostic et d'assistance technique ont eu lieu dans un certain nombre de pays (Cuba, Colombie, El Salvador, Nicaragua et Costa Rica) dans le cadre de l'initiative PRIE.
- (iii) Des outils et des manuels pour le renforcement des capacités sont mis à l'essai au Bangladesh et au Pakistan, et sept visites et deux missions de coordination ont eu lieu dans les îles du Pacifique.
- (iv) Des ateliers nationaux de formation ont eu lieu en Syrie, au Yémen, au Soudan et en Mauritanie, et un logiciel spécial a été élaboré, mis à l'essai et introduit dans huit pays.
- (v) Des ateliers de formation ont eu lieu dans le cadre du programme GTSE/SISED.
- (vi) L'initiative de mise en œuvre accélérée des activités de renforcement des capacités statistiques dans 11 pays, financée par l'Union européenne, a permis de satisfaire aux indicateurs de performance fixés en 2004 (systèmes EMIS adoptés dans les pays pilotes, le Niger et la Guinée en 2004, études diagnostiques achevées dans tous les autres pays, à l'exception du Bangladesh ; des rapports de diagnostic validés sont disponibles au Niger, en Guinée, en Éthiopie, au Ghana et en Tanzanie, et un rapport global sur les activités menées la première année a été établi à l'intention de l'Union européenne.

06007 **Axe d'action 4 : Renforcement de l'analyse statistique et diffusion d'informations utiles à la prise de décisions**

250. Résultat escompté : Extension des pratiques d'élaboration des politiques à partir de données factuelles dans les domaines de compétence de l'UNESCO, au niveau tant international que national.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) L'ISU a fourni de très nombreuses données pour le Rapport mondial de suivi sur l'EPT qui a été publié en novembre 2004 ainsi qu'un projet de texte pour un chapitre de présentation générale (les statistiques comprenaient de nouveaux indicateurs sur l'amélioration de l'espérance de vie scolaire, les taux de survie jusqu'à la classe terminale, les taux d'abandon, la part des dépenses actuellement consacrées à l'enseignement primaire qui va aux manuels et autres matériels pédagogiques et la répartition des diplômés du troisième cycle par discipline).

- (ii) L'ISU a contribué à un grand nombre d'autres grands rapports internationaux, dont le Rapport du Secrétaire général de l'ONU sur les progrès accomplis dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement.
- (iii) Le *Recueil de données mondiales sur l'éducation 2004* de l'ISU (des tableaux supplémentaires et une analyse plus approfondie des indicateurs de l'éducation dans le chapitre de présentation générale y sont inclus), rendu public en avril 2004, a été publié avant que tout autre organisme ait fait paraître les données sur l'éducation de l'ISU et huit mois seulement après GED 2003 (la publication du *Recueil* était liée à la semaine de l'UNESCO en faveur de l'EPT et le Bureau de l'information du public a organisé une campagne dans les médias).
- (iv) De nouvelles séries de documents de travail ont été lancées et le premier document a été publié en août 2004 : *Investing in the future: Financing the expansion of educational opportunity in Latin America and the Caribbean*.
- (v) Le Bulletin statistique de la science et de la technologie, lancé en coopération avec l'INRS (juin 2004), a été rendu public sur le site Web de l'ISU et diffusé par voie électronique (le premier numéro analyse les tendances des dépenses mondiales de recherche-développement de 1990 à 2000).
- (vi) Un ensemble de profils de pays a été publié sur le site Web de l'ISU, qui comprend une série de statistiques essentielles sur l'éducation, la science et la technologie et la culture et la communication, ainsi que certains indicateurs socioéconomiques de base pour chaque pays, présentés sous forme de graphiques et faciles à consulter.
- (vii) L'ISU met au point des indicateurs et planifie les données et les analyses à fournir au Secteur de la culture pour des publications comme le *Rapport sur l'état de conservation des sites du patrimoine mondial* et le *Rapport mondial sur la diversité culturelle*.
- (viii) L'ISU a élaboré un rapport sur la circulation internationale de certains biens culturels qui sera publié en 2005.
- (ix) L'ISU a travaillé à une grande étude mondiale, avec l'UNICEF, en vue de mettre au point une méthodologie permettant d'établir de nouvelles estimations mondiales, régionales et nationales des enfants non scolarisés incorporant des données administratives et provenant d'enquêtes (un rapport sur cette question analysera les causes profondes de la non-scolarisation et présentera des exemples de mesures qui ont remis les enfants sur le chemin de l'école).

PROJETS RELATIFS AUX THÈMES TRANSVERSAUX

(i) *L'élimination de la pauvreté, en particulier l'extrême pauvreté*

	Crédits ouverts pour les plans de travail 2004-2005 \$	Dépenses au 31.12.2004 \$	Dépenses par rapport aux crédits ouverts pour les plans de travail au 31.12.2004 %
Total, L'élimination de la pauvreté, en particulier l'extrême pauvreté	825.120	291.875	35,4

01511 Améliorer, dans les États arabes, les compétences socioéconomiques des jeunes défavorisés

251. Le projet a pour objectif d'améliorer les compétences socioéconomiques des jeunes marginalisés et de faciliter leur *entrée* sur le marché de l'emploi et bénéficie du soutien de partenaires comme l'ISESCO et l'UNICEF. Il est lié à d'autres initiatives en cours de l'UNESCO (LIFE, EPT, EDD), ainsi qu'au projet d'EPT sur les "écoles amies des enfants des rues et des enfants qui travaillent", en Égypte. Les résultats suivants ont été obtenus :

- (i) Formation de 200 formateurs appartenant à des ONG locales et des institutions gouvernementales s'occupant des compétences socioéconomiques et des compétences nécessaires à la vie courante dans des zones pauvres et marginalisées.
- (ii) Formation directe de 1.000 jeunes extrêmement pauvres dans des villages et des bidonvilles, y compris par le biais de cours professionnels de brève durée.
- (iii) Création de 40 centres d'apprentissage communautaires polyvalents dans des zones pauvres de quatre pays.
- (iv) Amélioration de la politique relative à la réduction de la pauvreté des jeunes grâce à l'organisation de deux séminaires régionaux consacrés à des activités de plaidoyer.

01512 Enseignement technique destiné aux filles marginalisées : les établissements scolaires et les centres d'apprentissage comme catalyseurs locaux de la réduction de la pauvreté

252. Le projet a pour objet d'explorer des moyens d'autonomiser les filles pauvres et non scolarisées au Cambodge, en Indonésie et au Népal, en les aidant à acquérir compétences et savoir-faire techniques appropriés. La deuxième phase vise à renforcer encore les capacités des partenaires locaux afin d'élargir les activités pilotes de formation entamées au cours de l'exercice précédent et de reproduire le modèle ailleurs. Les résultats suivants ont été obtenus :

- (i) Des jeunes filles et des femmes pauvres et non scolarisées ont reçu une formation ainsi qu'une aide afin de trouver un emploi. Un nouveau cycle de formation a débuté dans deux des écoles qui ont participé à la première phase en Indonésie. Au Cambodge, la formation professionnelle est encore plus diversifiée et l'on insiste davantage sur "les technologies appropriées". Au Népal, des activités de

formation ont été entreprises dans le cadre du programme annexe du Centre national d'enseignement technique et professionnel.

- (ii) Des stratégies de vulgarisation du système d'EFTP auprès de jeunes filles marginalisées ont donné lieu à des démonstrations et ont été intégrées à des plans nationaux de développement (DSRP et plans nationaux pour l'EPT). Les ministères de l'éducation, ONG et donateurs ont été informés des activités du projet lors de plusieurs réunions d'information et groupes de travail, et des synergies s'instaurent avec d'autres programmes et initiatives connexes, par exemple l'autre programme de développement des compétences lancé au Népal pour satisfaire les besoins d'apprentissage des exclus ; en Indonésie, le projet est intégré aux programmes nationaux visant à étendre les systèmes d'EFTP à des groupes marginalisés.

01513 Rompre le cercle vicieux de la pauvreté des femmes : Autonomiser les adolescentes pour qu'elles soient des agents de transformation sociale en Asie du Sud

253. Le projet vise à mettre en place un cadre interdisciplinaire pour autonomiser les adolescentes marginalisées. Il est mené au Bangladesh, en Inde, au Népal et au Pakistan sur 10 sites d'implantation (avec la participation de plus de 16.000 membres des communautés, 184 villages et de 6.055 adolescentes issues de zones rurales en crise) et repose sur un programme de renforcement des capacités diversifié englobant l'alphabétisation, les compétences nécessaires à la vie courante, la gestion de microentreprises, la microfinance et l'enseignement des sciences avec accès aux TIC. Le projet est géré par le biais de centres communautaires. En 2004, les résultats suivants ont été obtenus :

- (i) Des ateliers ont été organisés à Quetta (Pakistan) et à Dhaka (Bangladesh) avec tous les partenaires du projet afin de renforcer encore le programme, notamment les composantes relatives à la vulgarisation scientifique et à l'adaptation des TIC aux besoins des adolescentes en milieu rural.
- (ii) Le dialogue a été entamé avec les ministères concernés afin d'élaborer des stratégies permettant de résoudre les questions liées aux adolescentes non scolarisées.
- (iii) Douze centres scientifiques et de communication polyvalents dotés de bibliothèques et de salles de lecture ont été fournis.
- (iv) Des forums des jeunes, une foire scientifique et des manifestations culturelles organisés dans le cadre du projet ont favorisé la mobilisation sociale et accru la participation des adolescentes aux diverses initiatives communautaires. Le projet a mobilisé des fonds extrabudgétaires (80.000 dollars) de l'AGFUND au profit du Bangladesh.
- (v) Il est pris note des réalisations du projet afin qu'elles servent de référence pour d'autres régions.

01514 Éducation non formelle et gestion de l'environnement à l'intention des communautés autochtones d'Indonésie

254. Le projet vise, par une approche intersectorielle, à donner aux Mentawais vivant sur l'île de Siberut les moyens d'exploiter de façon durable les ressources naturelles. Il a recueilli des fonds extrabudgétaires auprès de Stichting Ommersteyn, Belgique et d'autres donateurs et abouti aux résultats suivants :

- (i) De multiples actions stratégiques et activités de sensibilisation (par exemple des séries de réunions avec les parties prenantes, des visites dans les villages, etc.) ont été menées à des niveaux divers à l'intention des participants et un large partenariat a été instauré (entre la communauté et le parc national, les autorités locales, les ONG et le secteur privé de Siberut) afin de sauvegarder l'environnement naturel et la culture autochtone de l'île.
- (ii) Une brochure intitulée Laggai ou Terre, qui porte sur les moyens de subsistance, et aborde aussi des sujets culturels et écologiques, est publiée chaque mois par le journal Puailigoubat et distribuée gratuitement dans les communautés autochtones.
- (iii) Des activités de formation et d'enseignement comprenant des activités communautaires génératrices de revenus ont été menées dans cinq villages (agroforesterie, production d'huile de noix de coco, etc.).
- (iv) Des ateliers ont été organisés par l'Alliance des populations autochtones, îles Mentawai, pour identifier les défis du développement local (par exemple l'éducation, la gestion des ressources naturelles, l'économie et les capacités institutionnelles autochtones) ; ils ont fait intervenir le Parlement récemment élu du district, des organisations gouvernementales, des ONG et plus de 100 représentants des communautés autochtones. Un document-cadre sur le développement durable en milieu autochtone, intitulé "Only logs?", a été présenté au Parlement et à d'autres organismes publics.
- (v) Des informations sur le modèle élaboré à Siberut ont été diffusées auprès d'autres réserves de biosphère à l'occasion de différents ateliers régionaux (EABRN-SeaBRet). Un document scientifique relatif au modèle est en préparation.

02511 Intégrer la science et la technologie dans les systèmes de microfinancement : de l'activité de subsistance à la petite entreprise

255. Le principal objectif du projet est d'accroître l'importance des établissements de microfinancement dans la lutte contre la pauvreté en facilitant l'adoption de technologies appropriées pour des activités génératrices de revenu et en identifiant et promouvant les meilleures pratiques et politiques de soutien aux petites entreprises. Les résultats suivants ont été obtenus :

- (i) Une méthodologie commune et détaillée de recherche permettant de recenser les meilleures pratiques a été élaborée et approuvée lors de deux réunions : la première organisée à Mombassa (Kenya en juillet 2004), avec la participation de plusieurs experts et chefs potentiels de groupes d'étude de 12 pays de la région ; la deuxième organisée parallèlement à la Conférence annuelle du réseau d'études sur la politique technologique en Afrique (ATPS) à Addis-Abeba.

- (ii) Un forum de formation a été mis en place grâce à deux ateliers. Il a été demandé à plusieurs chercheurs participant au deuxième atelier de présenter des propositions en vue de la réalisation d'une étude au niveau des pays destinée à identifier les meilleures politiques et pratiques.
- (iii) Dix bourses de recherche/étude ont été attribuées.

02512 Les techniques de construction autochtones en Asie centrale et en Afghanistan

256. Le projet vise à mettre au point des solutions peu coûteuses pour répondre aux besoins de communautés pauvres en matière de logement et d'éducation. Au cours de la période couverte par le rapport, les résultats suivants ont été obtenus :

- (i) Le projet intitulé "La terre en Asie centrale", lancé en avril 2004 à l'occasion de l'atelier sous-régional de Khiva, qui a abouti à l'adoption d'un plan d'action sur trois ans et à la sensibilisation du public. Du matériel permettant de fabriquer des blocs de terre comprimés à haute résistance a été fourni et une équipe locale formée à leur production et à leur utilisation.
- (ii) Le manuel de formation CRATerre a été traduit et adopté aux fins d'utilisation dans des écoles d'architecture d'Asie centrale.
- (iii) Des ateliers de formation pratique organisés à Khiva et Boukhara ont permis de restaurer, sur une longueur de 200 mètres, le mur extérieur de Khiva et de réhabiliter un groupe de maisons historiques, un bassin et une mosquée à Boukhara. Dans cette même ville, la maison d'un marchand juif est en cours de restauration et équipée afin de servir de musée (grâce à des fonds de la Commission nationale israélienne).
- (iv) Les ruines bouddhistes de Fayaz Tepa sont en cours de restauration à Termez grâce à un fonds d'affectation spéciale japonais et, avec le cofinancement du programme TACIS, un centre de formation artisanale/centre d'apprentissage communautaire est en cours de construction à Boysun (chef-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité).
- (v) Des projets pilotes ont été définis en concertation avec les Bureaux d'Almaty et de Kaboul et l'ACTED : en vue de la création de centres d'apprentissage communautaires en Afghanistan et au Tadjikistan et de logements prototypes peu coûteux à l'intention des victimes de catastrophe dans le sud de l'Ouzbékistan (la construction doit démarrer au printemps).

Le projet a mobilisé des ressources extrabudgétaires fournies par : le fonds d'affectation spéciale japonais (patrimoine matériel et immatériel) ; Israël ; le FNUAP ; l'ICOMOS ; CRATerre ; AURAM, Pondichéry ; les Bureaux de l'ACTED en Afghanistan, au Tadjikistan et en Ouzbékistan, ainsi que le programme TACIS de l'Union européenne. Des ressources complémentaires, provenant d'activités en cours menées par le Centre du patrimoine mondial, le Secteur de la culture et celui de l'éducation, ont été obtenues.

02513 Les savoirs locaux et autochtones (LINKS) dans une société mondialisée

257. Le projet autonomise des communautés rurales en prônant des méthodes d'élimination de la pauvreté et de préservation du développement durable en accord avec les pratiques, visions du monde et savoirs locaux. Le projet a notamment pour partenaires : le Centre national de la recherche scientifique (CNRS-France), l'Université de Bergen (Norvège), l'Université de Durham (Royaume-Uni), le Native Law Centre (Canada), l'Université de Wageningen (Pays-Bas), le PNUE et la CDB. Les résultats suivants ont été obtenus :

- (i) Les connaissances locales concernant des ressources essentielles ont été enregistrées et ont servi d'outils pédagogiques et de gouvernance des ressources locales dans le cadre de projets sur le terrain entrepris avec les Mapuche Pewenche (Chili) et les Mayangana de la Réserve de biosphère de Bosawas (Nicaragua) ; la série de CD-ROM éducatifs a été complétée par le CD-ROM intitulé "The Canoe is the People", qui porte sur les savoirs autochtones en matière de navigation dans le Pacifique, et le dossier pédagogique qui l'accompagne, ainsi que par un CD-ROM multimédia pour les Premières nations Cree (qui a bénéficié du financement du Conseil des écoles Cree de la baie James, Canada).
- (ii) Le réseau du projet sur le terrain a été étendu aux PEID ; grâce à un financement du PNUE/FEM, un projet sur les savoirs autochtones et la gouvernance en matière de biodiversité a été mis au point avec des PEID et PMA, îles Salomon, Vanuatu et Palaos. Pour donner le coup d'envoi à ces activités, l'"Environmental Encyclopedia of Marovo Lagoon, Solomon Islands" (Encyclopédie sur l'environnement du lagon de Marovo, îles Salomon) a été publiée en anglais et en langue locale.
- (iii) De concert avec le Fonds international pour la promotion de la culture (FIPC), des "écoles de la brousse" Cree (baie James, Canada) ont été inscrites sur la Liste Harmony pour saluer le rôle qu'elles jouent en améliorant la transmission des savoirs locaux.

02514 L'alliance UNISOL-TAPE contre la pauvreté

258. Le projet repose sur deux piliers : la technologie (TAPE = Technologie et élimination de la pauvreté) et l'éducation et la santé (UNISOL = Solidarité des universités avec les défavorisés pour la santé). Le projet TAPE est étroitement lié au Programme d'ingénierie de l'UNESCO et au Prix Daimler-Chrysler-UNESCO des sciences de l'ingénieur de Mondialogo. Le projet a donné les résultats suivants :

- (i) La deuxième conférence internationale, qui s'est tenue à l'Institut tropical de santé publique et de développement communautaire (TICH) de Kisumu, Kenya, a exploité les alliances nouées par les organismes partenaires de l'UNISOL avec des hôpitaux de district et des dispensaires publics. Le programme mixte de formation sanitaire et sociale, axé sur des personnes ressource dans des communautés pauvres, a déjà été mis en œuvre auprès de travailleurs de santé dans 60 communautés du Kenya, de la République démocratique du Congo, d'Ouganda et d'Afrique du Sud.

- (ii) Un séminaire de formation, qui a réuni 40 participants venus de 15 institutions de 11 pays africains, a été organisé au TICH. Ce cours de perfectionnement portait essentiellement sur les modèles de meilleure pratique pour lutter contre les iniquités dans les services de santé, la conception et l'évaluation des projets ; la communication et la sensibilisation, ainsi que la défense d'une réforme politique visant à améliorer les prestations sociales et de santé pour les pauvres.
- (iii) Une banque de données sur les questions sanitaires et sociales a été lancée au Kenya et il est prévu de l'élargir à l'Éthiopie et à l'Afrique du Sud en 2005.
- (iv) L'inauguration du Centre régional pour l'Afrique orientale et centrale de l'Alliance pour la recherche sur les aspects sociaux du VIH/sida (SAHARA), qu'abrite le secrétariat d'UNISOL, au TICH. Lancement d'un système d'information communautaire pour les données relatives aux questions sanitaires et sociales ; conception d'un outil d'analyse permettant une planification et une administration plus cohérente ; accord avec des hôpitaux de district au Kenya afin d'utiliser cet outil.
- (v) Une réunion intitulée "International Focus on Engineering and Technology for Poverty Eradication" (Plein feu sur l'ingénierie et la technologie au service de l'élimination de la pauvreté) organisée à Washington en 2004.
- (vi) L'instauration d'une coopération avec des groupes d'Ingénieurs sans frontières (ISF). La technologie et la lutte contre la pauvreté étaient l'un des principaux thèmes de la Convention mondiale des ingénieurs (coparrainée par l'UNESCO), prévue en 2004 à Shanghai, et le chef de l'équipe TAPE était membre de l'équipe spéciale du Projet du Millénaire sur la science, la technique et l'innovation (rapport de l'équipe spéciale 10 publié en janvier 2005).

03511 Élimination de la pauvreté - développer les capacités nationales de recherche et d'analyse des politiques, définir des stratégies et des plans d'action par pays et en suivre la mise en œuvre

259. Ce projet vise à renforcer les capacités nationales de recherche et d'analyse des politiques relatives à l'élimination de la pauvreté. Les résultats suivants ont été obtenus :

- (i) Les informations sur les possibilités d'obtenir de petites bourses de l'UNESCO ont été largement diffusées dans les régions et sous-régions cibles. La date limite de présentation des demandes a été repoussée du 31 octobre 2004 au 31 mars 2005.
- (ii) Un comité consultatif international (composé d'éminents experts et de décideurs de différentes régions du monde) a été créé pour aider à sélectionner les candidats et se prononcer sur la qualité des résultats de recherche ainsi que sur les bonnes pratiques (1re réunion organisée à Paris en octobre 2004). La présélection des candidats doit être faite par des jurys régionaux créés en coopération avec les Bureaux hors Siège (Bamako et Dar es-Salaam en Afrique, New Delhi en Asie du Sud et San José en Amérique centrale).
- (iii) Des activités conjointes ont été organisées avec d'autres organismes des Nations Unies, des organisations bilatérales et des centres de recherche de pointe, notamment quatre séminaires et deux conférences publiques, pour célébrer la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté.

**03512 Dimensions de la pauvreté relatives à l'éthique et aux droits de l'homme :
vers un nouveau paradigme de la lutte contre la pauvreté**

260. Le projet vise principalement à définir une approche de la lutte contre la pauvreté fondée sur l'éthique et les droits de l'homme. Son objectif premier est d'analyser, par le biais du dialogue entre universitaires, experts et décideurs aux niveaux local, national et international, la notion même de pauvreté dans sa relation avec les droits de l'homme. Les principales institutions partenaires sont notamment : le Centre d'études sur le droit international et la mondialisation/UQAM/ (Canada) ; le HCDH ; le Programme de recherche comparatif sur la pauvreté (CROP) du Conseil international des sciences sociales ; l'Institut international de philosophie et d'éthique appliquées (Australie) ; et la Fédération internationale des sociétés de philosophie (FISP). Les résultats suivants ont été obtenus :

- (i) Compilation d'un recueil de communications philosophiques représentant l'approche philosophique de la pauvreté et des droits de l'homme (mise au point rédactionnelle en cours de finalisation). Ces communications ont été présentées par des philosophes à l'occasion de cinq séminaires organisés en 2002-2003.

03513 Réduction de la pauvreté en milieu urbain chez les femmes et les jeunes migrants en Chine, en République démocratique populaire lao, au Cambodge et en Mongolie

261. Ce projet a pour objectif général l'intégration des travailleurs migrants dans le tissu social et économique urbain en ciblant les femmes et les jeunes migrants, car ils sont victimes d'une double discrimination. Au cours de la période considérée, les résultats ci-après ont été obtenus :

- (i) Des formations aux compétences fondamentales et aux savoir-faire indispensables dans la vie de tous les jours, y compris des formations professionnelles, ont été conçues et lancées avec des partenaires locaux et nationaux sur huit sites pilotes dans toute la Chine (le site de Zhuolu a été ajouté en 2004). Trente mille femmes migrantes ont bénéficié d'activités concernant notamment la sensibilisation à des problèmes de santé (VIH/sida), la protection des droits juridiques et sociaux, les compétences fondamentales et les savoir-faire utiles dans la vie courante, la formation professionnelle et les techniques de recherche d'un emploi.
- (ii) Organisation de la formation de fonctionnaires et de partenaires locaux afin de promouvoir la participation d'organismes locaux, mise en réseau sur les sites de projet et entre les projets, et meilleure compréhension des questions de migration de la campagne vers les villes. Deux ateliers nationaux ont eu lieu, l'un à Dalian (janvier 2004), l'autre à Shanghai (décembre 2004), avec le soutien et la participation des autorités nationales et du secteur privé.
- (iii) Des matériels pédagogiques (VCD, magazine) élaborés par des migrants ont été produits et une coopération s'est instaurée avec des ONG telles que Planet Finance et Shanghai Charity Foundation.
- (iv) Les décideurs et le public ont été sensibilisés aux droits des migrants grâce au lancement d'une publication "Ensemble avec les migrants" (février 2004) et un débat sur "la pauvreté urbaine et les migrations de la campagne vers la ville en Chine" organisée en marge du 36e Congrès mondial de l'Institut international de sociologie (Beijing, juillet 2004).

- (v) Série de projections de trois films, organisées avec des réalisateurs chinois (médiats concernés : China Daily, New Beijing News, Hebei TV, TVE (télévision espagnole), CCTV).
- (vi) L'expérience acquise sur ce projet en Chine a permis de l'étendre à la Mongolie. Une étude de faisabilité et une évaluation des besoins ont été réalisées, des homologues locaux ont été identifiés et un site pilote a été retenu (dans la zone de Unur dans le district de Songino-Khairkhan de Oulan-Bator).

03514 Lutter contre les migrations impliquant l'exploitation des femmes et des enfants en Afrique

262. Ce projet s'efforce de contribuer à la mise au point des éléments d'un cadre de politiques favorisant la sécurité humaine et l'élimination de la pauvreté. Les résultats ci-après ont été obtenus :

- (i) Un atelier a été organisé pour étudier les moyens d'intégrer l'élimination de la pauvreté, la lutte contre le VIH/sida, les questions d'égalité entre les sexes et les problèmes de migration dans la lutte contre la traite des êtres humains.
- (ii) Une série d'études a été menée, y compris deux études régionales dans des pays pilotes en Afrique de l'Ouest et en Afrique australe sur les facteurs favorisant la traite des êtres humains, accompagnées de recommandations concrètes sur les politiques à adopter. Un rapport a été rédigé sur les meilleures pratiques de lutte contre la traite des êtres humains en Afrique, et une étude de cas a été réalisée sur ce trafic entre le Nigéria et l'Italie.
- (iii) Des travaux préparatoires ont été achevés en vue d'une formation régionale destinée à des responsables communautaires, des ONG et des autorités locales pour mieux lutter contre la traite des êtres humains (prévue pour mi-2005).
- (iv) Des consultations ont été menées avec les principales organisations internationales actives dans le domaine de la traite des êtres humains (BIT, OIM, UNICEF et ONUDC) pour définir l'avantage comparatif de chaque institution et les modalités de coopération.
- (v) Création en juin 2004 d'un réseau interinstitutions sur les recherches en matière de traite des êtres humains et d'un site Web interinstitutions sur ce thème (www.childtrafficking.org) en septembre 2004.

03515 Contribution à l'élimination de la pauvreté en renforçant la sécurité humaine au Burkina Faso, au Mali, au Niger et au Bénin

263. Le projet vise à contribuer à l'élimination de la pauvreté et au renforcement de la sécurité humaine par une approche intersectorielle et pluridisciplinaire. Outre les ONG (Caritas, Aide et Action, etc.), les principaux partenaires sont l'Ambassade du Canada au Niger, le CECI (1.495.250 FCFA), le HCDH (5.000 \$), le PNUD, le PAM. Les résultats suivants ont été atteints au cours de la période considérée :

- (i) Première évaluation des projets et des travaux menés par les comités nationaux de suivi établis au Mali et au Niger autour du lien entre "pauvreté" et "droits humains" effectuée lors d'une réunion à l'île de Gorée (Sénégal, mars-avril 2004). Cette réunion a permis d'élargir le débat aux niveaux national et régional et de

définir des actions à mener dans le cadre des stratégies de lutte contre la pauvreté, principalement les DSRP.

- (ii) Participation des populations les plus défavorisées aux processus de décision au niveau local. Dans les trois villages (au Burkina Faso, Mali et Niger) les comités de gestion établis au niveau communautaire ont suivi la mise en œuvre des activités (validées par les populations locales). S'adressant plus particulièrement aux femmes et aux jeunes filles, elles portent, entre autres, sur l'alimentation en eau, l'alphabétisation, la formation aux activités génératrices de revenus, et le micro-crédit.

04512 Écotourisme culturel dans les régions montagneuses d'Asie du Centre et du Sud

264. Les capacités locales dans le domaine de la gestion de l'écotourisme, de sa commercialisation et de l'offre de services correspondants ont été développées sur dix sites de projet en coopération avec des partenaires locaux dans huit pays participants - Bhoutan, Inde, Iran, Kazakhstan, Kirghizistan, Népal, Pakistan et Tadjikistan, et les activités ont été étendues à de nouveaux sites dans l'Himachal Pradesh et le Sikkim (Inde). Le projet continue à bénéficier d'importants fonds extrabudgétaires fournis par la Norvège et la Principauté d'Andorre. Les résultats ci-après ont été obtenus :

- (i) Renforcement des réseaux régionaux grâce à deux ateliers régionaux, qui ont rassemblé des représentants de tous les projets nationaux ainsi que de l'industrie touristique.
- (ii) Des emplois locaux et des petites entreprises ont été créés sur les dix sites de projet ; la participation communautaire au développement du tourisme culturel durable et de l'écotourisme a augmenté dans certaines des communautés montagneuses les plus pauvres et les plus isolées d'Asie.
- (iii) Les revenus annuels des activités communautaires d'écotourisme mises en œuvre par le projet au Ladakh (Inde) ont augmenté de 50 % et, au Tadjikistan, les revenus des communautés locales pauvres provenant des activités du projet ont quadruplé en 2004. Le projet aide des communautés locales à réinvestir des fonds dans des initiatives de microfinance et de fonds communautaires, contribuant à assurer le caractère durable des activités.
- (iv) Des sites Web de grande qualité ont été créés pour tous les projets nationaux et contiennent des informations sur le patrimoine culturel et naturel des zones concernées ainsi que des liens avec le site Web du projet à l'adresse suivante : www.unesco.org/culture/ecotourism.

04513 Élaboration de stratégies novatrices et interdisciplinaires en ce qui concerne le bassin de la mer d'Aral

265. L'objectif du projet est d'aider à trouver des solutions aux graves problèmes économiques, écologiques et sociaux à l'épicentre de la zone de catastrophe environnementale du bassin de la mer d'Aral. Des accords de coopération ont été conclus avec le PNUD pour des activités conjointes et le lancement d'un projet dans la région de la mer d'Aral, et avec l'OMT. Les résultats ci-après ont été obtenus :

- (i) À la suite de l'atelier organisé pour le lancement du projet à Nukus et Khiva en 2004, le soutien de partenaires internationaux, nationaux et locaux a été mobilisé

sur le thème des revenus durables grâce à la promotion du tourisme culturel et de l'écotourisme et des activités de développement liées au tourisme.

- (ii) Des groupes de travail ont été formés avec les donateurs sur l'élaboration, la sélection et le suivi d'activités pilotes. Le premier cycle de projets pilotes concernant l'élimination de la pauvreté a été approuvé pour financement. Les projets retenus ont commencé et visent l'amélioration des techniques d'agriculture et d'irrigation, la formation de professionnels du tourisme, et la création de centres de formation professionnelle pour les jeunes et pour les femmes rurales.
- (iii) Un laboratoire virtuel est en place à l'Université de Khorezm et les deux premières vidéoconférences internationales ont eu lieu entre scientifiques basés à Khorezm, Tachkent, Almaty, en Allemagne et en Hollande.
- (iv) Le projet de système SIG, avec l'appui de ZEF/Bonn, intègre des données sur des sites et des itinéraires de tourisme culturel.
- (v) Des centres de formation pour le développement du tourisme sont en place et ont été équipés à Khiva et Nukus.

04514 Formation des jeunes et lutte contre la pauvreté dans le cadre d'un développement touristique local durable dans les Caraïbes (YouthPATH)

266. L'objectif de ce projet est de permettre à des jeunes des Caraïbes âgés de 15 à 25 ans d'utiliser des qualifications novatrices pour trouver des emplois durables dans le tourisme culturel et la préservation du patrimoine. Après l'évaluation de la phase I qui a montré que le programme avait eu des effets positifs sur les jeunes et les communautés des cinq premiers pays concernés, la phase II, lancée par le Directeur général en mai aux Bahamas, a été étendue à trois nouveaux pays, le Belize, la Dominique et Suriname. Les résultats ci-après ont été obtenus :

- (i) Des directeurs de projet et des coordonnateurs de jeunes ont été formés à la gestion axée sur les résultats et aux approches fondées sur les droits de l'homme pour l'élaboration, la gestion et l'exécution des projets.
- (ii) Des protocoles d'accord ont été signés avec de nouveaux pays, des contrats ont été passés et la mise en œuvre a commencé grâce à des fonds alloués sur la base de plans de travail approuvés.
- (iii) Des téléconférences mensuelles, des activités de renforcement des capacités et des ateliers sur les compétences utiles dans la vie courante ont eu lieu sur tous les sites.

04515 Stratégie pour un développement durable du tourisme au Sahara

267. Le projet vise à la promotion d'une stratégie de réduction de la pauvreté au Sahara par un développement intégré fondé sur la valorisation du patrimoine culturel matériel et immatériel. Le plan d'action prévoit la réhabilitation du patrimoine traditionnel bâti, des formations pluridisciplinaires s'adressant en priorité aux femmes et aux jeunes ainsi que la sauvegarde des pratiques culturelles traditionnelles. Le projet bénéficie d'un appui du PNUD en Algérie (504.175 \$), et au Niger, et de nombreuses ONG sur le terrain. Les résultats suivants ont été atteints :

- (i) Huit réunions organisées dans les oasis situées sur l'itinéraire du projet "la route des ksour" en Algérie avec les responsables locaux, les associations et la population. Une réunion de bailleurs de fonds internationaux s'est tenue à Alger (février 2004), avant la finalisation du document de projet et la mise en place de la structure nationale du projet.
 - (ii) Finalisation de l'étude de faisabilité d'un centre culturel polyvalent à Agadez (Niger) et création d'un comité de pilotage ; à Tombouctou, réhabilitation d'une maison traditionnelle en centre culturel et formation à travers un chantier-école aux métiers de la maçonnerie traditionnelle.
 - (iii) Renforcement des capacités organisationnelles des pauvres et de leur implication dans les secteurs culturel et touristique. Atelier de formation (45 personnes) sur le rôle de la culture et du tourisme dans la lutte contre la pauvreté tenu en Mauritanie (juin 2004).
 - (iv) Circuit de tourisme culturel solidaire établi au Niger ; création d'emplois pour les jeunes en situation de pauvreté et formation de 70 jeunes filles pauvres à la pratique de l'imzad au nord du Niger et en Algérie ; renforcement des capacités de trois ONG de la vallée du Draa (Maroc).
- (ii) *La contribution des technologies de l'information et de la communication au développement de l'éducation, de la science et de la culture et à la construction d'une société du savoir*

	Crédits ouverts pour les plans de travail 2004-2005 \$	Dépenses au 31.12.2004 \$	Dépenses par rapport aux crédits ouverts pour les plans de travail au 31.12.2004 %
Total, Technologies de l'information et de la communication	2.439.930	845.506	34,7

01521 Nouvelles possibilités offertes aux enfants et aux jeunes souffrant de handicaps

268. Le projet vise à mettre les avantages des TIC au service d'enfants et de jeunes souffrant de handicaps dans les pays en développement. Pendant la période à l'examen, les résultats suivants ont été obtenus :

- (i) Étude de faisabilité concernant huit logiciels pour enfants ayant des difficultés d'apprentissage destinée à donner un aperçu des programmes existants.
- (ii) Choix de quatre programmes jugés utiles pour le projet, droits d'auteur accordés à l'UNESCO et communication à l'Organisation des codes sources nécessaires pour utiliser ces programmes dans le cadre du projet.
- (iii) Possibilité de partenariat avec deux sociétés qui pourraient aider l'UNESCO pour l'élaboration technique du logiciel : Lara mera (créatrice du programme Lasten) et Makis (créatrice du programme Masken Max).

01522 Méthodologies relatives à l'établissement de bibliothèques numériques

269. Le projet tend à présenter une vue d'ensemble des technologies et applications actuelles et futures concernant les bibliothèques numériques, considérées notamment sous l'angle de leurs dimensions éthique, sociale, pédagogique, organisationnelle et économique et de leur impact sur l'apprentissage. Pendant la période à l'examen, les résultats suivants ont été obtenus :

- (i) Élaboration de la majorité des modules pour le cours de formation spécialisée sur "les bibliothèques numériques dans l'enseignement" (à savoir un manuel, un recueil de textes et un CD-ROM).
- (ii) Mise au point des parties consacrées aux bibliothèques numériques dans l'éducation, la science et la culture.
- (iii) Élaboration du projet pilote "Bibliothèque numérique sur les sciences de la Terre" à l'initiative de l'ITIE, en coopération avec l'Université d'État Lomonossov de Moscou.
- (iv) Achèvement du système d'information pour les formations et ateliers en ligne qui avaient été prévus.

01523 Base de connaissances concernant l'enseignement supérieur ouvert et à distance

270. Ce projet a pour but de faciliter la mise en place d'un enseignement supérieur ouvert et à distance de qualité dans les pays en développement et les pays en transition. Les résultats suivants ont été obtenus :

- (i) Niveau interrégional privilégié pour l'élaboration d'un questionnaire sur l'assurance de qualité et l'enseignement ouvert et à distance qui doit être utilisé comme un outil d'aide à la décision et comme une taxinomie de cette forme d'enseignement.
- (ii) Poursuite de la création de sites régionaux d'information en Afrique, en Asie et dans le Pacifique ainsi que dans les pays de la CEI et de la Baltique.
- (iii) Achèvement de la stratégie de renforcement des capacités à l'échelon régional ; renforcement des capacités pour l'organisation d'ateliers en Afrique.
- (iv) Le partenariat avec le projet GDENET de la Banque mondiale/COL qui a été renforcé depuis la mise en commun avec ce réseau de la taxinomie de l'apprentissage à distance en ligne servira à rechercher des financements complémentaires pour le projet, dans le cadre du GDENET élargi.
- (v) Renforcement des partenariats régionaux avec le SAIDE en Afrique et l'Université ouverte de Malaisie, en tant qu'agents d'exécution.

01524 Application de la télédétection à la gestion intégrée des écosystèmes et des ressources en eau en Afrique

271. Ce projet est conçu pour permettre aux pays africains d'avoir accès aux données satellitaires, aux technologies de l'information et de la communication et aux systèmes

d'information géographique, et de les utiliser pour surveiller, évaluer et gérer les écosystèmes et les ressources en eau. Pendant la période à l'examen, les résultats suivants ont été obtenus :

- (i) Mise en place de systèmes de surveillance du bassin du lac Tchad et du fleuve Niger.
- (ii) Mise au point de méthodes d'évaluation et d'outils d'aide à la décision concernant les ressources en eau en Afrique du Sud et la déforestation en Côte d'Ivoire.
- (iii) Amélioration du logiciel BILKO de formation à la télédétection.
- (iv) Renforcement des chaires UNESCO dans ce domaine.
- (v) Amélioration de la coopération régionale et internationale (Sud-Sud et Nord-Sud) par des programmes de bourses.

01525 Les TIC au service de l'alphabétisation, en particulier dans les pays de l'E-9

272. Le projet vise à sensibiliser les décideurs, les spécialistes des médias et les responsables de communautés au rôle de catalyseur que joue l'alphabétisation pour le développement socioéconomique, et à renforcer les capacités du personnel hors Siège par de nouvelles méthodes de formation à l'alphabétisation fondées sur les TIC. Pendant la période à l'examen, les résultats suivants ont été obtenus :

- (i) Présentation de rapports sur les meilleures utilisations des TIC dans les pays de l'E-9 (Bangladesh, Brésil, Chine, Inde et Pakistan).
- (ii) Élaboration de matériels d'alphabétisation basés sur les TIC au Bangladesh, en Inde et au Pakistan, l'accent étant mis sur tout ce qui touche au développement rural, à l'autonomisation des analphabètes pauvres et à la sensibilisation des différents acteurs et partenaires à l'importance pour le développement de l'alphabétisation assistée par les TIC.

02526 Les technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement des sciences fondamentales et des sciences de l'ingénieur en Afrique

273. Ce projet a principalement pour objet de former le personnel universitaire à convertir les cours sous forme de textes au format adapté à l'apprentissage en ligne et, ainsi, à améliorer la qualité de l'enseignement des sciences fondamentales et des sciences de l'ingénieur. Les résultats suivants ont été obtenus :

- (i) Achèvement de l'évaluation des besoins dans cinq universités d'Afrique de l'Est et définition des domaines méritant une attention particulière.
- (ii) Production d'un CD d'auto-apprentissage sur les moyens d'élaborer des contenus en ligne, et diffusion à 100 membres du personnel de 23 universités dans 15 pays.
- (iii) Vingt enseignants sélectionnés pour assister à un atelier de formation à l'utilisation et à l'élaboration de matériels d'apprentissage en ligne à Kigali, Rwanda.
- (iv) Formation de maîtres de conférence ghanéens en sciences fondamentales et sciences de l'ingénieur à l'utilisation de didacticiels libres et source ouverte.

En ce qui concerne les ressources extrabudgétaires, le Gouvernement néerlandais a versé pour l'atelier de Kigali 20.000 dollars par l'intermédiaire du Réseau africain d'institutions scientifiques et technologiques (RAIST).

02522 Voix des petites îles

274. Le projet Voix des petites îles a continué de faire avancer des initiatives collectives de développement durable à l'échelon local et interrégional dans 13 petites îles, dont les résultats ont été présentés dans des publications, des vidéos, dans les médias (télévision, radio et presse écrite), dans des bulletins électroniques et des forums de discussion sur Internet. En outre, ce projet a figuré dans le rapport du Secrétaire général des Nations Unies (paragraphe 90) à la 12e session de la Commission du développement durable, dans un exposé thématique à la huitième Conférence sur les îles du monde, et sur le site www.sivglobal.org, forum de discussion auquel participent plus de 20.000 insulaires ; il est souvent reproduit par des agences de presse et autres services Internet. Pendant la période à l'examen, les résultats suivants ont été obtenus :

- (i) Amélioration de la capacité technologique grâce aux connexions Internet et fourniture de nouveaux ordinateurs à des centres communautaires, centres multimédias, à des bibliothèques et écoles dans neuf États insulaires.
- (ii) Participation active des jeunes insulaires à l'examen et au suivi ultérieur du Programme d'action du PEID dans le cadre de l'initiative "Vision des jeunes sur la vie dans les îles" (financement extrabudgétaire de 65.000 dollars assuré par la Fondation Lighthouse) et de la manifestation "Youth Focus Bahamas".
- (iii) Forum de discussion pour les jeunes sur Internet (www.sivyouth.org) en coopération avec 38 établissements scolaires dans 12 îles, forum de discussion électronique pour l'initiative "Vision des jeunes", et organisation d'échanges sur le même thème pour mettre en œuvre des projets communs de développement durable aux Seychelles et aux Maldives.

02523 Sous-portails océanographiques régionaux UNESCO-COI dans le cadre du portail UNESCO de la connaissance

275. Les sous-portails océanographiques UNESCO-COI pour l'Afrique, l'Amérique latine et l'Asie du Sud-Est visent à faciliter l'accès à l'information et aux données sur tous les aspects de la recherche et de la gestion relatives aux océans et aux zones côtières. Pendant la période à l'examen, les résultats suivants ont été obtenus :

- (i) Présentation de quelque 5.000 objets de connaissance sur les sous-portails océanographiques régionaux par des experts en Afrique et en Amérique du Sud.
- (ii) Formation de nouveaux rédacteurs qui ont contribué à élargir les connaissances présentées sur ces portails.
- (iii) Conclusion d'un accord avec le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique visant à faire du portail l'outil de communication du NEPAD pour tout ce qui touche aux questions océanographiques.
- (iv) Création d'un réseau régional d'experts de la taxinomie des algues nuisibles permettant de développer considérablement la portée des informations et des matériels d'apprentissage en ligne qui doivent être produits.

03521 Les TIC comme moyen d'améliorer la gouvernance locale en Afrique, en Amérique latine et dans les Caraïbes

276. Ce projet vise à utiliser les TIC comme des outils de renforcement de la cohésion sociale et de la démocratie locale dans les communes. Pendant la période à l'examen, les résultats suivants ont été obtenus :

- (i) Cours de spécialisation à distance sur la gouvernance locale en ligne pour les fonctionnaires, les étudiants en administration publique et les cadres municipaux en Amérique latine, en coopération avec l'Université ouverte de Catalogne, l'Institut international de gouvernance de Catalogne et l'Union des cadres municipaux ibéro-américains.
- (ii) Le même cours est en train d'être mis au point pour l'Afrique et les Caraïbes en coopération étroite avec des instituts régionaux de formation comme l'Institut de gouvernance de l'Université de Fort Hare en Afrique du Sud et le Centre d'enseignement à distance de l'Université des Antilles occidentales.
- (iii) Bilans et rapports d'évaluation des besoins concernant l'utilisation des TIC pour améliorer la participation des citoyens, la transparence et les services publics en Amérique latine et en Afrique. Ces rapports, qui définissent les fondements des politiques de gouvernance en ligne en donnant des exemples et en présentant des études de cas, sont disponibles en ligne sur le site Web du projet à l'adresse : <http://www.unesco.org/webworld/e-governance>.
- (iv) Publication et diffusion en anglais, français et espagnol de brochures vantant les mérites de la formation à la gouvernance en ligne.

03522 Réseau électronique de chaires UNESCO en Afrique et Réseau virtuel africain UNITWIN de recherche et de formation

277. Le projet est axé sur le renforcement de la coopération entre les chaires UNESCO en Afrique et les instituts de recherche associés et il s'appuie sur les ressources et l'expertise des campus numériques de l'AUF en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale. Pendant la période à l'examen, les résultats suivants ont été obtenus :

- (i) Conception d'un site Web pour le Réseau de chaires UNESCO à l'échelon régional en Afrique s'occupant des domaines des droits de l'homme, de la démocratie, de l'égalité des femmes et de la culture de la paix, en coopération avec le Campus Afrique de l'Ouest de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) et en consultation avec les diverses chaires en Afrique subsaharienne (www.chaireunescoafrique.org).
- (ii) Formation dispensée à l'AUF à deux jeunes spécialistes dans la gestion de sites et la création de didacticiels interactifs multimédias.

03521 Intégration sociale de communautés isolées des Caraïbes

278. Ce projet vise à utiliser les TIC pour mobiliser et mettre en commun l'information et le savoir en vue de l'intégration sociale et culturelle et du développement de communautés autochtones ou isolées de la Dominique, du Belize, du Guyana et du Suriname. Le projet a obtenu les résultats ci-après au cours de la période à l'examen :

- (i) Réalisation de cinq études de base au Suriname, au Guyana, au Belize, à Saint-Vincent-et-les Grenadines et à la Dominique.
- (ii) Sélection de cinq communautés autochtones en vue de la mise en œuvre du projet (en fonction de leurs profils en matière de TIC et de critères socioéconomiques et culturels), identification des parties prenantes ; et élaboration de programmes de formation.

04522**Sous-portail DIGI-ARTS/Portail UNESCO de la connaissance**

279. Le projet Digi-Arts, portail Internet au service des artistes, notamment des adolescents et des jeunes, vise à promouvoir la créativité et le dialogue interculturel. Les résultats suivants ont été obtenus :

- (i) Organisation en 2004 de trois séminaires en ligne portant sur les aspects culturels et esthétiques des médias numériques et de la musique électronique (1.300 artistes ont suivi ces séminaires, organisés en coopération avec le MECAD/ESDi, en Espagne, le Centre d'art et de technologie des médias de Karlsruhe, en Allemagne et la Vilém Flusser Archiv à l'Académie des Arts Multimédias de Cologne, en Allemagne).
- (ii) Production en 2004 de quatre créations du réseau "Jeunes créateurs numériques" (Young Digital Creators - YDC) (en coopération avec le Campus multimédias de Bamako (Mali), le Media Lab d'Helsinki (Finlande), Computer Space à Sofia (Bulgarie) et le CNRS (France)).
- (iii) Promotion du pluralisme numérique grâce aux technologies informatiques par la remise du Prix UNESCO pour l'art numérique qui s'est déroulée lors du douzième Symposium international des arts électroniques (août 2004, Helsinki).
- (iv) Amélioration de la visibilité du projet par le biais du "Concours Nabi de contes numériques sur le patrimoine immatériel 2004", organisé en partenariat avec le Centre d'art Nabi et la Commission nationale coréenne pour l'UNESCO (octobre 2004, Séoul, République de Corée).
- (v) Fourniture d'un accès aux annuaires régionaux, en particulier dans les États arabes et en Afrique.
- (vi) Réalisation par la communauté des établissements d'enseignement dans les États arabes d'une étude de faisabilité sur la création de "modules de mastère en art, design et technologie".
- (vii) Organisation de réunions en ligne consacrées à la définition de l'art numérique en Afrique et ses liens avec les milieux et industries de création culturelle existants (artisanat, design, édition, etc.).

04521**Les TIC au service de la préservation et de la promotion du patrimoine mondial**

280. Le projet vise à utiliser les TIC pour amener les jeunes à œuvrer en faveur de la préservation et de la promotion du patrimoine mondial ainsi qu'au développement durable de l'environnement dans les pays situés le long du littoral de la Baltique, de la mer Noire et de la mer Caspienne. Les résultats obtenus pendant la période à l'examen ont été les suivants :

- (i) Sélection de 77 établissements d'enseignement secondaire du RéSEAU pour participer au projet.
- (ii) Tenue à Kazan, en Fédération de Russie (octobre 2004), d'un atelier international qui a rassemblé des acteurs de premier plan.
- (iii) Élaboration d'un plan d'action et d'un cadre pour l'éducation pour 2004-2005.
- (iv) Création d'un site Web (<http://gvrr.unesco.ru/>) et production d'une carte du projet.
- (v) Conclusion d'accords en vue du jumelage d'établissements scolaires.
- (vi) Lancement de mesures par les États membres pour introduire l'éducation en vue du développement durable dans les programmes scolaires.

05521 Les TIC en tant qu'instrument de la lutte contre le VIH/sida : modifier le comportement des jeunes par l'éducation préventive

281. Les résultats suivants ont été obtenus pendant la période à l'examen :

- (i) Fourniture d'un soutien logistique et financier pour la conception et la mise en œuvre de programmes d'information et de formation aux TIC ; création de centres d'information pour les jeunes ; production de contenus ; lancement de sites Web spécifiquement consacrés à la prévention du VIH/sida ; élaboration de matériels d'information ; organisation de campagnes dans les médias ; et formation pour l'apprentissage des TIC.
- (ii) Création de centres d'information sur le VIH/sida pour les jeunes au Congo, au Mozambique, en Tanzanie et en Bulgarie.
- (iii) Fourniture d'un soutien pour la production de programmes TV s'adressant aux jeunes, création d'espaces de dialogue et formation à l'utilisation des TIC d'animateurs de groupes de jeunes au Nicaragua.
- (iv) Octroi de ressources extrabudgétaires par l'ONUSIDA et mise en place d'un partenariat avec la Banque mondiale pour l'évaluation et le renforcement des capacités des ONG s'occupant des jeunes en Amérique latine pour qu'elles participent de manière plus efficace aux activités de prévention du VIH/sida.

05522 Application des TIC dans le secteur de l'audiovisuel et les services publics de radiotélévision dans les pays en développement

282. Le projet vise à conseiller les pays en développement d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine pour leur permettre d'exploiter les possibilités qu'offre l'application des TIC à la télédiffusion. Au cours de la période considérée, les résultats suivants ont été obtenus :

- (i) Cinq études ont été menées à bien sur la circulation de l'information et les services internationaux de radiodiffusion et de production audiovisuelle. Elles aideront les pays en développement à prendre des décisions en connaissance de cause sur leurs engagements internationaux et politiques nationales dans le domaine de l'audiovisuel, elles renforceront les capacités en matière d'application des TIC à la radiotélévision et à leurs politiques et stratégies audiovisuelles en Afrique, en Asie

et en Amérique latine, et elles encourageront le dialogue entre parties prenantes dans le secteur commercial et le secteur culturel/audiovisuel.

- (ii) Environ 200 propositions de production audiovisuelle ont été reçues sur des thèmes tels que les droits de l'homme, la paix, la tolérance, les OMD, la liberté d'expression et la communication interculturelle.
- (iii) Huit propositions ont été retenues, qui représentent toutes les régions et genres pour élaborer un ensemble de bonnes pratiques audiovisuelles dans la programmation des émissions de service public.

05523 Les TIC au service de la diversité culturelle et du dialogue interculturel : développer les capacités de communication des populations autochtones

283. Ce projet, qui intéresse 11 communautés autochtones, vise à encourager l'utilisation des TIC pour renforcer les identités locales et permettre à la diversité culturelle de trouver une expression dans les médias, contribuant ainsi à alimenter le dialogue interculturel. Cinq projets pilotes ont été lancés en 2004, qui consistaient à recenser les besoins de communication et d'expression culturelle dans chacune des communautés autochtones concernées ainsi qu'à former des représentants des communautés à la production d'émissions et à l'utilisation des TIC. Les résultats suivants ont été obtenus :

- (i) Tokapu, qui concernait les Indiens quechua du Pérou et qui consistait à former 10 jeunes Quechua à la production audiovisuelle (premier projet).
- (ii) Formation de populations autochtones à la production d'émissions de télévision communautaires, qui associait les Indiens lecos, tsimanes, esse ejjas, mosetenes, tacanas, baures et aymaras de Bolivie, et qui a abouti à la formation de 15 participants (deuxième projet).
- (iii) Organisation d'un stage audiovisuel pour six personnes et production d'un documentaire pilote dans le cadre du troisième projet "Formation audiovisuelle des peuples de la forêt", qui concernait les Pygmées du Gabon.
- (iv) Réalisation d'une étude de faisabilité sur la création d'un centre de TIC et formation de responsables locaux à la gestion du Centre du Kaoko dans le cadre du quatrième projet : "Archives vivantes sur le savoir local du Kaoko", qui concernait les Himbas de Namibie.
- (v) Formation de membres des communautés à la gestion culturelle dans le cadre du cinquième projet, "Programme d'archives interactives, de formation et de gestion du patrimoine des San d'Afrique du Sud", et organisation de séances sur les techniques de la "photographie immersive" pour commencer à intégrer les archives audiovisuelles san dans un DVD interactif "d'archives vivantes".

05524 Campus électronique - amélioration de l'apprentissage ouvert et à distance

284. Le principal objectif de ce projet est d'accélérer l'adoption et l'utilisation optimale de l'apprentissage ouvert et à distance assisté par les TIC comme socle du concept d'université virtuelle. Les résultats suivants ont été obtenus :

- (i) Constitution d'un groupe d'experts en Afrique chargé d'étudier la question des campus électroniques ; c'est dans ce cadre qu'a été organisé un atelier à Pretoria

(novembre 2004) pour des experts venus d'Afrique du Sud, d'Éthiopie, du Ghana, d'Ouganda et du Sénégal ainsi que de la Commission e-Africa du NEPAD, du Centre de recherches pour le développement international, du Commonwealth of Learning et de l'Open Society Initiative for Southern Africa.

- (ii) Renforcement des capacités des services de campus électronique par la FUNPEC (Fundação Norte-Grandense de Pesquisa e Cultura) en collaboration avec l'UNIREDE (Université virtuelle brésilienne rassemblant 70 établissements publics d'enseignement supérieur), avec une antenne régionale au Pérou et en Bolivie.
- (iii) Soutien au projet VIRTUS de l'Université fédérale du Pernambouc (Brésil) pour élaborer une bibliothèque virtuelle pédagogique, établir des liens de coopération avec des pays lusophones d'Afrique, en particulier le Cap-Vert, ainsi que concevoir un observatoire de l'enseignement à distance au Brésil et dans des pays d'Amérique latine.
- (iv) Création à l'Université nationale kazakhe d'un portail pour les campus électroniques des Universités d'Asie centrale (Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, Tadjikistan et Turkménistan).
- (v) Accord conclu entre 13 institutions de 8 pays (Arménie, Bulgarie, Estonie, Lituanie, Pologne, République tchèque, Roumanie et Ukraine) pour créer l'Université virtuelle d'Europe du Centre et de l'Est (CEEVU) en vue d'améliorer l'accès aux ressources didactiques et scientifiques par l'apprentissage électronique et le recours aux TIC, concevoir et alimenter un portail didactique et scientifique et renforcer les capacités en matière d'enseignement ouvert et à distance.

05528 Renforcement des télécentres en Amérique centrale

285. Il s'agit de promouvoir des accords sous-régionaux visant à appliquer des critères techniques, économiques et professionnels pour la création et le renforcement des télécentres ainsi que pour la coopération entre ceux-ci. Les résultats suivants ont été obtenus :

- (i) Bilan global des télécentres dans la région pour déterminer les principaux acteurs, les organisations apparentées, les initiatives qui ont réussi et celles qui ont échoué, ainsi que les projets en cours.
- (ii) Adoption de la Déclaration de San Salvador sur les sociétés du savoir et les télécentres par 30 participants rassemblés lors d'une réunion organisée en collaboration avec la Commission nationale salvadorienne de coopération avec l'UNESCO et le Ministère salvadorien de l'éducation (novembre 2004).
- (iii) Recensement des problèmes clés tels que les politiques régionales et nationales de renforcement des télécentres, la durabilité de ceux-ci, l'élaboration de contenus et un cadre juridique pour l'élaboration de télécentres.
- (iv) Création d'un réseau informel de partenaires éventuels, notamment l'UIT, l'Initiative en matière de télécommunications du Plan Puebla-Panama, le projet Enlace Quiché, le Réseau de développement durable au Nicaragua, l'Université autonome de Barcelone (Espagne) et l'Université de Washington (États-Unis d'Amérique).

05529 Logiciels libres et gratuits au service du traitement de l'information et de l'éducation

286. Il s'agissait au titre de ce projet de mieux faire comprendre les possibilités qu'offrent les logiciels libres et gratuits (FOSS) en Afrique en présentant des solutions qui font appel à ces technologies à la première Conférence africaine sur l'espace commun numérique qui s'est tenue à l'Université du Cap occidental (Afrique du Sud), et en élaborant un cadre d'évaluation économique des solutions FOSS pour l'éducation en Afrique lors d'une consultation internationale d'experts organisée à Dakar (Sénégal). En partenariat avec le Comité de pilotage technique pour les logiciels libres et gratuits d'IDAMS, le consortium italien "CASPUR", des organismes de TIC en Amérique latine et le réseau OneWorld Knowledge, des instruments et documents de référence fondamentaux ont été élaborés et diffusés, grâce auxquels l'UNESCO est bien placée pour guider le monde des TIC dans ses efforts pour concevoir et appliquer des solutions de logiciels libres et gratuits aux besoins locaux. On citera notamment :

- (i) Une nouvelle version de la bibliothèque numérique "Greenstone".
- (ii) Des applications CDS/ISIS pour les bases de données Internet ISIS et la gestion des bibliothèques.
- (iii) Un document intitulé "OpenIDAMS Kernel, Architecture and Design".
- (iv) Un scripteur en langue maya pour le logiciel OpenOffice.
- (v) Un logiciel ouvert localisé du Système d'information géographique FOSS "TerraLib".
- (vi) Un système d'informatisation des bibliothèques "GNUTeca", en espagnol.

05530 Portail UNESCO de la connaissance

287. Ce projet vise à mettre en place un réseau intersectoriel ainsi que des principes directeurs et des pratiques communes associant un groupe de 70 spécialistes du Web, quelque 150 rédacteurs et 400 fournisseurs de contenus, à organiser le flux de production pour l'apport de contenus et de services dans les six langues officielles et à gérer les ressources humaines. Les résultats suivants ont été obtenus :

- (i) 17 responsables du Web de 16 bureaux hors Siège et une cinquantaine d'administrateurs du Web et de rédacteurs principaux au Siège ont été formés dans le cadre d'un atelier d'élaboration de portails (Paris, novembre 2004).
- (ii) Le groupe de spécialistes du Web a confirmé les principes directeurs, le sommaire, ainsi que le plan et le calendrier de mise en œuvre du portail.
- (iii) L'infrastructure a bénéficié d'améliorations fonctionnelles et techniques : installation et mise en œuvre du moteur de recherche (moteur de recherche Albert), amélioration de l'interface avec les utilisateurs du portail et soutien à la gestion et à l'exploitation du logiciel du portail (Simplify).

Coordination de l'action en faveur de l'Afrique

288. Les activités menées par le Département en 2004 ont été marquées par un renforcement de l'approche régionale et sous-régionale destinée à accompagner le projet politique d'intégration africaine. L'Organisation s'est appuyée, pour ce faire, sur un partenariat renforcé et élargi, associant aux partenaires institutionnels traditionnels de l'Organisation, un partenariat décentralisé dont les organisations sous-régionales et la société civile africaines constituent les piliers.

Relations avec les États membres africains développés, notamment par l'intermédiaire de leurs délégués permanents et des groupes constitués au Siège

289. *Les résultats suivants ont été obtenus :*

- (i) Renforcement des relations avec les États membres à l'occasion des visites officielles effectuées par le Directeur général dans 18 États membres d'Afrique subsaharienne en 2004 ; signature d'aides-mémoire et de plans d'opération pour la mise de œuvre de projets prioritaires.
- (ii) Resserrement des liens avec les commissions nationales, les délégations permanentes et les groupes constitués au Siège, à travers des sessions d'information.
- (iii) Soutien accru aux pays en situation de grande pauvreté, de conflit et de postconflit ou subissant les conséquences de conflits sous-régionaux tels que les Comores, l'Ouganda, le Tchad, le Niger, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Libéria et la République démocratique du Congo, et mise en place, à cet effet, de mécanismes d'assistance appropriés.
- (iv) Adoption et mise en œuvre d'une stratégie pour les situations d'après-conflit en Afrique comprenant la création d'une unité "postconflit" chargée d'assurer, au sein du Département, le suivi des activités dans les pays concernés, l'établissement d'un comité intersectoriel de coordination des activités "postconflit" en Afrique, sous la responsabilité de l'ADG/AFR, et la mise en place de nouveaux dispositifs structurels et budgétaires concernant PEER.
- (v) Mise en œuvre, conformément aux résolutions 32 C/50, 51 et 52, des plans d'action spéciaux en faveur de la Côte d'Ivoire (programme de réhabilitation et de reconstruction du système éducatif - PARREN-CI), de la République d'Angola (1.678.000 dollars ont été d'ores et déjà mobilisés) et de la République démocratique du Congo pour laquelle un large partenariat a été mobilisé en 2004 pour la reconstruction dans tous les domaines de compétence de l'Organisation. À cet égard, une annonce d'appui financier de plus de 50 millions de dollars a été enregistrée pour la seule sauvegarde du patrimoine culturel et naturel.

Sensibilisation des décideurs politiques africains aux enjeux et aux contributions de l'Organisation à la mise en œuvre du NEPAD/Liaison et coopération entre le Secrétariat et les comités de pilotage et de mise en œuvre du NEPAD assurés

290. *Les résultats suivants ont été obtenus :*

- (i) Renforcement des relations avec les responsables au plus haut niveau de l'Union africaine qui se sont traduites par les visites au Siège de personnalités telles que

leurs Excellences Messieurs Joaquim Chissano, alors Président du Mozambique et Président en exercice de l'UA et Alpha Omar Konaré, Président de la Commission de l'UA qui a pris part à la célébration de la Journée de l'Afrique (25 mai 2004) et aux travaux du Groupe de haut niveau sur l'Éducation au développement durable ; rencontre du Directeur général avec le Président Boutéflika, dont le pays est en charge de la "composante ressources humaines" du NEPAD.

- (ii) Renforcement des relations avec les instances dirigeantes du NEPAD, par le biais de plusieurs rencontres ministérielles sur la coopération entre l'UNESCO et le NEPAD dans les domaines de l'éducation, de la culture ainsi que des sciences et de la technologie ; tenue de la seconde réunion du Comité consultatif de l'UNESCO pour le NEPAD.
- (iii) Constitution par le Directeur général d'une équipe spéciale chargée de préparer la participation de l'Organisation au prochain Sommet de l'Union africaine (2005), consacré à l'éducation et la culture.
- (iv) Élaboration d'un projet de Plan d'action du NEPAD pour les ressources humaines qui sera soumis à l'approbation du Sommet de 2005 au terme d'un processus d'examen intergouvernemental.
- (v) Suite à la décision de l'UA de se doter d'une nouvelle charte culturelle africaine, une contribution a été apportée à l'élaboration du texte qui sera également soumis, au terme du même processus, à l'approbation dudit Sommet ; un avant-projet de Plan d'action pour les sciences et la technologie est en cours d'élaboration, en prévision du Sommet de 2007, consacré à ce thème.

Sensibilisation des décideurs africains aux enjeux et aux contributions de l'Organisation à la mise en œuvre du NEPAD/Promotion de partenariats locaux, nationaux, sous-régionaux et régionaux dans la mise en œuvre du programme

291. *Les résultats suivants ont été obtenus :*

- (i) Adoption par la première réunion du Forum des organisations régionales et sous-régionales africaines de recommandations pour une action conjointe entre l'UNESCO et le NEPAD dans les domaines de compétence de l'Organisation.
- (ii) Participation de l'UNESCO à différents forums et organisation de sessions d'information, notamment à l'intention des commissions nationales, ayant permis une plus grande visibilité du NEPAD au sein de la société civile africaine.
- (iii) Renforcement de la coopération interagences en faveur du NEPAD dans le cadre des activités du "sous-cluster éducation", dont l'Organisation est chef de file ; l'UNESCO a également obtenu la création d'un "cluster sciences et technologie" dont elle assurera également le rôle de chef de file.

Programme de l'UNESCO en Afrique et pour l'Afrique élaboré et mis en œuvre de façon cohérente, intersectorielle et harmonisée

292. *Les résultats suivants ont été obtenus :*

- (i) Plus grande prise en compte par les secteurs de programme ainsi que par les groupes et mécanismes de travail intersectoriels, des priorités de l'Afrique,

notamment en matière d'éducation de base, d'alphabétisation, de formation des maîtres, de lutte contre le VIH/sida, de patrimoine, d'environnement et d'accès à l'eau douce.

- (ii) Analyse des programmes en cours (VIH/sida, Centres d'excellence chaires UNESCO, promotion d'une culture de la paix, etc.) et formulation de recommandations destinées à renforcer l'action de l'UNESCO en Afrique.
- (iii) Mise en place d'une base de données sur les activités menées en Afrique en cours, destinée à en faciliter la coordination.

Ressources extrabudgétaires mobilisées et mises à disposition des secteurs de programme pour le financement de projets prioritaires en Afrique

293. *Les résultats suivants ont été obtenus :*

- (i) Accord de partenariat conclu avec Quelle et la Redoute, avec le concours de la Commission nationale française pour l'UNESCO, pour le lancement d'une campagne d'information et de collecte de fonds dès le printemps 2005. Le Département a obtenu l'accord de ces maisons de vente à distance pour insérer gratuitement un feuillet d'information et d'appel de fonds dans 2 millions d'envois. Les dons ainsi recueillis seront affectés aux activités en faveur de l'éducation des jeunes filles en Afrique.
- (ii) Partenariat initié avec l'Union internationale du notariat latin (UINL), le Conseil supérieur du notariat (CSN) et l'Association des notariats francophones (ANF). Le colloque notarial organisé par l'Association des notaires du Gabon (Libreville, décembre 2004) constitue le premier volet d'une coopération qui pourrait s'étendre aux 14 notariats nationaux africains.
- (iii) Proposition de partenariat effectuée par le Président du Comité suisse pour les urgences humanitaires. Orientée vers la mobilisation de fonds privés pour les urgences humanitaires, cette ONG soutient les programmes des organisations internationales en faveur des pays affectés par des désastres naturels ou humains. Le but visé est d'établir et/ou renforcer des liens avec des partenaires opérationnels susceptibles de répondre aux besoins de reconstruction et de réhabilitation dans les situations d'urgence.
- (iv) Partenariat en cours d'établissement avec le tour-opérateur "CROISI-EUROPE", basé sur le reversement d'une somme fixe par passager transporté (entre 100.000 et 150.000 passagers transportés par an) pour des projets de valorisation du patrimoine culturel africain.

Programme de bourses

Renforcement des capacités nationales dans les domaines de priorité du programme de l'UNESCO/Autonomisation des bénéficiaires de bourses grâce au partage des connaissances et à l'amélioration des qualifications

294. *Les résultats suivants ont été obtenus :*

- (i) Pendant la période visée, 230 bourses au total (Afrique : 71, États arabes : 41, Asie et Pacifique : 48, Europe : 34, Amérique latine et Caraïbes : 36) ont été

attribuées, dans des domaines prioritaires du programme de l'UNESCO, à des bénéficiaires dûment approuvés par la commission nationale de leur pays d'origine. Cinquante sept pour cent des bourses ont été accordés à des femmes et 36 % à des hommes. La valeur totale des 230 bourses financées par le Programme ordinaire et les projets extrabudgétaires (ainsi que par les contributions en nature au titre du Programme des bourses coparrainées) est estimée à 3.103.694 dollars des États-Unis (Programme ordinaire : 811.750 dollars, fonds-en-dépôt : 196.994 dollars et contributions en nature : 2.095.000 dollars).

- (ii) Quarante huit pour cent des bourses étaient destinées à renforcer les capacités dans le domaine des sciences exactes et naturelles (en particulier en biologie et dans les biotechnologies, les technologies liées au développement durable et à la gestion de l'environnement, et plus particulièrement des ressources en eau et de leurs écosystèmes). Les bourses coparrainées UNESCO/L'ORÉAL pour des jeunes femmes se consacrant à l'étude des sciences de la vie, le Programme de bourses de recherche UNESCO/Keizo Obuchi, financé par le Japon, le Programme de bourses coparrainées UNESCO/Israël-MASHAV et le Programme de bourses coparrainées UNESCO/République tchèque ont contribué à conforter les capacités dans ces domaines.
- (iii) Les 52 % restants sont allés aux grands programmes suivants : 19 % pour les sciences sociales et humaines (éthique de la science et de la technologie), 13 % pour la culture (protection de la diversité culturelle), 10 % pour l'éducation (formulation des politiques, planification et gestion de l'éducation) et 10 % pour la communication et l'information (formation de spécialistes à l'utilisation des TIC dans la perspective d'une contribution à l'information pour tous).
- (iv) Une nouvelle page Web permettant d'obtenir tout renseignement pertinent concernant les mises à jour et les possibilités du Programme de bourses a été actualisée. Ce site Web peut être consulté à l'adresse suivante : <http://www.unesco.org/fellowships>.
- (v) Un Répertoire des bourses UNESCO attribuées pendant l'exercice biennal 2002-2003 a été établi et diffusé à toutes les commissions nationales et toutes les délégations permanentes.

Augmentation du nombre de bourses disponibles grâce à de nouveaux partenariats avec des États membres, des organisations de la société civile et des ONG

295. *Les résultats suivants ont été obtenus :*

Trois nouveaux projets ont été élaborés, négociés et parachevés ; ces projets, administrés au titre du Programme ordinaire et du Fonds-en-dépôt japonais à l'appui du Programme de bourses coparrainées de l'UNESCO sont les suivants :

- (i) Bourses coparrainées UNESCO/Italie, au nombre de 14, permettant, depuis 2004, à 14 femmes iraqiennes de faire des études en Italie et d'y obtenir un diplôme universitaire.
- (ii) Bourses de l'amitié UNESCO/Suzanne Mubarak/Japon-Égypte, financées par le Japon et octroyées à des femmes chercheurs pour leur permettre de réaliser des études sur la paix et la parité. Ce projet prévoit l'attribution de 10 bourses par an

(en 2005 et 2006) à des femmes de pays en développement. Le programme a été annoncé, des candidatures ont été reçues et les études/recherches démarreront en 2005.

- (iii) Le Programme de bourses coparrainées UNESCO/Cuba, qui débutera en 2005 et attribuera 16 bourses à des États membres de l'UNESCO de la région Afrique pour que les bénéficiaires fassent des études universitaires à Cuba. Le programme a été annoncé et des candidatures ont été reçues.

Information du public

296. Résultats escomptés : Grâce à une couverture médiatique plus large et de meilleure qualité dans toutes les régions, meilleure compréhension, chez les décideurs et dans l'ensemble du public, du rôle de l'UNESCO/Amélioration de la médiatisation au niveau national à mesure que les commissions nationales élaborent et mettent en œuvre leur plan d'action destiné aux médias, après que BPI aura organisé des ateliers de formation au Siège et dans les régions.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Le matériel de production audiovisuelle a été modernisé pour suivre l'évolution des nouvelles technologies et réduire les coûts de production.
- (ii) La nouvelle version de la photothèque virtuelle est pleinement opérationnelle et permet aux journalistes et aux partenaires de l'UNESCO de commander des photos sur le site Web de l'Organisation.
- (iii) BPI/AUD a commencé à diffuser des vidéos de qualité sur l'Internet et a également poursuivi la diffusion de documents vidéo illustrant les principales activités de l'Organisation pour les opérateurs de radiotélévision dans le monde entier.
- (iv) Une nouvelle vidéo promotionnelle expliquant l'UNESCO, son rôle, son mandat et ses activités a été produite et elle est projetée chaque jour aux visiteurs du bâtiment Fontenoy.
- (v) Un récent contrat de partenariat audiovisuel sur le patrimoine culturel et immatériel a été signé avec NHK (Japon) et la BBC (Royaume-Uni), deux sociétés de production et de radiotélévision (la co-entreprise avec la BBC est un modèle d'un nouveau type de partenariat à trois qui rassemble l'UNESCO, l'organisme de radiotélévision de service public et un sponsor privé (Samsung en l'occurrence) qui finance la totalité du projet).
- (vi) Des partenariats ont été mis en place avec des stations de radio pour la diffusion de messages promotionnels et éducatifs sur la prévention du VIH/sida, telles que l'opérateur français de radiodiffusion du réseau NRJ.
- (vii) La production d'éléments télévisés pour le "*World Report*" de CNN se poursuit et a maintenant été recentrée pour mieux illustrer les principales priorités de l'UNESCO.

297. Résultat escompté : Le site Web de l'UNESCO est devenu une référence classique pour les problèmes d'éducation, de culture, de communication, de sciences exactes et naturelles et de sciences sociales et humaines grâce à l'amélioration de la navigabilité et à l'augmentation du nombre de documents disponibles en différentes langues.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) Le nombre de pages Web sur le site UNESCO a augmenté.
- (ii) Le nombre de visiteurs du site a augmenté, selon les estimations, de 15 %.
- (iii) Le site Web a enregistré un pic de 192.000 pages consultées le jour du lancement du Rapport mondial de suivi sur l'EPT.
- (iv) La page d'accueil en espagnol a été enrichie et des efforts sont faits pour développer les contenus en arabe et en russe.
- (v) Le portail UNESCO s'améliore en interne grâce à la participation de tous les Secteurs, d'une douzaine de bureaux hors Siège et de quatre instituts pour mettre au point des directives communes et construire un portail UNESCO durable.
- (vi) UNESCOMMUNICATION, nouveau bulletin quotidien d'information interne qui améliorera la communication au sein de l'Organisation et encouragera la circulation de l'information entre le Siège et les bureaux hors Siège, est prêt à être lancé.

298. Résultat escompté : Grâce à une couverture médiatique plus large et de meilleure qualité dans toutes les régions, meilleure compréhension, chez les décideurs et dans l'ensemble du public, du rôle de l'UNESCO.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) La fusion de deux Sections (ADM/manifestations culturelles et BPI/relations publiques) a abouti à la création d'une nouvelle section, BPI/PCE (Section des relations publiques et des manifestations culturelles), dont les résultats sont très positifs sur le plan de la visibilité et de la mesure de l'impact sur l'opinion et dans les médias.
- (ii) BPI/PCE a supervisé 98 manifestations culturelles qui ont eu lieu au Siège (39 d'entre elles ont été organisées directement par les relations publiques) ; la coopération avec les secteurs, les délégations permanentes et les partenaires institutionnels et privés a aussi été mise en avant.
- (iii) Les activités de BPI/PCE ont privilégié les priorités de programme, telles que le patrimoine immatériel et la Proclamation des chefs-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité (par exemple des manifestations telles que "Bunraku", "Wamyang", "Pansori et Jongmyo", etc.), l'Année internationale de commémoration de la lutte contre l'esclavage et de son abolition (par exemple concert de Gilberto Gil, conférences et expositions sur la traite négrière), le Centre de l'UNESCO pour le patrimoine mondial (par exemple le film "Le dernier jour de Pompéi"), une conférence/exposition internationale sur le thème "le Congo - un patrimoine en danger" et la lutte contre le VIH/sida (par exemple la Journée mondiale du sida consacrée à la lutte du continent africain contre le VIH/sida et la

Table ronde UNESCO/GBC - Coalition mondiale des entreprises contre le VIH/sida).

- (iv) La Section des relations avec la presse a mené plusieurs opérations médiatiques très réussies qui ont suscité une couverture mondiale des activités de l'UNESCO dans la presse écrite et audiovisuelle, y compris l'annonce des nouveaux sites du patrimoine mondial (juillet, Suzhou, Chine) ; le lancement du Rapport mondial de suivi sur l'EPT - 2005 et la réunion correspondante du Groupe de haut niveau sur l'EPT qui ont entraîné une couverture médiatique sans précédent du Rapport (Brésil, novembre) ; les partenariats avec Microsoft et Intel (novembre) ; la Journée de la philosophie (novembre) et la réunion de MINEPS à Athènes (décembre).
- (v) BPI/PRS, en étroite collaboration avec le Secteur des sciences exactes et naturelles, la COI et le Directeur général, a mobilisé l'attention des médias dans le monde entier sur la stratégie de l'UNESCO pour la mise en place d'un système mondial d'alerte aux tsunamis, annoncée par le Directeur général lors de la Réunion internationale sur les petits États insulaires en développement qui a eu lieu à Maurice et dont il a été à nouveau question lors de la Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes à Kobe.
- (vi) Il y a eu une bonne couverture médiatique du lancement de l'Année internationale de la physique et de la Conférence scientifique internationale sur le thème "Biodiversité : science et gouvernance - décider aujourd'hui pour vivre demain", qui ont eu lieu au Siège.
- (vii) La Section des relations avec la presse a travaillé en contact étroit avec la Section des relations publiques et des manifestations culturelles pour appeler l'attention des médias sur un certain nombre d'autres manifestations, notamment la nomination des ambassadeurs de bonne volonté, envoyés spéciaux et artistes pour la paix, la renaissance du Moussem de Tam Tam au Maroc et les festivités marquant la fin de l'Année internationale de commémoration de la lutte contre l'esclavage et de son abolition.
- (viii) La Section des relations avec la presse a préparé et distribué 68 communiqués de presse et 35 avis aux médias de juillet à décembre 2004 et deux numéros du *Nouveau Courrier de l'UNESCO* ont aussi été publiés, contenant des dossiers sur l'éducation préventive et le VIH/sida et sur l'impact culturel de la traite négrière.
- (ix) Des efforts concertés ont été faits pour renforcer les liens avec les responsables de la communication dans les secteurs et pour relancer les contacts avec les responsables de l'information du public dans les bureaux régionaux afin de construire un véritable réseau d'information du public au sein de l'UNESCO, mesure absolument essentielle pour améliorer la planification à plus long terme des actions en direction des médias, en particulier dans les domaines prioritaires.

299. Résultat escompté : Amélioration de la visibilité de l'UNESCO par une augmentation du nombre de langues dans lesquelles les publications sont offertes à la vente.

Progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance :

- (i) La Section des Éditions de l'UNESCO a absorbé l'ancienne Section de la promotion et des ventes, ce qui a entraîné d'importants changements dans le fonctionnement de la Section : par exemple, les services de commercialisation ont été restructurés, les contrats avec les dépositaires ont été redéfinis et une société pour la sous-traitance du traitement des commandes a été choisie en Belgique.
- (ii) Les activités d'édition et de production sont plus souvent sous-traitées car les coûts de co-publication et de production diminuent et les recettes provenant des droits d'auteur augmentent ; de nouveaux partenariats ont aussi été instaurés avec des entités commerciales et institutionnelles dans différents pays.
- (iii) La Section des Éditions de l'UNESCO a poursuivi ses efforts afin de publier davantage de livres en arabe, en chinois et en russe.
- (iv) Des contacts ont été pris avec des sociétés spécialisées dans les procédures et réseaux de publication en ligne afin de mettre en place un service de publication en ligne qui deviendra opérationnel le 1er octobre 2005.

Planification stratégique et suivi de l'exécution du programme

14001 Élaboration du Projet de programme et de budget pour 2006-2007 (projet de 33 C/5)

300. *Le résultat suivant a été obtenu :*

Le Projet de programme et de budget pour 2006-2007 (33 C/5) a été élaboré en consultation étroite avec tous les secteurs, services centraux et unités du Secrétariat. Des efforts particuliers ont été faits pour poursuivre la concentration et la hiérarchisation du programme en appliquant plus largement l'approche de la gestion axée sur les résultats et en adaptant la structure du document, comme le stipulait la décision 170 EX/4.1 il s'agissait notamment de modifier la présentation des axes d'action qui, pour l'instant, s'intéressent uniquement sur les résultats escomptés avec des indicateurs de performance quantifiables, qualitatifs et d'impact et, dans de nombreux cas, également des indicateurs de référence.

Suivi régulier de l'exécution et des résultats du 32 C/5, y compris l'évaluation des plans de travail

301. *Les résultats suivants ont été obtenus :*

- (i) Des rapports périodiques sur la progression et les tendances de la mise en œuvre de tous les éléments du Programme ordinaire, y compris les projets liés aux thèmes transversaux, ont été établis aux fins de la gestion des services.
- (ii) L'accent a particulièrement été mis sur le suivi des résultats des axes d'action afin que le document EX/4, et ultérieurement le C/3, puissent se fonder sur l'information en ligne fournie via SISTER.

Appui aux projets relevant des thèmes transversaux

302. *Le résultat suivant a été obtenu :*

Coordination du processus de sélection des projets relevant des thèmes transversaux à inclure dans le 33 C/5 (28 projets représentant un montant global de 5.400.000 dollars ont été choisis sur les 38 proposés).

Perfectionnement et application des méthodes axées sur les résultats en matière de planification, de suivi et d'évaluation, dans les documents relatifs au Programme et budget et dans les rapports sur la mise en œuvre/Assistance aux bureaux hors Siège en matière de gestion axée sur les résultats (GAR) et de gestion du plan de travail/Formation à la GAR mise en place et proposée au Siège et dans les bureaux hors Siège

303. *Les résultats suivants ont été obtenus :*

- (i) Plus large adhésion à la gestion axée sur les résultats et développement des compétences nécessaires dans toute l'Organisation grâce aux programmes de formation proposés à plus de 180 membres du personnel participant à la programmation dans huit lieux d'affectation différents en Afrique, dans les Caraïbes et au Moyen-Orient (117 personnes) et au Siège (65). En décembre 2004, 324 membres du personnel au total avaient été formés, entraînés et encadrés depuis le début du programme (en juin 2003). D'après les réactions enregistrées, il semblerait que l'atelier ait eu un impact positif sur le travail en équipe et les capacités du personnel, comme le montrent aussi la qualité et la diversité de formulation des résultats dans le 33 C/5.
- (ii) Les résultats escomptés et les indicateurs de performance des plans de travail du 32 C/5, tels qu'ils figurent dans SISTER, ont été constamment améliorés.
- (iii) Des mécanismes ont été mis en place à distance afin d'aider le personnel des bureaux hors Siège et de lui apporter un appui technique.
- (iv) Obtention de 144.000 dollars des États-Unis auprès de sources extrabudgétaires pour mener à bien certains projets GAR au sein de l'UNESCO.

Nouvelle amélioration et consolidation du système SISTER, de son infrastructure et de son champ d'application/Perfectionnement des capacités de suivi du programme par le système SISTER

304. *Les résultats suivants ont été obtenus :*

- (i) L'information SISTER a été mise à jour pour le compte des bureaux hors Siège qui ont des difficultés à accéder à l'application.
- (ii) Lancement d'un projet de remaniement fonctionnel et technique de SISTER de concert avec ADM/DIT en septembre 2004. Entre autres, tous les processus pertinents ont été examinés et les aspects techniques étudiés, comme par exemple les liens avec les applications pertinentes (bases de données d'ERC, HRM, nouveau système LDS d'ADM/DIT), la sécurité d'accès, la gestion des incompatibilités entre FABS et SISTER et l'accès de tous les usagers, y compris les bureaux hors Siège, à la nouvelle application. La version remaniée de SISTER

devrait être opérationnelle à la fin du deuxième trimestre 2005 pour les besoins du 33 C/5 et des plans de travail correspondants.

- (iii) Les difficultés rencontrées avec les interfaces FABS/SISTER, en l'occurrence celles utilisées pour l'intégration des projets extrabudgétaires, ont été analysées et progressivement résolues.

Développement de la formation au système SISTER au Siège et hors Siège

305. *Le résultat suivant a été obtenu :*

Développement de la formation au système SISTER pour les bureaux hors Siège, les bureaux de liaison et les instituts et mise en place d'un réseau de points focaux en collaboration avec HRM, BFC et l'équipe FABS ; 24 formateurs (deux par bureau) ont reçu une formation. Ils s'occupent de 12 bureaux hors Siège. En outre, plus de 350 utilisateurs ont reçu de l'aide ou une formation.

Promotion des méthodes, pratiques et outils de gestion et de mise en réseau des savoirs, au Siège et hors Siège

306. *Le résultat suivant a été obtenu :*

Un nouvel outil d'apprentissage électronique, qui devrait remplacer l'actuel système KnowHow, a été analysé.

Élargissement du champ du dialogue entre les civilisations, qui a été intensifié et prend mieux en compte les défis actuels et les spécificités régionales

307. *Les résultats suivants ont été obtenus :*

- (i) Participation accrue des jeunes et des écoles à des activités de dialogue, y compris grâce à l'achèvement du premier Concours scolaire international Mondialogo (Mondialogo School Contest) en septembre 2004 à Barcelone (Espagne), après la contribution de plus de 27.000 jeunes étudiants du monde entier à des projets sur le dialogue interculturel.
- (ii) Promotion d'activités de dialogue au niveau régional, l'accent étant mis sur des thèmes particuliers comme le dialogue interreligieux et interethnique ainsi que sur le développement durable ("Le développement du dialogue interethnique et interreligieux - facteur important pour la stabilité et le progrès en Europe du Sud-Est", Tirana, Albanie, 9-10 décembre 2004 ; "Conférence pour l'Asie et le Pacifique sur le dialogue entre les cultures et les civilisations en faveur de la paix et du développement durable", Hanoi, Viet Nam, 20-22 décembre 2004 ; Conférence internationale sur le thème "Nouvelles ignorances, nouvelles alphabétisations - apprendre à vivre ensemble à l'ère de la mondialisation", organisée dans le cadre du "Forum universel des cultures - Barcelone 2004").
- (iii) Débat thématique du Conseil exécutif sur le dialogue entre les civilisations (octobre 2004) avec note d'information à l'appui.

Coordination des activités de l'Organisation relatives aux femmes et amélioration de leur intégration dans les programmes

308. *Les résultats suivants ont été obtenus :*

- (i) Intensification de la collaboration interinstitutions par le biais du forum de discussion en ligne Beijing + 10 sur l'éducation et la formation des femmes et des petites filles, coparrainé par l'UNESCO et l'UNICEF, dont les résultats constitueront un intéressant cadre de discussion lors de la 49e session de la Commission de la condition de la femme.
- (ii) Développement de la collaboration avec l'INSTRAW, y compris un mémorandum d'accord concernant la collaboration future.
- (iii) Contribution à la Campagne mondiale contre le sida en 2004 : femmes, jeunes filles, VIH et sida : un large éventail d'activités de sensibilisation a été organisé en collaboration avec des ONG, des associations et le secteur privé afin d'accélérer la prise de mesures contre le VIH et le sida à l'échelle mondiale en accordant une très large place aux femmes et aux jeunes filles.
- (iv) Plusieurs réseaux nationaux, régionaux et internationaux ont été créés dans le domaine des sciences et de la technologie, par exemple le réseau international de personnalités féminines membres d'associations nationales pour l'eau, et ont collaboré au lancement de l'Arab Network of Women in Science and Technology (ANWES) et du Réseau eau, femmes et pouvoir de décision ; trois chaires UNESCO sur les femmes et les sciences et les femmes et l'environnement ont été créées en Afrique et en Amérique latine.

Mise au point et offre à toutes les régions de modules de formation à la prise en compte de la problématique hommes/femmes

309. *Les résultats suivants ont été obtenus :*

- (i) La capacité accrue des points focaux d'agir en tant qu'agents du changement au sein de l'Organisation grâce à un atelier de renforcement des capacités qui a permis aux participants de mieux comprendre les concepts de genre et de développement et d'appliquer l'analyse de la problématique hommes/femmes à leurs propres contextes professionnels. Un CD-ROM a de plus été mis au point et envoyé à tous les chefs des bureaux exécutifs afin de contribuer à intégrer la question de l'égalité entre les sexes dans les activités quotidiennes.
- (ii) Le site Web de la Section pour les femmes et l'égalité des sexes (BSP/WGE) a de nouveau été mis à jour pour servir de centre de ressources en ligne sur la généralisation de l'analyse selon le genre (<http://www.unesco.org/women/>) ; on y trouve des listes récapitulatives, des principes directeurs, des présentations synoptiques, des méthodes de formation et des études de cas.

Coordination des activités de l'Organisation relatives aux jeunes et amélioration de leur intégration dans tous les programmes de l'UNESCO/Mise au point et offre d'outils de renforcement des capacités pour le travail auprès des jeunes dans toutes les régions

310. *Les résultats suivants ont été obtenus :*

- (i) Le Forum des jeunes "Langage comme violence, violence comme langage" a été organisé dans le cadre du troisième Festival mondial de la jeunesse et du Forum universel des cultures - Barcelone 2004. Un rapport final qui met l'accent sur les initiatives artistiques et socioculturelles spécialement destinées aux jeunes et qui visent à lutter contre la violence a été largement diffusé.
- (ii) L'élaboration de politiques de la jeunesse a été favorisée dans plusieurs régions ; ainsi la CARICOM a-t-elle apporté son appui à une stratégie pour la jeunesse des Caraïbes, par le biais notamment d'un partenariat avec la Banque mondiale en vue de l'évaluation des organisations de jeunesse existantes et des futures structures de soutien en Amérique latine ; des initiatives visant à la formulation de politiques au Pakistan et dans la région arabe ont également bénéficié d'une aide.
- (iii) Un soutien a été apporté aux activités des secteurs de programme, des bureaux hors Siège et des commissions nationales concernant la jeunesse et l'élaboration de politiques et de programmes relatifs à la jeunesse, grâce par exemple à la publication pour les commissions nationales francophones de l'ouvrage intitulé "Champion dans la tête", méthode de schématisation conceptuelle (Mind mapping) associant aspirations et discipline dans le sport et dans la vie quotidienne. BSP/YTH a aidé SC/CSI à préparer l'initiative intitulée "Visions des jeunes pour la vie sur les îles" et à l'occasion de la première Conférence générale de l'Académie mondiale des jeunes scientifiques (WAYS).
- (iv) La coopération avec des organisations nationales et internationales de jeunesse a été renforcée et de nouveaux partenariats établis en faveur d'initiatives conjointes de renforcement des capacités, par exemple avec Essilor International à l'occasion du forum "Vision et développement : changeons notre regard".

Soutien et coordination au sein de l'UNESCO, du système des Nations Unies, et à l'échelle planétaire d'activités en faveur d'une culture de la paix et relatives à la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde, y compris la préparation d'un rapport destiné à l'Assemblée générale des Nations Unies à mi-parcours de la Décennie (2005)

311. *Les résultats suivants ont été obtenus :*

- (i) Un rapport sur les activités menées dans le cadre de la Décennie entre juin 2003 et juin 2004, comprenant des contributions des Secteurs de l'UNESCO, de l'UNIFEM, de l'Université des Nations Unies, de l'Université pour la paix et du Bureau international du Travail, a été préparé pour la cinquante-neuvième session de l'Assemblée générale de l'ONU.
- (ii) La préparation du rapport à mi-parcours de la Décennie a débuté ; elle comprend des études et des demandes de contribution visant des commissions nationales pour l'UNESCO, des points focaux des Nations Unies et des ONG qui entretiennent des relations officielles avec l'UNESCO.

- (iii) La liaison avec toutes sortes d'acteurs non gouvernementaux a été assurée, notamment par l'intermédiaire du site Web mis à jour de l'UNESCO concernant la culture de la paix. En outre, une lettre d'information électronique a été créée et deux numéros (juin et décembre) communiqués à plus de 2.000 acteurs de la culture de la paix.
- (iv) Les contacts avec plusieurs collectifs d'ONG ont été encore développés, avec par exemple la participation au premier Salon international des initiatives de paix (4-6 juin 2004), organisé à Paris.
- (v) À l'occasion de la Journée internationale de la paix 2004 (21 septembre), la projection d'un film sur la violence, la discrimination et la pauvreté chez les jeunes a été organisée en coopération avec les cinémas du Palais Armand Badéyan pour 270 adolescents de Créteil en banlieue parisienne.

Relations extérieures et coopération

Renforcement de la coopération avec les États membres

312. *Les résultats suivants ont été obtenus :*

- (i) Renforcement des relations avec les États membres à l'occasion notamment :
 - (a) Des visites officielles effectuées par le Directeur général en Europe (Albanie, Allemagne, Andorre, Bosnie-Herzégovine, Danemark, Espagne, Fédération de Russie, Grèce, Irlande, Serbie-et-Monténégro, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord), dans les États arabes (Maroc, Tunisie), dans la région Asie-Pacifique (République islamique d'Afghanistan, Japon, République de Corée) et en Amérique latine (Bahamas, Brésil, Guatemala, Panama, République dominicaine).
 - (b) Des visites au Siège de l'Organisation de Chefs d'État ou de gouvernement (dans l'ordre chronologique) : le Président de la Géorgie ; le Président de la Lettonie ; le Premier Ministre du Québec (Canada) ; S.A.R. le Prince Philippe de Belgique ; le Président de la République d'Azerbaïdjan ; le Premier Ministre de la Bulgarie ; le Président de l'Albanie ; le Président de Serbie-et-Monténégro.

Mise en place d'un cycle de réunions plus efficace en vue d'une meilleure contribution à la préparation du document C/5

313. *Les résultats suivants ont été obtenus :*

- (i) L'approche des "consultations ascendantes" (de la base au sommet) pour la préparation du C/5 a été renforcée grâce aux nouvelles consultations multipays faisant intervenir les commissions nationales et les directeurs des bureaux de l'UNESCO préalablement aux consultations régionales.
- (ii) Des consultations régionales des commissions nationales en vue de l'élaboration du Projet de programme et de budget pour 2006-2007 (33 C/5) ont eu lieu dans toutes les régions. Il est rendu compte dans le document 170 EX/12 Partie I (A) des résultats de ces consultations, qui se sont déroulées à Oranjestad (Aruba), Maputo (Mozambique), Wellington (Nouvelle-Zélande), Zurich (Suisse) et Sanaa

(Yémen), et auxquelles ont participé 188 commissions nationales sur un total de 192.

- (iii) Des conférences quadriennales et statutaires ont été convoquées dans trois régions : 13e conférence en Amérique latine et dans les Caraïbes, 13e conférence en Asie et dans le Pacifique et 14e conférence en Europe.

Renforcement des capacités des commissions nationales de contribuer à la conception, à l'exécution et à l'évaluation du programme de l'UNESCO

314. *Les résultats suivants ont été obtenus :*

- (i) Des débats thématiques ont été organisés sur un certain nombre de questions clés : lutte contre l'esclavage et son abolition ; pluralisme, dialogue interculturel et populations autochtones ; énergies renouvelables ; NEPAD ; VIH/sida ; éducation au service du développement durable ; société de l'information ; rôle des commissions nationales et de leurs partenaires en faveur du développement durable ; stratégie euro-arabe et dialogue entre les civilisations.
- (ii) Cent quatre commissions nationales au total ont bénéficié des activités de formation ci-après :
 - (a) six ateliers de formation régionaux, sous-régionaux ou multipays organisés dans toutes les régions pour les nouveaux responsables de commissions nationales à Bangkok (Thaïlande), Riga (Lettonie), Mahé (Seychelles), Libreville (Gabon), Castries (Sainte-Lucie), Tripoli (Jamahiriya arabe libyenne) ;
 - (b) des programmes de formation et d'échange pour des membres d'autres commissions nationales ont été assurés et/ou accueillis par quatre commissions nationales (France, Nouvelle-Zélande, Dominique et Slovaquie).

Renforcement des capacités opérationnelles des commissions nationales

315. *Les résultats suivants ont été obtenus :*

- (i) Le "Guide pratique à l'intention des commissions nationales pour l'UNESCO" et les "Principes directeurs pour l'interface et la coopération entre les bureaux hors Siège et les commissions nationales pour l'UNESCO" ont été élaborés et diffusés à l'ensemble des commissions nationales et des bureaux hors Siège en vue de consultations élargies avant publication.
- (ii) Un "Recueil des bonnes pratiques des commissions nationales pour l'UNESCO" a été publié en anglais et en français ; la publication intitulée "L'architecture des commissions nationales pour l'UNESCO" est désormais disponible en anglais, arabe, espagnol et français ; et l'"Annuaire des commissions nationales" a été mis à jour.
- (iii) Une base de données sur 192 commissions nationales a été améliorée et rendue accessible à tous les utilisateurs de l'Internet. L'accès à la base de données avec la possibilité pour les commissions nationales d'y incorporer leurs propres données sera rendu possible en 2005 et progressivement élargi à la totalité du réseau.

- (iv) Le volet du Portail UNESCO consacré aux commissions nationales et à leurs partenaires a été mis à jour de façon à présenter la totalité des activités en cours et prévues exécutées par les commissions nationales ou avec elles.
- (v) Les capacités de communication des commissions nationales au niveau national ont été améliorées : 70 commissions nationales sur 192 ont un site Web et un logiciel facile à utiliser est actuellement élaboré pour aider les autres à créer le leur.

Relance du Réseau des centres et clubs UNESCO et mesures visant à le rendre opérationnel/Meilleure visibilité de l'UNESCO grâce à l'interaction entre le mouvement des clubs UNESCO et d'autres partenaires

316. *Le résultat suivant a été obtenu :*

Diverses activités internationales et régionales des clubs, centres et associations UNESCO ont bénéficié d'un appui, par exemple celle sur le thème "Diversité culturelle - Europe unie pour une collaboration plus étroite des clubs UNESCO de l'Europe" organisée par le Club UNESCO de Malte, la 15e session du Conseil exécutif de la Fédération Asie-Pacifique des clubs et associations UNESCO, "Les apprentissages démocratiques des jeunes en Europe" ; manifestation organisée par la Fédération française des clubs UNESCO et la Fédération européenne, "l'Université internationale des clubs UNESCO" organisée par la Fédération de Biélorussie et "l'Université d'été des clubs UNESCO arabes" organisée par la Fédération tunisienne des clubs UNESCO. Au cours de cette dernière manifestation, un plan d'action en vue de la création d'une fédération arabe des clubs UNESCO en 2005 a été adopté.

Amélioration des capacités de gestion et de la base de ressources de la FMACU

317. *Le résultat suivant a été obtenu :*

Mise au point définitive du projet de constitution ainsi que des règles et règlements de la FMACU dans le cadre du soutien fourni au comité ad hoc pour la relance de la FMACU.

Mise en œuvre d'initiatives efficaces de partage d'informations, de promotion et de coopération dans le cadre de partenariats UIP/UNESCO/démarches systématiques visant à promouvoir de nouveaux partenariats en coopération avec les commissions nationales

318. *Les résultats suivants ont été obtenus :*

- (i) Au niveau international, diffusion des Actes de la réunion conjointe UNESCO/UIP (tenue en marge de la 32e session de la Conférence générale) lors de la 110e Assemblée de l'Union interparlementaire (Mexico) et, à cette occasion, relance des parlements membres de l'UIP pour la désignation de points focaux pour l'UNESCO et publication de la version espagnole du Guide de la pratique parlementaire pour l'UNESCO.
- (ii) Au niveau national, afin de faciliter la mise en place de relations institutionnelles entre Parlement et Commission nationale, distribution des Actes de la réunion conjointe UNESCO/UIP à toutes les commissions nationales.

- (iii) Au niveau du Secrétariat, invitation faite à tous les secteurs de programme d'associer systématiquement les points focaux parlementaires aux activités prioritaires de leur secteur.

Meilleure sensibilisation des parlementaires aux programmes et priorités de l'UNESCO

319. *Les résultats suivants ont été obtenus :*

- (i) Projet d'accord de coopération entre l'UNESCO et l'Assemblée parlementaire de la Francophonie adopté lors de la XXXe Session de l'APF, de même qu'une résolution sur "l'élaboration d'une convention sur la diversité des contenus culturels et des expressions artistiques par l'UNESCO".
- (ii) Participation à la 50e Conférence parlementaire de l'Association parlementaire du Commonwealth (Toronto), à deux conférences de l'Union parlementaire (UPA) et à la première Conférence interparlementaire sur la culture en Amérique latine (Sao Paulo). L'un des objectifs de cette dernière conférence tenue avec le soutien de l'Organisation était de renforcer l'action normative de l'UNESCO dans le domaine de la culture en encourageant la ratification des Conventions internationales par les Parlements de l'Amérique latine. Une déclaration sur la culture en faveur du développement et de l'intégration en Amérique latine a été adoptée à l'issue de la Conférence.
- (iii) Soutien à un atelier d'information sur la promotion des politiques d'Éducation pour tous qui a réuni des parlementaires du Mali, du Burkina Faso, du Cap-Vert, du Niger, du Sénégal et de la Guinée-Bissau dans le cadre du Forum africain des parlementaires pour l'éducation (FAPED).
- (iv) Une coopération tripartite entre l'UNESCO, le Parlement de Géorgie et le Sénat français pour la protection et la mise en valeur du patrimoine culturel dans la région du Caucase a été initiée à la suite de la visite de la Présidente du Parlement de Géorgie au Directeur général.

Renforcement de l'engagement politique en faveur des priorités et des initiatives de l'UNESCO au niveau des pays, des municipalités et des communautés locales

320. *Les résultats suivants ont été obtenus :*

- (i) Participation au Sommet urbain mondial II organisé par UN-Habitat (Barcelone), à la IIIe Conférence des maires du monde (Moscou) et au congrès fondateur de la nouvelle organisation mondiale "Cités et gouvernement locaux unis" (CGLU) issue de la fusion des trois grandes organisations existantes : l'Union internationale des autorités locales (IULA), la Fédération mondiale des cités unies (FMCU) et Métropolis.
- (ii) Publication d'une brochure sur le partenariat entre l'UNESCO et les Villes.
- (iii) Coopération d'ores et déjà engagée avec CGLU pour la mise en œuvre d'activités phares, notamment la Coalition européenne des Villes contre le racisme (SHS) et la Capitale mondiale du livre (CLT).
- (iv) Présentation des activités de partenariat de l'UNESCO avec les villes et autorités locales sur le site Internet de l'Organisation.

Renforcement de l'impact des politiques et stratégies de l'UNESCO au sein des instances de l'ONU et au niveau interinstitutions et meilleure intégration de ces politiques et stratégies dans les activités du système des Nations Unies/Meilleure visibilité de l'UNESCO dans le contexte multilatéral

321. *Les résultats suivants ont été obtenus :*

- (i) Participation aux sessions des organes des Nations Unies et des réunions intergouvernementales et intersecrétariats ci-après : session de fond du Conseil économique et social en 2004 (New York, juin-juillet 2004) ; réunion générale de la Ligue des États arabes et du système des Nations Unies (Le Caire, février 2004) ; réunion générale des représentants des secrétariats des organismes du système des Nations Unies et de l'Organisation de la conférence islamique et de ses institutions spécialisées (Vienne, juillet 2004) ; réunion de coordination des institutions spécialisées organisée par l'Organisation mondiale du tourisme en vue de la création d'un mécanisme interinstitutions de coordination dans le domaine du tourisme (Madrid, novembre 2004) ; cinquante-neuvième session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies (New York, septembre-décembre 2004).
- (ii) Rencontre entre le Directeur général et le Directeur exécutif du PNUE afin de renforcer la coopération avec cette organisation, ainsi qu'avec le Président de la cinquante-neuvième session de l'Assemblée générale des Nations Unies afin de préparer la réunion de haut niveau d'examen de la mise en œuvre de la Déclaration du Millénaire et d'assurer une plus grande cohérence des programmes au sein du système des Nations Unies.
- (iii) Contribution au rapport du Secrétaire général à la cinquante-neuvième session de l'Assemblée générale ainsi qu'à ses rapports au Conseil économique et social à sa session de fond de 2004, et à des publications de l'ONU comme l'édition 2003 de l'Annuaire des Nations Unies, et coordination des préparatifs de la réunion du Groupe des vérificateurs extérieurs des comptes du Comité des commissaires aux comptes de l'Organisation des Nations Unies (Paris).
- (iv) Admission de l'UNESCO comme membre de l'Équipe de coordination des activités des Nations Unies en matière d'alerte rapide et de prévention.

Décisions et activités récentes des organisations du système des Nations Unies intéressant l'action de l'UNESCO (124 EX/Déc., 6.1 et 160 EX/Déc., 4.2)

322. L'UNESCO a participé à la cinquante-neuvième session de l'Assemblée générale des Nations Unies (New York, 14 septembre - 23 décembre 2004), consacrée en grande partie à la réforme des Nations Unies et plus particulièrement celle du Conseil de sécurité, ainsi qu'à la mise en œuvre des objectifs de développement.

323. Les discussions de l'Assemblée générale s'appuyaient sur le rapport du Groupe des 16 "Sages" présidé par M. Anand Panyarachun (ancien Premier Ministre de Thaïlande), intitulé "Un monde plus sûr : notre affaire à tous". Le rapport formule 201 propositions pour apporter une réponse collective à une menace commune qui s'analyse en six catégories de menaces guettant l'humanité aujourd'hui et dans les décennies à venir, à savoir les menaces d'ordre économique et social (notamment pauvreté, maladies infectieuses, dégradation de l'environnement), les conflits entre États, les conflits internes (guerres civiles, génocides et

autres atrocités) les armes nucléaires, radiologiques, chimiques et biologiques, le terrorisme et la criminalité transnationale organisée.

324. La réforme du Conseil de sécurité a suscité les interventions les plus nombreuses, la majorité des orateurs indiquant leur préférence pour l'élargissement du nombre des membres permanents comme du nombre des membres non permanents. Le renforcement de la coopération entre les trois organes principaux de l'ONU, c'est-à-dire l'Assemblée générale, le Conseil de sécurité et le Conseil économique et social, figurait également dans les recommandations du rapport qui peut être consulté à l'adresse <http://www.un.org/secureworld/report.pdf>. Un résumé des recommandations intéressant l'UNESCO est tenu à la disposition des membres du Conseil. Par ailleurs, le Secrétaire général a annoncé qu'un rapport sur les suites données à la Déclaration du Millénaire serait soumis à l'Assemblée générale, en mars 2005, et que ce rapport s'inspirerait largement des idées formulées par le Groupe des Sages et s'appuierait également sur les débats de l'Assemblée générale.

325. Au cours de la même session, l'Assemblée générale a adopté 278 résolutions dont 41 qui, à des degrés variables, concernent l'UNESCO. L'Assemblée a chargé l'UNESCO d'actions précises en ce qui concerne les sept résolutions suivantes : résolution 59/237 *Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation en vue du développement durable* ; résolution 59/149 *Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation : l'éducation pour tous* ; résolution 59/143 *Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde, 2001-2010* ; résolution 59/142 *Promotion de la compréhension de l'harmonie et de la coopération culturelle et religieuse* ; résolution 59/113 *Programme d'éducation dans le domaine des droits de l'homme* ; résolution 59/23 *Promotion du dialogue entre les religions* ; résolution 59/10 *Le sport comme moyen de promouvoir l'éducation, la santé, le développement et la paix*.

326. Les principales réunions des Nations Unies ayant eu lieu ou prévues en 2005 sont les suivantes : Réunion internationale consacrée à l'examen décennal du Programme d'action de la Barbade en faveur du développement durable des petits États insulaires en développement (Port-Louis, Maurice, janvier 2005) ; Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes (Kobe, Hyogo, Japon, janvier 2005) qui conclura l'examen de la Stratégie et du Plan d'action de Yokohama devant permettre d'actualiser les principes directeurs concernant la prévention des catastrophes au XXI^e siècle ; la Conférence Beijing + 10 (New York, Siège de l'ONU, février-mars 2005) tenue pendant la 49^e session de la Commission de la condition de la femme ; Sommet de suivi de la Déclaration du Millénaire (New York, septembre 2005, au cours de la 60^e session de l'Assemblée générale et rapport du Secrétaire général sur ses modalités, sa forme et son organisation) ; Sommet mondial sur la société de l'information - deuxième phase (Tunis, Tunisie, 16-18 novembre 2005).

327. Les années internationales suivantes seront célébrées en 2005 : l'*Année internationale du microcrédit*, l'*Année internationale du sport et de l'éducation physique* et l'*Année internationale de la physique*. L'Assemblée générale a également décidé de proclamer la *Deuxième décennie internationale des populations autochtones (2005-2014)* (résolution 59/174 du 20 décembre 2004).

Renforcement de la coopération avec les OIG/Participation aux sessions des organes directeurs et des conférences des OIG

328. *Les résultats suivants ont été obtenus :*

- (i) Participation aux réunions suivantes d'OIG : 31^e session de la Conférence islamique des ministres des affaires étrangères (Istanbul, juin 2004) ; *Symposium sur l'accès aux financements internationaux* par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) (Paris, mai 2004) ; 4^e Conférence islamique des ministres de la culture (Alger, décembre 2004).
- (ii) Signature avec l'ISESCO d'un programme de coopération pour 2004-2005 et tenue d'une réunion devant permettre d'examiner et d'évaluer les activités menées en 2004 et d'arrêter le détail des activités à mettre en œuvre en 2005.
- (iii) Échange d'informations avec le Secrétaire de l'Organisation de la Conférence islamique récemment élu ; rencontre avec le Secrétaire général du Bureau international d'expositions visant à déterminer la fréquence des expositions non commerciales internationales et universelles.

Amélioration des modalités de coopération avec les ONG, les fondations et les institutions similaires

329. *Le résultat suivant a été obtenu :*

Analyse et évaluation des dossiers concernant les renouvellements et les reclassements des ONG, fondations et autres institutions en relations officielles avec l'Organisation, ainsi que des demandes d'admission à ces relations.

Renforcement des capacités du Comité de liaison ONG-UNESCO

330. *Le résultat suivant a été obtenu :*

Soutien à la journée internationale des ONG qui s'est tenue sur les thèmes "Culture de la paix" et "l'exclusion par le VIH/sida".

Augmentation des contributions extrabudgétaires mises à la disposition de l'UNESCO/Diversification accrue des sources de financement/Financement du programme au moyen de ressources extrabudgétaires conformément aux dispositions des documents 31 C/4 et 32 C/5

331. Des informations détaillées sur le volume et la répartition des contributions extrabudgétaires, notamment les taux d'utilisation des fonds, les sources de financement et leur répartition par secteur et par région sont fournies dans le document 171 EX/5. Les suites données aux recommandations du Commissaire aux comptes concernant les activités extrabudgétaires figurent dans le document 171 EX/33, notamment les mesures prises pour améliorer encore les taux d'exécution et d'utilisation des fonds ainsi que la soumission en temps voulu et la qualité des rapports, ou encore l'accent mis sur le contrôle de la qualité et la hiérarchisation des projets devant être financés par des ressources extrabudgétaires en fonction des priorités du programme de l'UNESCO, sont exposées dans le document 171 EX/33.

332. *Les résultats suivants ont été obtenus :*

- (i) Consultations régulières avec les sources de financement afin de déterminer les domaines d'intérêt mutuel.
- (ii) Amélioration notable de la collaboration de l'UNESCO avec les sources de financement du secteur privé, notamment avec la Fondation du Qatar pour l'éducation, la science et le développement communautaire en faveur du développement de l'enseignement supérieur en Iraq.
- (iii) Une stratégie globale de partenariat avec le secteur privé est en cours d'élaboration, et des principes directeurs et des accords types pour les relations de financement avec le secteur privé sont en cours d'établissement de concert avec d'autres institutions des Nations Unies.
- (iv) Participation accrue aux mécanismes de coordination du système des Nations Unies aux niveaux décisionnel et opérationnel, notamment aux activités du Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD) ou encore aux activités de planification et de coordination au niveau national.

Capacité accrue du personnel de l'UNESCO et des commissions nationales intéressées en matière de préparation et de gestion des projets grâce à des activités de formation et à des principes directeurs harmonisés

333. *Les résultats suivants ont été obtenus :*

- (i) Les activités de formation ont été revues afin de les inscrire dans la logique de faits récents, notamment les conclusions de l'Équipe spéciale sur la décentralisation, la mise à jour du tableau interne des délégations de pouvoirs, la refonte de SISTER ou les mesures, mentionnées ci-dessus, visant à donner suite aux recommandations du Commissaire aux comptes.
- (ii) Un "Guide pratique des activités extrabudgétaires de l'UNESCO" extrêmement détaillé a été établi et largement diffusé.

Programme de participation

334. Un rapport distinct sur la mise en œuvre du Programme de participation fait l'objet du document 171 EX/34.

Gestion des ressources humaines

335. Au cours des six derniers mois de l'exercice biennal, le Bureau de la gestion des ressources humaines (HRM) a poursuivi l'application du nouveau cadre des politiques et des programmes d'apprentissage et de perfectionnement. Les préparatifs pour l'élaboration d'une stratégie à moyen et long terme relative à la dotation en personnel, demandée par le Conseil exécutif, ont constitué une activité majeure.

Achèvement et application du nouveau cadre en matière de politique des ressources humaines

336. *Les résultats suivants ont été obtenus :*

- (i) Cinq politiques ont été élaborées et appliquées, dont celle qui concerne l'évaluation des performances et la politique d'apprentissage et de perfectionnement.
- (ii) Dix jeunes cadres (neuf sont des femmes) ont été retenus parmi 430 candidats en 2004 au titre du Programme des jeunes cadres (ils prendront leurs fonctions début 2005); six d'entre eux sont des nationaux venant d'États membres sous-représentés et quatre d'États membres non représentés.
- (iii) Des mesures proactives ont été appliquées pour améliorer la répartition géographique (document 170 EX/23), telles que des missions de recrutement et des séminaires dans des pays sous-représentés ou non représentés et des consultations très étendues avec les délégations permanentes.
- (iv) Le Statut et Règlement du personnel a été révisé pour insérer les modifications apportées depuis 2000, suite à la mise en œuvre de la nouvelle politique concernant les ressources humaines.

Réalisation d'une étude intersectorielle détaillée des responsabilités et de la succession des tâches intervenant dans les procédures de gestion des ressources humaines avant la mise en place et l'application de nouveaux systèmes en matière de ressources humaines.

337. *Les résultats suivants ont été obtenus :*

- (i) De nombreuses procédures administratives ont été examinées dans le but de rationaliser et de simplifier les processus et, le cas échéant, d'aligner les pratiques de l'UNESCO sur le régime commun des Nations Unies.
- (ii) De nouveaux formulaires ont été élaborés, tels que les formulaires de mouvements de personnel et les fiches d'évaluation afin de préparer l'introduction, sous réserve de la disponibilité des fonds, d'un système de gestion intégrée des ressources humaines à HRM à la fin du prochain exercice biennal (2006-2007). À cet égard, HRM, en coopération avec DIT, a entrepris une étude de faisabilité qui comprendra l'examen de la succession des tâches liées aux processus et responsabilités concernant les ressources humaines.

Mise en place de mécanismes appropriés de contrôle dans le cadre de la délégation de pouvoirs et de l'obligation redditionnelle.

338. *Le résultat suivant a été obtenu :*

Le tableau concernant la délégation de pouvoirs et l'obligation redditionnelle pour le réseau de bureaux hors Siège a été mis en place.

Approfondissement et mise en œuvre des programmes d'apprentissage et de perfectionnement

339. *Les résultats suivants ont été obtenus :*

- (i) Dans le cadre du perfectionnement du personnel de direction, la première réunion à l'échelle mondiale des cadres supérieurs de l'UNESCO a été organisée en mars 2004 et a rassemblé près de 130 directeurs du Siège, des unités hors Siège et des instituts.
- (ii) Vingt fonctionnaires de haut niveau (P-5 et niveaux supérieurs) ont participé au Programme de formation aux méthodes d'encadrement et à la gestion du changement (LCMP) et, à la fin de l'année, 180 cadres au total auront suivi ce programme.
- (iii) Deux ateliers d'animation d'équipes, élément clé du plan de formation de l'UNESCO, ont été organisés au Siège en 2004, et 214 spécialistes ont participé à des formations au cycle de gestion des projets/programmes (cadre logique, gestion axée sur les résultats, mobilisation de ressources extrabudgétaires, etc.).
- (iv) Dix programmes de formation administrative ont été organisés en 2004 pour les attachés d'administration (AO) et leurs assistants afin de renforcer les capacités hors Siège sur le plan financier et administratif.
- (v) Trois cent vingt-trois membres du personnel ont participé à des formations linguistiques dans les six langues officielles, dont 201 membres ont suivi des cours d'anglais et de français. HRM a organisé un programme linguistique spécifique en français pour 22 cadres récemment recrutés ; 775 CD de formation en français ont été envoyés dans les bureaux hors Siège et dans les instituts.
- (vi) Cent neuf membres du personnel ont suivi des formations à divers programmes liés aux technologies de l'information ; et 40 usagers des bureaux hors Siège (appartenant essentiellement aux unités administratives) ont été formés au Système financier et budgétaire (FABS).
- (vii) Un nouveau Centre multimédia a été créé, à Bonvin, pour faire connaître les programmes de formation et encourager les membres du personnel à se perfectionner seuls grâce à l'apprentissage électronique.
- (viii) Trente pour cent d'un budget global de formation de six millions de dollars ont été décentralisés aux secteurs/bureaux/instituts/bureaux hors Siège pour répondre à des besoins spécifiques de formation et mieux les prendre en compte.

Révision et consolidation de la gestion et de la viabilité financière à long terme de la CAM

340. *Les résultats suivants ont été obtenus :*

- (i) Des études approfondies ont été menées en 2004 et diverses recommandations ont été faites pour améliorer la gestion et assurer la viabilité financière à long terme de la Caisse d'assurance-maladie. Ces recommandations sont actuellement examinées par le Conseil de gestion de la CAM.

- (ii) Dans ce contexte, le traitement des demandes de remboursement présentées par les participants associés a été confié à une société extérieure au titre d'un projet pilote. À la fin de 2004, toutes les demandes présentées par les participants associés avaient été traitées et visées pour paiement dans un délai de trois à six jours ouvrables à compter de la date de réception.

Élaboration du budget et suivi de son exécution

Exécution du Programme et budget biennal (32 C/5)

341. *Les résultats suivants ont été obtenus :*

- (i) En conjonction avec BSP, BB a analysé les plans de travail des secteurs de programme, qui servent de base aux allocations budgétaires et ensuite au suivi des dépenses.
- (ii) Des rapports semestriels ont été élaborés et présentés au Conseil exécutif pour examen. Des informations détaillées sur les questions budgétaires, y compris un Tableau de bord de l'exécution du programme en 2004-2005, sont fournies dans le document 171 EX/4 Partie II.
- (iii) Un suivi et des rapports réguliers sont fournis au Comité de haut niveau sur le budget et les finances présidé par le Directeur général adjoint.
- (iv) La participation à toutes les équipes spéciales et réunions internes qui ont des incidences budgétaires a été assurée.

Préparation du Programme et budget biennal pour 2006-2007 (33 C/5 projet)

342. *Le résultat suivant a été obtenu :*

BB a longuement travaillé à l'élaboration du nouveau programme et budget pour l'exercice biennal 2006-2007, à partir des propositions initiales formulées par le Directeur général à la 170^e session du Conseil exécutif et jusqu'à la publication du 33 C/5 projet, qui doit être examiné à la présente session du Conseil exécutif.

Amélioration de l'administration et de la gestion du budget, en particulier par le recours aux nouveaux systèmes informatiques

343. *Le résultat suivant a été obtenu :*

En participant aux groupes de gestion interne de haut niveau et aux équipes spéciales (par exemple sur la décentralisation, l'examen de SISTER, l'examen du système de données sur les ressources humaines), BB a apporté des contributions à divers aspects du processus de réforme en cours, en mettant particulièrement l'accent sur les questions touchant la gestion financière.

Élaboration d'une gestion globale des programmes mise en place par l'intégration de l'ensemble des fonds du budget ordinaire et des ressources extrabudgétaires

344. *Le résultat suivant a été obtenu :*

Le Bureau a poursuivi ses travaux sur la présentation intégrée des fonds du Programme ordinaire et des ressources extrabudgétaires (par exemple, le Tableau de bord semestriel), y compris les activités des instituts de catégorie I. À partir de 2005, BB compte fournir aux secteurs de programme et aux bureaux hors Siège des récapitulatifs réguliers à la fois des fonds du Programme ordinaire et des ressources budgétaires, et des dépenses, pour mieux permettre aux gestionnaires de programmes de suivre les aspects financiers de leurs activités.

Administration, maintenance et rénovation des bâtiments du Siège

Application et modernisation des politiques et procédures administratives de l'Organisation/Respect effectif des règles et réglementations administratives en vigueur

345. *Les résultats suivants ont été obtenus :*

- (i) La phase I de la mise à jour du Manuel administratif a été achevée comme prévu le 30 novembre 2004, le produit à ce stade étant une version entièrement révisée du Manuel (volume I) reflétant l'alignement de son contenu sur les décisions pertinentes des organes directeurs et sur la pratique effective.
- (ii) Les travaux se sont poursuivis sur la modernisation des politiques, procédures et processus en vue de rationaliser les opérations et d'aligner les processus existants sur les meilleures pratiques.

Recours accru à la traduction, à la composition et à l'impression extérieures au moyen de l'adoption de mesures appropriées sur le plan de l'organisation et des méthodes/Obtention d'un meilleur rapport coût-efficacité des services d'impression par un recours accru à la transmission électronique des documents et par l'utilisation de techniques numériques/Mise en place d'un système informatique pour améliorer la planification et le suivi des documents et renforcement des outils de traduction assistée par ordinateur

346. *Les résultats suivants ont été obtenus :*

- (i) Un système de contrôle de la qualité est maintenant en place pour les travaux confiés à l'extérieur par CLD/T.
- (ii) La séquence des tâches est rationalisée à CLD/T afin de maximiser les bénéfices résultant de l'utilisation des outils de traduction assistée par ordinateur.
- (iii) Un petit nombre de traducteurs expérimente les logiciels de reconnaissance vocale CLD/D ; recours accru aux technologies numériques pour la préimpression et l'impression, y compris POD (Impression à la demande).
- (iv) Un logiciel modèle provenant de l'Organisation mondiale du commerce a été installé à ADM/CLD aux fins d'adaptation et de déploiement.

Maintenance des installations de conférences et de manifestations culturelles destinées aux États membres et aux partenaires de l'UNESCO/Utilisation des ressources humaines et financières adaptées à l'application des mesures d'austérité

347. *Les résultats suivants ont été obtenus :*

- (i) Maintenance des installations et promotion des synergies par la réattribution de ces installations à ADM/CLD (conférences) et BPI (manifestations culturelles) mise en œuvre en 2004.
- (ii) Gestion de toutes les ressources conformément au plan d'exécution du budget, les dépenses restant dans la limite des autorisations.
- (iii) Mesures d'austérité en place en vue d'encourager les secteurs/bureaux à suivre de plus près l'utilisation de leurs dépenses relatives aux services communs. À cette fin, un système d'imputation interne d'une part accrue du coût de ces services est actuellement mis au point en vue d'être appliqué en 2006-2007. De plus, les activités génératrices de recettes sont gérées de façon à assurer dans toute la mesure du possible leur autofinancement.

348. Un rapport détaillé sur la gestion des bâtiments de l'UNESCO (entretien, maintenance et fonctionnement des moyens et installations techniques au Siège) est présenté dans le document 171 EX/28.

Cent soixante et onzième session

171 EX/4
Partie I Add.
PARIS, le 14 avril 2005
Original anglais/français

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

**RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL SUR L'EXÉCUTION DU PROGRAMME
ADOPTÉ PAR LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE**

PARTIE I

ADDENDUM

RÉSUMÉ

Le présent rapport vise à informer les membres du Conseil exécutif de l'état de l'exécution du programme adopté par la Conférence générale.

Cet addendum présente les faits marquants observés dans les sous-régions qui relèvent d'un bureau multipays ainsi que les tendances et les aspects généraux de l'exécution du programme.

Faits marquants observés dans les sous-régions qui relèvent d'un bureau multipays et tendances et aspects généraux de l'exécution du programme

Bureau multipays de Dakar

1. Durant l'année 2004, d'une manière générale, les pays relevant du Bureau de Dakar ont été marqués par les difficultés économiques et sociales avec, dans certains cas, quelques améliorations par rapport à l'année précédente. Ainsi, au Cap-Vert, des progrès socioéconomiques ont été observés. Le processus de création d'institutions d'enseignement supérieur en cours se poursuit. On a noté, cependant, une certaine lenteur dans l'exécution des projets relevant de la compétence de l'UNESCO. Des missions régulières sont nécessaires pour en accélérer la mise en œuvre.
2. Au Sénégal, l'évolution des indicateurs économiques et sociaux est positive. La stabilité du pays facilite les investissements et la mise en œuvre des programmes de développement. Dans les domaines d'intervention de l'UNESCO, un élément majeur à noter est l'accroissement à 40 % du budget national alloué à l'éducation dans le cadre du Programme de développement de la formation et de l'éducation (PDEF) actuellement dans sa deuxième phase. Cette phase prend mieux en compte les objectifs de l'EPT relatifs au genre et à la formation qualifiante des jeunes et des adultes. En termes d'accès, on constate aussi une nette amélioration du taux brut de scolarisation. Le Ministre de l'éducation a été décoré comme "meilleur Ministre de l'année". De plus en plus, le Sénégal acquiert en outre une position de leader dans la sous-région en matière d'éducation.
3. En Gambie, la situation reste caractérisée par un contexte économique difficile : bas niveau de développement rural, fort taux d'analphabétisme, problèmes monétaires (affaiblissement de la monnaie nationale par rapport au CFA) entre autres. Le Libéria et la Sierra Leone tentent de se stabiliser après des années de guerre. Avec l'appui des Nations Unies et des autres partenaires, des progrès sensibles ont été réalisés. En situation de postconflit, ces pays méritent une attention particulière de la part de tous les partenaires y compris l'UNESCO. Un Conseiller technique principal qui gère, sous la supervision du BREDA, les projets Éducation bénéficiant d'un financement des États-Unis d'Amérique pour la Sierra Leone et le Libéria est en poste à Monrovia. La récente visite du Directeur général au Libéria a été l'occasion de donner un nouveau souffle à la coopération avec ce pays. En Guinée-Bissau, où le niveau de vie des populations demeure assez bas, la situation sur le plan de l'éducation est loin d'être satisfaisante même si, suite à l'application de la gratuité scolaire dans les écoles de base, le taux brut de scolarisation a connu un léger accroissement.
4. La Guinée continue de subir les contrecoups des bouleversements dans les pays frontaliers. Ceci occasionne un afflux incessant de réfugiés et une insécurité grandissante alors que sur le plan interne les conditions économiques se dégradent. La nomination d'un nouveau Premier Ministre en décembre 2004, a permis un regain d'espoir. Ce dernier a déjà annoncé des mesures visant à améliorer la situation économique et à restaurer l'équilibre macroéconomique dans ce pays. Il a, en outre, manifesté sa ferme intention d'organiser la reprise du dialogue politique.
5. Suite à la Consultation des commissions nationales des pays relevant du Bureau de Dakar (25-27 février 2004), des plans de travail du BREDA pour chaque pays qui tiennent compte des besoins exprimés par les pays ont été finalisés et exécutés. La coopération entre le BREDA et ces pays est dans l'ensemble satisfaisante. Sans pour autant négliger les autres pays qui font partie de ce groupe, le BREDA a accordé, en 2004, une attention particulière à ceux qui sont en situation de postconflit ou en transition (Guinée-Bissau, Libéria, Sierra Leone) et fera de même au cours du prochain biennium. Le BREDA fera appel aux partenaires extérieurs pour renforcer les programmes dans ces pays.

Bureau multipays de Yaoundé

6. Le groupe de Yaoundé est composé de trois pays d'Afrique centrale : le Cameroun, la République centrafricaine et le Tchad. Il s'agit d'un ensemble géographique de près de 2,4 millions km² avec une population totale de 28,6 millions d'habitants. La situation de ces pays, bien qu'appartenant au même sous-ensemble régional (CEMAC) est très contrastée comme le démontrent ces quelques indicateurs de base. Ainsi à côté du Cameroun relativement mieux doté et stable, la République centrafricaine et le Tchad offrent des conditions moins favorables et la pauvreté y est plus grande. À cette situation socioéconomique défavorable, les deux pays ont connu dans un passé plus ou moins récent une certaine instabilité.

7. En 2004, le Directeur général a effectué des visites officielles dans deux de ces pays : le Cameroun et le Tchad. Des élections présidentielles se sont tenues au Cameroun et un référendum constitutionnel en République centrafricaine. Au cours de cette année 2004, le Bureau de Yaoundé a pu développer et renforcer ses activités principalement dans les secteurs de l'éducation, de la communication et de la culture. On retiendra plus particulièrement les activités suivantes :

- lancement d'un programme de renforcement de la qualité de l'enseignement par la mise en place de deux projets concernant la formation des enseignants aux disciplines scientifiques au Cameroun et au Tchad ;
- appui à la République centrafricaine, pays de postconflit, à travers : une aide aux écoles des provinces sinistrées ; la fourniture d'équipements à la radio centrafricaine et à la radio privée Ndéké luka ; et la formation des journalistes à la couverture d'élections pluralistes ;
- action renforcée dans le domaine de l'éducation préventive contre le VIH/sida tant au Tchad qu'au Cameroun, avec dans ce dernier pays, la signature prochaine d'un accord de 2,5 millions de dollars avec la BAD ;
- organisation de l'exposition "Chemins de mémoire" au musée national de Yaoundé et préparation d'un colloque international sur le thème "Haïti, première république noire : le regard de l'Afrique contemporaine".

8. Le partenariat avec le système des Nations Unies a été développé : la présidence du groupe thématique ONUSIDA a été confiée à l'UNESCO ; des activités communes ont été développées avec, principalement l'UNICEF et le Centre des Nations Unies pour les droits de l'homme. Des activités conjointes ont pu être initiées, qui se renforceront en 2005, avec la Coopération française en République centrafricaine (communication, culture) et au Cameroun (culture). Des accords de partenariats sont en voie de finalisation avec la Coopération canadienne (communication) et la Banque mondiale (éducation).

Bureau de l'UNESCO à Bangkok**Cambodge**

9. La pauvreté est très répandue dans plusieurs des pays de ce groupe. De ce fait, les stratégies de réduction de la pauvreté y constituent l'élément central de la planification nationale, et l'UNESCO les aide dans ses domaines de compétence. Au Cambodge, le nouveau gouvernement formé en juillet 2004, après une impasse politique qui a duré dix mois, a lancé sa "Stratégie rectangulaire", qui fait de la bonne gouvernance et de la réduction de la pauvreté ses premières priorités politiques. Le nouveau roi, Norodom Sihamoni (intrônisé en novembre 2004), a qualifié la

promotion des droits de l'homme et la fin de la corruption de déterminants capitaux de l'avenir du Cambodge.

10. Le Bureau de l'UNESCO à Phnom Penh a continué de centrer son action sur l'éducation des groupes les plus marginalisés, afin de contribuer à la réduction de la pauvreté, au respect des droits de l'homme et à la bonne gouvernance. L'éducation non formelle, l'éducation à la paix, l'acquisition des compétences nécessaires dans la vie quotidienne et l'éducation préventive contre le sida constituent les composantes centrales des programmes soutenus par l'UNESCO, qui sont en cours d'exécution dans des zones isolées (Koh Sla) ou visent à atteindre les "hors d'atteinte", les enfants des rues par exemple. Le patrimoine culturel s'est également révélé très efficace en tant que facteur de réduction de la pauvreté, par le développement de l'écotourisme et la participation des communautés locales à la gestion de leurs ressources culturelles.

11. Le Bureau de l'UNESCO à Phnom Penh s'est employé à relever ce défi en assurant le secrétariat permanent du Comité international de coordination pour la sauvegarde et le développement du site historique d'Angkor (CIC), qui supervise l'assistance internationale à Angkor et aide le gouvernement à mettre en œuvre une politique cohérente concernant ce site du patrimoine mondial. Les programmes d'éducation et de santé destinés aux communautés vivant dans la région d'Angkor, ainsi que les programmes communautaires de tourisme culturel, constituent désormais une priorité de l'action de l'UNESCO dans la région. Des programmes similaires bénéficient également d'un soutien, quoique de moindre ampleur, sur d'autres sites culturels tels que Phnom Chisor.

12. Les PMA tels que le Cambodge sont fortement tributaires de l'aide des donateurs pour lutter contre la pauvreté. Sur les recommandations de l'ONU et du CAD/OCDE, le Gouvernement cambodgien a continué, en 2003 et 2004, d'établir et de renforcer des partenariats avec des donateurs nationaux et internationaux. Ce processus a aussi, à différents égards, déterminé les actions de l'UNESCO dans le pays : le Bureau de Phnom Penh a participé à la formulation de la *Déclaration du Gouvernement royal du Cambodge et de ses partenaires pour le développement sur l'harmonisation et l'ajustement* ainsi que du plan d'action correspondant pour 2004-2008. En conséquence, le Bureau de Phnom Penh a élaboré une politique de soutien à la coordination entre le gouvernement et les donateurs ainsi qu'à la coopération entre donateurs. Le Chef du Bureau copréside donc les groupes techniques de travail sur l'éducation et sur le VIH/sida. Il copréside également le Groupe de travail du Secteur de l'éducation, qui est un forum de donateurs pour l'éducation, et le Groupe thématique des Nations Unies sur le VIH/sida.

République démocratique populaire lao

13. La croissance réelle du PIB se situait aux alentours de 6 % en 2004 et elle s'accéléra légèrement en 2005, pour atteindre 6,5 % environ. L'inflation a légèrement ralenti en dépit du niveau élevé des cours mondiaux du pétrole brut. Le kip a fléchi contre le dollar des États-Unis. De mauvaises conditions climatiques ont créé des problèmes aux agriculteurs. Les éleveurs de volaille ont tenté de reconstituer leurs stocks après l'épisode de la fièvre aviaire. Les relations avec les autres pays membres de l'ASEAN ont été dopées par la tenue au Laos, fin novembre, du Sommet de cette organisation.

14. Le Bureau de l'UNESCO à Bangkok aide depuis 2002 le Ministère de l'éducation à établir le plan national d'action pour l'EPT. Ce plan a été enfin approuvé par le Conseil des ministres le 30 décembre 2004, en présence du Premier Ministre. Le ministère est en train d'établir le texte définitif des versions laotienne et anglaise de ce document avant de le soumettre au Premier Ministre pour signature. En République démocratique populaire lao, le plan pour l'EPT et la Stratégie nationale de croissance et d'élimination de la pauvreté (NGPES) constituent les deux

principaux cadres stratégiques pour l'aide des donateurs au gouvernement. Le plan pour l'EPT explicite les dispositions générales énoncées dans la NGPES (en ce qui concerne le chapitre sur l'éducation). La mise en œuvre de la NGPES et l'application du plan pour l'EPT relèvent du même exercice, à savoir la planification de l'éducation/EPT à l'échelon provincial, l'accent étant mis sur les 47 districts les plus pauvres.

15. En République démocratique populaire lao, l'aide des donateurs est en train d'évoluer dans le sens d'un programme d'assistance à l'échelle du secteur (SWAP) qui s'insérerait dans le cadre général EPT-NGPES. La nécessité d'un soutien continu à la mise en œuvre de l'EPT offrira à l'UNESCO, en sa qualité d'organisme technique non financier, une occasion unique d'occuper une position stratégique dans la préparation du SWAP, avec les organismes partenaires et le gouvernement.

16. Le premier rapport lao sur les OMD a été présenté officiellement le 18 octobre 2004, simultanément en anglais et en lao, par le Premier Ministre en personne. L'ensemble des organismes de développement, ainsi que des instituts de recherche, des enseignants et étudiants des universités, des écoliers, des personnalités importantes, des donateurs, le corps diplomatique et le personnel des organismes du système des Nations Unies, avaient été invités à cette manifestation.

Myanmar

17. Le 26 décembre 2004, le tsunami créé par un violent séisme de force 9 sur l'échelle de Richter a atteint la côte méridionale du Myanmar après avoir balayé les îles Andaman et l'archipel de Myeik. Bien que d'intensité réduite à ce stade, la vague a néanmoins causé la mort de plus de 50 personnes, affecté plusieurs milliers d'autres, dont certaines sont depuis sans abri, et entraîné l'interruption des services communautaires de base dans certaines des zones touchées.

18. Devant cette situation, le Gouvernement du Myanmar a réagi en apportant un soutien aux populations touchées. Il a partagé les renseignements dont il disposait sur les effets du tsunami et continue de mettre ses constatations à la disposition des organismes de secours. La majorité des rapports, tant indépendants qu'officiels, s'accordent à estimer que le Myanmar a échappé à une crise d'urgence de grande ampleur. Les organismes de secours ont rapidement effectué et coordonné leurs bilans dans les zones accessibles, d'où il ressort que les besoins portent sur l'eau potable, les vivres, les médicaments, les abris et des articles non alimentaires (couvertures, vêtements, matériels de cuisson, etc.). Les organismes des Nations Unies coordonnent étroitement leurs interventions avec les ONG internationales et le mouvement de la Croix-Rouge.

19. L'Équipe de pays des Nations Unies au Myanmar, dont l'UNESCO est un membre non résident, a clairement défini les rôles et responsabilités de chacun en matière d'interventions sectorielles, et les organismes chefs de file renforceront et/ou réorienteront leurs programmes respectifs dans les zones touchées pour pourvoir aux besoins immédiats et à moyen terme, au moyen des budgets existants ou en lançant des appels régionaux. Le Bureau de l'UNESCO à Bangkok participera aux réunions prévues pour le début de cette année.

Thaïlande

20. Selon les estimations officielles du Gouvernement royal thaïlandais, le bilan du tsunami s'établit actuellement à 5.303 morts, 8.457 blessés et 3.396 disparus. Le Gouvernement thaïlandais indique que 24 districts, 78 "tambons" (sous-districts) et 292 villages sont considérés comme étant gravement sinistrés. Le nombre total des personnes qui seraient directement touchées par la catastrophe (ayant perdu un proche ou leur logement) est de 91.638, ce qui correspond à

20.537 ménages. Le montant total des dégâts pour toutes les provinces touchées s'établit à 10,277 milliards de bahts (taux de change actuel : environ 39 bahts pour un dollar des États-Unis).

21. La destruction de complexes touristiques, en particulier dans les îles Phi Phi, fournit aux autorités thaïlandaises une occasion de repenser leurs plans de développement et de mettre en place et faire appliquer des lois plus strictes sur l'occupation des sols. Dans une déclaration à la presse, le Gouverneur de la province de Krabi a indiqué qu'il voulait que Phi Phi devienne essentiellement un lieu d'excursions pour la journée, où il n'y aurait que quelques complexes hôteliers situés sur les collines. Par ailleurs, le Ministère des ressources naturelles et de l'environnement a annoncé, le 6 janvier, l'adoption d'une approche radicalement nouvelle du zonage et de la gestion écologiquement rationnelle des côtes, en particulier dans les provinces de Pangnga, Phuket et Krabi.

22. Le montant total du budget approuvé en conseil des ministres pour la réponse du Gouvernement royal thaïlandais au tsunami est de 5,252 milliards de bahts. Ce montant doit notamment permettre de financer les programmes d'assistance spéciale ci-après, qui sont supervisés par neuf sous-comités gouvernementaux : (1) tourisme ; (2) indemnisation des familles ; (3) pêches ; (4) emploi ; (5) petites entreprises ; (6) sociétés ; (7) logement ; (8) orphelins ; et (9) services gouvernementaux.

23. Après cette catastrophe, une réunion ministérielle de l'ASEAN s'est tenue en janvier 2005 pour désigner le Centre asiatique de planification préalable aux catastrophes (ADPC), qui a son siège à Bangkok, comme organisme chargé de faciliter la mise en place d'un système d'alerte rapide aux tsunamis pour l'océan Indien. L'ADPC mène des activités dans 36 pays d'Asie depuis 1986.

Viet Nam

24. Une difficulté qui se profile a trait à la nécessité de faire en sorte que les avantages de la croissance soient largement répartis dans la société, et que la croissance présente ne soit pas indûment coûteuse pour les générations futures. En dépit de la croissance économique rapide que connaît le pays, et des efforts faits par le gouvernement, la pauvreté persiste et s'accroît parmi les minorités ethniques, qui constituent 14 % seulement de la population totale mais plus de 30 % de la population pauvre.

25. L'adhésion prévue du Viet Nam à l'Organisation mondiale du commerce, en 2005, devra s'accompagner de politiques complémentaires permettant de faire face aux répercussions négatives possibles de cette adhésion. Des mesures de sauvegarde s'imposent pour faire en sorte que la croissance économique rapide ne débouche pas sur une dégradation de l'environnement et un épuisement rapide de la base de ressources naturelles. Les menaces les plus importantes pour l'environnement au Viet Nam ont trait à la dégradation des sols, à la disparition des forêts, à l'appauvrissement de la diversité biologique, à la pollution de l'eau et de l'air et à la gestion des déchets solides.

26. La question de la qualité de l'éducation fait partie des grandes priorités depuis quelque temps. En septembre 2004, le Premier Ministre Phan Van Khai a exhorté les professionnels de l'éducation dans le pays à changer leurs méthodes pour faire du Viet Nam une société du savoir. La prévalence du VIH/sida est certes en hausse au Viet Nam mais il subsiste une chance d'empêcher une épidémie d'ampleur beaucoup plus grande. La stratégie nationale adoptée dernièrement constitue une base solide pour poursuivre l'action dans ce domaine, et les donateurs extérieurs sont en train - ou promettent - de fournir des sommes considérables pour permettre une réaction plus vaste au VIH/sida au Viet Nam.

Bureau multipays de Jakarta

27. Le tsunami du 26 décembre 2004 a eu des effets dévastateurs dans la région. L'épicentre du séisme se trouvant dans l'océan à proximité de la côte occidentale de Sumatra, en Indonésie, les répercussions d'abord du séisme (de force 9) puis immédiatement après du tsunami ont été catastrophiques à Aceh. Selon les derniers chiffres disponibles (au 13 janvier 2005), 106.523 personnes ont été tuées, 12.047 sont toujours portées disparues et 363.000 ont été déplacées. L'impact sur les enfants et sur le système éducatif est considérable : 45.000 enfants ont été tués et 70.000 déplacés ; 1.330 enseignants ont été tués et 1.616 écoles - soit un tiers du parc scolaire d'Aceh - ont été détruites ou endommagées. Les infrastructures de transport, d'énergie et de communication de la province ont gravement souffert de la catastrophe, en particulier le long de la côte occidentale, une bonne partie du littoral ayant été recouverte de boue et contaminée par les eaux salines - qui ont des répercussions considérables sur l'agriculture et l'aquaculture, tandis que les habitations ont été, en règle générale, carrément rasées.

28. La réaction de l'UNESCO doit être portée à l'échelle de cette catastrophe. Dans bien des cas, des villes et villages ont été entièrement emportés par les eaux, avec leur population. L'intervention du Bureau de l'UNESCO à Jakarta a été immédiatement enclenchée à la suite du tsunami - s'agissant tant de préparer les bilans et la participation aux instances coordonnées du système des Nations Unies pour la mise en œuvre des interventions dans les domaines de compétence de l'UNESCO, que de veiller à ce que le rôle de l'UNESCO dans la mise en place d'un système mondial d'alerte aux tsunamis et autres catastrophes climatiques (visant en particulier la région de l'océan Indien) soit inclus dans le programme d'action du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et dans l'information communiquée à chaque chef d'État présent au Sommet de Jakarta pour l'aide aux victimes du tsunami tenu le 6 janvier 2005. L'UNESCO est en train de définir les mesures à prendre immédiatement pour reconstituer les capacités de radiocommunication et fournir un soutien sur le plan de l'éducation dans les situations d'urgence, en collaboration avec l'Équipe spéciale de l'UNESCO pour les interventions d'urgence en cas de tsunami.

Bureau multipays d'Almaty

29. Bien que le Bureau d'Almaty couvre une région naturelle, le caractère de chacun des pays qu'il dessert est marqué par la diversité. Il y a autant de traits communs que de différences. Les aspects communs concernent les traditions sociales et culturelles, les modes de vie et une topographie géographique similaires, entre autres.

30. Le Kazakhstan est le pays leader de la région, en raison de la richesse de ses ressources naturelles. Passant par divers stades de transformation économique, le pays a réussi sa stabilisation macroéconomique. Cependant, le développement humain de la population a régressé du fait de l'accent mis sur cette unique préoccupation. Étant donné les tendances constatées, il est à prévoir que le Kazakhstan deviendra un pays aux indicateurs de développement raisonnables, pourvu qu'un partenariat puisse être forgé entre des capacités institutionnelles publiques renforcées et la société civile en vue d'un développement participatif. Le Kirghizistan est classé comme pays à faible revenu. Il y a bien eu une stabilisation macroéconomique, avec la diminution du déficit budgétaire public en pourcentage du PIB, mais ce déficit reste élevé. Le niveau de la dette extérieure est lui aussi très élevé, ce qui rend le pays fragile, d'autant qu'il s'accompagne de la vulnérabilité des exportations. Le développement humain est faible, le pays se classant au 102e rang sur 173 dans le dernier Rapport sur le développement humain. Le Tadjikistan reste l'un des pays les plus pauvres du monde - classé au 112e rang dans le dernier Rapport sur le développement humain. La crise économique des années 1990 et la guerre civile y ont encore aggravé la pauvreté. La dette extérieure est d'un niveau tel que le service de la dette absorbe près de la moitié des recettes. Cela complique la gestion de l'économie et entrave aussi les efforts du gouvernement en matière de lutte

contre la pauvreté. Toutefois, les réformes de structure et l'amélioration de la stabilité politique ont permis quelques progrès de la stabilité macroéconomique et financière, aussi modestes soient-ils. On trouve des disparités sociales dans toute la région, l'écart entre les riches et les pauvres se creusant, à des degrés divers, dans chaque pays.

31. La relative stabilité politique a amené les gouvernements à tourner leur attention et leurs efforts vers le développement. Toute la région bénéficie d'un avantage acquis pour ce qui est des indicateurs de l'éducation. Les pays risquent maintenant de souffrir d'un défaut de capacités des ressources humaines dû aux effets durables de la transition, et dans certains cas de l'émigration. Le Kazakhstan, pour sa part, a atteint les OMD relatifs à l'éducation. En ce qui concerne le Tadjikistan, l'OMD 2 est probablement à sa portée mais l'OMD 3 risque de ne pas l'être, tandis qu'au Kirghizistan, l'OMD 2 sera probablement atteint, la possibilité d'atteindre l'OMD 3 restant ouverte. Le Bureau de l'UNESCO à Almaty a cherché à déterminer dans quelle mesure les politiques et des pratiques évoluent de manière à appuyer la réalisation de l'EPT et des OMD dans les pays d'Asie centrale, en analysant les résultats obtenus et les progrès accomplis dans les différents pays, les politiques éducatives et les stratégies qui font une différence par l'investissement dans le développement durable. Toutefois, un effort résolu est nécessaire de la part des gouvernements et des bailleurs de fonds pour combler les lacunes des ressources humaines et lutter contre la pauvreté des familles qui nuit considérablement à ces objectifs.

32. Pour ce qui est des activités de l'UNESCO dans le domaine de l'éducation, le Kazakhstan et le Kirghizistan ont mis au point leurs plans nationaux d'action, les ont approuvés et ont commencé à les mettre en œuvre. Au Tadjikistan, le plan national d'action reste à finaliser et à approuver. Le processus des plans nationaux d'action est entravé dans tous les pays d'Asie centrale par les contraintes budgétaires, les insuffisances dans les domaines de la législation, des infrastructures, des équipements et des fournitures, des qualifications du personnel et de la formation. L'UNESCO a fourni une aide sous la forme de services consultatifs en vue de l'élaboration de méthodologies pour les enquêtes, d'indicateurs pour le suivi et l'évaluation de plans favorisant l'EPT, afin de renforcer l'articulation entre priorités locales et priorités mondiales au moyen des activités du forum régional pour l'EPT, de conférences sous-régionales et d'ateliers. L'élargissement de la coopération avec les commissions nationales pour l'UNESCO, les ONG, les communautés et les structures gouvernementales a aidé à mobiliser un appui à la mise en œuvre des plans d'EPT, à influencer les politiques et législations sur l'éducation et à utiliser l'expertise des parties prenantes informées et des professionnels. L'UNESCO a là une excellente occasion d'aider à restructurer les systèmes éducatifs, de l'enseignement primaire à l'enseignement supérieur.

33. Bien que l'UNESCO fournisse une proportion relativement faible de l'assistance financière par rapport aux autres institutions du système des Nations Unies, les gouvernements la reconnaissent comme un partenaire important. Elle apporte un soutien important dans les domaines du suivi, de la diffusion d'informations et du dialogue stratégique en fournissant des services consultatifs, en partageant les expériences appropriées et en encourageant la coordination nationale.

34. La culture est considérée comme un point fort dans la recherche identitaire au niveau régional. Tous les pays s'efforcent de construire leur identité, et le patrimoine matériel est un des moyens les plus puissants de l'établir. L'Asie centrale est récemment apparue sur la carte du patrimoine mondial tant pour ce qui est du patrimoine matériel que pour ce qui est du patrimoine immatériel. Le patrimoine oral présente également un grand intérêt, en particulier dans le cas du Kirghizistan, dont les conteurs de l'épopée de Manas ont trouvé une place dans ce patrimoine.

35. L'action de l'UNESCO dans le secteur de la communication est très appréciée en raison des possibilités de renforcement des capacités qu'elle offre. L'Organisation a appuyé l'élaboration d'une politique publique des médias au Kazakhstan et la création d'un centre des médias au Kirghizistan. Une aide a été fournie pour la formation de journalistes et pour l'inscription de nouveaux documents au Registre de la mémoire du monde. Le concept de radiotélévision de service public a continué d'être promu par le biais de la coopération internationale avec les organisations professionnelles des médias, et des projets ont été élaborés avec succès pour appuyer l'éducation à distance dans les écoles rurales. Dans le domaine des sciences exactes et naturelles, une coopération a été établie avec les académies nationales des sciences afin de promouvoir et de former de jeunes scientifiques pour répondre aux besoins de la région dans des domaines comme l'eau, l'environnement et la planification des catastrophes.

36. Les initiatives dans le domaine des sciences sociales et humaines ont été bien accueillies étant donné que les besoins sont grands en matière de recherche et de renforcement des capacités. En dehors de questions comme l'émigration, les droits de l'homme, le genre et la philosophie suscitent un grand intérêt. Les pays du groupe ont réagi très favorablement à l'idée d'organiser une conférence régionale en mai 2005 sur la base des études de pays achevées cette année. Des partenariats avec d'autres institutions du système des Nations Unies ont été mobilisés.

Bureau multipays de Téhéran

37. Le Bureau multipays de l'UNESCO à Téhéran couvre les quatre pays suivants : République islamique d'Afghanistan, République islamique d'Iran, République islamique du Pakistan et Turkménistan. La plupart de ces pays ont un patrimoine culturel et des ressources naturelles et minérales très riches, y compris du pétrole et des ressources minières très diverses. Historiquement, une grande partie de ces pays ont au moins à une époque été gouvernés ensemble et ils partagent donc encore beaucoup de caractéristiques géographiques et de valeurs culturelles et religieuses communes. L'islam est la principale religion commune à la plupart des populations de ces pays. En conséquence, il est possible d'observer l'influence de la culture islamique et de nombreux éléments similaires du patrimoine culturel immatériel en Afghanistan, en Iran, au Pakistan et au Turkménistan. La communauté de langue dans certaines zones de cette région du monde est un autre élément qui renforce les liens culturels.

Pays	Population (2002)	PIB par habitant (\$ E.-U.) 2002	Alphabétisme des adultes (%) (15 ans et plus)	Taux d'alphabétisme des femmes (%)	Taux net de scolarisation dans le primaire (%)	Enfants non scolarisés (millions)
Afghanistan	22,1	-	36*	21	-	2,4
Iran	68,1	6.690	77,1	70,4	87	1,1
Pakistan	149,9	1.940	41,5	28,5	59	8,1
Turkménistan	4,8	4.300	98,8	98,3	-	-

Sources : Rapport mondial sur le développement humain (2004), Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2004.

38. Bien que ces pays partagent des valeurs communes, il existe néanmoins entre eux de nombreuses disparités comme on peut le voir dans le tableau ci-dessus. Dans le domaine de l'éducation, par exemple, les situations sont très variables d'un pays à l'autre, ce qui a un grand impact sur les aspects socioéconomiques.

39. Pourtant, ce qui est le plus remarquable, c'est que bien que tous ces pays sortent d'un conflit ou se heurtent à des problèmes internes, ils enregistrent quelques améliorations dans le niveau de leur situation socioéconomique. En dépit des disparités, il y a beaucoup de domaines communs qui offrent à l'UNESCO la possibilité de mettre en œuvre avec succès ses actions axées sur le groupe de pays. Cela est manifeste dans les domaines de l'éducation (EPT et alphabétisation), de la culture (matérielle et immatérielle) et des sciences exactes et naturelles (ressources en eau, écologie, politique scientifique et planification des catastrophes) qui sont des priorités clés pour tous ces pays. L'UNESCO a ainsi l'occasion d'apporter le changement dans quelques domaines communs sélectionnés.

Afghanistan

40. Avec l'établissement du nouveau Bureau de l'UNESCO en Afghanistan, les bailleurs de fonds ont manifesté un grand intérêt pour le financement de divers projets utilisant l'expertise de l'UNESCO. La récente élection présidentielle réussie a représenté un pas extrêmement important vers la stabilisation. Le projet de nouvelle constitution Loya Jirga est une autre étape importante pour l'avenir du pays. Il faut noter qu'une femme a été candidate à cette dernière élection présidentielle et cela est en soi un signal remarquable dans la perspective de l'Objectif 3 des OMD concernant l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes. Il reste cependant encore un long chemin à parcourir dans cette direction.

41. Des efforts considérables sont déployés pour préserver le patrimoine matériel et immatériel de l'Afghanistan ; à cet effet, l'UNESCO collabore et coopère avec les institutions nationales et internationales. Les fouilles illicites et le trafic d'objets précieux restent un problème majeur.

42. Les défis économiques et la reconstruction politique ainsi que la question de la sécurité demeurent des préoccupations cruciales. Si l'on considère les informations démographiques disponibles, le pays a besoin d'immenses efforts pour atteindre tous les Objectifs du Millénaire pour le développement. Le gouvernement comme l'UNESCO ont accordé une grande attention à l'éducation en Afghanistan mais il reste des besoins importants à satisfaire d'urgence dans d'autres domaines du mandat de l'UNESCO. Par exemple, les écoles primaires ont reçu la part du lion de l'attention des bailleurs de fonds, mais l'enseignement secondaire et l'enseignement professionnel ont été négligés, de même que des thèmes transversaux comme le VIH/sida, le genre, la paix et la tolérance. D'autre part, les questions relatives aux ressources en eau ont maintes fois été définies comme une priorité essentielle qui requiert un travail considérable pour atteindre les OMD et les objectifs du SMDD. L'EPT et l'OMD 2 continueront de constituer un des principaux défis à relever en Afghanistan. L'élimination de la pauvreté, l'égalité entre les sexes, le VIH/sida, l'éducation intégratrice, l'approvisionnement en eau et l'assainissement, la réduction de la mortalité infantile et la santé maternelle doivent continuer de mobiliser l'attention étant donné que dans ces domaines les défis demeureront.

Iran

43. La disposition du Gouvernement iranien à collaborer avec l'UNESCO aux niveaux national, régional et mondial a donné des résultats exceptionnellement positifs. Les programmes d'éducation, en particulier d'EPT, soutenus par le Bureau multipays de l'UNESCO, progressent maintenant de manière satisfaisante, contribuant à la réalisation de l'OMD 2. D'autre part, les femmes ont servi d'agents actifs du changement au long des années. À preuve le prix Nobel décerné à une avocate iranienne, Mme Shirin Ebadi. Bien qu'il existe encore des disparités entre les sexes, le prochain plan de développement de l'Iran porte sur un certain nombre de questions d'autonomisation et d'égalité entre les sexes en relation avec l'OMD 3.

44. À la suite du séisme dévastateur de Bam, l'UNESCO, faisant appel à ses ressources propres et à des fonds extérieurs, a aidé et conduit plusieurs projets et initiatives dans les domaines de la culture, de l'éducation et des sciences. L'Iran, qui a une population relativement nombreuse et jeune, avec 50 % de moins de 20 ans, est confronté à de réels défis pour ce qui est de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. Toutefois, un rapport national sur les OMD a été lancé avec l'aide des organismes des Nations Unies, dont l'UNESCO. De plus, les priorités du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) ont été élaborées sous la conduite de l'UNESCO pour ce qui est de l'environnement et du transfert de science et de technologie dans tous les domaines de coopération. Le chômage et le VIH/sida sont deux problèmes importants auxquels le Gouvernement iranien est confronté et que le système des Nations Unies cherche à résoudre à travers les priorités du Plan-cadre. La prochaine élection présidentielle (le 17 juin) et le quatrième Plan quinquennal de développement (2005-2009) représentent des facteurs majeurs qui pourraient influencer les conditions socioéconomiques du pays pendant de nombreuses années. La privatisation est une politique évidente et avec l'augmentation récente du prix du pétrole et l'accroissement inattendu des recettes du pays, il y a lieu de s'attendre à une amélioration des styles de vie de la population ainsi qu'à de meilleures performances économiques d'ensemble dans un proche avenir.

45. Les ressources en eau continuent de poser un problème majeur pour le développement socioéconomique et la réalisation des OMD qui s'y rapportent ainsi que des objectifs du SMDD. L'UNESCO joue un rôle actif dans ce domaine puisque deux centres de catégorie II sur l'eau ont été créés sous ses auspices. Il est prévu que cette action se poursuivra. Avec la fusion en une seule institution des organisations chargées du tourisme et de la culture (ICHTO), on attend beaucoup d'une plus grande ouverture du pays au monde pour attirer les touristes. Des contacts actifs ont été pris avec l'UNESCO à cet égard.

Pakistan

46. La mise en œuvre des programmes de l'UNESCO au Pakistan se caractérise par un mélange complexe de possibilités exceptionnelles et de défis. Au Pakistan, les possibilités sont dues avant tout à l'accroissement de l'aide des bailleurs de fonds et de l'aide bilatérale qui a permis d'allouer davantage de ressources au secteur social. Cependant, malgré un engagement politique affirmé et les réformes en cours (par exemple l'actuel plan de dévolution), le pays n'a pas encore pu exploiter ces possibilités de manière optimale. Avec le concours du Bureau de l'UNESCO à Islamabad, le Pakistan est aujourd'hui au premier rang des pays desservis par le bureau multipays pour ce qui est de la mise en œuvre de l'EPT et des OMD apparentés, donnant ainsi l'exemple aux autres pays du groupe. En revanche, le Pakistan pourrait mettre à profit d'autres expériences, comme celle acquise par l'Iran dans le domaine de l'alphabétisation à travers son Organisation du mouvement pour l'alphabétisation, qui a obtenu des résultats spectaculaires.

Turkménistan

47. Le Turkménistan a de grandes réserves de gaz ainsi que diverses mines. Comme on peut le constater dans les données démographiques, le Turkménistan est un petit pays peu peuplé mais avec un PIB très élevé et un taux d'alphabétisme lui aussi très élevé, en particulier dans la population féminine. Le tourisme est un domaine important de développement, l'accent étant mis sur les infrastructures et les installations touristiques. Diverses missions ont été envoyées du Bureau multipays de l'UNESCO à Téhéran, en particulier dans les domaines de la culture et des ressources en eau. Malheureusement, la réforme socioéconomique n'étant guère encouragée, la plupart des institutions internationales et financières ont réduit au minimum leur engagement. La communication du Turkménistan avec les autres pays du groupe est assez difficile, coûteuse, prend

beaucoup de temps et n'était possible que par l'intermédiaire d'au moins un pays tiers. Il y a de même des difficultés dans les domaines des télécommunications et des connexions Internet.

48. Toutefois, des efforts ont été faits durant l'année écoulée pour améliorer la communication avec le monde extérieur. L'équipe des Nations Unies a réussi à élaborer un document du Plan-cadre. Les contacts les plus fructueux entre le bureau de l'UNESCO et le Turkménistan sont ceux qui passent par les bureaux des institutions sœurs du système des Nations Unies (PNUD et UNICEF).

Bureau de l'UNESCO à Apia

49. La sous-région du Pacifique compte 16 États membres et un Membre associé. Cinq de ces pays sont des PMA. Géographiquement, le Pacifique couvre un tiers de la surface du globe et les 17 pays desservis sont tous des États insulaires. (Cette analyse exclut l'Australie et la Nouvelle-Zélande.) La taille du Pacifique et la nature des 17 pays du groupe posent un certain nombre de problèmes pour la mise en œuvre du programme de l'UNESCO, mais le Pacifique présente aussi des points forts qui complètent et promeuvent l'action de l'UNESCO.

50. **Situation économique.** La plupart des pays du Pacifique n'ont guère de ressources de trésorerie et leurs échanges sont déséquilibrés. Bien que la majorité des populations du Pacifique soient encore rurales, les exportations agricoles ne suffisent pas à combler le déficit des échanges. Le coût élevé du transport des marchandises à destination et en provenance des pays, auquel s'ajoutent la complexité des échanges et la faiblesse de la population dans presque tous les pays, accroît considérablement les coûts unitaires de production locale de biens et de services. Les économies urbaines sont aussi confrontées aux effets des migrations. Les familles des zones reculées et des zones rurales émigrent dans les centres urbains à la recherche d'une vie meilleure et cela fait peser des pressions sur tous les services urbains, dont la police. Les possibilités de trouver un emploi rémunéré dans le secteur public ou le secteur privé sont limitées mais tous les pays du groupe ont des besoins considérables en compétences techniques et technologiques. Les tâches continuent dans une large mesure d'être confiées à des expatriés, dont les services sont financés par des arrangements bilatéraux ou autres.

51. Un autre problème des économies du Pacifique est leur vulnérabilité aux cyclones et aux tsunamis, en particulier. Il arrive que tout un pays soit détruit (comme Nioué en 2004) mais, le plus souvent, les dommages sont tels que la plupart des récoltes et de nombreux bâtiments sont détruits. Les bailleurs de fonds riverains du Pacifique aident à la reconstruction mais le développement en souffre inévitablement. Certains pays du Pacifique se sont heurtés à des problèmes internes qui ont eu des conséquences graves sur leurs économies. Trois pays en particulier sortent d'une période de violences internes et, là encore avec l'aide des bailleurs de fonds, essaient de reconstruire leurs économies.

52. La situation économique signifie qu'il n'y a guère de fonds pour étendre les services de santé et d'éducation, par exemple. En conséquence, les contributions qu'apporte l'UNESCO pour répondre aux besoins de formation et fournir un appui aux projets nationaux sont très utiles dans tous les secteurs d'activité de l'Organisation.

53. **Situation sociale.** Les cultures du Pacifique sont généralement fortes et elles mettent notamment l'accent sur la famille, la terre et les pratiques religieuses chrétiennes. Ces cultures reflètent également la diversité des différents passés coloniaux. Toutes attachent une grande importance au patrimoine traditionnel et naturel. La plupart des pays du Pacifique ont conservé leur(s) langue(s) et la scolarisation commence dans les langues maternelles avant que soit enseigné l'anglais en tant que *lingua franca*.

54. Les jeunes constituent le groupe vulnérable dans le Pacifique. Les possibilités d'éducation, du préscolaire au supérieur, s'améliorent dans le Pacifique, de même que les niveaux d'alphabétisme. Toutefois, l'accroissement des attentes qui en résulte quant au choix des styles de vie amène d'autres problèmes. Beaucoup plus instruits que leurs parents mais sans possibilités d'obtenir de meilleures rémunérations, les jeunes de certains pays glissent dans la délinquance. Le suicide et l'abus de drogue sont également en progression. Dans la plupart des pays, la principale source de préoccupation est constituée par les garçons et les adolescents des zones urbaines qui rêvent des styles de vie occidentaux mais n'ont pas les moyens de réaliser ces rêves.

55. Une deuxième préoccupation sociale est celle de l'élimination des déchets sur les îles et les atolls incapables de faire face au problème importé des matières plastiques, du papier, des métaux et des épaves de voitures, de télévisions, etc. Outre qu'ils défigurent l'environnement, ces déchets constituent des risques pour la santé et contaminent en particulier les ressources en eau douce. La nécessité d'une culture de la conservation est reconnue mais pas encore largement mise en pratique.

56. Une préoccupation particulière concernant la liberté des médias s'est fait jour dans quelques pays du Pacifique mais d'une manière générale, les médias du Pacifique cherchent à former des journalistes et des producteurs et non à entraver leur travail. Toutes ces préoccupations sociales et d'autres signifient que beaucoup des projets de l'UNESCO sur le terrain sont très appropriés dans le cas des pays du Pacifique. La formation des nationaux est une des meilleures façons de contribuer au développement, et la coopération des États membres du Pacifique avec l'UNESCO est étroite dans tous les secteurs d'activité de l'UNESCO.

57. Cet aperçu limité et général masque les nombreuses différences existant à l'intérieur des États membres du Pacifique et entre eux. Aucun projet ne peut être parfaitement adapté à tous les pays de cette sous-région et les réseaux de l'UNESCO dans le Pacifique constituent des moyens importants de contribuer à satisfaire les besoins de développement. Les problèmes de l'éloignement du bureau de l'UNESCO par rapport aux pays desservis, la limitation des technologies de l'information et la surcharge de travail des nationaux mettent les fonds à rude épreuve. Toutefois, l'action concrète dans tous les secteurs est bien accueillie et produit des résultats durables. En conséquence, le Bureau de l'UNESCO à Apia se concentre sur les programmes et les projets qui ajoutent aux connaissances et aux compétences locales, aident les gouvernements à répondre aux besoins de leurs échanges avec l'ONU et d'autres organismes ou laissent un résultat tangible comme par exemple une nouvelle politique ou une nouvelle pratique.

58. Le bureau a une longue tradition de consultations étroites et régulières (au moins annuelles) avec toutes les commissions nationales du Pacifique, les ministres et les responsables, et ces relations facilitent beaucoup l'action de l'UNESCO. Il fait aussi partie de la forte équipe des Nations Unies à Apia et coopère régulièrement avec l'équipe des Fidji. L'action des BCP/PNUAD de l'ONU et des groupes thématiques aide à faire face aux défis du développement dans le Pacifique. Un autre partenariat important est celui qui existe avec les OIG et les ONG du Pacifique qui apportent des compétences et des connaissances locales et, parfois, des financements à beaucoup des projets du bureau.

Bureau multipays de Beijing

59. Le Bureau de Beijing couvre cinq pays de l'Asie de l'Est : la République populaire démocratique de Corée, le Japon, la Mongolie, la République populaire de Chine et la République de Corée. Avec l'arrivée, en septembre 2004, d'un spécialiste du programme en communication et information, le Bureau de Beijing est devenu polyvalent et couvre tous les programmes de l'UNESCO.

Chine

60. Le Gouvernement chinois a inauguré officiellement le Forum national sur l'EPT en décembre 2003. Il a accordé la priorité à l'éducation rurale et le Premier Ministre en a souligné l'importance dans son rapport à la deuxième session du 10e Congrès national du peuple, en mars 2004. À l'occasion du 10e anniversaire du Centre international de formation et de recherche pour l'enseignement rural (INRULED), la Commission nationale chinoise pour l'UNESCO, l'INRULED, l'UNESCO et la FAO ont organisé en octobre 2004 la Conférence internationale "Convertir le fossé numérique en perspectives numériques pour les populations rurales - Rôle et progrès de l'éducation rurale, et création de partenariats". Le gouvernement a rendu publiques les statistiques de 2004 sur le VIH/sida (840.000 personnes séropositives et 80.000 malades du sida). L'UNESCO a participé activement aux travaux du groupe thématique des Nations Unies sur le VIH/sida et est chargée de l'exécution du projet ONUSIDA/FAP sur l'éducation préventive. Dans le cadre du projet "Recherches écologiques à l'appui de la gestion durable de l'environnement en Chine (ERSEC)" financé par un fonds-en-dépôt de l'Allemagne, trois conférences ont été organisées en avril, mai et septembre 2004. Les conférences du projet ERSEC consacrées à l'aménagement durable des terres ont été vivement appuyées par le Ministère chinois de l'utilisation des sols et des ressources. Elles constituent un bon exemple de ce que doit être une réunion destinée à des responsables de l'élaboration des politiques.

61. Les droits de l'homme des travailleurs migrants qui quittent les zones rurales pour les zones urbaines constituent un problème qui commence à se poser en Chine (on estime le nombre de ces travailleurs migrants à 140 millions). L'UNESCO met en œuvre un projet axé sur la recherche qui établit un dialogue entre collectivités locales, universitaires et ONG, en particulier sur la question des travailleuses migrantes. La Chine accorde beaucoup d'importance à la préservation du patrimoine culturel immatériel des minorités ethniques. Grâce à des fonds-en-dépôt japonais, l'UNESCO a aidé l'Association chinoise de littérature et d'art populaires à rassembler et enregistrer des chansons folkloriques de dix groupes ethniques minoritaires pour en faire un alphabet phonétique international. La Chine a accueilli avec succès la 28e session du Comité du patrimoine mondial à Suzhou, du 28 juin au 7 juillet 2004. Elle compte le 30e site du patrimoine mondial. La Commission nationale chinoise pour l'UNESCO et l'Organisation ont organisé en avril 2004 le Séminaire de formation pour journalistes sur la Convention du patrimoine mondial ; 29 journalistes de 24 agences de presse en Chine y ont participé. Le Comité du patrimoine mondial a donné aux médias et au peuple chinois l'occasion d'entendre parler de leur patrimoine culturel et naturel. La première phase de deux projets financés par des fonds-en-dépôt japonais, l'un concernant les Grottes aux mille bouddhas de Kumtura et l'autre les Grottes de Longmen, a été achevée avec succès. Le donateur a approuvé le passage à la deuxième phase. Le Président chinois a souligné l'importance du "développement fondé sur la culture" dans son allocution lors du 40e anniversaire du Congrès national du peuple, en septembre 2005.

62. Le Gouvernement chinois a lancé le concept de société de bien-être ("Xiaokang") qui présente des similitudes avec les OMD. Le système des Nations Unies doit s'efforcer d'englober le VIH/sida et l'égalité entre les sexes dans ce concept. Les équipes de pays des Nations Unies ont présenté un projet de révision du BCP au gouvernement, en décembre 2004. Pour la première fois, la "culture" est traitée dans le BCP ; 2004 a été une année de commémoration tant pour la Chine que pour l'UNESCO. La commission nationale pour l'UNESCO a célébré son 25e anniversaire. L'IRTCS et l'INRULED ont célébré respectivement leur 20e et 10e anniversaire et le Bureau de l'UNESCO à Beijing son 20e anniversaire. Une publication commémorative conjointe est en cours d'élaboration.

République populaire démocratique de Corée

63. Après près de deux ans de préparation, le Plan national d'action pour l'EPT est achevé. L'UNESCO a fourni une aide pour que des experts de l'éducation, des sciences et de la culture de la République populaire démocratique de Corée assistent à des ateliers et séminaires organisés à l'étranger. La République populaire démocratique de Corée a exprimé un vif intérêt pour la promotion de l'enseignement technique et professionnel. L'UNESCO a proposé la création d'une branche de l'UNEVOC en République populaire démocratique de Corée. Les peintures murales des Tombes de Kogyo ont été inscrites sur la Liste du patrimoine mondial ; elles constituent le premier site de la République populaire démocratique de Corée. L'UNESCO a organisé à Pyongyang, en octobre 2004, un séminaire de formation sur le trafic illicite des biens culturels.

Mongolie

64. En Mongolie, l'UNESCO a appuyé une campagne d'une semaine sur l'EPT. Grâce à des fonds-en-dépôt coréens, le projet "Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre du Plan national d'action pour l'EPT" développe les capacités nationales de planification et de mise en œuvre de l'EPT. Le projet financé par le Fonds des Nations Unies pour la sécurité humaine qui s'intitule "Réhabilitation des internats et stages de recyclage pour chefs d'établissement et enseignants dans les provinces du désert de Gobi frappées par le dzud en Mongolie" est en cours d'exécution. Un projet financé par un fonds-en-dépôt japonais relatif à des "Services éducatifs et culturels complets et itinérants pour les bergers en Mongolie" est également en cours d'exécution. L'UNESCO a facilité l'organisation du Séminaire national sur la mise en place d'une politique de la science et de la technologie en Mongolie, qui s'est tenu en mai 2004 ; un plan directeur élaboré à partir des recommandations d'une mission d'évaluation de l'UNESCO organisée en 2003 a été approuvé par les participants, y compris le Ministère de la science et de la technologie, de l'éducation et de la culture. Le gouvernement a décidé de s'associer au Réseau asiatique de politique scientifique et technologique (STEPAN). Il s'agit là d'un bon exemple de travail en équipe des bureaux hors Siège de l'UNESCO (Jakarta et Beijing). L'UNESCO a apporté une aide financière à l'Institut international d'études des civilisations nomades (IISNC) pour la formation du personnel et l'achat d'équipement. Le site du patrimoine "Vallée de l'Orkhon" a été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial ; c'est le premier site culturel en Mongolie, le lac Uvs Nuur inscrit en 2003 étant, lui, un site naturel.

République de Corée

65. La Commission nationale coréenne pour l'UNESCO a célébré son 50e anniversaire en janvier 2004. Le Directeur général a effectué une visite officielle en République de Corée en juillet 2005. Il a rencontré le Président, le Ministre de l'éducation (Vice-Premier Ministre), le Ministre de la culture et le Ministre des affaires étrangères. Le Directeur général et le Ministre de l'éducation ont décidé que les institutions coréennes coopéreraient plus étroitement avec l'UNESCO dans l'intérêt de la région.

66. Pour l'ensemble des cinq pays couverts par le bureau, la coopération avec les commissions nationales pour l'UNESCO et le Centre de Macao pour la coordination et la mise en œuvre des activités de programme de l'UNESCO s'est renforcée grâce à des consultations régulières et, en particulier, à la réunion sous-régionale annuelle des secrétaires généraux des commissions nationales pour l'UNESCO en Asie de l'Est et au Festival UNESCO des jeunes artistes d'Asie de l'Est (CPAF). La 5e réunion sous-régionale s'est tenue à Séoul le 31 juillet 2004. Le CPAF 2004 a été organisé avec succès par la Commission nationale coréenne pour l'UNESCO et la ville de Suwon, du 29 au 31 juillet 2004, en présence du Directeur général. Malheureusement, les enfants de la République populaire démocratique de Corée n'y ont pas participé. Le Réseau de réserves de

biosphère d'Asie de l'Est (EABRN) est un des plus actifs à l'échelon sous-régional dans le domaine scientifique. En 2003, son secrétariat a été transféré du Bureau de l'UNESCO à Jakarta à celui de Beijing. Grâce à l'offre récente de la Commission nationale coréenne pour l'UNESCO (qui finance l'EABRN), ce projet qui a maintenant dix ans et qui était financé par des contributions volontaires est devenu un projet financé par des fonds-en-dépôt. L'UNESCO a organisé un atelier sur les migrations internationales et les politiques multiculturelles en Asie du Nord-Est en juin 2004.

Bureau de l'UNESCO à Santiago

67. Les principaux efforts du Bureau régional pour l'éducation à Santiago ont été centrés sur la poursuite des objectifs et initiatives de l'Éducation pour tous. En outre, le Projet régional d'éducation pour l'Amérique latine et les Caraïbes, le PRELAC (2002-2017), a été approuvé par les ministres de l'éducation de la région Amérique latine et Caraïbes en novembre 2002, à l'appui de l'EPT dans la région. Afin d'atteindre les objectifs de l'EPT, le PRELAC a mis l'accent sur les problèmes spécifiques de la région autour de cinq thèmes qui doivent mobiliser l'attention : les pratiques et contenus éducatifs, les enseignants, la culture des écoles, la gestion et l'assouplissement de l'éducation, et la responsabilité sociale en matière d'éducation. Le Bureau régional pour l'éducation en Amérique latine et dans les Caraïbes a mis au point une stratégie d'ensemble afin d'atteindre ces objectifs. En 2004, l'attention s'est portée en particulier sur les questions ci-après :

Financement et gestion de l'éducation

68. Dans les cadres de l'EPT et du Projet régional d'éducation pour l'Amérique latine et les Caraïbes, le PRELAC, le Bureau de l'UNESCO à Santiago et la CEPALC ont organisé une réunion de haut niveau sur le financement et la gestion de l'éducation, avec la participation des ministres de l'éducation et de l'économie/des finances de la région d'Amérique latine et des Caraïbes, à San Juan (Porto Rico) le 30 juin 2004. Les participants se sont engagés à promouvoir la mobilisation et la coopération entre les divers acteurs afin de dégager davantage de ressources et d'en améliorer la gestion pour atteindre les objectifs de Dakar et ceux du Millénaire pour le développement compte tenu des difficultés que la région doit surmonter comme indiqué dans le document du PRELAC.

Suivi et évaluation

69. Le Rapport régional de suivi de l'EPT 2003, "Education for All in Latin America: A goal within our reach [L'Éducation pour tous en Amérique latine : un objectif à notre portée]", a été publié à l'occasion de la Semaine de l'EPT. Le rapport contient un examen des progrès réalisés dans l'éducation en fonction des six objectifs de l'EPT, et une étude de la participation de la société à la préparation et à la mise en œuvre des plans d'action nationaux. Le Bureau de l'UNESCO à Santiago a aussi préparé un rapport régional sur les Objectifs du Millénaire pour le développement liés à l'éducation, sur le thème de l'éducation primaire universelle en Amérique latine : "Sommes-nous si près du but ?". La CEPALC a fourni à l'UNESCO les données pertinentes. Un numéro pilote - N° 0 - d'examen du PRELAC a été publié en 2004 et la publication régulière commencera dès janvier 2005. Ce document devrait devenir un outil important de promotion du débat sur les difficultés de l'éducation dans la région.

L'éducation des populations rurales

70. Le Programme phare de l'EPT sur l'éducation des populations rurales a été lancé au niveau régional lors de la première réunion du PRELAC (Projet régional d'éducation pour l'Amérique latine et les Caraïbes) en novembre 2002 à La Havane. Les bureaux régionaux de l'UNESCO et de la FAO coordonnent actuellement leurs efforts dans cette initiative conjointe. Les deux institutions, ainsi que l'Agence italienne de coopération internationale et le CIDE chilien (Centre pour la

recherche et le développement de l'éducation), ont effectué sept études nationales sur la situation de l'éducation des populations rurales. Le document final a été présenté lors d'un atelier sur ce thème qui a eu lieu à Santiago (3-5 août 2004) avec des représentants des ministères de l'agriculture et de l'éducation, des organisations internationales et de la société civile de toute la sous-région d'Amérique latine.

Formation des enseignants

71. La formation des enseignants est l'un des pivots du PRELAC. Des recherches ont été menées sur la formation initiale et en cours d'emploi des enseignants dans plusieurs pays d'Amérique latine. En outre, des recherches ont porté sur les enseignants dans les systèmes d'éducation nationale. Un recueil de bonnes pratiques concernant l'apprentissage à distance pour les enseignants utilisant les TIC mérite aussi d'être mentionné. Un projet sur l'intégration de la prévention du sida dans le programme de formation des enseignants est en cours d'application dans divers instituts de formation pédagogique d'Amérique latine. Les préparatifs en vue d'une recherche sur la santé et les conditions de travail des enseignants ont eu lieu en octobre 2004.

Les réseaux

72. Pour atteindre les objectifs de l'EPT conformément aux stratégies proposées par le PRELAC, le Bureau régional de l'UNESCO pour l'éducation a mis en place des réseaux afin d'appuyer des activités régionales destinées à différents acteurs nationaux. Le PRELAC coordonnera notamment des activités avec des experts et des techniciens en éducation, des enseignants, des élèves et des parents, des parlements, des ONG et d'autres membres de la société civile, afin de promouvoir une coopération et une synergie entre eux au niveau national.

Bureau de l'UNESCO à Montevideo

73. Le Bureau de Montevideo est aussi le Bureau régional pour la science en Amérique latine et dans les Caraïbes et le Bureau multipays pour les pays du MERCOSUR (Argentine, Brésil, Paraguay, Uruguay et Chili). Dans cet ensemble de pays, il existe un Bureau national de l'UNESCO à Brasilia et un Bureau régional pour l'éducation et une représentation auprès du Gouvernement chilien à Santiago du Chili. Le bureau multipays couvre cinq États membres très différents par leur superficie, leur nombre d'habitants et leur situation socioéconomique.

74. Malgré de faibles signes de reprise depuis la débâcle économique (2001), et des statistiques nationales révélant des taux de chômage en légère baisse (Argentine, 14 %¹ pour le premier semestre 2004, Paraguay, 10,8 %² selon les chiffres nationaux disponibles pour 2002 et Uruguay, 14 %³ pour la période février-avril 2004), ces pays continuent à pâtir des effets de crises économiques récurrentes. Les chiffres officiels concernant la pauvreté dans ces États membres présentent le scénario suivant : en Argentine, 57,5 % d'un échantillon de population urbaine comprenant 24.107.196 personnes (population totale de l'Argentine : 36.260.130) étaient pauvres selon l'*Instituto Nacional de Estadística y Censos* (octobre 2002) ; au Paraguay, les statistiques de la *Dirección General de Estadística, Encuestas y Censo* montrent que les gens qui vivent sans pouvoir satisfaire tous leurs besoins essentiels (pauvreté et extrême pauvreté confondues) atteignaient 43,2 % de la population en 2002 ; enfin, en ce qui concerne l'Uruguay, les estimations de la pauvreté établies par l'*Instituto Nacional de Estadística* pour 2003 sont de 30,9 %, en précisant que la pauvreté affecte proportionnellement davantage les enfants que les adultes, en raison de la

¹ *Instituto Nacional de Estadística y Censos* <http://www.indec.mecon.ar/default.htm> (*Síntesis de Coyuntura*).

² *Dirección General de Estadística, Encuestas y Censo* <http://www.dgeec.gov.py/index.htm> SOURCE : DGEEC - EPH 2002.

³ *Instituto Nacional de Estadística* <http://www.ine.gub.uy/> INDICADORES.

composition des ménages chez les pauvres, qui comptent en fait moins de 50 % d'adultes par famille. Certains pays, en particulier l'Argentine et l'Uruguay, ont été frappés, en 2002 et 2003, par de graves crises économiques et financières qu'ils surmontent lentement.

75. En 2004, le scénario social dans le MERCOSUR confirme que la lutte contre la pauvreté, au point mort depuis 1997, a reculé en 2003. Toutefois, la croissance économique plus importante qui est prévue pour 2004 laisse penser que les pays de la sous-région pourront atteindre les objectifs de réduction de l'extrême pauvreté d'ici le milieu de l'année 2015.

76. En ce qui concerne la répartition des revenus, le MERCOSUR et les autres pays d'Amérique latine continuent à être la région de la planète affichant les plus mauvais indicateurs, et même, dans certains pays, la concentration des revenus augmente.

77. Pour évaluer les transformations sociales dans la sous-région, il faut prendre en compte le vieillissement de la population, la fertilité, la mortalité, les migrations internationales et le développement, les migrations internes, la répartition territoriale de la population et les effets de tous ces éléments sur les politiques publiques, l'équité sociale et l'exercice des droits de l'homme. En ce qui concerne les jeunes, les difficultés issues de la dynamique démographique sont à souligner, ainsi que les problèmes liés à l'intégration dans le monde du travail, à l'organisation de la famille et à l'accès aux soins de santé et à l'éducation. De plus, on peut observer que les jeunes vivent aujourd'hui plus mal que le reste de la population en raison d'une série de paradoxes qui créent des tensions : en particulier, les jeunes ont plus largement accès à l'éducation mais ont moins de possibilités d'emploi, ils n'ont guère de possibilités de satisfaire leurs intérêts professionnels, et les meilleurs talents pour le système productif ne trouvent pas de débouchés.

78. La famille joue encore un rôle important de soutien et de protection vu la couverture sociale limitée qui caractérise les pays de la région, en particulier en ce qui concerne le chômage, la maladie, la vieillesse et la migration. Ainsi, la famille continue à représenter une ressource stratégique pour le bien-être. Par conséquent, il convient d'accorder une importance croissante à la famille dans la formulation de nouvelles politiques sociales, en particulier celles qui visent à lutter contre la pauvreté.

79. Quatre des cinq États membres du bureau multipays (Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay) constituent depuis 1995 le marché commun du sud ou MERCOSUR. Le cinquième, le Chili, ainsi que la Bolivie et le Pérou, participent à MERCOSUR en qualité de membres associés. Le MERCOSUR est devenu le grand mécanisme sous-régional d'intégration économique et politique. Son influence se fait de plus en plus sentir dans les domaines de compétence de l'UNESCO, par exemple à travers les délibérations et décisions des réunions statutaires semestrielles des ministres de l'éducation, de la culture, des affaires étrangères, de l'environnement, etc., de ses pays membres. L'UNESCO participe à un certain nombre de ces réunions en qualité d'observateur. Les résolutions adoptées constituent des éléments de référence pour la définition des stratégies et des activités de l'UNESCO en faveur de la sous-région. D'autre part, le MERCOSUR offre à l'UNESCO une enceinte où elle peut présenter ses thèmes et priorités aux décideurs.

Cent soixante et onzième session

171 EX/4
Partie II
PARIS, le 31 mars 2005
Original anglais/français

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

**RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL SUR L'EXÉCUTION DU PROGRAMME
ADOPTÉ PAR LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE**

PARTIE II

**Ajustements budgétaires autorisés à l'intérieur
de la Résolution portant ouverture de crédits pour 2004-2005**

et

**Tableau de bord de l'exécution du programme en 2004-2005
(document 32 C/5 approuvé)
État au 31 décembre 2004 (non vérifié)
N° 35**

RÉSUMÉ

La partie II du document 170 EX/4 contient :

- A. Le rapport du Directeur général sur les ajustements budgétaires autorisés à l'intérieur de la Résolution portant ouverture de crédits pour 2004-2005 : conformément à la Résolution portant ouverture de crédits pour 2004-2005 (*résolution 32 C/85, paragraphes A(b) et (e)*), le Directeur général présente au Conseil exécutif :
- (i) un rapport sur les ajustements des crédits approuvés pour 2004-2005, pour tenir compte des dons et contributions spéciales reçus depuis la dernière session du Conseil exécutif,
 - (ii) les virements de crédits proposés entre articles budgétaires, y compris l'utilisation de la Réserve pour reclassements, et
 - (iii) les virements de crédits du Titre IV proposés afin de couvrir les augmentations des dépenses de personnel et du coût des biens et services imputables à des facteurs statutaires ou autres.
- Décision requise : paragraphe 31.
- B. Le Tableau de bord de l'exécution du programme en 2004-2005 (document 32 C/5 approuvé) au 31 décembre 2004.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

A. RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL SUR LES AJUSTEMENTS BUDGÉTAIRES AUTORISÉS À L'INTÉRIEUR DE LA RÉOLUTION PORTANT OUVERTURE DE CRÉDITS POUR 2004-2005

- I** Ajustements des crédits approuvés pour 2004-2005 pour tenir compte des dons et des contributions spéciales reçus depuis le début de l'exercice biennal
- II** Virements de crédits proposés entre articles budgétaires
- III** Virements de crédits du Titre IV du budget proposés pour couvrir les augmentations des dépenses de personnel et du coût des biens et services imputables à des facteurs statutaires ou autres

ANNEXE (Partie A) Tableau révisé des ouvertures de crédits pour 2004-2005

B. RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL SUR L'EXÉCUTION DU PROGRAMME ADOPTÉ PAR LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE (TABLEAU DE BORD)

- Tableau 1 Exécution globale par article budgétaire principal
- Tableau 2 (A) Exécution du programme par article budgétaire principal et par source de financement principale
- Tableau 2 (B) Exécution du programme par article budgétaire principal à l'aide des fonds reportés de l'exercice 2002-2003
- Tableau 2 (C) Exécution du programme par article budgétaire principal à l'aide de la contribution des États-Unis d'Amérique au budget 2002-2003
- Tableau 3 Utilisation des fonds décentralisés par article budgétaire principal et par région
- Tableau 4 Dépenses au titre de l'assistance temporaire, des voyages et des services contractuels
- Tableau 5 Exécution du Programme de participation par région
- Tableau 6 État des effectifs et dépenses de personnel
 - Figure 1 Programmes opérationnels extrabudgétaires par source de fonds et par grand programme
 - Figure 2 Programmes opérationnels extrabudgétaires
- Tableau 7 Exécution de programmes extrabudgétaires par source de financement
- Tableau 8 Exécution des programmes extrabudgétaires par région
- Tableau 9 Exécution des programmes extrabudgétaires par secteur
- Tableau 10 Ressources extrabudgétaires gérées par l'UNESCO et ses instituts, par donateur
- Tableau 11 Ventilation des fonds gérés par les instituts de l'UNESCO

ANNEXE I Tableau détaillé de la situation du budget ordinaire par axe d'action

ANNEXE II Rapport sur les coûts de fonctionnement, par poste de dépense, de la 32e session de la Conférence générale et des sessions du Conseil exécutif pour l'année 2004

INTRODUCTION

1. Pour la 170e session du Conseil exécutif, les informations précédemment présentées dans des documents distincts, à savoir le "**Rapport sur les ajustements budgétaires autorisés à l'intérieur de la Résolution portant ouverture de crédits**" et le "**Tableau de bord de l'exécution du programme**" ont été regroupés dans un seul document afin de faciliter un examen synthétique et efficace de la situation budgétaire globale. Le présent document suit cette présentation et comprend les deux parties suivantes :

Partie A Rapport du Directeur général sur les ajustements budgétaires autorisés à l'intérieur de la Résolution portant ouverture de crédits pour 2004-2005

Partie B "Tableau de bord de l'exécution du programme" au 31 décembre 2004.

2. Comme dans le document présenté à la précédente session du Conseil exécutif, le Tableau de bord entend présenter un état global de la situation des fonds ordinaires et des ressources extrabudgétaires représentés pour l'essentiel par les tableaux 1, 2 et 3. Les dépenses relatives aux fonds extrabudgétaires, qui servent d'ordinaire à financer des projets pluriannuels, sont présentées sur une base annuelle afin de refléter le cycle effectif de gestion des ressources extrabudgétaires. Les chiffres qui figurent dans tout le Tableau de bord sont provisoires pour ce qui est de la période qui suit la clôture des comptes de 2004, en attendant la vérification annuelle.

3. De même, comme dans le précédent Tableau de bord, l'analyse des dépenses par poste est centrée sur trois principaux postes que les États membres ont particulièrement tenu à examiner, à savoir l'assistance temporaire, les voyages officiels et les services contractuels (voir décision 166 EX/3.1.1). Cette analyse figure au **tableau 4**.

4. Les quatre tableaux supplémentaires suivants ont été inclus dans le présent Tableau de bord afin d'en accroître l'utilité :

- Le **tableau 2 (B)** présente l'état des dépenses au titre du **report** du solde non utilisé de 2.109.926 dollars de l'exercice 2002-2003, approuvé par le Conseil exécutif à sa 169e session pour régulariser les obligations résultant de l'annulation des engagements non liquidés de l'exercice 2002-2003 (1.175.200 dollars) et financer en partie les dépenses nécessaires pour renforcer les mesures de sécurité (934.726 dollars).
- Le **tableau 2 (C)** présente l'état de l'utilisation de la **contribution** reçue en octobre 2003 **des États-Unis d'Amérique**, d'un montant de 15.093.141 dollars.
- Le **tableau 10** présente les programmes extrabudgétaires par source de fonds comprenant les fonds apportés à l'UNESCO et à ses **instituts**. Des informations détaillées sur les fonds gérés par les instituts de l'UNESCO, ventilés par source de fonds y compris la contribution du budget ordinaire de l'UNESCO et les programmes extrabudgétaires, figurent au **tableau 11**.

5. De plus, conformément à la décision 166 EX/5.2, paragraphe 12, par laquelle le Conseil exécutif a invité le Directeur général à lui faire rapport, à sa première session de chaque année, sur les coûts de fonctionnement du Conseil de l'année précédente par poste de dépense, **l'annexe II de la partie B** du présent document fournit ces informations.

6. Sur les six figures que l'on trouvait dans le précédent Tableau de bord, celles qui avaient trait à la représentation statique du budget du 32 C/5 approuvé ne sont pas reproduites dans le présent document. Étant donné que le contenu de ces quatre figures reste le même pendant tout l'exercice biennal, elles ne seront plus présentées que dans le premier Tableau de bord de chaque exercice. Cependant, les figures relatives à l'évolution des fonds extrabudgétaires sont conservées, et elles seront présentées à chaque session du Conseil exécutif.

7. Comme d'habitude, les activités prévues au titre du budget ordinaire figurant dans **l'annexe I de la partie B** dont le taux d'exécution est supérieur à 65 % ou inférieur à 35 % sont assorties d'explications conformément aux décisions 160 EX/3.1.1 et 164 EX/3.1.1, dans lesquelles le Directeur général a été invité à inclure "dans les futurs rapports sur l'exécution du Programme et budget, une section distincte dans laquelle seront indiquées, avec des explications pertinentes, les activités pour lesquelles il existera un écart de plus ou moins 15 % entre les dépenses effectives et les dépenses prévues".

PARTIE A

**RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL SUR LES AJUSTEMENTS BUDGÉTAIRES
AUTORISÉS À L'INTÉRIEUR DE LA RÉOLUTION PORTANT OUVERTURE
DE CRÉDITS POUR 2004-2005**

I

**Ajustements des crédits approuvés pour 2004-2005 pour tenir compte des dons
et des contributions spéciales reçus depuis le début de l'exercice biennal**

8. Conformément à l'alinéa (b) du paragraphe A de la Résolution portant ouverture de crédits pour 2004-2005, le Directeur général est autorisé à accepter et à ajouter aux crédits approuvés pour 2004-2005 des contributions volontaires, donations, dons, legs et subventions, ainsi que des montants versés par des gouvernements pour contribuer au financement des frais de fonctionnement d'unités permanentes hors Siège. Le Directeur général a le plaisir de fournir ci-dessous des informations sur les dons et contributions spéciales reçus depuis le début de l'exercice :

Source	Affectation	Montant \$
--------	-------------	---------------

Grand programme I - Éducation

(paragraphe 01001-01606 du document 32 C/5 approuvé)

A. Gouvernements

• Ministère péruvien de l'éducation	Contribution à l'exécution du projet RADARES	57.602
• Principauté de Monaco	Contribution destinée au projet "Renforcer les capacités des femmes pour promouvoir l'éducation des enfants en zone rurale au Burkina Faso"	35.000
• Gouvernement de la principauté d'Andorre	Contribution destinée à l'élaboration de curricula en faveur de l'éducation des filles et des femmes	26.525
• Ministère de l'éducation, assistance technique pour l'enseignement maya, Guatemala	Contribution à l'exécution de l'EPT	23.924

B. Autres contributions

• Organisation islamique pour l'éducation, la science et la culture (ISESCO), Beyrouth	Contribution à la réunion régionale d'experts sur l'élaboration de mesures et de tests d'apprentissage (6-8 juillet 2004)	7.500
• Comité conjoint UNESCO-EOLSS (Encyclopédie des systèmes permettant la vie), Bucarest	Contribution de soutien à la "Conférence internationale sur les dimensions éthiques et morales de l'enseignement supérieur et de la science en Europe" (2-5 septembre 2004)	6.000

Source	Affectation	Montant \$
• KulturKonatakt, Autriche	Contribution destinée aux activités relatives à l'exode des compétences	4.502
• Fundación para la Integración de las personas discapacitadas, HINENI, Santiago	Contribution de la fondation pour les handicapés	50.873
• Banque mondiale, Dakar	Contribution à l'atelier sur l'apprentissage à distance en ligne pour les pays francophones (14-16 septembre 2004)	97.955
• Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), Rabat	Contribution destinée à la relance des centres pour jeunes dans les zones rurales	50.725
• Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), Rabat	Contribution destinée au projet INEE	10.000
• Organisation islamique pour l'éducation, la science et la culture (ISESCO), Rabat	Contribution destinée à la réunion régionale d'experts sur l'élaboration de mesures et de tests d'apprentissage	7.497
• Fondation Connaissance et Liberté (FOKAL)	Contribution destinée aux activités de formation du projet "Action théâtrale contre le VIH/sida"	3.000
• MONUC, Kinshasa	Contribution pour la réhabilitation d'une école primaire	15.500
• UNICEF, Islamabad	Contribution aux activités : mobilisation des communautés pour la mise en œuvre de l'EPT au Pakistan/Éducation préventive contre le VIH/sida/Soutien à la culture de la paix et des droits de l'homme	16.970
• UNICEF, Tachkent	Contribution destinée au suivi des résultats et progrès de l'EPT	10.000
• Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), Ouzbékistan	Contribution au Prix Jonathan Mann	4.000
• Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Phnom Penh	Contribution au renforcement des capacités nationales de lutte contre le VIH/sida	20.000

Source	Affectation	Montant \$
• Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Dakar	Contribution aux activités de réduction de la pauvreté	53.152
• Save the Children, Dakar	Contribution au financement d'ateliers sur les activités en faveur des enfants handicapés, 2004-2005	5.819
• International Watch Company (IWC)	Contribution au projet d'école modèle à Bam, fondée sur une pédagogie créative intégratrice (Téhéran)	13.290
Total, GP I		519.834

Grand programme II - Sciences exactes et naturelles
(paragaphes 02001-02607 du document 32 C/5 approuvé)

A. Gouvernements

• Ambassade des Pays-Bas	Contribution au financement d'activités concernant les ressources en eau	21.493
• Commission nationale coréenne pour l'UNESCO	Contribution pour la publication d'un recueil de données sur les zones naturelles protégées en République démocratique populaire de Corée (RDPC)	12.703
• Réserve de biosphère de Sumaco, Ministère de l'environnement	Contribution à l'édition d'une vidéo sur la réserve de biosphère de "Yasuni"	5.500
• États-Unis d'Amérique, Département d'État	Contribution destinée à soutenir les programmes de sciences organisés par les National Academies of Science and Engineering en consultation avec l'UNESCO	499.790
• États-Unis d'Amérique, Département d'État	Contribution à la mise au point d'un vaccin contre la transmission du VIH/sida de la mère à l'enfant	20.000
• États-Unis d'Amérique, Département d'État	Contribution au renforcement de la composante ingénierie du projet UNESCO d'infrastructure pour le développement humain durable	100.000

Source	Affectation	Montant \$
B. Autres contributions		
• Fondation Ford, New Delhi	Contribution au projet "Hydrologie forestière en Inde"	48.000
• Comité national allemand pour le PHI	Contribution aux activités du Programme mondial pour l'évaluation des ressources en eau (WWAP)	6.631
• Institut de recherche sur les travaux publics (PWRI), Japon	Contribution destinée au centre international sur les risques liés à l'eau et la gestion de leurs effets	122.353
• ICWES/Docteur Al Gobaisi (EAU)	Contribution destinée à une étude sur la désalinisation dans les Caraïbes	10.000
• Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)	Contribution dans le cadre du Mémorandum d'accord UNESCO/PNUE relatif à la coopération au programme Apell et son extension au domaine des catastrophes naturelles	7.978
• US Geological Survey (USGS)	Contribution aux activités de prévention des catastrophes	65.000
• National Oceanographic and Atmospheric Administration (NOAA) des États-Unis	Contribution au projet CSI relatif aux populations autochtones vivant dans les zones marines protégées de la mer d'Andaman en Thaïlande	10.000
• PT Panin Life, Indonésie	Contribution au projet pilote de l'UNESCO pour la gestion intégrée des déchets à Bajarsari, Sud Jakarta	412
• Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)	Contribution au SC/BES/Énergies renouvelables pour la "Mise en place d'une plate-forme de formation ERD (photovoltaïque et hydroélectricité)" au Burkina Faso	5.957
• Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Tachkent	Contribution au projet scientifique sur l'énergie solaire	2.000
• Exxonmobil, Qatar	Contribution aux activités de recyclage en vue de l'élaboration d'un manuel pan-arabe sur le recyclage des ressources "Rachid et Nora recycleurs"	4.945

Source	Affectation	Montant \$
• Instituto Sangari	Contribution au "Séminaire international sur une éducation scientifique de qualité pour tous"	3.484
• Qatar Petroleum	Correction : Contribution aux activités scientifiques à Doha (Qatar). Déduire du montant indiqué à la 170e session (document 170 EX/4 Partie II.B) afin que le montant alloué corresponde au montant reçu	(5.139)
Total, GP II		941.107

Grand programme III - Sciences sociales et humaines
(paragraphe 03001-03606 du document 32 C/5 approuvé)

Autres contributions

• Fondation Ayrton Senna, Sao Paulo, Brésil	Contribution au financement de la relecture, l'édition et l'impression de la publication de l'UNESCO "Mapa da Violencia - IV"	6.186
Total, GP III		6.186

Grand programme IV - Culture
(paragraphe 04001-04607 du document 32 C/5 approuvé)

A. Gouvernements

• Ministère des affaires étrangères de la France	Contribution pour la réunion des experts intergouvernementaux sur l'avant-projet de convention concernant la protection de la diversité des contenus culturels et des expressions artistiques	62.189
• Gouvernement canadien	Contribution pour la réunion des experts intergouvernementaux sur l'avant-projet de convention concernant la protection de la diversité des contenus culturels et des expressions artistiques	286.877
• Gouvernement de la France	Contribution pour la réunion des experts intergouvernementaux sur l'avant-projet de convention concernant la protection de la diversité des contenus culturels et des expressions artistiques	168.599

Source	Affectation	Montant \$
• Consulat de Turquie en Bosnie-Herzégovine	Contribution à la rénovation du Hammam ottoman à Mostar	32.286
• Ministère de l'éducation d'Arabie saoudite	Contribution au financement de l'organisation de la conférence sur l'image de la culture arabo-islamique dans les manuels scolaires d'histoire européens tenue au Caire du 12 au 14 décembre 2004	10.000
• Gouvernement de la Grèce	Contribution à "la Diversité culturelle, la Route de l'Olivier, et le Patrimoine culturel dans les situations postconflits"	55.355
• Ambassade américaine	Contribution à la production et la distribution d'une brochure sur Bamiyan, Kaboul	25.312
B. Autres contributions		
• Conférence mondiale des religions pour la paix	Contribution au dialogue interculturel et interreligieux	3.000
• Caisse des dépôts et gestion (CDG) du Maroc	Contribution au projet "Soutien à Fès" (Maroc)	2.222
• Coopération canadienne	Contribution à la construction de l'atelier d'artisanat Jalousie (Haïti)	3.500
• Fédération nationale des associations UNESCO du Japon (NFUAJ)	Contribution au Centre de restauration et de formation pour le patrimoine culturel à Bamiyan	90.000
• Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) Port-au-Prince, Haïti	Contribution pour l'Année internationale de la commémoration de la lutte contre l'esclavage et de son abolition	10.000
• Dahlan Travel Tours	Contribution à l'Atelier régional sur la musique traditionnelle (Amman)	706
• Union Bank for Savings and Investment	Contribution à l'Atelier régional sur la musique traditionnelle (Amman)	1.000
• M. Isam Salfiti et Mohyi Eldeen Izat Qandour	Contribution à l'Atelier régional sur la musique traditionnelle (Amman)	1.287

Source	Affectation	Montant \$
• Institut suédois d'Alexandrie (Égypte)	Contribution au financement de l'organisation de la conférence sur l'image de la culture arabo-islamique dans les manuels scolaires d'histoire européens tenue au Caire du 12 au 14 décembre 2004	10.000
• Émirats Arabes Unis	Contribution au financement de l'organisation de la Conférence sur l'image de la culture arabo-islamique dans les manuels scolaires d'histoire européens tenue au Caire du 12 au 14 décembre 2004	20.000
• Ligue des États arabes	Contribution au financement de l'organisation de la conférence sur l'image de la culture arabo-islamique dans les manuels scolaires d'histoire européens tenue au Caire du 12 au 14 décembre 2004	10.000
• Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO) Rabat	Contribution au financement de l'organisation de la conférence sur l'image de la culture arabo-islamique dans les manuels scolaires d'histoire européens tenue au Caire du 12 au 14 décembre 2004	5.000
Total, GP IV		797.333

Grand programme V - Communication et information

(paragraphe 05001-05606 du document 32 C/5 approuvé)

A. Gouvernements

• Gouvernement indien	Contribution au financement d'activités de suivi du programme phare régional "les TIC pour atteindre les exclus" en Asie et dans le Pacifique	10.144
• Ambassade de France à Nairobi	Contribution à l'Atelier de formation Africa Animated	10.048
• États-Unis d'Amérique, Département d'État	Contribution au contrat CI-NCLIS/UNESCO ; assistance aux bibliothèques des pays en développement	58.000

Source	Affectation	Montant \$
B. Autres contributions		
• Canal France International, Nairobi	Contribution à l'Atelier de formation Africa Animated	7.402
• FONSAI	Contribution au financement de l'organisation d'un séminaire à Quito	3.000
• Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO) Rabat	Contribution pour soutenir le développement de portails Internet en arabe pour promouvoir le patrimoine maghrébin	4.988
• Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO) Rabat	Contribution pour soutenir le développement des capacités des ONG tunisiennes dans le domaine de la communication	4.988
Total, GP V		98.570

Titre II.C - Services liés au programme

Planification stratégique et suivi de l'exécution du programme (BSP)

• Mme Marianna Vardinoyannis, Ambassadrice de bonne volonté de l'UNESCO	Contribution pour le séminaire "Femmes au service de la paix"	17.831
• Organisation de la Conférence islamique (OCI), Riyadh	Contribution à un projet conjoint (conférence) intitulé "Encourager le dialogue entre les cultures et les civilisations au travers d'actions concrètes et durables"	30.000
Total, BSP		47.831

Titre III - Soutien de l'exécution du programme et administration

Gestion et coordination des unités hors Siège (BFC)

Les contributions suivantes ont été versées par des gouvernements au titre des frais de fonctionnement des unités hors Siège :

		\$
• Samoa	Bureau d'Apia	10.000
• Brésil	Bureau de Brasilia	209.205
• Chili	Bureau de Santiago	70.856
• Mozambique	Bureau de Maputo	17.283
• Bangladesh	Bureau de Dhaka	5.101
• Costa Rica	Bureau de San José	31.958
• Équateur	Bureau de Quito	29.583
• Roumanie	Bureau de Bucarest	25.291
		<hr/>
	Total, Coûts indirects	<u>399.277</u>
	Total général, Dons et contributions spéciales	<u><u>2.810.138</u></u>

II

Virements de crédits proposés entre articles budgétaires

9. Le paragraphe A (e) de la Résolution portant ouverture de crédits pour 2004-2005 dispose que "*Le Directeur général peut opérer des virements de crédits entre articles budgétaires avec l'approbation préalable du Conseil exécutif, étant entendu que, pour ce qui est du Titre II.A du budget, les lignes budgétaires afférentes aux programmes et domaines d'action correspondant à une résolution de programme de la Conférence générale constitueront des articles budgétaires*". Le Directeur général propose en conséquence les virements de crédits ci-après entre articles budgétaires.

\$

10. **Dépenses résultant de l'application de la nouvelle norme de classement du personnel de service et de bureau au Siège (exercice de reclassement générique)** : Afin d'harmoniser le système de classement des postes de service et de bureau au Siège appliqué par l'UNESCO avec le système appliqué dans les organismes des Nations Unies, il a été procédé à un examen approfondi du classement des postes de cette catégorie en 2003, examen finalisé en 2004. En conséquence, quelque 30 % de ces postes auront été reclassés. Comme ces résultats n'étaient pas connus au moment de l'établissement du budget figurant dans le 32 C/5 approuvé, le budget des dépenses de personnel tel qu'il se présente actuellement ne couvre pas les dépenses supplémentaires entraînées par cet exercice. La dépense supplémentaire totale pour 2004-2005 est estimée à 4,3 millions de dollars, sur lesquels le Directeur général a décidé de financer **0,5 million de dollars sur la Réserve pour les reclassements, d'un montant de 1,5 million de dollars**, prévue dans le 32 C/5 approuvé. Pour ce qui est du solde de 3,8 millions de dollars, le Directeur général souhaite demander un virement de 1,5 million de dollars du Titre IV du budget (paragraphe 20 du présent document) et il fera son possible pour absorber les 2,3 millions de dollars restants dans le budget global actuel des dépenses de personnel. En conséquence, il est proposé de virer de la **Réserve pour les reclassements aux Titres I à III** du budget un montant de :

500.000

11. **Reclassement de postes du cadre organique** : Comme indiqué au paragraphe précédent, il est proposé de virer un montant de 0,5 million de dollars de la Réserve pour les reclassements, d'un montant de 1,5 million de dollars, pour financer les dépenses entraînées par l'exercice de reclassement générique. Pour ce qui est du million de dollars restant dans la réserve, le Directeur général a approuvé le reclassement de 36 postes du cadre organique au Siège et hors Siège, avec effet au 1er janvier 2004, dont le coût total s'élève à 1 million de dollars.

1.000.000

Montant total des virements de la Réserve pour les reclassements aux Titres I à III

1.500.000

12. **Redistribution des fonds reportés pour le renforcement des mesures de sécurité** : À sa 169e session, le Conseil exécutif a approuvé le report sur l'exercice 2004-2005 de fonds du budget 2002-2003 d'un montant de 2.109.926 dollars, dont 934.726 dollars étaient prévus pour le renforcement des mesures de sécurité dans les bâtiments de l'UNESCO (décision 169 EX/6.3). Ce montant a initialement été viré à l'article budgétaire "Administration, maintenance et rénovation des bâtiments du Siège" (Titre III.D), étant donné que la répartition des fonds entre le Siège et les unités hors Siège n'était pas connue à l'époque. Il a ensuite été décidé que les fonds seraient divisés également entre le Siège et les unités hors Siège. En conséquence, il est nécessaire de virer un montant de 467.363 dollars de l'article budgétaire "Administration, maintenance et rénovation des bâtiments du Siège" (Titre III.D) à l'article "Participation aux mécanismes communs du système des Nations Unies" (Titre I.C), dont relèvera la gestion de ces mesures de sécurité hors Siège.

467.363

\$

13. **Virement de dépenses de personnel pour couvrir le déficit au titre des dépenses de fonctionnement des bureaux hors Siège** : Les crédits globaux prévus pour les dépenses de fonctionnement des bureaux hors Siège ont été insuffisants en ce qui concerne un certain nombre de postes de dépenses tels que la location et l'entretien des locaux, les indemnités de risque, les services collectifs (électricité et gaz), les communications et le fret et l'achat/remplacement de matériel de bureau. Ces postes de dépenses ont été examinés et, lorsqu'il y avait lieu, des ajustements ont été opérés dans le budget proposé pour 2006-2007. Afin de couvrir le déficit prévisible au titre des dépenses de fonctionnement des bureaux hors Siège pour l'exercice en cours, et compte tenu de la situation actuelle et prévue des effectifs des bureaux hors Siège, le Directeur général propose de virer 1.006.200 dollars du Titre II.A (hors Siège - Gestion des programmes décentralisés) au Titre III.A (Gestion et coordination des unités hors Siège).

1.006.200

14. **Virement de montants économisés au titre des dépenses de fonctionnement du Conseil exécutif à l'article Gestion et coordination des unités hors Siège** : Sur le budget approuvé de 6.531.800 dollars prévus pour les dépenses de fonctionnement du Conseil exécutif (Titre I.A.2), un examen des besoins totaux de l'exercice a indiqué qu'une économie d'environ 300.000 dollars serait réalisée. Au moment de cet examen, il a fallu trouver d'urgence des fonds supplémentaires pour financer les dépenses de renforcement du réseau des bureaux hors Siège visant à impliquer davantage les directeurs des unités hors Siège et chefs des bureaux dans les questions de gestion en rapport avec les stratégies de décentralisation. En conséquence, à titre exceptionnel, l'économie potentielle de 300.000 dollars réalisée sur les dépenses de fonctionnement du Conseil exécutif a été utilisée pour renforcer le réseau des bureaux hors Siège. Maintenant que la possibilité de réaliser l'économie en question est devenue plus tangible, le Directeur général souhaite aligner la situation budgétaire sur le but pour lequel les fonds ont effectivement été utilisés et propose donc de virer un montant de 300.000 dollars de l'article "Conseil exécutif" (Titre I.A.2) à l'article "Gestion et coordination des unités hors Siège" (Titre III.A).

300.000

III

Virements de crédits du Titre IV du budget proposés pour couvrir les augmentations des dépenses de personnel et du coût des biens et services imputables à des facteurs statutaires ou autres

15. Le paragraphe A (d) de la Résolution portant ouverture de crédits pour 2004-2005 stipule que "Afin de couvrir les augmentations de dépenses de personnel et les hausses des coûts des biens et services, le Directeur général est autorisé à opérer, avec l'approbation du Conseil exécutif, des virements de crédits du Titre IV du budget (Augmentations prévisibles des coûts) aux articles budgétaires appropriés des Titres I à III du budget". De plus, par la résolution 32 C/70, la Conférence générale a autorisé le Directeur général à appliquer au personnel du Secrétariat de l'UNESCO les mesures modifiant les traitements, allocations et prestations versées à leur personnel par les organisations qui adhèrent au régime commun des traitements, allocations et autres conditions d'emploi des Nations Unies adoptées par l'Assemblée générale des Nations Unies ou la Commission de la fonction publique internationale (CFPI). Le Directeur général soumet en conséquence une proposition de virements de crédits du Titre IV à d'autres titres du budget en vue de couvrir les dépenses supplémentaires ci-après imputables à des facteurs statutaires ou autres :

Dépenses de personnel

\$

16. **Augmentation de la rémunération considérée aux fins de la pension applicable au personnel du cadre organique et de rang supérieur, avec effet au 1er septembre 2004** : Le barème de la rémunération considérée aux fins de la pension sert à calculer les cotisations des membres du personnel et les prestations qui leur sont versées. Conformément aux dispositions de l'article 54 (b) des Statuts de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, un barème révisé de la rémunération considérée aux fins de la pension du personnel de cadre organique et de rang supérieur à compter du 1er septembre 2004 a été publié par la Commission de la fonction publique internationale (CFPI) à la suite d'une modification du coefficient de l'ajustement pour affectation applicable à New York, qui a entraîné une augmentation globale de **4,4 %** par rapport au barème précédent du 1er septembre 2003. Le montant supplémentaire requis par l'application du nouveau barème pour la période restant à courir de l'exercice actuel s'élève à : **1.140.000**
17. **Relèvement de l'ajustement pour affectation applicable au personnel du cadre organique et de rang supérieur à Paris, avec effet au 1er janvier 2005** : Conformément à la méthodologie approuvée par la Commission de la fonction publique internationale (CFPI), l'examen de l'évolution du coût de la vie à Paris sur une période de 12 mois a abouti à une augmentation de **1,5 %** de l'indice des ajustements pour affectation, avec effet au 1er octobre 2004. Le montant supplémentaire requis par cet ajustement pour la période restant à courir de l'exercice actuel s'élève à : **1.080.000**
18. **Relèvement de la prime de mobilité et de sujétion et de l'indemnité de licenciement** : À sa cinquante-neuvième session, l'Assemblée générale des Nations Unies a approuvé un relèvement du barème des traitements du régime commun des Nations Unies pour le personnel du cadre organique, avec effet au 1er janvier 2005, compensé par une diminution correspondante de l'indice des ajustements pour affectation sur la base du principe **ni gain ni perte**. Il en résultera **qu'il n'y aura pas d'augmentation de la "rémunération nette" des membres du personnel (traitement de base + ajustement pour affectation)** ; toutefois, la prime de mobilité et de sujétion ainsi que l'indemnité de licenciement, qui sont liées au traitement de base net, augmenteront de **1,9 %** à compter du 1er janvier 2005. Le montant supplémentaire requis par cet ajustement pour la période restant à courir de l'exercice actuel s'élève à : **145.000**
19. **Relèvement de l'allocation pour frais d'études** : À la même session, l'Assemblée générale a approuvé un relèvement du plafond des dépenses remboursables au titre de l'allocation pour frais d'études à la suite de l'examen biennal normal auquel a procédé le Réseau ressources humaines du Conseil des chefs de secrétariat (CCS). Le montant estimé des dépenses supplémentaires résultant de cet ajustement pour la période restant à courir de l'exercice actuel s'élève à : **458.000**

\$

20. **Dépenses résultant de l'application de la nouvelle norme de classement du personnel de service et de bureau au Siège (exercice de reclassement générique)** : Comme expliqué au paragraphe 10, le montant total des dépenses supplémentaires pour 2004-2005 résultant de l'exercice de reclassement générique est estimé à 4,3 millions de dollars. Le Directeur général souhaite financer ces dépenses en partie par la Réserve pour les reclassements (0,5 million de dollars) et en partie par **virement du Titre IV (1.500.000 dollars)**. Il fera son possible pour absorber les 2,3 millions de dollars restants dans le budget global actuel des dépenses de personnel. En résumé, un virement de crédits du Titre IV est demandé pour ce poste pour un montant de :

1.500.000

Montant total des virements proposés au titre des dépenses de personnel

4.323.000

Biens et services

21. **Augmentation des coûts de rénovation des bâtiments du Siège** : Les travaux en cours de conservation et de rénovation des bâtiments Miollis et Bonvin, destinés à assurer leur conformité aux normes de sécurité du pays hôte, sont effectués durant le présent exercice ; un montant de 3 millions de dollars est prévu à cet effet dans le budget, sur la base du niveau général des prix en décembre 2003. Sur la base de l'indice annuel officiel français du coût de la construction publié par l'INSEE dans le *Bulletin mensuel des statistiques*, il faut appliquer à ce montant une augmentation de 5,8 % par an pour couvrir l'inflation durant l'exercice actuel. Il résulte des dépenses supplémentaires de :

261.000

22. **Augmentation du coût des frais d'exploitation au Siège** : Conformément aux pratiques du pays hôte, la plupart des contrats de maintenance et de service contiennent des clauses de relèvement automatique des prix en fonction de l'inflation. Sur la base des indices de l'inflation pour l'année 2004 publiés par l'INSEE dans le *Bulletin mensuel des statistiques* pour chaque poste de dépenses, des dépenses supplémentaires seront encourues pour les postes suivants, indispensables au fonctionnement de l'Organisation :

(i) **Services collectifs (électricité, eau, chauffage, etc.), nettoyage et assainissement** : Un taux d'inflation annuel pondéré de **5,0 %** est applicable au budget total de 12,7 millions de dollars prévu pour 2004-2005, soit un montant supplémentaire requis de 968.000 dollars. De plus, les bâtiments temporaires installés pour la durée de la période de rénovation ont nécessité des dépenses supplémentaires de chauffage et de climatisation qui n'étaient pas prévues dans le budget initial, d'où un montant supplémentaire requis de 160.000 dollars pour l'exercice biennal. Le total des montants requis s'élève à :

1.128.000

(ii) **Frais postaux au Siège** : Le taux d'inflation de **3,5 %** publié par l'INSEE pour 2004, ainsi que le relèvement effectif des tarifs de **6,0 %** à compter de mars 2005, ont besoin d'être appliqués au budget de 690.000 dollars initialement prévu à cet effet pour 2004-2005. Il en résulte une dépense supplémentaire de :

46.000

\$

<p>23. Maintenance des bâtiments du Siège (maintenance des équipements mécaniques et techniques, matériels) : Sur la base de la progression annuelle de 5,8 % du salaire minimum français (SMIC) appliquée à la maintenance et d'une augmentation annuelle de 1,6 % du coût des équipements et des matériels, taux qui ont tous deux été publiés par l'INSEE, un taux d'inflation annuel pondéré de 4,6 % est applicable au budget initial de 1.731.000 dollars pour 2004-2005, d'où une dépense supplémentaire de 120.000 dollars. De plus, la maintenance des équipements de sécurité installés au cours du présent exercice exigera des dépenses supplémentaires estimées à 120.000 dollars. Il en résulte un montant supplémentaire requis pour l'exercice s'élevant à :</p>	320.000
<p>24. Dépenses d'impression et de production des documents : Du fait des augmentations des coûts de différents matériels requis pour l'impression et la production des documents (1,9 % par an pour les produits chimiques, 3,4 % par an pour les contrats de maintenance du matériel, etc.) et de l'inévitable consommation de papier qui augmente annuellement de 20 %, il y a eu une augmentation annuelle des dépenses de 8,3 % pour ces activités, pour lesquelles était prévu un budget total de 1.166.400 dollars. Il en résultera un montant supplémentaire requis de :</p>	201.000
<p>25. Primes d'assurance : Les primes d'assurance ont enregistré des augmentations considérables ces dernières années, surtout en ce qui concerne les bâtiments du Siège, un rapport des compagnies d'assurance ayant demandé que les mesures de sécurité de ces bâtiments soient renforcées. Le montant requis au titre des assurances pour l'exercice en cours est maintenant estimé à 1.176.000 dollars, alors que le budget actuel s'élève à 1.048.000 dollars. Il en résultera un surcoût de :</p>	128.000
<p>26. Frais bancaires : Sur la base des factures reçues jusqu'ici, le montant total des frais bancaires pour l'exercice en cours est estimé à 150.000 dollars, alors que le budget prévu est de 113.000 dollars. Le montant supplémentaire requis s'élève donc à :</p>	36.000
<p>27. Augmentation de la contribution de l'UNESCO aux mécanismes communs du système des Nations Unies au titre du Tribunal administratif de l'Organisation internationale du Travail (OIT), du Comité de haut niveau chargé des questions de gestion (HLCM) et du Corps commun d'inspection (CCI) : Le montant total ajusté du budget alloué à ces mécanismes s'élève à 714.000 dollars. Sur la base des montants actualisés des demandes de paiement reçues de ces organes, le montant total estimé des dépenses pour 2004-2005 s'élève à 1.023.000 dollars, d'où un montant supplémentaire requis de :</p>	309.000
<p>28. Cotisations à la Caisse d'assurance-maladie au titre des participants associés : Sur la base des états financiers de la Caisse d'assurance-maladie, les cotisations de l'Organisation pour 2004-2005 à la Caisse d'assurance-maladie au titre des participants associés (membres du personnel retraités) sont estimées à environ 6.070.000 dollars, alors que le budget disponible identifié à cet effet est de 5.342.000 dollars. Le surcoût s'élève donc à :</p>	728.000
Montant total des virements proposés au titre des biens et services	3.157.000
Montant estimatif total des virements proposés du Titre IV	7.480.000

Financement des augmentations

29. Sur la base de l'autorisation donnée par la Conférence générale (voir paragraphe 9 ci-dessus), le Directeur général soumet au Conseil exécutif pour approbation une proposition tendant à ce qu'un montant de 7.480.000 dollars soit prélevé sur le Titre IV et réparti entre les divers articles budgétaires comme indiqué dans le projet de décision figurant au paragraphe 31.

30. Si ce virement est approuvé par le Conseil exécutif, la situation du Titre IV se présentera comme suit :

	\$
• Montant approuvé par la Conférence générale à sa 32e session	13.757.300
• Moins prélèvement approuvé par le Conseil exécutif à sa 169e session (décision 169 EX/6.2)	(2.340.000)
• Moins prélèvement approuvé par le Conseil exécutif à sa 170e session pour renforcer la sécurité des bâtiments de l'UNESCO dans le monde (décision 170 EX/7.8, paragraphe 6)*	(3.000.000)*
• Moins prélèvement proposé dans le présent document	(7.480.000)
Solde du Titre IV	937.300

IV

Projet de décision proposé

31. S'il entérine les propositions faites par le Directeur général dans le présent rapport, le Conseil exécutif souhaitera peut-être adopter une décision libellée comme suit :

Le Conseil exécutif,

1. Ayant examiné le rapport du Directeur général sur les dons et les contributions spéciales reçus depuis le début de l'exercice et ajoutés aux crédits du budget ordinaire, ainsi que les virements qu'il propose d'opérer à l'intérieur du budget, conformément aux dispositions de la Résolution portant ouverture de crédits adoptée par la Conférence générale à sa 32e session (résolution 32 C/85, Partie A, alinéas (b) et (e)), le document 171 EX/4 Partie II.A et les recommandations de sa Commission financière et administrative à ce sujet (171 EX/..),

I

2. Prend note du fait qu'en conséquence de ces dons et de ces contributions spéciales, le Directeur général a ajouté aux crédits ouverts au budget ordinaire un montant total de **2.810.138 dollars** se répartissant comme suit :

* À sa 170e session, le Conseil exécutif a approuvé le transfert du Titre IV d'"un montant maximum de 3 millions de dollars" pour renforcer la sécurité des bâtiments de l'UNESCO dans le monde. Au 31 décembre 2004, un million de dollars seulement ont été virés du Titre IV à cet effet, le solde devant être viré en 2005. Le Tableau de bord figurant dans le présent document 171 EX/4 Partie II ne reflète donc qu'un virement de un million de dollars à cet effet.

	\$
Titre II.A - Grand programme I	519.834
Titre II.A - Grand programme II	941.107
Titre II.A - Grand programme III	6.186
Titre II.A - Grand programme IV	797.333
Titre II.A - Grand programme V	98.570
Titre II.C - Services liés au programme	47.831
Titre III - Soutien de l'exécution du programme et administration (coûts indirects des bureaux hors Siège)	399.277
Total	<u>2.810.138</u>

3. Exprime sa gratitude aux donateurs dont la liste figure au paragraphe 8 du document 171 EX/4 Partie II.A ;

II

4. Rappelant la disposition de la Résolution portant ouverture de crédits en vertu de laquelle le Directeur général peut opérer des virements de crédits entre articles budgétaires avec l'approbation préalable du Conseil exécutif,
5. Approuve les virements entre articles budgétaires de :
- (i) **1.500.000 dollars** de la Réserve pour les reclassements aux Titres I à III du budget,
 - (ii) **467.363 dollars** du Titre III.D "Administration, entretien et rénovation des bâtiments du Siège" au Titre III.A "Gestion et coordination des unités hors Siège",
 - (iii) **1.006.200 dollars** du Titre II.A "Hors Siège - gestion des programmes décentralisés" au Titre III.A "Gestion et coordination des unités hors Siège", et
 - (iv) **300.000 dollars** du Titre I.A.2 "Conseil exécutif" au Titre III.A "Gestion et coordination des unités hors Siège" ;
6. Approuve le virement de **7.480.000 dollars** du Titre IV aux Titres I à III du budget afin de couvrir les augmentations des dépenses de personnel et du coût des biens et services imputables à des facteurs statutaires ou autres ;
7. Prend note du tableau révisé des ouvertures de crédits annexé à la présente décision.

Annexe (Partie A)
Tableau révisé des ouvertures de crédits pour 2004-2005

Article budgétaire	32 C/5 approuvé	32 C/5 approuvé et ajusté (169 EX/Déc., 6.2) (170 EX/Déc., 7.8.6)	Nouvelles ouvertures de crédits et virements proposés					32 C/5 approuvé et ajusté
			(i) Dons reçus	(ii) Virements de crédits		(iii) Virements du Titre IV		
				Virements de la réserve pour reclassements	Virements entre articles budgétaires	Dépenses de personnel	Biens et services	
TITRE I POLITIQUE GENERALE ET DIRECTION	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
A. Organes directeurs								
1. Conférence générale	6 135 300	6 401 300		2 000		15 300		6 418 600
2. Conseil exécutif	7 958 700	8 010 400			(300 000)	10 200		7 720 600
Total, Titre IA	14 094 000	14 411 700	0	2 000	(300 000)	25 500	0	14 139 200
B. Direction <i>(Direction générale ; Cabinet du Directeur général ; Evaluation et audit ; Normes internationales et affaires juridiques)</i>	18 378 700	18 339 200		47 500		194 100		18 580 800
C. Participation aux mécanismes communs du système des Nations Unies	3 579 500	6 579 500			467 363		309 000	7 355 863
Total, Titre IB	36 052 200	39 330 400	0	49 500	167 363	219 600	309 000	40 075 863
TITRE II PROGRAMMES ET SERVICES LIES AU PROGRAMME								
A. Programmes								
Grand programme I - Education								
I. Personnel	48 215 600	48 479 000		192 600		541 800		49 213 400
II. Activités								
I.1 L'éducation de base pour tous								
I.1.1 L'éducation de base pour tous : ciblage d'objectifs clés	21 692 200	22 093 407	308 191					22 401 598
I.1.2 Encourager l'adoption de stratégies pour l'EPT	14 133 100	14 273 763	67 214					14 340 977
I.2 Edifier des sociétés "apprenantes"								
I.2.1 Au-delà de l'éducation primaire universelle	4 826 200	4 873 498	132 430					5 005 928
I.2.2 Education et mondialisation	2 150 900	2 253 954	11 999					2 265 953
Instituts de l'UNESCO pour l'éducation								
Bureau international d'éducation de l'UNESCO (BIE)	4 591 000	4 591 000						4 591 000
Institut international de l'UNESCO pour la planification de l'éducation (IIPPE)	5 100 000	5 100 000						5 100 000
Institut de l'UNESCO pour l'éducation (IUE)	1 900 000	1 900 000						1 900 000
Institut de l'UNESCO pour l'application des technologies de l'information à l'éducation (ITIE)	1 100 000	1 100 000						1 100 000
Institut international de l'UNESCO pour le renforcement des capacités en Afrique (HIRCA)	2 000 000	2 000 000						2 000 000
Institut international de l'UNESCO pour l'enseignement supérieur en Amérique latine et dans les Caraïbes (IESALC)	2 200 000	2 200 000						2 200 000
Projets relatifs aux thèmes transversaux*	1 960 000	1 965 120						1 965 120
Total, Grand programme I	109 869 000	110 829 742	519 834	192 600	0	541 800	0	112 083 976
Grand programme II - Sciences exactes et naturelles								
I. Personnel	30 594 300	30 778 600		133 900		395 200		31 307 700
II. Activités								
II.1 Sciences, environnement et développement durable								
II.1.1 L'eau - Phénomènes d'interaction : systèmes menacés et défis sociaux	8 992 500	9 351 505	208 477					9 559 982
II.1.2 Sciences écologiques : Promouvoir une gestion respectueuse de la nature par les populations	3 013 200	3 130 289	13 064					3 143 353
II.1.3 Sciences de la terre : Mieux comprendre la terre solide et améliorer la prévention des catastrophes	1 374 300	1 405 900	72 978					1 478 878
II.1.4 Vers des conditions d'existence viables dans les petites îles et les régions côtières	811 100	864 880	10 412					875 292
II.1.5 Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO	4 795 800	4 795 800						4 795 800
II.2 Renforcement des capacités scientifiques et technologiques au profit du développement								
II.2.1 Renforcement des capacités en sciences fondamentales et sciences de l'ingénieur	5 835 100	6 418 100	636 176					7 054 276
II.2.2 Politiques scientifiques et technologiques au profit du développement durable	1 105 400	1 105 400						1 105 400
Projets relatifs aux thèmes transversaux*	1 710 000	1 774 700						1 774 700
Total, grand programme II	58 231 700	59 625 174	941 107	133 900	0	395 200	0	61 095 381

Article budgétaire	32 C/5 approuvé	32 C/5 approuvé et ajusté (169 EX/Déc., 6.2) (170 EX/Déc., 7.8.6)	Nouvelles ouvertures de crédits et virements proposés					32 C/5 approuvé et ajusté
			(i) Dons reçus	(ii) Virements de crédits		(iii) Virements du Titre IV		
				Virments de la réserve pour reclassements	Virements entre articles budgétaires	Dépenses de personnel	Biens et services	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Grand programme III - Sciences sociales et humaines								
I. Personnel	18 343 200	18 437 700		95 100		240 700	18 773 500	
II. Activités								
III.1 L'éthique des sciences et des technologies, en particulier la bioéthique	3 250 800	3 250 800					3 250 800	
III.2 Promotion des droits de l'homme et lutte contre la discrimination	2 184 600	2 184 600					2 184 600	
III.3 Prospective, philosophie, sciences humaines et sécurité humaine	3 869 700	3 941 637	6 186				3 947 823	
III.4 Gestion des transformations sociales : MOST - Phase II	3 088 600	3 095 733					3 095 733	
Projets relatifs aux thèmes transversaux*	2 600 000	2 612 400					2 612 400	
Total, grand programme III	33 336 900	33 522 870	6 186	95 100	0	240 700	33 864 856	
Grand programme IV - Culture								
I. Personnel	33 967 400	34 176 600		164 800		428 200	34 769 600	
II. Activités								
IV.1 Intégrer la diversité culturelle aux programmes politiques nationaux et internationaux								
IV.1.1 Promotion de la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle et mise en oeuvre de son Plan d'action	3 841 800	3 847 800	588 658				4 436 458	
IV.1.2 Renforcement des liens entre politiques culturelles et politiques de développement	1 367 500	1 370 338	2 222				1 372 560	
IV.2 Contribution de l'UNESCO à la protection de la diversité culturelle du monde par la sauvegarde du patrimoine culturel et naturel								
IV.2.1 Promotion et mise en oeuvre de la Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel (1972)	2 141 300	2 141 300					2 141 300	
IV.2.2 Protéger la diversité culturelle par la préservation du patrimoine culturel sous toutes ses formes et par une action normative	7 362 900	7 509 577	202 953				7 712 530	
IV.3 Protéger la diversité culturelle par la créativité et le développement								
IV.3.1 Encourager les arts et l'artisanat pour le développement durable	1 501 900	1 553 370	3 500				1 556 870	
IV.3.2 Renforcer le rôle de la création culturelle dans le développement humain et économique	1 497 400	1 497 400					1 497 400	
Projets relatifs aux thèmes transversaux*	1 700 000	1 725 000					1 725 000	
Total, grand programme IV	53 380 200	53 821 385	797 333	164 800	0	428 200	55 211 718	
Grand programme V - Communication et information								
I. Personnel	18 454 000	18 555 100		94 800		236 700	18 886 600	
II. Activités								
V.1 Favoriser un accès équitable à l'information et au savoir pour le développement, en particulier en ce qui concerne le domaine public								
V.1.1 Favoriser l'adoption de mesures visant à réduire la fracture numérique et promouvoir l'intégration sociale	4 240 900	4 287 894	58 000				4 345 894	
V.1.2 Mettre les TIC au service de l'éducation	2 236 500	2 281 500	10 144				2 291 644	
V.1.3 Promouvoir l'expression de la diversité culturelle et linguistique par la communication et l'information	3 641 200	3 678 318	25 438				3 703 756	
V.2 Promouvoir la liberté d'expression et le développement de la communication								
V.2.1 Liberté d'expression et indépendance et pluralisme des médias	2 724 700	2 744 200					2 744 200	
V.2.2 Appui au développement des moyens de communication	1 814 100	1 814 100	4 988				1 819 088	
Projets relatifs aux thèmes transversaux*	2 430 000	2 439 900					2 439 900	
Total, grand programme V	35 541 400	35 801 012	98 570	94 800	0	236 700	36 231 082	
Institut de statistique de l'UNESCO	9 020 000	9 020 000					9 020 000	
Hors Siège - Gestion des programmes décentralisés	32 215 900	32 275 100		91 200	(1 006 200)	172 200	31 532 300	
Total, Titre IIA	331 595 100	334 895 283	2 363 030	772 400	(1 006 200)	2 014 800	339 039 313	
B. Programme de participation	23 000 000	23 000 000					23 000 000	
C. Services liés au programme								
1. Coordination de l'action en faveur de l'Afrique	3 164 000	3 178 500		44 800		36 600	3 259 900	
2. Programme de bourses	2 522 600	2 537 100		2 400		12 500	2 552 000	
3. Information du public	14 516 100	15 198 100		15 400		148 800	15 362 300	
4. Planification stratégique et suivi de l'exécution du programme	7 068 400	7 268 577	47 831	52 400		63 200	7 432 008	
5. Elaboration du budget et suivi de son exécution	4 154 200	4 176 300		8 700		72 400	4 257 400	
Total, Titre ILC	31 425 300	32 358 577	47 831	123 700	0	333 500	32 863 608	
TOTAL, TITRE II	386 020 400	390 253 860	2 410 861	896 100	(1 006 200)	2 348 300	394 902 921	

Article budgétaire	32 C/5 approuvé	32 C/5 approuvé et ajusté (169 EX/Déc., 6.2) (170 EX/Déc., 7.8.6)	Nouvelles ouvertures de crédits et virements proposés					32 C/5 approuvé et ajusté
			(i) Dons reçus	(ii) Virements de crédits		(iii) Virements du Titre IV		
				Virments de la réserve pour reclassements	Virements entre articles budgétaires	Dépenses de personnel	Biens et services	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
TITRE III SOUTIEN DE L'EXECUTION DU PROGRAMME ET ADMINISTRATION								
A. Gestion et coordination des unités hors Siège	18 511 000	18 688 022	399 277	38 800	1 306 200	44 500	20 476 799	
B. Relations extérieures et coopération	23 194 000	23 342 700		85 800		280 300	23 708 800	
C. Gestion des ressources humaines	30 800 300	30 979 200		70 000		329 800	32 107 000	
D. Administration, entretien et rénovation des bâtiments du Siège	100 164 800	101 524 726		359 800	(467 363)	1 100 500	104 637 663	
TOTAL, TITRE III	172 670 100	174 534 648	399 277	554 400	838 837	1 755 100	180 930 262	
TOTAL, TITRES I - III	594 742 700	604 118 908	2 810 138	1 500 000	0	4 323 000	615 909 046	
Réserve pour les reclassements	1 500 000	1 500 000		(1 500 000)			0	
TITRE IV AUGMENTATIONS PREVISIBLES DES COUTS	13 757 300	8 417 300				(4 323 000)	937 300	
TOTAL DES CREDITS APPROUVES ET AJUSTES	610 000 000	614 036 208	2 810 138	0	0	0	616 846 346	

* Thèmes transversaux :

1. L'élimination de la pauvreté, en particulier l'extrême pauvreté.
2. La contribution des technologies de l'information et de la communication au développement de l'éducation, de la science et de la culture et à la construction d'une société du savoir.

Partie B

**RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL SUR L'EXÉCUTION DU PROGRAMME
ADOPTÉ PAR LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE (TABLEAU DE BORD)**

Exécution du programme au 31 décembre 2004

TABLEAU 1

**EXÉCUTION GLOBALE PAR ARTICLE BUDGÉTAIRE PRINCIPAL
Budget ordinaire et ressources extrabudgétaires
(Dépenses, y compris les dépenses de personnel et le Programme de participation
au 31 décembre 2004)**

Le tableau 1 présente un état d'ensemble de l'exécution du Programme ordinaire et des programmes extrabudgétaires, faisant apparaître l'exécution globale, par article budgétaire principal, du Programme ordinaire et des programmes extrabudgétaires, y compris les dépenses de personnel et le Programme de participation, couvrant ainsi la totalité des fonds se rapportant à chaque article budgétaire.

En ce qui concerne le budget ordinaire, le tableau inclut, comme d'habitude, le Titre IV (Augmentations prévisibles des coûts) et tient compte des virements de crédits de ce titre aux autres titres du budget qui ont déjà été approuvés par le Conseil exécutif à ses 169^e et 170^e sessions, ainsi que des crédits additionnels résultant des dons approuvés jusqu'ici par le Conseil exécutif et détaillés dans la Partie II.A du présent document.

S'agissant des ressources extrabudgétaires, les allocations et les dépenses se rapportent à une période d'un an.

Observations

Le taux global de dépense du budget ordinaire au 31 décembre 2004 s'établit à 46,2 %, à comparer au taux théorique de 50 %. Les taux de dépense des ressources extrabudgétaires doivent être comparés à un taux théorique de 100 %.

TABLEAU 1
EXECUTION GLOBALE DU PROGRAMME PAR ARTICLE BUDGETAIRE PRINCIPAL
(Budget ordinaire et fonds extrabudgétaires, y compris les dépenses de personnel et le Programme de participation)
1er janvier - 31 décembre 2004
(en milliers de dollars des États-Unis)

Article budgétaire	Budget ordinaire				Ressources extrabudgétaires		
	32 C/5 approuvé	Crédits ouverts pour les plans de travail	Dépenses (effectives/ engagées)	Taux d'exécution	Allocation	Dépenses (effectives/ engagées)	Taux d'exécution
	\$	\$	\$	%	\$	\$	%
TITRE I POLITIQUE GENERALE ET DIRECTION							
A. Organes directeurs							
1. Conférence générale	6 135	6 401	1 369	21,4	-	-	-
2. Conseil exécutif	7 959	8 010	4 042	50,5	-	-	-
Total, Titre I.A	14 094	14 412	5 411	37,5	-	-	-
B. Direction							
3. Direction générale	2 428	2 438	1 446	59,3	-	-	-
4. Cabinet du Directeur général	7 116	7 163	3 093	43,2	2 347	2 234	95,2
5. Contrôle interne (Evaluation et audit)	5 504	5 522	1 896	34,3	1 133	643	56,8
6. Normes internationales et affaires juridiques	3 331	3 216	1 442	44,8	-	-	-
Total, Titre I.B	18 379	18 339	7 878	43,0	3 480	2 877	82,7
C. Participation aux mécanismes communs du système des Nations Unies							
	3 580	5 047	3 468	68,7	-	-	-
TOTAL, TITRE I	36 052	37 798	16 757	44,3	3 480	2 877	82,7
TITRE II PROGRAMMES ET SERVICES LIES AU PROGRAMME							
A. Programmes							
I Education	109 869	111 350	50 388	45,3	145 641	112 244	77,1
II Sciences exactes et naturelles	58 232	60 566	27 459	45,3	50 803	35 904	70,7
III Sciences sociales et humaines	33 337	33 529	14 287	42,6	43 031	40 039	93,0
IV Culture	53 380	54 619	25 282	46,3	50 993	32 938	64,6
V Communication et information	35 541	35 900	16 646	46,4	20 479	12 398	60,5
Institut de statistique de l'UNESCO	9 020	9 020	4 510	50,0	84	58	69,0
Hors Siège - Gestion des programmes décentralisés	32 216	31 290	18 810	60,1	-	-	-
Total, Titre II.A	331 595	336 274	157 382	46,8	311 031	233 581	75,1
B. Programme de participation							
	23 000	23 000	9 047	39,3	-	-	-
C. Services liés au programme							
1. Coordination de l'action en faveur de l'Afrique	3 164	3 179	1 567	49,3	279	208	74,6
2. Programme de bourses	2 523	2 537	1 249	49,2	-	-	-
3. Information du public	14 516	15 198	7 261	47,8	19	14	73,7
4. Planification stratégique et suivi de l'exécution du programme	7 068	7 316	3 611	49,4	967	848	87,7
5. Elaboration du budget et suivi de son exécution	4 154	4 176	2 216	53,1	34	33	97,1
Total, Titre II.C	31 425	32 406	15 904	49,1	1 299	1 103	84,9
TOTAL, TITRE II	386 020	391 680	182 333	46,6	312 330	234 684	75,1
TITRE III SOUTIEN DE L'EXECUTION DU PROGRAMME ET ADMINISTRATION							
A. Gestion et coordination des unités hors Siège	18 511	20 072	10 367	51,6	181	145	80,1
B. Relations extérieures et coopération	23 194	23 343	10 570	45,3	5 401	3 282	60,8
C. Gestion des ressources humaines	30 800	30 979	14 910	48,1	122	116	95,1
D. Administration, maintenance et rénovation des bâtiments du Siège	100 165	101 057	49 804	49,3	269	72	26,8
TOTAL, TITRE III	172 670	175 451	85 650	48,8	5 973	3 615	60,5
TOTAL, TITRES I-III	594 743	604 929	284 740	47,1	321 783	241 176	74,9
Réserve pour les reclassements	1 500	1 500	-	-	-	-	-
TITRE IV AUGMENTATIONS PREVISIBLES DES COUTS	13 757	10 417	-	-	-	-	-
TOTAL, TITRES I-IV	610 000	616 846	284 740	46,2	321 783	241 176	74,9

TABLEAU 2 (A)

**EXÉCUTION DU PROGRAMME PAR ARTICLE BUDGÉTAIRE PRINCIPAL
ET PAR SOURCE DE FINANCEMENT PRINCIPALE**

**Budget ordinaire et ressources extrabudgétaires
(Dépenses, à l'exclusion des dépenses de personnel et du Programme de participation,
au 31 décembre 2004)**

Le tableau 2 (A) présente un état d'ensemble de l'exécution, tant pour le budget ordinaire que pour les ressources extrabudgétaires, des **activités de programme** par article budgétaire principal et par source de financement principale (le budget ordinaire ne comprend ni les dépenses de personnel ni le Programme de participation).

Comme d'habitude, ce tableau inclut le Titre IV (Augmentations prévisibles des coûts) et prend en compte les virements de crédits de ce titre aux autres titres du budget qui ont déjà été approuvés par le Conseil exécutif à ses 169^e et 170^e sessions, ainsi que les crédits additionnels résultant des dons approuvés jusqu'ici par le Conseil exécutif et détaillés dans la Partie II.A du présent document.

En ce qui concerne les ressources extrabudgétaires, les allocations et les dépenses se rapportent à une période d'un an.

Observations

L'exécution globale des activités relevant du budget ordinaire (Titres I à III) au 31 décembre 2004 s'établit à 44,5 %, contre un objectif théorique de 50 % correspondant à la période écoulée.

Le taux de dépense de 18,5 % au titre de la **Conférence générale** est naturellement faible, étant donné que la Conférence se réunira en septembre-octobre 2005.

Sous la rubrique **Direction générale**, les dépenses ont été supérieures au montant initialement estimé pour la première année de l'exercice biennal, étant donné que les coûts des tâches relevant de cet article budgétaire, qui sont généralement inévitables et incompressibles, ont augmenté. Il en est résulté un taux de dépense élevé de 82,5 %.

La faiblesse du taux de dépense de 13,2 % au titre des **Normes internationales et affaires juridiques (LA)** est due au fait que la majorité des dépenses, qui consistent en services contractuels et assistance temporaire, sont prévues en 2005 durant la session de la Conférence générale.

TABLEAU 2 (A)
EXÉCUTION DU PROGRAMME PAR ARTICLE BUDGÉTAIRE PRINCIPAL ET PAR SOURCE DE FINANCEMENT PRINCIPALE
Budget ordinaire (à l'exclusion des dépenses de personnel et du Programme de participation) et ressources extrabudgétaires
1er janvier - 31 décembre 2004
(en milliers de dollars des Etats-Unis)

Article budgétaire	Budget ordinaire				Ressources extrabudgétaires					
	32 C/5 approuvé	Crédits ouverts pour le plan de travail	Dépenses (effectives/ engagées)	Taux d'exécution	Sources des Nations Unies			Autres sources		
					Allocation	Dépenses (effectives/ engagées)	Taux d'exécution	Allocation	Dépenses (effectives/ engagées)	Taux d'exécution
	\$	\$	\$	%	\$	\$	%	\$	\$	%
TITRE I POLITIQUE GENERALE ET DIRECTION										
A. Organes directeurs										
1. Conférence générale	5 491	5 755	1 064	18,5	-	-	-	-	-	-
2. Conseil exécutif	6 532	6 567	3 275	49,9	-	-	-	-	-	-
Total, Titre IA	12 023	12 322	4 339	35,2	-	-	-	-	-	-
B. Direction										
3. Direction générale	459	459	378	82,5	-	-	-	-	-	-
4. Cabinet du Directeur général	446	446	219	49,0	-	-	-	2 347	2 234	95,2
5. Contrôle interne (Evaluation et audit)	1 312	1 312	542	41,3	-	-	-	1 133	643	56,8
6. Normes internationales et affaires juridiques	386	255	34	13,2	-	-	-	-	-	-
Total, Titre IB	2 602	2 471	1 172	47,5	-	-	-	3 480	2 877	82,7
C. Participation aux mécanismes communs du système des Nations Unies	3 580	5 047	3 468	68,7						
TOTAL, TITRE I	18 204	19 840	8 980	45,3	-	-	-	3 480	2 877	82,7
TITRE II PROGRAMMES ET SERVICES LIES AU PROGRAMME										
A. Programmes										
I Education	61 653	62 871	26 826	42,7	20 118	13 178	65,5	125 523	99 066	78,9
II Sciences exactes et naturelles	27 637	29 788	12 833	43,1	5 028	2 944	58,6	45 775	32 960	72,0
III Sciences sociales et humaines	14 994	15 091	6 112	40,5	324	223	68,8	42 707	39 816	93,2
IV Culture	19 413	20 442	9 131	44,7	8 306	5 500	66,2	42 687	27 438	64,3
V Communication et information	17 087	17 345	7 078	40,8	3 032	2 323	76,6	17 447	10 075	57,7
Institut de statistique de l'UNESCO	9 020	9 020	4 510	50,0	-	-	-	84	58	69,0
Total, Titre II.A	149 805	154 556	66 490	43,0	36 808	24 168	65,7	274 223	209 413	76,4
C. Services liés au programme										
1. Coordination de l'action en faveur de l'Afrique	582	582	351	60,3	-	-	-	279	208	74,6
2. Programme de bourses	1 519	1 519	725	47,7	-	-	-	-	-	-
3. Information du public	4 130	4 259	1 711	40,2	-	-	-	19	14	73,7
4. Planification stratégique et suivi de l'exécution du programme	1 784	2 005	1 301	64,9	-	-	-	967	848	87,7
5. Elaboration du budget et suivi de son exécution	206	206	89	43,0	-	-	-	34	33	97,1
Total, Titre II.C	8 221	8 570	4 177	48,7	-	-	-	1 299	1 103	84,9
TOTAL, TITRE II	158 025	163 126	70 667	43,3	36 808	24 168	65,7	275 522	210 516	76,4
TITRE III SOUTIEN DE L'EXECUTION DU PROGRAMME ET ADMINISTRATION										
A. Gestion et coordination des unités hors Siège	14 639	16 175	7 884	48,7	-	-	-	181	145	80,1
B. Relations extérieures et coopération	4 350	4 372	2 265	51,8	-	-	-	5 401	3 282	60,8
C. Gestion des ressources humaines	15 302	15 302	6 361	41,6	-	-	-	122	116	95,1
D. Administration, maintenance et rénovation des bâtiments du Siège	33 876	34 411	16 522	48,0	-	-	-	269	72	26,8
TOTAL, TITRE III	68 167	70 261	33 032	47,0	-	-	-	5 973	3 615	60,5
TOTAL, TITRES I-III	244 396	253 227	112 679	44,5	36 808	24 168	65,7	284 975	217 008	76,1
TITRE IV AUGMENTATIONS PREVISIBLES DES COUTS	6 570	5 570	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL, TITRES I-IV	250 966	258 797	112 679	43,5	36 808	24 168	65,7	284 975	217 008	76,1

TABLEAU 2 (B)**EXÉCUTION DU PROGRAMME PAR ARTICLE BUDGÉTAIRE PRINCIPAL
À L'AIDE DES FONDS REPORTÉS DE L'EXERCICE 2002-2003 (Budget ordinaire)****(Dépenses au 31 décembre 2004)**

À sa 169^e session, le Conseil exécutif a approuvé le report du solde non dépensé du budget de l'exercice 2002-2003, d'un montant de 2.109.926 dollars, afin de :

- régulariser les engagements découlant de l'annulation d'engagements de dépense non liquidés de l'exercice biennal 2002-2003 (1.175.200 \$) ;
- financer une partie des dépenses requises pour renforcer les mesures de sécurité (934.000 \$).

Le tableau 2 (B) montre l'utilisation aux fins du programme de ces fonds reportés de l'exercice 2002-2003.

Observations**Éducation (76,9 %)**

Les fonds reportés ont été alloués à des réunions qui devaient se tenir au BREDa en janvier 2004. Étant donné l'urgence et l'importance des réunions et en attendant l'approbation de l'utilisation des fonds par le Conseil exécutif, il a fallu mobiliser immédiatement des fonds d'autres sources, de telle sorte que des fonds de sources extrabudgétaires et du budget ordinaire ont été utilisés à titre temporaire. De plus, certaines activités planifiées qui devaient être financées par ces fonds ont été annulées. En conséquence, les fonds reportés n'ont pas été utilisés en totalité.

Sciences exactes et naturelles (58,2 %)

Une partie des fonds prévus pour IBSP/BES n'a pas été utilisée en totalité étant donné que les dépenses étaient déjà comptabilisées et payées au titre d'engagements antérieurs établis en 2002-2003. En conséquence, le solde disponible pour cette activité n'est pas nécessaire. Les réunions/activités prévues dans les régions relevant de trois bureaux hors Siège (Harare, Venise et Lima) n'ont pas eu lieu ou ont été financées par d'autres sources.

Sciences sociales et humaines (13,6 %)

Les changements intervenus dans l'Union africaine au niveau de la présidence ont entraîné de nombreux retards et rendu impossible l'organisation de la Conférence internationale sur la sécurité humaine, la prévention des conflits et la paix en Afrique en 2004. À la suite d'une rencontre avec le Directeur général en mai 2004, S. E. M. Alpha Oumar Konaré, président de la Commission de l'Union africaine, tout en confirmant l'intérêt qu'il portait à cette conférence, a indiqué qu'il réexaminerait la question en 2005.

Administration (12,3 %)

La majorité des fonds reportés sous la rubrique Administration doivent être utilisés pour le nouveau mécanisme d'entrée sécurisé et le poste de sécurité des bâtiments Bonvin. Les travaux préparatoires ont déjà commencé, mais la Division du Siège attend l'autorisation de la Ville de Paris. Les travaux doivent être achevés d'ici à la fin de 2005.

TABLEAU 2 (C)

**EXÉCUTION DU PROGRAMME PAR ARTICLE BUDGÉTAIRE PRINCIPAL
À L'AIDE DE LA CONTRIBUTION DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE
AU BUDGET 2002-2003**

(Dépenses au 31 décembre 2004)

À sa 32e session, la Conférence générale s'est félicitée du retour des États-Unis d'Amérique à l'UNESCO, prenant effet le 1er octobre 2003, et a pris note du montant de 15.093.141 dollars représentant la contribution de ce pays pour la période allant du 1er octobre au 31 décembre 2003. Elle a en outre invité le Directeur général à faire rapport au Conseil exécutif sur la mise en œuvre du plan d'action à financer sur cette contribution. En conséquence, le tableau 2 (C) présente l'état d'utilisation de ces fonds.

Éducation (11,2 %)

Les allocations de fonds ont été modifiées au début de la conception des programmes, tant pour la réception des fonds que pour les autorisations de dépenses. Étant donné que la plupart des pays où les programmes sont mis en œuvre sont dans une situation d'urgence ou de crise, cette mise en œuvre s'est heurtée à des difficultés. L'identification des membres du personnel à envoyer dans les zones critiques pour exécuter les activités a également entraîné les retards.

Culture (7,9 %)

Les crédits budgétaires alloués aux activités culturelles ont été attribués à 11 projets, 10 partenariats entre musées et à la mise en place d'une base de données sur le portail Web. La planification de ces trois activités est en cours ou a déjà été effectuée. Les propositions reçues pour les 11 projets pilotes ont toutes nécessité un travail de mise en forme et des descriptifs détaillés ont été demandés à chaque Bureau. Des dépenses d'un montant maximum de 15.000 dollars ont été autorisées pour des études de faisabilité de l'élaboration de descriptifs détaillés. Quelques-uns des projets sont entrés dans la première phase de leur exécution mais la majorité en sont encore au stade de la finalisation des descriptifs et de l'identification des experts qui seront appelés à y collaborer.

La mise en œuvre a également été retardée par l'examen supplémentaire des descriptifs par un expert extérieur qui conseille l'UNESCO au sujet de la qualité des documents et de la faisabilité de leur exécution en collaboration avec l'ICOM. Le Directeur général a récemment choisi les dix projets de partenariat entre musées qui sont au centre de la deuxième activité ; toutefois, les descriptifs prévoient tous un budget plus élevé que le montant disponible et il est donc nécessaire de le réviser en tenant compte des fonds disponibles.

La base de données sur le portail Web en est encore à la phase de conception ; cependant, des réunions sont organisées régulièrement avec les collègues de l'UNESCO, l'ICOM et des experts extérieurs afin de définir la stratégie d'une base de données viable sur le portail Web consacrée aux musées et aux objets en péril.

TABLEAU 2 (B)
EXECUTION DU PROGRAMME PAR ARTICLE BUDGETAIRE PRINCIPAL
A L'AIDE DES FONDS REPORTEES DE L'EXERCICE 2002-2003

Budget ordinaire
1er janvier - 31 décembre 2004
(en milliers de dollars des Etats-Unis)

Article budgétaire	Crédits ouverts pour le plan de travail	Dépenses (effectives/ engagées)	Taux d'exécution
	\$	\$	%
TITRE I POLITIQUE GENERALE ET DIRECTION			
A. Organes directeurs			
1. Conférence générale	264	264	100,0
2. Conseil exécutif	35	35	99,5
Total, Titre I.A	299	299	100,0
B. Direction			
3. Direction générale	-	-	-
4. Cabinet du Directeur général	-	-	-
5. Contrôle interne (Evaluation et audit)	-	-	-
6. Normes internationales et affaires juridiques	-	-	-
Total, Titre I.B	-	-	-
C. Participation aux mécanismes communs du système des Nations Unies			
	467	467	100,0
TOTAL, TITRE I	767	767	100,0
TITRE II PROGRAMMES ET SERVICES LIES AU PROGRAMME			
A. Programmes			
I Education	375	288	76,9
II Sciences exactes et naturelles	174	102	58,2
III Sciences sociales et humaines	82	11	13,6
IV Culture	71	58	82,1
V Communication et information	56	56	100,0
Institut de statistique de l'UNESCO	-	-	-
Total, Titre II.A	759	515	67,9
C. Services liés au programme			
1. Coordination de l'action en faveur de l'Afrique	-	-	-
2. Programme de bourses	-	-	-
3. Information du public	-	-	-
4. Planification stratégique et suivi de l'exécution du programme	17	17	99,8
5. Elaboration du budget et suivi de son exécution	-	-	-
Total, Titre II.C	17	17	99,8
TOTAL, TITRE II	776	533	68,6
TITRE III SOUTIEN DE L'EXECUTION DU PROGRAMME ET ADMINISTRATION			
A. Gestion et coordination des unités hors Siège	12	12	100,0
B. Relations extérieures et coopération	22	22	100,0
C. Gestion des ressources humaines	-	-	-
D. Administration, maintenance et rénovation des bâtiments du Siège	533	66	12,3
TOTAL, TITRE III	567	100	17,6
TOTAL, TITRES I-III	2 110	1 399	66,3

TABLEAU 2 (C)
EXECUTION DU PROGRAMME PAR ARTICLE BUDGETAIRE PRINCIPAL A L'AIDE DE LA CONTRIBUTION
DES ETATS-UNIS D'AMERIQUE AU BUDGET 2002-2003

Budget ordinaire
1er janvier - 31 décembre 2004
(en milliers de dollars des Etats-Unis)

Article budgétaire	Crédits ouverts pour le plan de travail	Dépenses (effectives/ engagées)	Taux d'exécution
	\$	\$	%
TITRE II PROGRAMMES ET SERVICES LIES AU PROGRAMME			
A. Programmes			
I Education	8 040	898	11,2
II Sciences exactes et naturelles	-	-	-
III Sciences sociales et humaines	-	-	-
IV Culture	3 097	245	7,9
Centre pour le patrimoine mondial	1 000	552	55,2
V Communication et information	-	-	-
Institut de statistique de l'UNESCO	-	-	-
Total, Titre II.A	12 129	1 695	14,0
Solde non alloué	2 956	-	-
TOTAL	15 093	1 695	11,2

TABLEAU 3

UTILISATION DES FONDS DÉCENTRALISÉS PAR ARTICLE BUDGÉTAIRE PRINCIPAL ET PAR RÉGION

Budget ordinaire et ressources extrabudgétaires (Dépenses consacrées aux activités de programme hors Siège, à l'exclusion des dépenses de personnel, au 31 décembre 2004)

Le **tableau 3** fait apparaître l'utilisation des fonds décentralisés au 31 décembre 2004, **ventilée par région**, pour le Titre II (Programmes et services liés au programme) et le Titre III (Soutien de l'exécution du programme et administration). Afin de présenter un état intégré de l'exécution des activités, ce tableau met en regard les deux sources de financement : **budget ordinaire et ressources extrabudgétaires**.

Les allocations et les dépenses concernant les fonds décentralisés comprennent les allocations financières aux instituts au titre du grand programme I - Éducation. Il en résulte un taux élevé de décentralisation (72,3 %) pour ce grand programme. Si l'on exclut les instituts, le taux de décentralisation pour l'Éducation s'établit à 45,4 % au 31 décembre 2004.

En ce qui concerne les ressources extrabudgétaires, les allocations et les dépenses se rapportent à une période d'un an.

Observations

Les fonds décentralisés représentent 45,5 % du budget ordinaire total pour les activités et leur taux d'utilisation s'établit à 43,3 % au 31 décembre 2004. Ce taux traduit une exécution dynamique des programmes décentralisés et est globalement conforme à l'objectif de 50 % correspondant à la période écoulée. En ce qui concerne le Titre II - Programmes et services liés au programme - 56 % du montant total des crédits ouverts au budget ordinaire pour les activités est décentralisé et alloué aux unités hors Siège, où le taux d'utilisation s'établit à 43,3 %.

Des explications sont fournies ci-après en ce qui concerne les taux d'utilisation supérieurs à 65 % ou inférieurs à 35 %.

Titre II - Programmes et services liés au programme

➤ *Grand programme I - Éducation*

Le taux de dépense de 30,4 % pour les États arabes a été légèrement inférieur à 35 % en raison de la grande instabilité de la situation politique et du manque de personnel. Des activités majeures sont prévues en 2005, si bien que le taux d'exécution augmentera au cours des mois à venir.

➤ *Grand programme III - Sciences sociales et humaines*

La faiblesse du taux de dépense - 20,8 % - en Afrique est essentiellement due au fait qu'environ 60 % des fonds alloués à la région pour la mise en œuvre des projets UNESCO de petites bourses, la facilitation de la participation de la société civile à l'intégration régionale en Afrique et des femmes dans la région des Grands Lacs doivent être exécutés en 2005. Le Secteur suit de près l'exécution des projets de décentralisation et assurera une exécution intégrale d'ici à la fin de 2005. Le faible taux de dépense de 23,9 % dans les États arabes est dû au fait que le Secteur a retardé l'exécution des activités décentralisées dans la région en raison principalement de l'absence

de spécialistes du programme de SHS pendant la plus grande partie de 2004. Le Secteur a maintenant nommé des spécialistes du programme au Bureau de l'UNESCO au Caire et affectera du personnel au Bureau de l'UNESCO à Beyrouth sous peu. Un taux d'exécution de 100 % sera atteint d'ici au début de décembre 2005.

La nomination du spécialiste du programme principal de SHS à Bangkok au poste de directeur du Bureau de l'UNESCO à Kaboul et le départ en congé de son adjoint ont conduit le Secteur à reporter à 2005 la date d'exécution des activités de 2004. Le Secteur a annoncé la vacance du poste de spécialiste principal et devrait pouvoir nommer le nouveau titulaire au début de 2005. Cette nomination, ainsi que les autres mesures prises (engagement temporaire) aideront à garantir un taux d'exécution de 100 % d'ici à la fin de 2005.

Le faible taux de dépense de 33,4 % en Amérique latine et dans les Caraïbes s'explique par le fait qu'environ 56 % des fonds décentralisés dans la région doivent être utilisés en 2005. En fait, le taux d'exécution s'établissait déjà à 43 % à la fin de février 2005. Le solde sera dépensé d'ici au début de décembre 2005.

➤ ***Grand programme IV - Culture***

Le faible taux de dépense de 32,6 % pour les États arabes est dû aux activités décentralisées sous les rubriques du patrimoine culturel et ainsi que des arts et de l'entreprise culturelle qui étaient prévues pour la fin de 2004 et 2005. En raison de la situation politique dans la région, les activités n'ont pas pu se dérouler comme prévu, retardant de ce fait l'utilisation des fonds.

➤ ***Grand programme V - Communication et information***

Le faible taux de dépense de 32,6 % pour les États arabes s'explique par le fait que les négociations avec les partenaires se sont heurtées à des difficultés, d'où une exécution relativement lente dans la région des États arabes. Toutefois, une amélioration est attendue pour la première moitié de 2005.

Titre II.C.4 - Planification stratégique et suivi de l'exécution du programme

Le taux élevé de dépense de 98 % est dû au fait que la plupart des activités étaient prévues pour 2004 et qu'elles ont été exécutées.

Titre III.C - Gestion des ressources humaines

À compter de mars 2004, une nouvelle approche de la formation a été mise en place concernant l'évaluation des performances du personnel, qui a nécessité la décentralisation et la délégation de fonds aux bureaux hors Siège. La mise en œuvre de cette délégation de fonds a pris plus de temps que prévu, comme cela a été le cas au Siège, retardant de ce fait l'utilisation des fonds décentralisés dans des régions comme l'Afrique, l'Asie et l'Amérique latine.

TABLEAU 3
UTILISATION DES FONDS DECENTRALISES PAR ARTICLE BUDGETAIRE PRINCIPAL ET PAR REGION
(à l'exclusion des dépenses de personnel)
1er janvier - 31 décembre 2004
(en milliers de dollars des Etats-Unis)

Article budgétaire principal	Budget ordinaire						Ressources extrabudgétaires					
	Montant total des crédits alloués pour les programmes (Siège et hors Siège) (Plans de travail)	Crédits alloués pour toutes les unités hors Siège (Plans de travail)	Taux de décentralisation	Ventilation des crédits décentralisés par région	Dépenses (effectives/ engagées)	Taux d'exécution	Montant total des ressources pour les programmes (Siège et hors Siège)	Allocations pour toutes les unités hors Siège	Taux de décentralisation	Ventilation des allocations décentralisées par région	Dépenses (effectives/ engagées)	Taux d'exécution
	\$	\$	%	%	\$	%	\$	\$	%	%	\$	%
TITRE I POLITIQUE GENERALE ET DIRECTION	19 840	-			-	-	3 480	-			-	-
TITRE II PROGRAMMES ET SERVICES LIES AU PROGRAMME												
A. Programmes												
I Education	62 871	45 427	72,3		19 870	43,7	145 641	100 932	69,3		80 789	80,0
- Afrique		12 038		26,5	4 783	39,7		12 979		12,9	9 038	69,6
- Etats arabes		4 956		10,9	1 506	30,4		8 433		8,4	4 483	53,2
- Asie et Pacifique		8 697		19,1	3 710	42,7		13 218		13,1	7 555	57,2
- Europe et Amérique du Nord		15 841		34,9	8 058	50,9		4 805		4,8	3 966	82,5
- Amérique latine et Caraïbes		3 896		8,6	1 813	46,5		61 497		60,9	55 747	90,6
II Sciences exactes et naturelles	29 788	9 975	33,5		4 093	41,1	50 803	28 032	55,2		19 274	68,8
- Afrique		2 649		26,6	1 044	39,4		543		1,9	334	61,5
- Etats arabes		1 439		14,4	596	41,5		7 702		27,5	3 193	41,5
- Asie et Pacifique		2 421		24,3	937	38,7		1 410		5,0	967	68,6
- Europe et Amérique du Nord		1 606		16,1	804	50,0		7 542		26,9	5 316	70,5
- Amérique latine et Caraïbes		1 861		18,7	712	38,3		10 835		38,7	9 464	87,3
III Sciences sociales et humaines	15 091	5 171	34,3		1 470	28,4	43 031	41 307	96,0		38 762	93,8
- Afrique		1 650		31,9	344	20,8		319		0,8	243	76,2
- Etats arabes		700		13,5	167	23,9		313		0,8	167	53,4
- Asie et Pacifique		1 110		21,5	283	25,5		331		0,8	210	63,4
- Europe et Amérique du Nord		410		7,9	242	59,1		50		0,1	39	78,0
- Amérique latine et Caraïbes		1 301		25,2	435	33,4		40 294		97,5	38 103	94,6
IV Culture	20 442	8 429	41,2		3 682	43,7	50 993	12 367	24,3		7 665	62,0
- Afrique		2 374		28,2	1 027	43,3		1 558		12,6	655	42,0
- Etats arabes		1 156		13,7	377	32,6		2 632		21,3	1 897	72,1
- Asie et Pacifique		2 538		30,1	1 086	42,8		4 907		39,7	3 220	65,6
- Europe et Amérique du Nord		689		8,2	360	52,2		818		6,6	117	14,3
- Amérique latine et Caraïbes		1 672		19,8	833	49,8		2 452		19,8	1 776	72,4
V Communication et information	17 345	8 301	47,9		3 786	45,6	20 479	15 097	73,7		9 404	62,3
- Afrique		2 438		29,4	1 178	48,3		3 410		22,6	2 590	76,0
- Etats arabes		1 060		12,8	346	32,6		537		3,6	132	24,6
- Asie et Pacifique		2 226		26,8	973	43,7		4 394		29,1	1 241	28,2
- Europe et Amérique du Nord		433		5,2	264	60,8		5		0,0	5	100,0
- Amérique latine et Caraïbes		2 143		25,8	1 026	47,8		6 751		44,7	5 436	80,5
Institut de statistique de l'UNESCO	9 020	9 020	100,0		4 510	50,0	84	84	100,0		58	69,0
- Europe et Amérique du Nord		9 020		100,0	4 510	50,0		84		100,0	58	69,0
Total, Titre II.A	154 556	86 321	55,9		37 411	43,3	311 031	197 819	63,6		155 952	78,8
B. Programme de participation	23 000	23 000	100,0		9 047	39,3	-	-	-		-	-

TABLEAU 4**DÉPENSES AU TITRE DE L'ASSISTANCE TEMPORAIRE,
DES VOYAGES ET DES SERVICES CONTRACTUELS
(budget ordinaire au 31 décembre 2004)**

L'accent étant mis de plus en plus sur la programmation et la gestion axées sur les résultats, le Secrétariat examine d'autres outils d'information qui pourraient remplacer le suivi traditionnel par poste de dépenses. Toutefois, tenant compte des observations précédemment formulées par les États membres sur le suivi de certains postes de dépenses (voir décision 166 EX/3.1.1), le **tableau 4** fournit des détails sur trois postes de dépenses : **l'assistance temporaire, les voyages et les services contractuels**.

Le tableau indique les crédits prévus dans le 32 C/5 (budget indicatif) au titre du budget ordinaire pour ces postes par article budgétaire principal. Il convient de noter que :

- L'assistance temporaire est ventilée en deux catégories de contrats : "assistance temporaire et surnuméraires" et "consultants" dont le financement relève des dépenses au titre des activités.
- Les voyages sont ventilés en deux catégories : les voyages des délégués (voyages des participants et voyages des membres du Conseil exécutif à la rubrique Organes directeurs) et voyages en mission du personnel. Pour chacune de ces catégories, le budget indicatif et les dépenses sont indiqués aux fins de comparaisons.
- Les services contractuels comprennent les contrats de recherche et les contrats d'auteur, la traduction extérieure, l'impression et la publication, les contrats pour l'organisation de réunions ou de séminaires de formation, les études d'évaluation et les honoraires de la Commissaire aux comptes.

Observations

Globalement, les taux de dépense - 24,1 % pour l'assistance temporaire, 61 % pour les voyages et 34,3 % pour les services contractuels - s'écartent quelque peu du taux théorique de 50 % si on les compare au niveau initial des crédits proposés dans le 32 C/5. Il est cependant normal de procéder à des changements dans les postes de dépenses de chaque article budgétaire afin de tenir compte de l'évolution des situations en matière d'exécution du programme, et il faudrait mettre davantage l'accent sur les indicateurs de performance et de référence que sur tel ou tel poste de dépenses (voir la Partie I du présent document).

Des explications sont fournies chaque fois que possible ci-après concernant les taux de dépense supérieurs à 65 % ou inférieurs à 35 %.

Conférence générale

Il n'a pas été prévu de fonds dans le budget indicatif initial sous la catégorie des voyages des délégués, étant donné que les crédits en question ont été prévus au titre des dépenses générales de fonctionnement. Toutefois, des dépenses ont été enregistrées au poste **Voyages des délégués** pour les voyages officiels du Président de la Conférence générale. De plus, ces dépenses incluent aussi les frais de voyage et les indemnités de subsistance des participants au Groupe de travail ad hoc sur les relations entre les trois organes de l'UNESCO (deux réunions en 2004).

Participation aux mécanismes communs du système des Nations Unies

Certaines des dépenses au titre de ce poste se rapportent aux gardes, aux mesures de sécurité des résidences, aux équipements de sécurité ainsi qu'aux dépenses de sécurité partagées localement entre tous les organismes des Nations Unies dans les différents lieux d'affectation. Les modalités de ces dépenses comprennent l'assistance temporaire, les services contractuels, l'acquisition de matériels, des dépenses générales de fonctionnement ainsi que des voyages de membres du personnel à des réunions de coordination des mesures de sécurité du système des Nations Unies qui n'étaient pas prévus au moment de l'élaboration du 32 C/5.

Cabinet du Directeur général, Évaluation et audit, Coordination de l'action en faveur de l'Afrique, Élaboration du budget et suivi de son exécution, et Gestion de ressources humaines

Ces bureaux ont encouru certaines dépenses au titre des **voyages** et des **services contractuels**, pour lesquels il n'avait pas été prévu de crédits lors de l'élaboration du 32 C/5.

Sciences sociales et humaines

Le budget prévu pour les **voyages des délégués** a été sous-estimé lors de l'élaboration du 32 C/5.

Communication et information

La préparation de la réunion de haut niveau du SMSI qui doit se tenir à Tunis en novembre 2005 a nécessité de fréquents voyages non planifiés, accroissant de ce fait les dépenses de **voyages du personnel** du Secteur. Certaines activités introduites en 2004 ont abouti à l'identification de nouveaux partenaires, d'où une relative sous-utilisation des crédits prévus pour les **services contractuels**. Il est prévu que les crédits seront intégralement utilisés en 2005.

Planification stratégique et suivi de l'exécution du programme

Dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau cycle de gestion du programme, les consultations régionales et autres en vue de l'élaboration du 33 C/5 ont nécessité la participation d'un certain nombre de délégués/participants, entraînant des dépenses au titre des **voyages**.

Administration

Les dépenses relatives aux **voyages des délégués** s'expliquent par la mission de la secrétaire du Conseil d'appel, qui n'est pas membre du personnel de l'UNESCO. Les dépenses encourues à ce titre n'étaient pas prévues au moment de l'élaboration du 32 C/5.

TABLEAU 4
DÉPENSES AU TITRE DE L'ASSISTANCE TEMPORAIRE, DES VOYAGES ET DES SERVICES CONTRACTUELS
(budget ordinaire)
1er janvier - 31 décembre 2004
(en milliers de dollars des Etats-Unis)

Article budgétaire principal	Assistance temporaire					Voyages						Services contractuels		
	Budget indicatif (32 C/5)	Dépenses				Voyages des délégués			Voyages du personnel			Budget indicatif (32 C/5)	Dépenses	Taux d'exécution
		Assistance temporaire et surnuméraires	Consultants	Dépenses totales	Taux d'exécution	Budget indicatif (32 C/5)	Dépenses	Taux d'exécution	Budget indicatif (32 C/5)	Dépenses	Taux d'exécution			
\$	\$	\$	\$	%	\$	\$	%	\$	\$	%	\$	\$	%	
TITRE I POLITIQUE GENERALE ET DIRECTION														
A. Organes directeurs														
1. Conférence générale	4 842	161	1	163	3,4	-	71	-	-	0	-	550	319	58,0
2. Conseil exécutif	3 690	1 408	2	1 410	38,2	2 142	880	41,1	-	154	-	-	8	-
Total, Titre I.A	8 532	1 570	3	1 573	18,4	2 142	951	44,4	-	154	-	550	327	59,5
B. Direction														
3. Direction générale	45	14	1	15	33,3	-	1	-	280	201	71,8	15	1	8,5
4. Cabinet du Directeur général	85	15	6	20	23,9	-	7	-	220	37	16,8	50	29	58,3
5. Contrôle interne (Evaluation et audit)	530	15	47	62	11,7	-	6	-	270	169	62,7	443	225	50,8
6. Normes internationales et affaires juridiques	89	1	-	1	0,6	-	-	-	25	5	18,0	91	-	-
Total, Titre I.B	749	44	54	98	13,0	-	14	-	795	411	51,8	598	255	42,7
C. Participation aux mécanismes communs du système des Nations Unies														
	-	206	0	206	-	-	-	-	-	2	-	-	43	-
TOTAL, TITRE I	9 281	1 819	57	1 876	20,2	2 142	965	45,1	795	568	71,4	1 148	626	54,5
TITRE II PROGRAMMES ET SERVICES LIES AU PROGRAMME														
A. Programmes														
I Education	3 819	840	1 249	2 089	54,7	4 178	2 036	48,7	3 868	1 889	48,8	19 946	7 295	36,6
II Sciences exactes et naturelles	4 583	376	710	1 086	23,7	2 241	1 396	62,3	1 838	1 033	56,2	10 148	4 751	46,8
III Sciences sociales et humaines	2 517	194	133	327	13,0	425	1 283	301,5	900	580	64,4	8 200	2 060	25,1
IV Culture	2 686	450	335	785	29,2	1 819	656	36,1	1 111	667	60,0	9 587	4 101	42,8
V Communication et information	850	258	105	363	42,7	950	456	48,0	850	707	83,1	11 743	3 822	32,5
Institut de statistique de l'UNESCO	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors Siège - Gestion des programmes décentralisés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total, Titre II.A	14 454	2 118	2 532	4 650	32,2	9 613	5 827	60,6	8 568	4 877	56,9	59 623	22 029	36,9
B. Programme de participation														
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
C. Services liés au programme														
1. Coordination de l'action en faveur de l'Afrique	174	36	0	37	21,0	-	42	-	139	92	66,7	181	35	19,3
2. Programme de bourses	4	1	-	1	25,7	-	-	-	3	1	43,0	5	-	-
3. Information du public	879	80	5	85	9,7	-	0	-	289	68	23,4	1 808	785	43,4
4. Planification stratégique et suivi de l'exécution du programme	345	49	7	56	16,3	-	140	-	360	219	60,7	825	312	37,9
5. Elaboration du budget et suivi de son exécution	109	0	-	0	0,0	-	-	-	20	10	50,6	-	20	-
Total, Titre II.C	1 512	167	12	179	11,8	-	182	-	810	390	48,1	2 819	1 152	40,9
TOTAL, TITRE II	15 966	2 285	2 544	4 829	30,2	9 613	6 009	62,5	9 378	5 267	56,2	62 443	23 181	37,1
TITRE III SOUTIEN DE L'EXECUTION DU PROGRAMME ET ADMINISTRATION														
A. Gestion et coordination des unités hors Siège														
	60	15	26	41	68,6	35	2	7	130	44	33,6	180	13	7,4
B. Relations extérieures et coopération														
	435	129	49	178	40,9	197	381	194	514	342	66,5	2 236	751	33,6
C. Gestion des ressources humaines														
	3 448	122	2	124	3,6	-	87	-	184	308	167,8	5 874	1 050	17,9
D. Administration, maintenance et rénovation des bâtiments du Siège														
	3 567	740	103	844	23,7	-	57	-	79	85	107,5	3 912	374	9,6
Total, Titre III	7 510	1 007	180	1 187	15,8	232	528	227,5	907	779	85,9	12 202	2 188	17,9
Total, TITRES I-III	32 757	5 111	2 781	7 892	24,1	11 987	7 502	62,6	11 080	6 613	59,7	75 793	25 995	34,3
Réserve pour les reclassements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TITRE IV AUGMENTATIONS PREVISIBLES DES COÛTS														
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL, TITRES I-IV	32 757	5 111	2 781	7 892	24,1	11 987	7 502	62,6	11 080	6 613	59,7	75 793	25 995	34,3

TABLEAU 5

EXÉCUTION DU PROGRAMME DE PARTICIPATION PAR RÉGION AU 31 DÉCEMBRE 2004

Le **tableau 5** présente l'exécution au 31 décembre 2004 du Programme de participation par région, ainsi qu'en ce qui concerne les organisations internationales non gouvernementales et l'aide d'urgence.

Observations

Le taux général de dépense s'établit à 39,3 %. La faiblesse du taux de dépense pour les États arabes - 32,3 % - est imputable au fait que les rapports financiers et d'évaluation portant sur les activités de l'année précédente, que les États membres doivent soumettre avant que les activités prévues au titre de l'exercice en cours puissent commencer, n'ont pas été reçus.

À la date de février 2005, au titre du Programme de participation, 1.785 demandes représentant au total un montant de 42.727.324 dollars avaient été reçues pour l'exercice en cours, dont 1.038 ont été approuvées par le Directeur général pour un montant de 17.104.858 dollars (à l'exclusion de l'aide d'urgence). Vingt-trois demandes ont été approuvées par le Directeur général au titre du programme d'aide d'urgence pour un montant de 565.000 dollars entre janvier et décembre 2004.

Un rapport détaillé du Directeur général sur la mise en œuvre du Programme de participation et de l'aide d'urgence figure dans le document 171 EX/34.

TABLEAU 5
PROGRAMME DE PARTICIPATION
EXÉCUTION PAR RÉGION

1er janvier - 31 décembre 2004
(en milliers de dollars des États-Unis)

Région	Crédits alloués	Dépenses	Taux d'exécution
	\$	\$	%
AFRIQUE	3 165	2 070	65,4
ASIE ET PACIFIQUE	2 849	1 878	65,9
ETATS ARABES	1 327	428	32,3
EUROPE 1 (Europe occidentale, Etats-Unis d'Amérique, Canada)	762	509	66,8
EUROPE 2 (Europe orientale et centrale)	1 649	1 394	84,5
AMERIQUE LATINE ET CARAÏBES	3 004	1 894	63,0
ORGANISATIONS INTERNATIONALES NON GOUVERNEMENTALES	611	359	58,8
PROGRAMME D'AIDE D'URGENCE	565	515	91,2
Total partiel	13 932	9 047	64,9
SOLDE NON ALLOUE	9 068	-	-
TOTAL	23 000	9 047	39,3

TABLEAU 6**ÉTAT DES EFFECTIFS ET DÉPENSES DE PERSONNEL
(BUDGET ORDINAIRE AU 31 DÉCEMBRE 2004)**

Le **tableau 6** indique l'évolution mois par mois des postes pourvus et des postes vacants de janvier à décembre 2004. Les postes figurant dans ce tableau correspondent aux postes qui sont **budgétairement vacants**, c'est-à-dire qui génèrent des économies, déduction faite de ceux qui sont employés pour financer une assistance temporaire. Ces informations ne sont donc pas directement comparables aux données qui peuvent être publiées par HRM et qui comptabilisent les postes vacants ouverts au recrutement, de ce fait généralement plus nombreux que les postes budgétairement vacants présentés dans ce tableau.

Le tableau 6 récapitule aussi les dépenses totales de personnel au 31 décembre 2004, ventilées entre le Siège et les bureaux hors Siège.

Observations

Du 1er janvier au 31 décembre 2004, le nombre moyen de postes budgétairement vacants a été de 87. L'évolution au cours des douze premiers mois de l'exercice est caractérisée par une baisse du nombre de postes vacants. Cela est dû à l'accélération du recrutement et à l'engagement de personnel pour l'assistance temporaire financée sur les fonds des postes vacants. De plus, il y a une série de facteurs complexes qui peuvent affecter les dépenses de personnel, y compris les disparités inévitables entre les coûts standard et les dépenses effectives. Le Bureau du budget assure un suivi rigoureux afin que les dépenses de personnel restent dans les limites des crédits ouverts à cet effet.

Les dépenses effectives de personnel au 31 décembre 2004 s'élèvent à 163 millions de dollars, soit 49,4 % de l'enveloppe totale des crédits alloués, qui s'établissait à 330,2 millions de dollars (Titres I à III plus Réserve pour les reclassements). Ce taux de dépense de 49,4 % reste conforme à l'objectif de 50 % correspondant à la période écoulée.

TABLEAU 6

171 EX/4

Partie II - page 39

Etat des effectifs et dépenses de personnel

A. Ventilation mois par mois des postes budgétairement vacants pendant la période janvier-décembre 2004

ANNEE/ MOIS	Nombre total de postes indiqués dans le 32 C/5 approuvé	Postes pourvus			Postes vacants				
		Siège	Hors Siège	TOTAL	Siège		Hors Siège		TOTAL
					P	GS	P	L	
2004									
Janvier	1 946	1 293	521	1 814	27	45	46	14	132
Février	1 946	1 315	522	1 837	18	32	45	14	109
Mars	1 946	1 319	538	1 857	16	30	32	11	89
Avril	1 946	1 302	532	1 834	23	40	38	11	112
Mai	1 946	1 318	546	1 864	9	38	24	11	82
Juin	1 946	1 316	551	1 867	16	33	19	11	79
Juillet	1 946	1 342	547	1 889	11	12	28	6	57
Août	1 946	1 325	544	1 869	18	22	31	6	77
Septembre	1 946	1 320	531	1 851	25	20	39	11	95
Octobre	1 946	1 323	552	1 875	20	22	23	6	71
Novembre	1 946	1 323	557	1 880	22	20	16	8	66
Décembre	1 946	1 320	555	1 875	22	23	18	8	71
Moyenne	1 946	1 318	541	1 859	19	28	30	10	87

**B. Etat cumulé des dépenses de personnel du 1er janvier au 31 décembre 2004
(en milliers de dollars des Etats-Unis)**

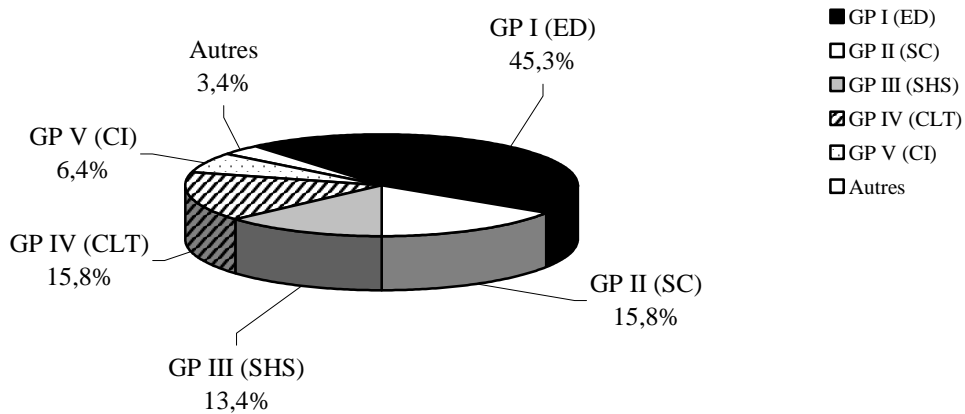
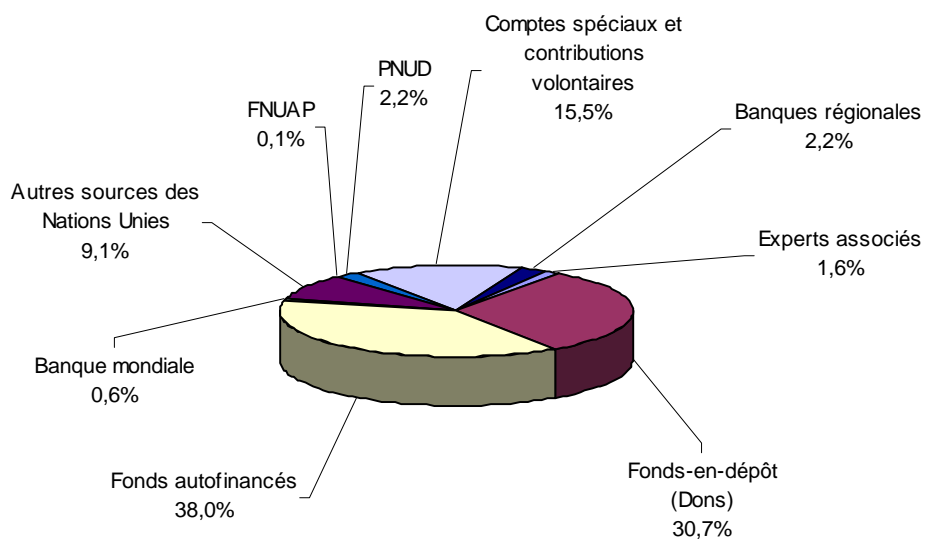
	Crédits \$	Dépenses \$	%
SIEGE	250 272	121 944	48,7
HORS SIEGE	79 930	41 071	51,4
Réserve pour les reclassements	1 500	-	-
TOTAL	330 202	163 015	49,4

FIGURE 1

**PROGRAMMES OPÉRATIONNELS EXTRABUDGÉTAIRES
PAR SOURCE DE FONDS ET PAR GRAND PROGRAMME**

ALLOCATIONS AU 31 DÉCEMBRE 2004

TOTAL : 321,8 millions de dollars des États-Unis



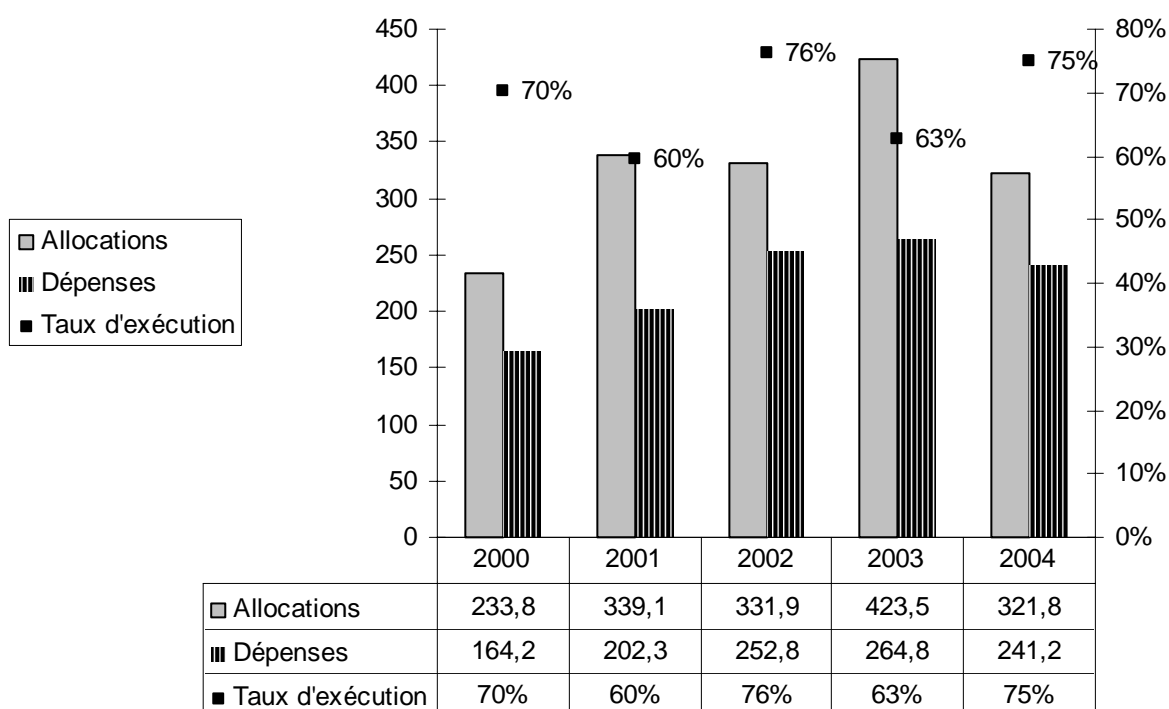
Dans la continuité du Tableau de bord du précédent Conseil (170 EX/4 Partie II), l'analyse des ressources extrabudgétaires pour l'année 2004 a également été faite sur la base annuelle pour tenir compte de la spécificité de la gestion des projets extrabudgétaires (logique pluriannuelle).

La figure 1 comprend deux graphiques qui montrent respectivement les allocations au 31 décembre 2004 par source de fonds et par secteur de programme.

- Les fonds-en-dépôt au profit des donateurs, majoritairement au Brésil, avec 38 % du total des allocations, restent prédominants dans le volume global des ressources extrabudgétaires.
- Le Secteur de l'éducation reste le principal bénéficiaire des programmes extrabudgétaires avec 45,3 % du total des allocations pour l'année 2004.

FIGURE 2

PROGRAMMES OPÉRATIONNELS EXTRABUDGÉTAIRES
ALLOCATIONS ET DÉPENSES
AU 31 DÉCEMBRE 2004



La figure 2 illustre l'évolution des allocations et dépenses sur les cinq dernières années. Pour la première fois depuis 2000, les ressources ont diminué de manière notable.

Le tableau 7 montre la répartition détaillée par source de fonds. Le volume global des fonds s'établit pour l'année 2004 à 321,8 millions contre 423,5 millions de dollars en 2003, soit une baisse de 24 %. Cette baisse s'explique essentiellement par :

- l'arrêt du programme "Pétrole contre nourriture" (108,4 millions de dollars en 2003), très partiellement compensé par les fonds alloués par l'UNDG pour l'Iraq (10,2 millions de dollars en 2004) et la coopération avec la Fondation Qatar pour l'Iraq (7,8 millions de dollars en 2004) ;
- l'ajustement des allocations, au titre des fonds autofinancés du Brésil, pour tenir compte des rythmes d'exécution antérieurs.

On notera en revanche une nette progression des contributions faites sous la forme de comptes spéciaux, en particulier au profit de l'"Éducation pour tous" (18 % des allocations sur ce type de compte). Il faut souligner l'augmentation des ressources mises à disposition par l'Italie, la Suisse et les fonds privés.

Ce tableau appelle les observations suivantes :

- La détérioration de la sécurité en Iraq, ainsi que l'instabilité de la situation politique dans d'autres pays, notamment l'Afghanistan et l'Érythrée, ont compliqué l'exécution des projets. Les donateurs qui financent des projets dans ces zones ont donc un taux d'exécution relativement faible ; tel est le cas pour l'Italie, la Suisse, la Fondation du Qatar, le GNUM, certaines banques régionales de développement et le TRAC.
- La Commissaire aux comptes a précédemment mentionné le problème des "projets en sommeil", à savoir des projets qui n'ont donné lieu à guère ou pas du tout d'activités ces dernières années mais qui n'ont pas été officiellement clos. Le Secrétariat a procédé à un examen détaillé de tous ces comptes et est en train de clôturer les projets en tant que de besoin. C'est le cas d'un certain nombre de projets financés par des banques régionales de développement.
- Plusieurs projets ont commencé à être exécutés à la fin de 2004 étant donné que les engagements de financement n'ont pas été confirmés avant la fin de l'année. Tel a été le cas de deux grands projets financés par des fonds de l'Italie et de la Suisse.
- Un projet financé par le FNUPI a été engagé en 2001 pour une durée prévue de quatre ans. Ce projet, qui implique de multiples sites du patrimoine mondial dans différentes régions géographiques, a été difficile à coordonner, d'où un taux d'exécution modeste. Il a été récemment demandé au donateur de prolonger le projet jusqu'à la fin de 2007.

Par ailleurs, le taux de dépenses s'est sensiblement amélioré, passant de 63 % en 2003 à 75 % en 2004. Cette évolution est en partie due à l'amélioration du taux de dépenses des fonds autofinancés du Brésil, liée à l'ajustement de leurs allocations déjà mentionné.

Le tableau 8 combine les sources de fonds et les régions bénéficiaires. La région "Amérique Latine et Caraïbes" reste la principale bénéficiaire des ressources extrabudgétaires du fait de l'ampleur de la coopération de l'UNESCO avec le Brésil. La région "États arabes" arrive en deuxième position en raison de l'importance des projets mis en oeuvre en Iraq.

Le tableau 9 détaille la répartition des allocations et dépenses par grand secteur de programme. Le secteur de l'éducation continue d'être le premier secteur à bénéficier des ressources extrabudgétaires malgré la fin du programme "Pétrole contre nourriture". Dans une moindre mesure, on observe une baisse pour les secteurs des sciences humaines et sociales et de la communication et information. En revanche les secteurs des sciences exactes et naturelles et de la culture enregistrent une hausse par rapport à 2003.

Deux nouveaux tableaux ont été ajoutés au Tableau de bord afin de montrer l'intégralité des ressources dont dispose l'Organisation. Il s'agit des tableaux 10 et 11 qui donnent le détail des fonds extrabudgétaires en y incluant les contributions reçues par les instituts d'une part et les experts associés (auparavant inclus dans la rubrique "Experts associés, comptes spéciaux et contributions volontaires") d'autre part.

Le tableau 10 récapitule les ressources pour l'année 2004 par donateur, les fonds alloués dans le cadre du programme des experts associés et les contributions reçues par les Instituts. Il faut noter les places prépondérantes qu'occupent l'Italie et le Japon parmi les fonds-en-dépôt, avec respectivement 44,2 millions de dollars et 34 millions de dollars, soit 22 % du total des ressources. Pour l'Italie, cette place s'explique notamment par le niveau de la coopération avec le Centre international de physique théorique à laquelle elle a versé 25,2 millions de dollars en 2004.

Le tableau 11 présente, par institut, la répartition globale des ressources dont ils ont disposé avec les composantes que sont :

- l'allocation financière au titre du Programme ordinaire (32 C/5)
- les activités décentralisées au titre du Programme ordinaire (32 C/5)
- les projets extrabudgétaires décentralisés pour l'année 2004
- les contributions reçues par donateur

C'est le Centre international de physique théorique qui a reçu la plus grande part des ressources avec 31,9 millions de dollars soit 41 % du total des ressources. En plus de la contribution de l'Italie, le Centre a bénéficié de 2,5 millions de dollars venant de l'Agence internationale de l'énergie atomique. L'IPE et l'ISU, avec 14,9 millions de dollars (soit 17 % du total) et 13,3 millions de dollars (soit 15 % du total), en raison du rôle crucial qu'ils jouent dans la réalisation des objectifs de l'UNESCO en matière d'éducation, sont les principaux bénéficiaires des ressources, déduction faite du CIPT.

TABLEAU 7

EXECUTION DE PROGRAMMES EXTRABUDGETAIRES PAR SOURCE DE FINANCEMENT

1er janvier - 31 décembre 2004
(en milliers de dollars des Etats-Unis)

SOURCE DE FONDS	2004			2003		
	Allocation	Dépenses	Taux d'exécution %	Allocation	Dépenses	Taux d'exécution %
SOURCES NATIONS UNIES						
TRAC	6 684	3 782	57	6 367	4 222	66
AEPP	361	359	99	1 624	1 620	100
STS (Appui aux services techniques)	23	23	100	135	134	99
Total, PNUD	7 068	4 164	59	8 126	5 976	74
FNUAP	438	236	54	633	260	41
TSS	11	11	100	566	212	37
Total, FNUAP	449	247	55	1 199	472	39
Autres sources Nations Unies						
GNUD	10 238	5 504	54	-	-	-
OMS/ONUSIDA	6 246	4 842	78	5 824	4 507	77
FNUPI	5 778	3 645	63	6 481	4 599	71
PNUE	2 909	2 310	79	2 355	2 176	92
UNOIP	1 285	1 284	100	108 405	58 610	54
HCR	465	382	82	285	240	84
PAM	402	303	75	325	323	99
UNICEF	309	231	75	350	193	55
Autres	1 659	1 256	76	1 425	803	56
Total, Autres sources Nations Unies	29 291	19 757	67	125 450	71 451	57
Total, Sources Nations Unies	36 808	24 168	66	134 775	77 899	58
AUTRES PROGRAMMES						
Banque mondiale	1 955	1 738	89	4 370	2 876	66
Banques régionales de développement	7 150	3 293	46	6 329	2 608	41
Fonds-en-dépôt constitués par voie de dons						
Japon	32 446	21 351	66	30 714	21 476	70
Italie	18 177	10 239	56	12 627	7 221	57
Norvège	4 555	2 798	61	4 988	3 764	75
Flandres	2 357	1 932	82	2 227	1 869	84
Allemagne	1 934	1 364	71	2 577	1 228	48
Suisse	1 866	750	40	851	624	73
Belgique	1 842	1 461	79	1 562	1 087	70
Commission européenne	4 803	3 579	75	4 512	3 517	78
ONUSIDA	4 724	4 637	98	7 493	5 832	78
Qatar Foundation	7 779	3 826	49	20	2	10
Fonds privés	6 986	5 304	76	4 090	2 399	59
Autres	11 170	8 050	72	13 894	11 180	80
Fonds-en-dépôt au profit des donateurs						
Brésil	110 179	101 088	92	131 455	81 361	62
Autres	12 006	6 404	53	8 567	4 390	51
Experts associés, comptes spéciaux et contributions volontaires	55 046	39 194	71	52 420	35 504	68
Total, Autres programmes	284 975	217 008	76	288 696	186 938	65
Total	321 783	241 176	75	423 471	264 837	63

TABLEAU 8
EXECUTION DES PROGRAMMES EXTRABUDGETAIRES PAR REGION
1er janvier - 31 décembre 2004
(en milliers de dollars des Etats-Unis)

SOURCE DE FONDS	Total	Afrique	Etats arabes	Asie et Pacifique	Europe et Amérique du Nord	Amérique latine et Caraïbes	Projets interrégionaux et mondiaux
SOURCES DES NATIONS UNIES							
PNUD	4 164	3 182	927	35	17	3	-
FNUAP	247	30	-	206	-	-	11
Autres sources des Nations Unies							
GNUD	5 504	-	5 504	-	-	-	-
OMS/ONUSIDA	4 842	315	43	670	1	572	3 241
FNUPI	3 645	1 768	-	98	-	956	823
PNUE	2 310	689	-	25	-	2	1 594
UNOIP	1 284	-	1 284	-	-	-	-
UNHCR	382	357	-	25	-	-	-
WFP	303	-	-	-	-	-	303
UNICEF	231	175	25	31	-	-	-
Autres	1 256	57	108	1 066	-	-	25
Total partiel, Sources des Nations Unies	24 168	6 573	7 891	2 156	18	1 533	5 997
AUTRES PROGRAMMES							
Banque mondiale	1 738	78	189	204	-	1 131	136
Banques régionales de développement	3 293	2 392	57	412	-	414	18
Fonds-en-dépôt constitués par voie de dons							
Japon	21 351	4 055	1 109	9 797	588	1 142	4 660
Italie	10 239	3 273	446	1 474	3 397	612	1 037
Norvège	2 798	100	62	1 459	61	-	1 116
Flandres	1 932	374	579	20	66	147	746
Allemagne	1 364	67	22	470	39	8	758
Suisse	750	120	15	48	-	-	567
Belgique	1 461	998	-	277	-	56	130
Commission européenne	3 579	1 003	113	(2)	174	627	1 664
ONUSIDA	4 637	260	3 679	-	-	-	698
Qatar Foundation	3 826	-	3 826	-	-	-	-
Fonds privés	5 304	268	48	485	255	1 750	2 498
Autres	8 050	1 238	699	1 303	81	1 138	3 591
Fonds-en-dépôt au profit des donateurs							
Brésil	101 088	-	-	-	-	101 088	-
Autres	6 404	59	4 733	-	10	1 452	150
Experts associés, comptes spéciaux et contributions volontaires	39 194	1 459	2 132	1 828	3 886	2 035	27 854
Total partiel, Autres programmes	217 008	15 744	17 709	17 775	8 557	111 600	45 623
Total	241 176	22 317	25 600	19 931	8 575	113 133	51 620

TABLEAU 9
EXECUTION DES PROGRAMMES EXTRABUDGETAIRES PAR SECTEUR
1er janvier - 31 décembre 2004
(en milliers de dollars des Etats-Unis)

Secteur	2004			2003		
	Allocations	Dépenses	Taux d'exécution %	Allocations	Dépenses	Taux d'exécution %
ED	145 641	112 244	77	229 880	138 671	60
SC	50 803	35 904	71	46 048	31 606	69
SHS	43 031	40 039	93	46 587	30 898	66
CLT	50 993	32 938	65	49 119	34 478	70
CI	20 479	12 398	61	39 583	22 568	57
Autres	10 836	7 653	71	12 254	6 616	54
TOTAL	321 783	241 176	75	423 471	264 837	63

TABLEAU 10
RESSOURCES EXTRABUDGETAIRES GERÉES PAR L'UNESCO
ET SES INSTITUTS, PAR DONATEUR*

1er janvier - 31 décembre 2004
(en milliers de dollars des États-Unis)

SOURCE DES FONDS	Total	Fonds de l'UNESCO à l'exclusion des experts associés	Experts associés	Contributions reçues par les instituts
SOURCES NATIONS UNIES				
PNUD	7 068	7 068	-	-
FNUAP	449	449	-	-
Autres sources Nations Unies				
GNUD	10 238	10 238	-	-
OMS/ONUSIDA	6 251	6 246	-	5
FNUPI	5 778	5 778	-	-
PNUE	2 909	2 909	-	-
UNOIP	1 285	1 285	-	-
HCR	465	465	-	-
PAM	402	402	-	-
UNICEF	358	309	-	49
AIEA	2 529	-	-	2 529
UIT	25	-	-	25
Autres	1 659	1 659	-	-
Total, Autres sources Nations Unies	31 899	29 291	-	2 608
Total, Sources Nations Unies	39 416	36 808	-	2 608
AUTRES PROGRAMMES				
Banque mondiale	3 169	1 955	-	1 214
Banques régionales de développement	7 150	7 150	-	-
Fonds-en-dépôt constitués par voie de dons				
Italie	44 249	18 177	832	25 240
Japon	33 977	32 446	1 531	-
Qatar Foundation	7 779	7 779	-	-
Norvège	7 617	4 555	411	2 651
Sources de financement privées	6 986	6 986	-	-
Commission européenne	4 950	4 803	-	147
USAID	4 724	4 724	-	-
Suède	3 829	1 243	337	2 249
Pays-Bas	3 089	1 422	341	1 326
Flandre	2 357	2 357	-	-
Allemagne	2 221	1 934	287	-
Belgique	2 030	1 842	188	-
Fonds suisse	1 866	1 866	-	-
Canada	1 509	27	-	1 482
Royaume-Uni	1 388	1 263	125	-
France	1 136	876	260	-
Corée	1 051	622	429	-
Danemark	956	639	152	165
Espagne	798	786	-	12
Suisse	752	-	-	752
Finlande	704	331	373	-
Irlande	337	-	-	337
Argentine	201	-	-	201
Venezuela	108	-	-	108
Emirats Arabes Unis	24	4	-	20
Iran	17	-	-	17
Koweït	15	-	-	15
Inde	10	-	-	10
Etats-Unis d'Amérique	10	-	-	10
Autres	5 961	3 957	-	3 299
Fonds-en-dépôt constitués au profit des donateurs				
Brésil	110 179	110 179	-	-
Autres	12 006	12 006	-	-
Comptes spéciaux et contributions volontaires	49 780	49 780	-	-
Total, Autres programmes	324 230	279 709	5 266	39 255
Total	363 646	316 517	5 266	41 863

* Les contributions aux comptes spéciaux (projets multidonateurs) ne sont pas ventilées par donateur.

TABLEAU 11
VENTILATION DES FONDS GERES PAR LES INSTITUTS DE L'UNESCO

1er janvier - 31 décembre 2004
(en milliers de dollars des Etats-Unis)

Sources de fonds	Total	BIE	IESALC	IIRCA	ITIE	CIPT	HIPE	ISU	IUE	UNEVOC	TWAS
UNESCO											
Programme ordinaire - Allocation financière	26 926	4 591	2 200	2 000	1 100	1 015	5 100	9 020	1 900		
Programme ordinaire - Activités décentralisées	913	61	6	6	238		246	55	10	290	
Projets extrabudgétaires décentralisés	16 427	712		802	223		2 957	1 006	1 567	1 208	7 952
Total patiel	44 266	5 364	2 206	2 808	1 561	1 015	8 303	10 081	3 477	1 498	7 952
Autres sources de financement											
Organismes des Nations Unies											
AIEA	2 529					2 529					
UNICEF	49	49									
IUT	25					25					
ONUSIDA	5	5									
Banque mondiale											
Banque mondiale	1 214							1 214			
Gouvernements											
Italie	25 240					25 240					
Norvège	2 651	28					2 122	501			
Suède	2 249	299				1 037	913				
Canada	1 482							1 482			
Pays-Bas	1 326						1 326				
Suisse	752	459					293				
Irlande	337						337				
Argentine	201	16					185				
Danemark	165						165				
Commission européenne	147					147					
Venezuela	108		108								
Emirats Arabes Unis	20	20									
Iran	17					17					
Koweït	15	15									
Espagne	12	12									
Inde	10						10				
Etats-Unis d'Amérique	10					10					
Autres											
Autres	3 299	73	48			1 879	1 295	4			
Total partiel	41 863	976	156	-	-	30 884	6 646	3 201	-	-	-
Total	86 129	6 340	2 362	2 808	1 561	31 899	14 949	13 282	3 477	1 498	7 952

ANNEXE I (Partie B)

TABLEAU DÉTAILLÉ DE LA SITUATION DU BUDGET ORDINAIRE PAR AXE D'ACTION

(au 31 décembre 2004)

L'**annexe I** fait apparaître le taux d'exécution du Programme ordinaire par axes d'action, tels qu'ils figurent à l'annexe du document 32 C/5 approuvé.

Comme dans les précédents tableaux de bord, les allocations et les dépenses relatives au personnel sont indiquées au niveau de l'article budgétaire principal, et celles qui concernent les activités sont indiquées au niveau des axes d'action.

Le tableau comprend le Titre IV (Augmentations prévisibles des coûts) et tient compte des virements de crédits de ce titre à d'autres titres du budget qui ont déjà été approuvés par le Conseil exécutif à ses 169^e et 170^e sessions, ainsi que les virements concernant les dons, présentés dans la Partie II.A du présent document.

Conformément aux décisions 160 EX/3.1.1 et 164 EX/3.1.1, dans lesquelles le Directeur général était invité à faire figurer "dans les futurs rapports sur l'exécution du Programme et budget, une section distincte dans laquelle seraient indiquées, avec des explications pertinentes, les activités pour lesquelles il existerait un écart de plus de 15 % entre les dépenses effectives et les dépenses prévues", des explications sont fournies pour les activités financées sur le budget ordinaire pour lesquelles le taux d'exécution indiqué dans la présente annexe I est supérieur à 65 % ou inférieur à 35 %.

Observations

Au 31 décembre 2004, Titre IV compris, le taux de dépense s'établit à 43,2 % pour les dépenses au titre des activités et à 48,7 % pour les dépenses de personnel, soit un taux global de 46,2 % (voir le tableau 1), ce qui est à peu près conforme à l'objectif de 50 % correspondant à la période écoulée. Compte non tenu du Titre IV, le taux d'exécution atteint 44,1 % pour les activités et 49,6 % pour le personnel.

On trouvera ci-dessous des explications sur le taux d'exécution des **activités** dans les cas où il est supérieur à 65 % ou inférieur à 35 % au 31 décembre 2004 :

Titre I - Politique générale et Direction

- **1. Conférence générale (18,5 %) :** Le taux de dépense au titre de la **Conférence générale** est naturellement faible puisque la Conférence se réunira en septembre-octobre 2005.
- **3. Direction générale (82,5 %) :** Les dépenses de la première année de l'exercice se sont révélées plus élevées que prévu initialement, étant donné que le coût des tâches relevant de cet article, qui sont généralement inévitables et incompressibles, a augmenté.
- **6. Normes internationales et affaires juridiques (13,2 %) :** Le faible taux de dépense s'explique par le fait que les dépenses au titre des services contractuels et de l'assistance temporaire sont prévues en 2005 durant la session de la Conférence générale.

Titre II - Programmes et services liés au programme

➤ *Grand programme I - Éducation*

- **I.1.1 Axe d'action 2 : Garantir l'égalité des sexes dans l'EPT (34,8 %) :** L'Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles (UNGEI) a connu une phase de transition en 2004 et le Comité consultatif mondial a été établi à la mi-2004 pour revitaliser l'UNGEI en tant que partenariat pour l'éducation des filles. L'UNGEI est en train d'élaborer une stratégie. Sur cette base, nous pourrions maintenant cibler notre appui de manière stratégique en 2005. Les taux de dépense devraient donc s'améliorer en 2005.
- **I.1.2 Axe d'action 3 : Suivi des progrès et évaluation des stratégies d'EPT (9 %) :** Cet axe d'action révèle, à ce stade de l'exercice, un faible taux d'exécution, vu que les activités sont planifiées pour une période ultérieure de l'exercice. Conformément au plan d'évaluation figurant à l'appendice IX du 32 C/5, une évaluation externe du rôle de l'UNESCO dans l'élaboration et l'exécution des plans d'action nationaux pour l'EPT est en cours de lancement. Elle sera réalisée au cours des quelques mois à venir dans le but de présenter des conclusions au Conseil exécutif à sa session de printemps de 2006.
- **I.2.1 Axe d'action 1 : Rénovation de l'enseignement secondaire (34,8 %) :** Cet axe d'action révèle un faible taux d'exécution à ce stade de l'exercice, étant donné que plusieurs activités qui avaient été décentralisées ont été regroupées en vue de les exécuter comme activités régionales. Au cours de la réunion du Groupe consultatif interagences pour la réforme de l'enseignement secondaire (tenue à Paris du 30 juin au 2 juillet 2004), il a été décidé que les activités seraient exécutées conjointement avec d'autres organismes des Nations Unies et partenaires. Il a fallu à cet effet une phase de préparation et de coordination entre juillet et décembre 2004, raison pour laquelle il n'y a pas eu de dépenses majeures avant le début de 2005.
- **I.2.1 Axe d'action 4 : Promouvoir la diversité et la coopération dans l'enseignement supérieur (31,9 %) :** Cet axe d'action révèle un faible taux d'exécution à ce stade de l'exercice étant donné que des activités majeures sont prévues en 2005, notamment la réunion du Comité international de suivi de la CMES prévue en novembre 2005 et la 9e consultation collective UNESCO/ONG sur l'enseignement supérieur prévue en avril 2005.

➤ *Grand programme II - Sciences exactes et naturelles*

- **II.1.1 Axe d'action 4 : Pour une gestion durable des interactions terre-eau (34,3 %) :** Au titre de ce programme d'action conjoint PHI-MAB, plusieurs ateliers et stages de formation sont prévus. Les réunions de planification avec les partenaires et les experts au Siège et hors Siège ont pris plus de temps que prévu. Les plans de travail correspondants ont donc été révisés et toutes les activités de formation auront lieu en 2005. Il n'est pas prévu de difficultés en ce qui concerne l'exécution des plans de travail révisés correspondants et la production des résultats attendus d'ici à la fin de l'exercice. L'exécution hors Siège est très faible mais des mesures correctives ont été prises.
- **II.1.2 Axe d'action 3 : Améliorer la prise en compte des liens entre diversité biologique et diversité culturelle qui est une condition de base du développement durable (31,4 %) :** Le colloque sur les sites naturels sacrés se tiendra comme prévu en mai-juin 2005. L'étude sur la pratique de la biodiversité et les savoirs locaux a été retardée

afin que l'on puisse utiliser les produits et résultats d'une étude préliminaire du PNUE. L'exécution hors Siège est relativement faible.

- **II.2.1 Axe d'action 3 : Renforcement des capacités en sciences de l'ingénieur et en technologie (30 %) :** Les activités relatives aux ateliers régionaux en Asie du Sud-Est prévues initialement en 2004 ont été reprogrammées pour 2005 à la suite d'un accord avec les partenaires de l'ISESCO.
- **Projets relatifs aux thèmes transversaux (L'élimination de la pauvreté, en particulier l'extrême pauvreté) (31,2 %) :** La faiblesse du taux d'exécution a été notée et en conséquence le Secteur a révisé son plan en vue d'accélérer la mise en œuvre de ce projet transversal.

➤ **Grand programme III - Sciences sociales et humaines**

- **III.2 Axe d'action 2 : Égalité entre les sexes et développement (19,4 %) :** Environ 49 % du total des crédits prévus pour cet axe d'action a été décentralisé en faveur des femmes et les enfants vivant dans les zones de conflit, notamment en Afrique et en Palestine. La faiblesse du taux global d'exécution - 19,4 % - s'explique par l'absence de spécialistes du programme de SHS dans les bureaux de l'UNESCO à Beyrouth, Rabat et Harare en 2004. Le Secteur a maintenant nommé un P-3 à Rabat et nommera bientôt un P-4 à Beyrouth et un P-3 à Harare. Des mesures supplémentaires ont été prises pour faire en sorte que la totalité des fonds décentralisés soit dépensée d'ici à juin 2005, essentiellement pour la création d'un centre de ressources pour les femmes palestiniennes et la tenue de la consultation sur le genre et la mise en œuvre du plan d'action dans la région des Grands Lacs.
- **III.3 Axe d'action 1 : Anticipation et prospective (26,7 %) :** La faiblesse du taux d'exécution s'explique par les retards apportés à la publication du Rapport mondial de l'UNESCO sur la construction de sociétés du savoir. Cependant, les fonds seront dépensés d'ici à juillet 2005.
- **Projets relatifs aux thèmes transversaux (L'élimination de la pauvreté, en particulier l'extrême pauvreté) (27,1 %) :** Environ la moitié du total des fonds était prévue pour le système de petites bourses de l'UNESCO en vue de l'élimination de la pauvreté. L'exécution de cette activité est prévue pour mai-juin 2005.
- **Projets relatifs aux thèmes transversaux (La contribution des technologies de l'information et de la communication au développement de l'éducation, de la science et de la culture et à la construction d'une société du savoir) (24,1 %) :** Il était prévu qu'une grande partie du budget serait utilisée en 2005. En fait, le taux d'exécution des activités des TIC a atteint 53 % à la fin de février 2005. Le Secteur a l'intention d'utiliser intégralement les fonds avant la fin de l'année, en conformité avec les plans de travail approuvés.

➤ **Grand programme IV - Culture**

- **IV.1.2 Axe d'action 2 : Améliorer la prise en compte des liens entre diversité biologique et diversité culturelle qui est une condition de base du développement durable (26 %) :** Les budgets seront utilisés pour deux démonstrations dans le cadre de l'Exposition internationale de 2005 "La sagesse de la nature" (25 mars - 25 septembre 2005,

Aïchi, Japon). Ces démonstrations sont prévues en avril 2005, raison pour laquelle le taux actuel d'exécution est voisin de zéro.

➤ **Grand programme V - Communication et information**

- **V.1.2 Axe d'action 2 : Promouvoir les apports des TIC dans l'apprentissage (30,2 %) :** Dans cet axe d'action, une nouvelle composante relative à la promotion des TIC en vue de la formation et de l'éducation des groupes aux besoins spéciaux a été introduite en 2004. La première année, 2004, a été consacrée à l'identification de partenaires et d'activités détaillées. Il est prévu que la mise en œuvre sera achevée en 2005.
- **V.1.3 Axe d'action 2 : Préservation du patrimoine documentaire et audiovisuel (30 %) :** L'essentiel du budget de cet axe d'action a été décentralisé et des difficultés ont été rencontrées pour exécuter les activités dans certains bureaux hors Siège. Bien que certains contrats aient été négociés, ces difficultés ont contribué à abaisser le taux d'exécution global. Dans certains cas, les négociations avec les partenaires potentiels des projets ont pris plus de temps que prévu initialement. Cependant, on escompte que la situation s'améliorera dans le proche avenir.
- **Projets relatifs aux thèmes transversaux (La contribution des technologies de l'information et de la communication au développement de l'éducation, de la science et de la culture et à la construction d'une société du savoir) (34,7 %) :** Parmi les divers projets relatifs au thème transversal ci-dessus, les projets relatifs au Portail UNESCO de la connaissance et aux TIC, outils au service de la gouvernance et de la participation démocratique, ont accusé des taux d'exécution particulièrement faibles, ce qui a réduit le taux d'exécution global des projets transversaux. Cependant, le Portail UNESCO de la connaissance a mené à bien plusieurs activités au cours du premier trimestre de 2005 et il est prévu que la phase initiale de ce projet sera terminée d'ici à décembre 2005. Étant donné que les réunions thématiques de l'UNESCO pour le Sommet mondial sur la société de l'information, qui constituent l'essentiel du projet "Les TIC, outils au service de la gouvernance et de la participation démocratique", seront organisées en mai 2005, une exécution intégrale de ce projet est également attendue d'ici à la fin du présent exercice biennal.

TABLEAU DETAILLE DE LA SITUATION DU BUDGET ORDINAIRE

1er janvier - 31 décembre 2004
(en milliers de dollars des Etats-Unis)

Article budgétaire	Coûts d'activités			Dépenses de personnel		
	Crédits ouverts pour les plans de travail	Dépenses (effectives/ engagées)	Taux d'exécution	Crédits ouverts	Dépenses (effectives/ engagées)	Taux d'exécution
	\$	\$	%	\$	\$	%
TITRE I POLITIQUE GENERALE ET DIRECTION						
A. Organes directeurs						
1. Conférence générale	5 755	1 064	18,5	646	305	47,2
2. Conseil exécutif	6 567	3 275	49,9	1 443	767	53,2
Total, Titre I.A	12 322	4 339	35,2	2 089	1 072	51,3
B. Direction						
3. Direction générale	459	378	82,5	1 980	1 068	54,0
4. Cabinet du Directeur général	446	219	49,0	6 717	2 875	42,8
5. Evaluation et audit	1 312	542	41,3	4 210	1 354	32,2
6. Normes internationales et affaires juridiques	255	34	13,2	2 961	1 408	47,6
Total, Titre I.B	2 471	1 172	47,5	15 868	6 705	42,3
C. Participation aux mécanismes communs du système des Nations Unies						
	5 047	3 468	68,7			
TOTAL, TITRE I	19 840	8 980	45,3	17 958	7 778	43,3
TITRE II PROGRAMMES ET SERVICES LIES AU PROGRAMME						
A. Programmes						
I EDUCATION						
I.1 L'éducation de base pour tous						
I.1.1 L'éducation de base pour tous : ciblage d'objectifs clés						
1 Faire du droit à l'éducation une réalité pour tous les enfants	5 581	2 325	41,7			
2 Garantir l'égalité entre les sexes dans l'EPT	3 152	1 098	34,8			
3 Promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie par l'alphabétisation et l'éducation non formelle	6 417	2 551	39,8			
4 Améliorer la qualité de l'éducation	5 582	2 497	44,7			
5 Education et VIH/sida	1 128	545	48,3			
Total, I.1.1	21 860	9 017	41,2			
I.1.2 Encourager l'adoption de stratégies pour l'EPT						
1 Planification de la mise en œuvre de l'EPT	10 081	3 837	38,1			
2 Entretenir les efforts pour respecter les engagements politiques et financiers	3 259	1 279	39,2			
3 Suivi des progrès et évaluation des stratégies d'EPT	672	60	9,0			
Total, I.1.2	14 012	5 176	36,9			
Total, I.1	35 872	14 193	39,6			
I.2 Edifier des sociétés "apprenantes"						
I.2.1 Au-delà de l'éducation primaire universelle						
1 Rénovation de l'enseignement secondaire	606	211	34,8			
2 Promotion de l'enseignement et du renforcement des capacités dans le domaine de la science et de la technologie	526	213	40,6			
3 Réforme de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels	925	376	40,7			
4 Promouvoir la diversité et la coopération dans l'enseignement supérieur	1 153	367	31,9			
5 Soutenir les enseignants et les personnels de l'éducation	1 588	602	37,9			
Total, I.2.1	4 799	1 769	36,9			
I.2.2 Education et mondialisation						
1 Saisir les opportunités et relever les défis	555	267	48,1			
2 Utiliser les réseaux mondiaux à l'appui de l'EPT	1 664	783	47,1			
Total, I.2.2	2 219	1 050	47,3			
Total, I.2	7 017	2 819	40,2			
Instituts de l'UNESCO pour l'éducation						
Bureau international d'éducation de l'UNESCO (BIE)	4 591	2 296	50,0			
Institut international de l'UNESCO pour la planification de l'éducation (IIPE)	5 100	2 550	50,0			
Institut de l'UNESCO pour l'éducation (IUE)	1 900	1 126	59,3			
Institut de l'UNESCO pour l'application des technologies de l'information à l'éducation (ITIE)	1 100	550	50,0			
Institut international de l'UNESCO pour le renforcement des capacités en Afrique (IIRCA)	2 200	1 100	50,0			
Institut international de l'UNESCO pour l'enseignement supérieur en Amérique latine et dans les Caraïbes (IESALC)	2 000	1 000	50,0			
Total, Instituts de l'UNESCO pour l'éducation	16 891	8 622	51,0			
Projets relatifs aux thèmes transversaux						
o L'élimination de la pauvreté, en particulier l'extrême pauvreté	825	292	35,4			
o La contribution des technologies de l'information et de la communication au développement de l'éducation, de la science et de la culture et à la construction d'une société du savoir	1 140	406	35,6			
Total, Projets relatifs aux thèmes transversaux	1 965	698	35,5			
Siège - Coûts indirects de programme (charges communes comprises)						
	1 125	494	43,9			
Dépenses de personnel	-	-	-	48 479	23 562	48,6
TOTAL, GRAND PROGRAMME I	62 871	26 826	42,7	48 479	23 562	48,6
II SCIENCES EXACTES ET NATURELLES						
II.1 Sciences, environnement et développement durable						
II.1.1 L'eau - Phénomènes d'interaction : systèmes menacés et défis sociaux						
1 Les changements planétaires et l'eau : avancement des sciences hydrologiques en vue d'améliorer l'évaluation	2 721	1 368	50,3			
2 L'eau pour satisfaire les besoins humains	2 319	1 038	44,8			
3 Education relative à l'eau et renforcement des capacités pour assurer un développement durable et la sécurité	2 488	1 099	44,2			
4 Pour une gestion durable des interactions terre-eau	1 784	612	34,3			
Total, II.1.1	9 311	4 118	44,2			

Article budgétaire	Coûts d'activités			Dépenses de personnel		
	Crédits ouverts pour les plans de travail	Dépenses (effectives/ engagées)	Taux d'exécution	Crédits ouverts	Dépenses (effectives/ engagées)	Taux d'exécution
	\$	\$	%	\$	\$	%
II.1.2 Sciences écologiques : Promouvoir une gestion respectueuse de la nature par les populations						
1 Les réserves de biosphère : voies d'approche du développement durable	1 315	613	46,6			
2 Contribuer à réduire la perte de biodiversité : la science et le renforcement des capacités au service de la durabilité écologique	1 498	614	41,0			
3 Améliorer la prise en compte des liens entre diversité biologique et diversité culturelle qui est une condition de base du développement durable	245	77	31,4			
Total, II.1.2	3 059	1 304	42,6			
II.1.3 Sciences de la terre : Mieux comprendre la terre solide et améliorer la prévention des catastrophes						
1 La géologie au service de la société : interactions roches-eau-vie	660	368	55,8			
2 Partenariat mondial pour l'observation de la Terre depuis l'espace au service du développement durable	419	192	45,9			
3 Améliorer la prévention des catastrophes et la capacité d'y faire face	357	203	57,0			
Total, II.1.3	1 435	763	53,2			
II.1.4 Vers des conditions d'existence viables dans les petites îles et les régions côtières						
1 Promouvoir un programme intersectoriel et interrégional d'action dans les petits Etats insulaires en développement	457	223	48,8			
2 Elaborer des pratiques éclairées : créer des moyens de gérer les conflits relatifs aux ressources côtières dans les petites îles et les régions côtières	393	199	50,7			
Total, II.1.4	850	422	49,7			
II.1.5 Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO						
1 Résoudre les incertitudes scientifiques concernant la gestion de l'environnement marin et les changements climatiques	822	301	36,6			
2 Développer les capacités de surveillance et de prévision aux fins de la gestion et du développement durable de l'océan côtier et de la haute mer	1 164	498	42,8			
3 Mettre en place et renforcer un mécanisme mondial permettant d'assurer à tous libre accès à l'intégralité des données et de l'information océanographiques	589	302	51,3			
4 Développer les questions de gouvernance des océans et accroître l'efficacité des organes directeurs de la COI	803	370	46,0			
5 Développer la capacité et l'efficacité des Etats membres en matière de recherche scientifique et de gestion et de développement durable de l'océan côtier et de la haute mer	958	439	45,9			
o COI - Coûts indirects de programme (charges communes comprises)	406	126	31,2			
Total, II.1.5	4 741	2 036	42,9			
Total, II.1	19 396	8 644	44,6			
II.2 Renforcement des capacités scientifiques et technologiques au profit du développement						
II.2.1 Renforcement des capacités en sciences fondamentales et sciences de l'ingénieur						
1 Partenariats interdisciplinaires pour la promotion de la recherche fondamentale et l'utilisation du savoir scientifique	2 449	1 028	42,0			
2 Renforcement des capacités dans les sciences fondamentales	3 061	1 312	42,9			
3 Renforcement des capacités en sciences de l'ingénieur et en technologie	1 095	329	30,0			
4 Promotion de l'éducation et du renforcement des capacités dans le domaine de la science et de la technologie	328	180	54,9			
Total, II.2.1	6 934	2 849	41,1			
II.2.2 Politiques scientifiques et technologiques au profit du développement durable						
1 Renforcement des capacités et gestion des politiques dans le domaine des sciences, des technologies et des innovations	1 070	397	37,2			
Total, II.2.2	1 070	397	37,2			
Total, II.2	8 003	3 246	40,6			
Projets relatifs aux thèmes transversaux						
o L'élimination de la pauvreté, en particulier l'extrême pauvreté	1 115	347	31,2			
o La contribution des technologies de l'information et de la communication au développement de l'éducation, de la science et de la culture et à la construction d'une société du savoir	660	295	44,7			
Total, Projets relatifs aux thèmes transversaux	1 775	643	36,2			
Siège - Coûts indirects de programme (charges communes comprises)	613	300	48,9			
Dépenses de personnel	-	-	-	30 779	14 626	47,5
TOTAL, GRAND PROGRAMME II	29 788	12 833	43,1	30 779	14 626	47,5
III SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES						
III.1 L'éthique des sciences et des technologies, en particulier la bioéthique						
1 Bioéthique	2 177	1 148	52,7			
2 Ethique des sciences et des technologies	920	370	40,3			
Total, III.1	3 097	1 519	49,0			
III.2 Promotion des droits de l'homme et lutte contre la discrimination						
1 Promotion des droits de l'homme	841	480	57,1			
2 Egalité entre les sexes et développement	919	178	19,4			
3 Lutte contre le racisme et la discrimination	366	228	62,2			
Total, III.2	2 125	886	41,7			
III.3 Prospective, philosophie, sciences humaines et sécurité humaine						
1 Anticipation et prospective	1 439	384	26,7			
2 Réflexion philosophique et sciences humaines	1 014	592	58,4			
3 Promotion de la sécurité humaine et de la paix	1 421	565	39,8			
Total, III.3	3 874	1 540	39,8			
III.4 Gestion des transformations sociales : MOST - Phase II						
1 Formulation de politiques, coopération internationale et partage des connaissances en sciences sociales	2 160	850	39,4			
2 Migrations internationales et politiques multiculturelles	448	173	38,5			
3 Urbanisation	378	231	60,9			
Total, III.4	2 987	1 254	42,0			

Article budgétaire	Coûts d'activités			Dépenses de personnel		
	Crédits ouverts pour les plans de travail	Dépenses (effectives/ engagées)	Taux d'exécution	Crédits ouverts	Dépenses (effectives/ engagées)	Taux d'exécution
	\$	\$	%	\$	\$	%
Projets relatifs aux thèmes transversaux						
o L'élimination de la pauvreté, en particulier l'extrême pauvreté	2 062	559	27,1			
o La contribution des technologies de l'information et de la communication au développement de l'éducation, de la science et de la culture et à la construction d'une société du savoir	550	132	24,1			
Total, Projets relatifs aux thèmes transversaux	2 612	691	26,4			
Siège - Coûts indirects de programme (charges communes comprises)	397	223	56,1			
Dépenses de personnel	-	-	-	18 438	8 175	44,3
TOTAL, GRAND PROGRAMME III	15 091	6 112	40,5	18 438	8 175	44,3
IV CULTURE						
IV.1 Intégrer la diversité culturelle aux programmes politiques nationaux et internationaux						
IV.1.1 Promotion de la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle et mise en oeuvre de son Plan d'action						
1 Application des principes de la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle aux niveaux national et international	1 370	516	37,6			
2 Contribution du dialogue interculturel et du pluralisme au respect de la diversité culturelle	2 995	1 423	47,5			
Total, IV.1.1	4 365	1 938	44,4			
IV.1.2 Renforcement des liens entre politiques culturelles et politiques de développement						
1 Assistance aux Etats membres dans l'élaboration et la mise en oeuvre des politiques culturelles novatrices	1 120	459	41,0			
2 Améliorer la prise en compte des liens entre diversité biologique et diversité culturelle qui est une condition de base du développement durable	206	54	26,0			
Total, IV.1.2	1 326	513	38,7			
Total, IV.1	5 692	2 451	43,1			
IV.2 Contribution de l'UNESCO à la protection de la diversité culturelle du monde par la sauvegarde du patrimoine culturel et naturel						
IV.2.1 Promotion et mise en oeuvre de la Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel (1972)						
1 Prestation de services aux organes directeurs du patrimoine mondial	1 029	516	50,1			
2 Protéger la diversité culturelle du monde et appuyer le processus de développement par le biais de la Convention de 1972	1 062	457	43,0			
Total, IV.2.1	2 091	973	46,5			
IV.2.2 Protéger la diversité culturelle par la préservation du patrimoine culturel sous toutes ses formes et par une action normative						
1 Préserver la diversité culturelle à travers la sauvegarde du patrimoine culturel physique	3 977	1 537	38,6			
2 Sauvegarde et promotion du patrimoine culturel immatériel	2 091	1 189	56,9			
3 Protection de la diversité culturelle par une action normative	1 411	679	48,1			
Total, IV.2.2	7 479	3 405	45,5			
Total, IV.2	9 570	4 378	45,7			
IV.3 Protéger la diversité culturelle par la créativité et le développement						
IV.3.1 Encourager les arts et l'artisanat pour le développement durable						
1 Les arts vivants et leur contribution au développement humain et à la cohésion sociale	753	301	40,0			
2 Associer, grâce à l'artisanat et au design, croissance économique et lutte contre la pauvreté	761	330	43,3			
Total, IV.3.1	1 514	631	41,7			
IV.3.2 Renforcer le rôle de la création culturelle dans le développement humain et économique						
1 Industries culturelles et droit d'auteur : politiques et partenariats	1 459	545	37,3			
Total, IV.3.2	1 459	545	37,3			
Total, IV.3	2 973	1 175	39,5			
Projets relatifs aux thèmes transversaux						
o L'élimination de la pauvreté, en particulier l'extrême pauvreté	1 200	617	51,4			
o La contribution des technologies de l'information et de la communication au développement de l'éducation, de la science et de la culture et à la construction d'une société du savoir	525	300	57,2			
Total, Projets relatifs aux thèmes transversaux	1 725	917	53,2			
Siège - Coûts indirects de programme (charges communes comprises)	483	209	43,3			
Dépenses de personnel	-	-	-	34 177	16 151	47,3
TOTAL, GRAND PROGRAMME IV	20 442	9 131	44,7	34 177	16 151	47,3
V COMMUNICATION ET INFORMATION						
V.1 Favoriser un accès équitable à l'information et au savoir pour le développement						
V.1.1 Favoriser l'adoption de mesures visant à réduire la fracture numérique et promouvoir l'intégration sociale						
1 Promouvoir les recherches, les principes et les politiques qu'appellent les sociétés du savoir	952	434	45,6			
2 Renforcement des capacités professionnelles et institutionnelles dans le domaine de la communication et de l'information	851	366	43,0			
3 Accroître l'accès des communautés par l'entremise des télécentres/centres multimédias, bibliothèques, archives et autres fournisseurs de services d'information	1 298	654	50,4			
4 Renforcement de la radiotélévision de service public	1 079	436	40,4			
Total, V.1.1	4 180	1 890	45,2			

Article budgétaire	Coûts d'activités			Dépenses de personnel		
	Crédits ouverts pour les plans de travail	Dépenses (effectives/ engagées)	Taux d'exécution	Crédits ouverts	Dépenses (effectives/ engagées)	Taux d'exécution
	\$	\$	%	\$	\$	%
V.1.2 Mettre les TIC au service de l'éducation						
1 Promouvoir l'éducation pour tous à travers les médias et autres moyens d'information	474	178	37,6			
2 Promouvoir les apports des TIC dans l'apprentissage	987	298	30,2			
3 Autonomiser les populations en leur apprenant à utiliser l'information, les médias et les TIC	744	263	35,4			
Total, V.1.2	2 205	739	33,5			
V.1.3 Promouvoir l'expression de la diversité culturelle et linguistique par la communication et l'information						
1 Appuyer les contenus culturellement diversifiés et multilingues	2 824	1 184	41,9			
2 Préservation du patrimoine documentaire et audiovisuel	812	244	30,0			
Total, V.1.3	3 636	1 427	39,3			
Total, V.1	10 022	4 057	40,5			
V.2 Promouvoir la liberté d'expression et le développement de la communication						
V.2.1 Liberté d'expression et indépendance et pluralisme des médias						
1 Promouvoir la liberté de la presse, la liberté d'expression et la démocratie	1 828	754	41,2			
2 Promouvoir des médias indépendants dans les situations de conflit	848	373	44,0			
Total, V.2.1	2 676	1 127	42,1			
V.2.2 Appui au développement des moyens de communication						
1 Promouvoir le développement des médias	909	459	50,5			
2 Renforcer la contribution de l'information et de la communication au développement durable	846	387	45,7			
Total, V.2.2	1 755	845	48,2			
Total, V.2	4 431	1 973	44,5			
Projets relatifs aux thèmes transversaux						
o L'élimination de la pauvreté, en particulier l'extrême pauvreté						
o La contribution des technologies de l'information et de la communication au développement de l'éducation, de la science et de la culture et à la construction d'une société du savoir	2 440	846	34,7			
Total, Projets relatifs aux thèmes transversaux	2 440	846	34,7			
Siège - Coûts indirects de programme (charges communes comprises)	452	204	45,1			
Dépenses de personnel	-	-	-	18 555	9 567	51,6
TOTAL, GRAND PROGRAMME V	17 345	7 078	40,8	18 555	9 567	51,6
Institut de statistique de l'UNESCO (allocation financière - inclut les dépenses de personnel et les coûts des activités)	9 020	4 510	50,0			
Hors Siège - Gestion des programmes décentralisés	-	-	-	31 290	18 810	60,1
Total, II.A	154 556	66 490	43,0	181 717	90 892	50,0
B. Programme de participation	23 000	9 047	39,3	-	-	-
C. Services liés au programme						
1. Coordination de l'action en faveur de l'Afrique	582	351	60,3	2 597	1 216	46,8
2. Programme de bourses	1 519	725	47,7	1 019	524	51,4
3. Information du public	4 259	1 711	40,2	10 940	5 550	50,7
4. Planification stratégique et suivi de l'exécution du programme	2 005	1 301	64,9	5 312	2 310	43,5
5. Elaboration du budget et suivi de son exécution	206	89	43,0	3 970	2 128	53,6
Total, II.C	8 570	4 177	48,7	23 837	11 727	49,2
TOTAL, TITRE II	186 126	79 714	42,8	205 554	102 619	49,9
TITRE III SOUTIEN DE L'EXECUTION DU PROGRAMME ET ADMINISTRATION						
A. Gestion et coordination des unités hors Siège (activités au Siège et dépenses de fonctionnement des bureaux hors Siège)	16 175	7 884	48,7	3 897	2 483	63,7
B. Relations extérieures et coopération	4 372	2 265	51,8	18 970	8 304	43,8
C. Gestion des ressources humaines	15 302	6 361	41,6	15 677	8 549	54,5
D. Administration, maintenance et rénovation des bâtiments du Siège						
1. Coordination et soutien administratif	305	136	44,6	3 607	1 401	38,8
2. Comptabilité et contrôle financier	1 624	809	49,8	7 576	4 373	57,7
3. Systèmes informatiques et télécommunications	12 394	5 878	47,4	13 205	6 015	45,6
4. Achats	269	169	63,1	2 433	1 338	55,0
5. Conférences, langues et documents	4 393	2 280	51,9	23 727	11 932	50,3
6. Services communs, sécurité, services collectifs et gestion des bâtiments et des équipements	10 944	5 056	46,2	16 098	8 222	51,1
7. Maintenance et rénovation des bâtiments du Siège	4 484	2 194	48,9	-	-	-
Total, III.D	34 411	16 522	48,0	66 646	33 282	49,9
TOTAL, TITRE III	70 261	33 032	47,0	105 190	52 618	50,0
TOTAL, TITRES I - III	276 227	121 725	44,1	328 702	163 015	49,6
Réserve pour les reclassements	-	-	-	1 500	-	-
TITRE IV AUGMENTATIONS PREVISIBLES DES COUTS	5 570	-	-	4 847	-	-
TOTAL, TITRES I - IV	281 797	121 725	43,2	335 049	163 015	48,7

ANNEXE II (Partie B)

**RAPPORT SUR LES COÛTS DE FONCTIONNEMENT, PAR POSTE DE DÉPENSE,
DE LA 32^e SESSION DE LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE
ET DES SESSIONS DU CONSEIL EXÉCUTIF
POUR L'ANNÉE 2004**

Les données ci-dessous ont été établies conformément au paragraphe 12 de la décision 166 EX/5.2, par laquelle le Directeur général a été invité :

- "(a) à faire rapport au Conseil exécutif, lors de sa première session de l'année suivant celle de la tenue de la Conférence générale, sur les coûts de fonctionnement de la Conférence, ventilés par poste de dépense ;
- (b) à faire rapport au Conseil exécutif à sa première session de chaque année sur les coûts de fonctionnement du Conseil de l'année précédente, ventilés par poste de dépense."

Budget des coûts de fonctionnement du Conseil exécutif

À sa 32^e session, la Conférence générale a approuvé un crédit de 6.531.800 dollars au titre des coûts de fonctionnement du Conseil exécutif en 2004-2005. Par poste de dépense, ce montant se répartit comme suit :

Poste de dépense	32 C/5 approuvé	
	\$	%
Frais de voyage et indemnité de subsistance des représentants	2.141.700	32,8
Dépenses de fonctionnement	700.000	10,7
Services linguistiques et documentation	3.690.100	56,5
Total	6.531.800	100,00

Le tableau ci-dessus porte sur les crédits de l'ensemble de l'exercice biennal tandis que la ventilation ci-dessous correspond à la répartition des dépenses engagées en **2004 seulement**.

Dépenses engagées en 2004

Poste de dépense	Montant \$
A. Frais de voyage et indemnité de subsistance des représentants	
<i>169^e session : 44 représentants (sur 58) ne résidant pas à Paris 170^e session : 45 représentants (sur 58) ne résidant pas à Paris</i>	
Frais de voyage des représentants ne résidant pas à Paris	268.981
Indemnité de subsistance accordée pour la durée des sessions aux représentants ne résidant pas à Paris	482.986
Frais de voyage, pour consultations, des représentants résidant à Paris	14.631
Autres voyages officiels pour le compte du Conseil exécutif	6.555
Frais de voyage et indemnité de subsistance au titre des réunions du Groupe d'experts des questions financières et administratives	46.692
Total A	819.845

Poste de dépense	Montant \$
B. Autres frais de fonctionnement	
Indemnité de représentation du Président <i>(Article 63 du Règlement intérieur du Conseil exécutif)</i>	30.000
Assurances des représentants <i>(Paragraphe 4 de l'annexe au Règlement intérieur du Conseil exécutif)</i>	13.331
Frais de bureau de 58 représentants <i>(Article 62 du Règlement intérieur du Conseil exécutif)</i>	4.108
Frais de représentation <i>(eau, thé, café et pâtisseries pendant les sessions)</i>	31.036
Fleurs durant les sessions <i>(comptoir de réception de la salle X et standard, salon)</i>	1.768
Assistance temporaire <i>(personnel recruté par le Secrétariat du Conseil pour les sessions (commis de salle de conférence, techniciens du son et déménageurs de mobilier))</i>	104.210
Heures supplémentaires <i>(heures supplémentaires effectuées par le personnel du Secrétariat du Conseil, le chauffeur du Président, les techniciens du son, les électriciens, les chauffagistes et le personnel médical)</i>	55.979
Communications téléphoniques et télécopies	6.466
Courrier <i>(DHL, valise diplomatique et frais postaux)</i>	3.264
Photocopies <i>(location de photocopieuses)</i>	18.200
Matériel et fournitures de bureau	8.534
Matériel informatique	13.016
Achat de publications <i>(périodiques)</i> pour le Président du Conseil exécutif	1.500
Autres dépenses	1.792
Total B	293.204
C. Services linguistiques et documentation	
Interprétation	666.614
Traduction	889.660
Documentation	164.288
Autres services contractuels	17.623
Heures supplémentaires	28.886
Fournitures, location de matériel	143.008
Formation	0
Autres dépenses	0
Microfilms	18.000
Total C	1.928.079
Total dépenses 2004 (A + B + C)	3.041.128

Cent soixante et onzième session

171 EX/4
Partie II Corr.
PARIS, le 14 avril 2005
Original anglais

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

**RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL SUR L'EXÉCUTION DU PROGRAMME
ADOPTÉ PAR LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE**

PARTIE II

**Ajustements budgétaires autorisés à l'intérieur
de la Résolution portant ouverture de crédits pour 2004-2005**

et

**Tableau de bord de l'exécution du programme en 2004-2005
(document 32 C/5 approuvé)
État au 31 décembre 2004 (non vérifié)
N° 35**

CORRIGENDUM

Le présent tableau remplace le tableau 10.

TABLEAU 10
RESSOURCES EXTRABUDGÉTAIRES GÉRÉES PAR L'UNESCO
ET SES INSTITUTS, PAR DONATEUR*

1er janvier - 31 décembre 2004
(en milliers de dollars des Etats-Unis)

SOURCE DES FONDS	Total	Fonds de l'UNESCO à l'exclusion des experts associés	Experts associés	Contributions reçues par les instituts
SOURCES NATIONS UNIES				
PNUD	7 068	7 068	-	-
FNUAP	449	449	-	-
Autres sources Nations Unies				
GNUD	10 238	10 238	-	-
OMS/ONUSIDA	6 251	6 246	-	5
FNUPI	5 778	5 778	-	-
PNUÉ	2 909	2 909	-	-
UNOIP	1 285	1 285	-	-
HCR	465	465	-	-
PAM	402	402	-	-
UNICEF	358	309	-	49
AIEA	2 529	-	-	2 529
UIT	25	-	-	25
Autres	1 659	1 659	-	-
Total, Autres sources Nations Unies	31 899	29 291	-	2 608
Total, Sources Nations Unies	39 416	36 808	-	2 608
AUTRES PROGRAMMES				
Banque mondiale	3 169	1 955	-	1 214
Banques régionales de développement	7 150	7 150	-	-
Fonds-en-dépôt constitués par voie de dons				
Italie	44 249	18 177	832	25 240
Japon	33 977	32 446	1 531	-
Qatar Foundation	7 779	7 779	-	-
Norvège	7 617	4 555	411	2 651
Sources de financement privées	6 986	6 986	-	-
Commission européenne	4 950	4 803	-	147
USAID	4 724	4 724	-	-
Suède	3 829	1 243	337	2 249
Pays-Bas	3 089	1 422	341	1 326
Suisse	2 618	1 866	-	752
Flandre	2 357	2 357	-	-
Allemagne	2 221	1 934	287	-
Belgique	2 030	1 842	188	-
Canada	1 509	27	-	1 482
Royaume-Uni	1 388	1 263	125	-
France	1 136	876	260	-
Corée	1 051	622	429	-
Danemark	956	639	152	165
Espagne	798	786	-	12
Finlande	704	331	373	-
Irlande	337	-	-	337
Argentine	201	-	-	201
Venezuela	108	-	-	108
Émirats Arabes Unis	24	4	-	20
Iran	17	-	-	17
Koweït	15	-	-	15
Inde	10	-	-	10
États-Unis d'Amérique	10	-	-	10
Autres	7 256	3 957	-	3 299
Fonds-en-dépôt constitués au profit des donateurs				
Brésil	110 179	110 179	-	-
Autres	12 006	12 006	-	-
Comptes spéciaux et contributions volontaires	49 780	49 780	-	-
Total, Autres programmes	324 230	279 709	5 266	39 255
Total	363 646	316 517	5 266	41 863

* Les contributions aux comptes spéciaux (projets multidonateurs) ne sont pas ventilées par donateur.